LE

ROMAN D'UN FATALISTE

DERNIERE PARTIE (1)

XV.

Une ville de province n'est pas toujours laide; il y en a même, on l'a remarqué, qui possèdent, par le beau temps, un charme traître, lequel serait redoutable peut-être aux gens de passage, s'il ne s'évanouissait pas avec la gaîté solaire des radieux et fugitifs midis. Troyes est du nombre, du moins quand on y pénètre, en venant de la gare, par les quartiers neufs, par les avenues et les squares de création récente. Il y a là un coin de place, donnant sur un jardin public bien exposé, qu'illumine le moindre sourire du ciel, un coin de place qui fait rêver les voyageurs. Ce n'est pas grand, ni beau : c'est calme, et ce n'est pas triste. Une demi-douzaine de petites maisons, de petits hôtels neufs ou soigneusement grattés, rien de plus. Il n'y a peut-être, derrière ces blanches murailles, que de maussades vieillards achevant une vie qui n'a pas eu d'aurores ni de printemps; il n'y a peut-être même personne du tout. Mais on ne s'en prend pas moins à évoquer, en les

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 1er mai.

regardant, toutes sortes de visions douces, à imaginer, en longeant les façades proprettes, en rasant les modestes perrons, toutes sortes de scènes intimes, de joies simples et recueillies. — On trouve aisément, du reste, la maison où loger son bonheur, soit qu'on le tienne, ou qu'on croie le tenir, ou qu'on le pourchasse encore ; car ce serait un bon locataire que le bonheur, de facile composition comme il est, s'il se fixait plus volontiers et ne déménageait pas si vite.

M. et Mme de La Jonchaie habitaient pendant la plus grande partie de l'année une de ces maisons gaies faisant face à un vaste square. — Trois marches basses, un vestibule étroit, dallé et orné de sièges en acajou massif, et l'on est dans le salon, longue pièce claire, percée à chaque bout de deux grandes fenêtres et donnant, d'un côté, sur le jardin public, de l'autre côté, sur un jardin privé, moins imposant et moins bien situé, mais plus gracieux et mieux planté.

C'est là que Marc, causant avec une vieille dame en bonnet à ruches et à rubans, laide, déjetée et effroyablement souriante, attendait Blanche. La porte s'ouvrit : c'était M. de La Jonchaie.

— Eh! eh! notre fiancé!.. C'est fort bien, c'est parfait... Bonjour, cher monsieur, bonjour!.. Ma bonne amie, vous avez fait prévenir Blanche, n'est-ce pas?

— Certes ! dit la vieille dame, dont toutes les rides se creusèrent en un affreux sourire, jaune et plissé. Je me serais fait scrupule de retarder l'entrevue de ces jeunes gens... Je ne connaissais pas M. Bréan ; mais il s'est présenté lui-même, et, dès qu'il s'est nommé, j'ai dit qu'on avertît Blanche en même temps que vous, mon ami.

Il y eut un silence prolongé, ces trois personnes n'ayant absolument rien à se dire d'intéressant, du moins à ce qu'il leur sembla tout d'abord, et les banalités d'usage entre indifférens ne leur paraissant pas en situation.

— Depuis deux jours, — reprit enfin Mme de La Jonchaie, qui se décidait à aborder l'unique sujet de conversation qui fût praticable, — Blanche a de la langueur, de la tristesse ; elle rêvasse.

— Qui a-t-elle vu, ces jours-ci ? demanda Marc d'un ton détaché.

— Mme de Neufinglise et son fils.

— Ah!

A ce moment, Blanche entrait. Elle était aussi pâle que le jour où Marc l'avait revue, pour la première fois, dans ses vêtemens de deuil ; et son teint avait quelque chose de plombé, de maladif, un reflet de souffrance qui affligeait.

Les deux vieillards se retirèrent. Mme de La Jonchaie, pour laide et décharnée qu'elle fût, n'en paraissait pas moins une excellente personne, et l'on n'eût eu aucune raison d'en douter vraiment, sans le

caractère étrange d'un sourire que l'ouverture démesurée de la bouche transformait en rictus. — Marc fut bien aise d'être débarrassé de ce sourire, qui l'inquiétait et l'agaçait comme une moquerie.

Le visage de Blanche s'était éclairé lorsqu'elle avait tendu la main à Marc. Dès qu'elle se trouva seule avec lui, elle s'efforça de prendre un air riant; mais une larme lui vint, qu'elle ne put cacher.

— Pardonnez, pardonnez, dit-elle; je n'ai que vous d'ami.

Marc la fit asseoir et s'assit près d'elle en lui prenant les mains.

— Oui, votre ami, votre confident... Oubliez ce que vous m'avez dit un jour au sujet de mes attributions; n'essayez plus de les limiter. Ouvrez-moi tout grand votre cœur; c'est le meilleur de vos amis qui frappe à la porte : ne le laissez pas s'y morfondre... Vous avez un chagrin, un grand chagrin? Et qui vous vient de Neufinglise, n'est-il pas vrai? M. Gilbert y est en ce moment?

— Oui.

— Eh bien! avec courage, contez-moi tout; avec courage, j'entendrai tout.

L'attitude et le procédé de Marc étaient si touchans que Blanche, déjà fort émue, se mit à pleurer tout de bon. Marc la laissa faire, se contentant de lui demander sa confiance, insistant pour avoir le récit de ses peines.

Elle raconta alors qu'elle avait, depuis longtemps, le pressentiment d'une trahison de la part de Gilbert, d'une infidélité de ce cœur de vingt ans.

Le jeune homme ne venait pour ainsi dire plus à Neufinglise. Elle l'avait vu une fois, peu de temps après la mort de M. de Servière; elle avait fait allusion, ce jour-là, à leurs souvenirs d'enfance, disant que son cœur, à elle, ne changerait jamais; il n'avait rien répondu, sinon que les événemens étaient parfois plus forts que les sentimens. Elle avait interrogé alors Mme de Neufinglise, en la traitant de mère, comme d'habitude, pensant toujours que ce doux titre qu'elle lui donnait n'était qu'une anticipation des mots sur les faits. Mme de Neufinglise s'était montrée plus affectueuse que jamais, mais triste, peu encourageante, plutôt prête à la consoler qu'à la rassurer et à l'affermir dans l'espoir. Maintenant, Gilbert était à Neufinglise; il était venu à Troyes, l'avant-veille, avec sa mère, qui, toute malade qu'elle était, avait tenu à l'accompagner. Il avait dit à Blanche que, la sachant fiancée à un autre de par la volonté paternelle, il s'était cru libre et avait pris ailleurs des engagemens de cœur, ajoutant qu'il n'y avait jamais eu, du reste, ni sermens ni promesses entre lui et la jeune fille, puisque celle-ci, du vivant de son père, s'était constamment refusée à lui donner sa parole. Même il avait eu la cruauté d'ajouter qu'il se jugeait si peu lié envers elle et la jugeait, elle, si parfaitement engagée envers un autre qu'il se fût abstenu de parler de tout cela sans

l'insistance de sa mère, qui avait exigé qu'il vînt lui-même et s'expliquât. — Elle ne savait rien de plus. Allait-il se marier prochainement? N'était-ce qu'une défaite pour sauvegarder ou reprendre sa liberté? Elle l'ignorait; Mme de Neufinglise, questionnée à ce sujet, n'avait rien pu ou rien voulu lui dire.

Ce petit roman de jeune fille, très insignifiant par lui-même et très plat, prenait, en passant par la bouche de Blanche, un caractère presque tragique, tant on sentait profonde la déception de ce cœur d'enfant. Il suffisait de l'entendre prononcer le mot *trahison* pour comprendre qu'elle était sincèrement convaincue de la scélératesse de Gilbert et de l'horreur du forfait.

— Mais pourtant, vous n'aviez rien promis; en réalité, vous n'avez jamais été sa fiancée que dans votre imagination...

— Et dans mon cœur. Il savait que je l'aimais, et que c'était par respect pour mon père que je refusais de me lier en paroles. En tout cas, lui, il m'a toujours dit qu'il m'aimait, que sa vie m'appartenait, qu'il m'épouserait ou ne se marierait pas...

— Ma chère Blanche, ma chère enfant, ce sont des mots, des mots très doux à dire et à entendre, mais si légers, si légers que le vent qui passe ne leur permet guère de séjourner dans les mémoires.

— Ils se sont pourtant gravés dans la mienne, et ils y resteront toute ma vie.

— Ne dites pas cela,.. ne le dites plus, je vous adjure de ne plus le dire...

— C'est vrai; vous espérez, vous... Eh bien! mon pauvre ami, il ne faut rien espérer, voyez-vous. Je ne veux pas vous tromper; je vous aime d'une franche affection... Je vous aurais aimé, sans doute, d'une affection plus tendre, si j'en avais eu, si je m'en étais cru le droit... Mais, à présent, c'est fini; on ne donne pas deux fois son âme.

— Blanche, ma pauvre Blanche, attendez d'avoir vécu pour formuler de telles sentences! Si vous saviez comme on en appelle à soi-même de ces arrêts rendus par soi-même contre soi-même!

La jeune fille secoua la tête de l'air étrangement sérieux qu'elle avait quelquefois, et, levant vers Marc ses beaux yeux gris tout humides, elle prononça cette phrase, que prodiguent si bien les femmes de tout âge, mais qui n'en résonna pas moins, funèbre comme un glas, aux oreilles du malheureux fiancé :

— Non, on n'aime pas deux fois.

Marc eut un mouvement de colère, qu'il ne sut pas maîtriser d'abord, et s'écria, en marchant d'un pas bref et saccadé à travers le salon :

— Allons donc! c'est fou, ce que vous dites là! Croyez-vous être

la première à qui il arrive de le dire, pour n'y plus songer ensuite? Quoi! parce que vous avez aimé un adolescent qui vous a eu vite oubliée, dès qu'il a été livré à lui-même en plein Paris,— chose bien difficile à prévoir, en vérité! — vous vous condamneriez?..

Mais il s'arrêta net, comprenant d'ailleurs que Blanche serait insensible à toute philosophie. Il revint alors vers elle et lui reprit les mains. Un instant, il songea à lui divulguer brutalement les circonstances de son abandon et à l'édifier sur le compte de sa rivale; peut-être ces révélations soudaines et humiliantes ébranleraient-elles dans son cœur le culte du souvenir, la religion de l'amour unique. Mais, en contemplant les traits enfantins, si doucement et si remarquablement mélancoliques, de la jeune fille, empreints de plus, à cette heure, de toute l'austérité sombre d'un vrai chagrin, il renonça à le faire : il n'eût pu se résoudre à aggraver un pareil désenchantement. Et puis, que comprendrait-elle bien, elle, enfant de dix-sept ans? Et, si elle ne comprenait pas, irait-il flétrir son âme, lui enseigner la vie en l'initiant à tant de réalités misérables, sans même être sûr qu'il lui serait donné de réparer plus tard, par sa tendresse et sa constance d'époux, le mal qu'il aurait fait à cette jeune fille aimante et pure? En outre, il n'était pas absolument convaincu de l'action curative du mépris sur l'amour, — quoiqu'il en admît volontiers les bons effets, surtout dans le cœur des femmes.

Attachant sur elle son regard plein de tendresse et de bonté, il lui dit avec une douceur d'accent qui avait un charme grave :

— Ma chère Blanche, je ne vous demande pas de croire à l'oubli; c'est une vilaine croyance, que la vie nous inculque toujours trop tôt. Souvenez-vous, souvenez-vous longtemps de cet amour qui me désespère; ne le reniez jamais, et demeurez ferme dans cette conviction, qui est la bonne, que vous n'aimerez plus désormais avec la même fraîcheur de sentimens, la même foi, la même sérénité... Seulement, ne dites pas, par pitié pour moi, ne dites pas que vous n'aimerez plus. On peut aimer, hélas! et avec sincérité, avec passion, bien des fois au cours de la vie, parce que l'on peut aimer de bien des manières, et que le cœur a plus de sensibilité que de mémoire; il y a mille sortes d'amour, quoi qu'en ait dit un penseur, ordinairement mieux inspiré, qui a cru trouver une maxime et n'a rencontré qu'une phrase... Eh bien! ne m'interdisez pas l'espoir. Tous les sacrifices que vous me demanderez, j'y consens : mutisme, patience, résignation, rien ne saurait me coûter autant que d'abdiquer, dès à présent, toute pensée de triomphe lointain, toute chance, même tardive, de succès et de bonheur... Et vous savez que déjà je vous ai donné des gages... Mais que je puisse espérer!.. Ne pas désespérer tout à fait,.. rien que cela, je vous en prie!

La jeune fille, les yeux encore voilés de pleurs, remuée, bercée par cette voix au rythme lent, si pénétrante et si tendre, écoutait l'humble et discrète cantilène, l'hymne douloureux de l'amour fidèle et dédaigné.

Il régnait une grande paix dans le glacial et vide salon de province aux meubles centenaires ; la vieille pendule, qu'on avait perdu l'habitude de remonter, ou qui avait perdu celle de marcher, dormait muette sur son socle d'onyx incrusté de bronze doré, et deux bûches écroulées, émiettées, mêlaient leurs noirs débris carbonisés sur un lit de cendres déjà froides.

— Non, non, — dit Blanche d'une voix raffermie, après s'être essuyé les yeux, — je ne puis ni ne dois vous donner d'espoir... Mais écoutez...

Elle s'interrompit, légèrement suffoquée ; puis, se dirigeant vers l'une des fenêtres du fond, lesquelles, par des marches de bois à l'intérieur et par des marches de pierre à l'extérieur, permettaient l'accès direct du jardin, elle reprit :

— Venez avec moi ; le grand air, c'est mon élément.

Un soleil de janvier, un peu blême, mais réjouissant quand même, éclairait le petit enclos planté, qui ne rappelait les jardins de curé, tant appréciés des provinciaux, que par ses dimensions modestes. Les courtes allées, sans bordures, étaient larges et bien sablées ; les petites pelouses, soigneusement entretenues, étaient toutes hérissées de clochetons de paille recouvrant des plantes frileuses ; les arbres, aussi nombreux que possible, étaient tous de noble origine ; il n'y avait là ni bassin, ni jet d'eau, ni rocailles, ni statues ; et les murs étaient partout tapissés de lierre. — Quelques roulemens de voitures, espacés et sonores, étaient le seul bruit qu'on entendît.

— En mettant ma main dans la vôtre, — dit Blanche, redevenue calme, presque souriante, et dont rien ne trahissait plus l'émotion, si ce n'est une inflexion plus basse et plus monotone que celle à laquelle elle avait accoutumé Marc, — j'ai pris envers vous un engagement que je tiendrai. Je serai votre femme,.. quand vous voudrez,.. une bonne et honnête compagne, croyez-le, reconnaissante et dévouée, une amie,.. la meilleure que vous puissiez avoir. Quant à vous aimer comme vous méritez que l'on vous aime, vous qui avez tant de qualités rares, quant à vous aimer comme vous désirez que je vous aime, non, encore une fois, je ne puis vous encourager à espérer que j'y viendrai un jour ou l'autre. Le temps et l'expérience m'apporteront certainement la paix du cœur ; mais rien ne renouvellera mon âme à ce point que je la sente encore libre et jeune comme elle l'était... J'ai assez lu, sinon assez vu déjà, pour ne pas ignorer que l'amour peut être absent du mariage sans que la dignité des époux en souffre... Je vous dois mon consentement, mon estime,

mon amitié; si vous pensez que tout cela puisse faire du bonheur pour vous, je vous l'offre: acceptez-le sans plus de scrupule: vous avez assez fait pour moi.

— Oui, dit Marc amèrement, vous vous immolez.

— Je ne m'immole point, fit observer Blanche très doucement, puisque, dès l'origine, j'étais sacrifiée et que me voilà délaissée... Je m'acquitte... Voulez-vous que j'ajoute quelque chose? Je m'acquitte sans répugnance; car, s'il est un homme que j'eusse aimé, à défaut de Gilbert, cet homme, c'est vous, sûrement... Est-ce assez?

Marc entendit tête basse ce noble aveu, cette fière déclaration; il accueillit cette offre loyale et réconfortante, comme un gibier d'assises accueille son arrêt de mort: avec aussi peu de stupeur que d'enthousiasme. — L'âme humaine n'est pas seulement une machine bien compliquée, c'est une machine qu'affecte un singulier vice de construction: toutes les pièces en sont mal ajustées, et cela marche tout de même, — ce qui explique, du reste, que les psychologues, ces prétentieux experts-jurés en mécanique cérébrale, y perdent facilement leur latin, dès qu'il ne s'agit plus de découvrir que les femmes sont coquettes et les hommes incontinens, — ou quelque autre chose aussi neuve.

Le jeune homme avait, de propos délibéré, couru au-devant de cette situation qui lui était faite actuellement, et sur laquelle il n'avait même pas toujours été en droit de compter; et voilà qu'il se sentait sans courage pour l'accepter! Être le mari de Blanche, l'aimer à loisir, sans avoir à batailler à tout instant contre des préventions ou des rancunes, l'amener insensiblement de la sympathie à la confiance, de la confiance à la tendresse, tel avait été, pendant des mois, son rêve; et maintenant que le rêve, prenant un corps, allait passer dans sa vie pour s'y fixer à jamais, il s'indignait contre sa mauvaise fortune, il était tout près de croire à une déconvenue! — C'est que, de toutes les erreurs que nos appétits imposent à notre conscience, la plus spécieuse est celle qui nous montre le bonheur dans les faits, au lieu de nous le faire voir là où il est réellement: dans l'imagination. Quand on aime de loin, on admet facilement, à travers l'hallucination du désir, que la joie suprême soit de posséder ce qu'on aime et d'exprimer les délices de la possession; mais, dès qu'approche l'heure décisive, on reconnaît que cette joie n'est rien sans la certitude, fondée ou illusoire, d'une réciprocité parfaite dans l'amour et dans le bonheur, — laquelle pourtant ne nous peut causer de satisfaction quelconque qu'en raison de l'idée que nous nous en formons. — Qu'importe, avons-nous dit, que je sois aimé d'une façon ou d'une autre (il y a même des gens qui disent: Qu'importe que je sois aimé ou non), si j'aime assez pour que la pos-

session me comble? Et, aussitôt que nous constatons chez notre partenaire un peu moins de calorique et d'entrain que nous n'en sentons en nous-même, nos espérances s'envolent, notre ardeur même s'affaisse. Nous ne nous rendons pas compte, par avance, de l'impression désolante que peut produire un seul mot tiède sur notre âme exaltée ; mais il n'en est pas moins vrai que, pour aimer indéfiniment avec désintéressement, il faudrait n'avoir jamais à essuyer de calmantes répliques, il faudrait *monologuer* tout le temps, aimer une absente, ou une muette, ou être sourd soi-même.

Marc eût beaucoup donné naguère pour entendre Blanche lui parler ce langage qui l'attristait tout autant, à cette heure, qu'un refus définitif. — Il y avait d'ailleurs quelque chose de singulièrement poignant à ouïr ces propos désenchantés, mais résolus, qui émanaient d'une jeune fille de dix-sept ans, pleurant sa foi sans insulter sa religion.

— Enfin, dit le jeune homme avec un long regard, si, mû par un sentiment de délicatesse, excessive peut-être, je repousse votre offre, que deviendrez-vous? Vous attendrez la fin de votre deuil pour assister à un défilé de prétendans?

— Vous me connaissez maintenant assez, répondit Blanche sur un ton de reproche, pour me mieux juger. Il n'y a que deux hommes au monde que je puisse épouser : Gilbert et vous.

— Pardon! il n'y en a plus qu'un, M. de Neufinglise s'étant mis de lui-même hors de cause.

— Oui,.. c'est vrai.

Blanche avait dit ces deux derniers mots après une hésitation, et comme à regret. Il semblait qu'elle ne pût se résoudre encore à abandonner tout espoir de voir Gilbert revenir à elle. Marc saisit cette nuance d'inconsciente restriction dans sa réponse.

— Voyons, Blanche, soyez franche. Si M. de Neufinglise, un peu plus tard, vous revenait, ou faisait mine de vous revenir, étant resté libre, n'éprouveriez-vous pas un grand désir de clémence? Et, s'il ne tenait qu'à vous, ne le relèveriez-vous pas vous-même de son indignité? Quand on croit à l'éternel et à l'absolu dans le romanesque, on doit n'aimer qu'un roman, et être toujours disposé à le relire.

La jeune fille, sans chercher à fuir le regard de Marc, lui répondit avec une complète simplicité de ton :

— Je regretterai toujours, je vous l'ai dit, la ruine de ce premier et unique amour... Oh! je me rends compte qu'il y a de tout autres façons de comprendre l'amour, quoique je ne saisisse pas très bien le caractère de ce sentiment, tel qu'il existe chez la plupart des gens, où il me paraît s'accommoder de tous les compromis, naître et disparaître selon la volonté, ou le caprice, ou l'occasion du moment.

Quoi qu'il en soit, pour moi, on ne peut aimer qu'une fois; il faut s'y prendre de bonne heure, n'avancer qu'avec lenteur et prudence; moyennant quoi, on n'est pas encore sûr de ne pas se tromper, puisque je me suis trompée... Quant à Gilbert, si, apprenant que, comme lui, je suis demeurée ou redevenue libre, il entendait se prévaloir du passé et venait me rappeler notre enfance ainsi que nos rêves communs,.. pourvu qu'il justifiât en partie sa conduite, qu'il ne se contentât pas de s'en excuser sur sa jeunesse, et qu'il me persuadât qu'il a pu légitimement se croire délié, j'avoue que j'hésiterais à le repousser. J'ai de la fierté; je n'ai pas d'orgueil, encore moins de vanité.

— C'est bien, dit Marc avec effort. Voilà qui me décide.

— Que voulez-vous dire?

— Rien, rien... Je vous reverrai avant peu, je pense... A bientôt!

Il la quitta précipitamment, sans vouloir s'expliquer davantage; et, une heure après, un de ces terribles trains *omnibus* qui desservent les petites localités, à une allure de convoi funèbre, l'emportait lourdement vers Méry-sur-Aube.

— Mon Dieu, — se disait-il en regardant derrière les vitres moites de son compartiment la plate campagne champenoise, qui s'enveloppait pour dormir dans un manteau sanglant de brumes empourprées, — il est clair que je ne changerai jamais... Toujours cette préoccupation d'une belle attitude en face de l'inévitable! Je ne serai jamais, à mes propres yeux, qu'un pantin qui a la liberté de ses gestes et qui tâche d'en trouver de nobles... Je vais m'employer à lui rendre son Gilbert. Mais ai-je la conviction que je me sacrifie, que je serai vraiment l'auteur de mon sort? Nullement. Si je n'épouse pas Blanche, c'est que, de par un décret éternel, je ne devais pas l'épouser; et, si je l'épouse à la fin, c'est qu'il n'y a vraiment pas moyen qu'il en soit autrement... Enfin, faisons toujours les gestes de notre mieux, et tâchons de les approprier aux situations!

XVI.

Trois ou quatre jours durant, Marc se battit corps à corps avec cette pensée d'aspect héroïque, qui avait prétendu s'imposer à lui d'autorité, et dont il avait cru, de bonne foi, pouvoir accepter le joug sans récrimination ni dispute: rendre à Blanche son fiancé d'élection, — ou du moins travailler à le lui rendre.

Malgré lui, et en dépit de tous les raisonnemens ironiques qu'il empruntait à sa philosophie résignée, il lutta contre l'idée du sacrifice vrai ou apparent que lui avait suggérée sa tendresse pour Mlle de Servière, ainsi que son penchant inné aux chevaleresques attitudes.

Mais l'idée, appuyée par la doctrine qui dominait la vie du jeune homme, par cette opinion singulière que la seule liberté dont nous jouissions se dépense en paroles, en gestes et en actes dénués de toute portée réelle, l'idée généreuse l'emporta sur les résistances de la passion et de l'instinct : triomphante, elle lui dicta la délicate démarche qu'il avait entrevu la possibilité d'accomplir pour le service de Blanche. Et, dès lors, idéalisé, *sublimé*, en quelque manière, par cette lutte ardente, l'amour de Marc parut entrer dans une phase d'apaisement.

Comme il sortait de chez lui, se rendant à l'auberge où il avait coutume de louer le véhicule indispensable à ses excursions lointaines, il aperçut, de l'autre côté de la rue de Paris, Mlle Angèle, dont il avait à peu près oublié l'existence. Il la salua avec toute la courtoisie qui lui était habituelle, mais sans aucune insistance, comme quelqu'un qui ne tient pas à causer et n'est pas désireux qu'on l'arrête au passage. Elle traversa la rue, venant droit à lui. Il s'apprêta dès lors à lui faire bon visage, car il n'avait jamais eu le moindre grief personnel contre l'ancienne institutrice de Mlle de Servière, — bien au contraire. — Il estimait, au surplus, en sa sagesse, que c'est une trop grande besogne, et trop incertaine dans ses résultats, que de juger les gens d'après l'ensemble de leurs actes, et qu'il suffit de les juger selon ce que nous leur devons, individuellement, de gratitude ou de ressentiment.

— Monsieur Bréan, enchantée !

— Vous habitez donc encore ce pays, mademoiselle?

— Je suis à Troyes, depuis pas mal de temps, pour le règlement de certaines affaires d'intérêt. Vous savez bien, la ferme des Sarcelles et la petite maison?.. Oui, j'habiterai cela l'été... Dites-moi, sans indiscrétion, où en êtes-vous ? Vous mariez-vous bientôt ?

— Rien ne presse.

— Ah !.. J'aurais cru... Savez-vous ce qu'on dit dans le pays ?

— Je ne m'en doute pas.

— Bah !.. Alors, à quoi sert la gendarmerie ? Elle n'arrête pas souvent ; elle devrait au moins rapporter quelquefois.

— Sévère, mais très plaisant... Ah çà, mais, vous, mademoiselle, qui n'appartenez pas à ce corps d'élite, vous qui venez de m'arrêter, et qui ne demandez pas mieux que de rapporter les bruits courans, me ferez-vous languir ? Différerez-vous le vif plaisir que j'aurai à être instruit par votre bouche de ce qui se dit sur mon compte et la satisfaction, non moins vive, que vous éprouverez à m'en instruire vous-même ?

— Eh bien ! mon cher monsieur, on trouve d'abord un peu étrange que Mlle de Servière, une orpheline de dix-sept ans, habite si souvent La Chaumine, à quelques kilomètres de Méry, lieu de

résidence de son fiancé, qu'elle ne paraît pas devoir épouser de sitôt, et qu'elle l'habite seule avec une femme de charge...

— Une dame de compagnie, qui est, en même temps, une amie, interrompit Marc assez durement, et une amie des plus dévouées comme des plus respectables. Quel meilleur chaperon, pour une jeune fille qui n'a plus ni père ni mère, que la personne qui l'a élevée ?

— Une dame de compagnie, soit ! fit avec un dédaigneux sourire Mlle de la Rue. Enfin, il y a des gens qui trouvent cela bizarre ; tranchons le mot : inconvenant... Oh ! vous devinez fort bien, mon cher monsieur, que, si je me fais l'écho de ces cancans de province, c'est que je veux en venir à quelque chose d'intéressant. Vous êtes trop perspicace pour m'avoir tout à fait mal jugée ; vous avez compris, dès longtemps, que je ne suis pas un des nombreux échantillons de ce type vulgaire de la déclassée, jalouse, venimeuse, bavarde, médisante ; je fais ce que j'ai résolu de faire, à moins que la mort ou le mauvais sort ne s'en mêle, mais je ne m'attarde jamais aux petites besognes inutilement salissantes... Pourtant, c'est une petite besogne que celle que j'accomplis en ce moment ; mais une petite besogne qui me passionne et m'enchante, et nullement salissante... Donc, je continue... Eh bien ! oui, on dit cela dans le pays. Et le meilleur de vos amis, pour vous rendre service, ne saurait vous conseiller autre chose que ce que je veux vous conseiller moi-même : Mariez-vous le plus vite possible... Maintenant, si vous êtes curieux de savoir quel mobile me détermine à vous donner ce bon conseil, je vous avouerai que j'ai gardé à Mme de Neufinglise une rancune implacable. Je n'ai pas douté un seul instant qu'elle n'ait attisé les mauvais sentimens de Blanche à mon endroit, au lieu de les adoucir. Or, je la vois toujours présente, toujours active auprès de mon ancienne élève, et je vous sais, vous, hésitant, timoré, scrupuleux. On va vous berner, si personne, à temps, ne vous crie : Gare ! Et il se trouve que la mystification ne vous atteindra pas seul, qu'elle retombera sur Blanche, irrémédiablement compromise grâce aux circonstances, grâce aux facilités que lui a ménagées M. de Servière à cet égard par ses dernières instructions. Vous n'épouserez pas ; Gilbert épousera ; vous serez malheureux ; et Dieu sait ce qu'on inventera sur le compte de Blanche et sur celui de son père, qui était médiocrement aimé et qu'on appelait « l'athée de Hautrupt : » voilà ce qui va se passer si l'on ne vous stimule un peu. Vous stimuler, cher monsieur, en vous démontrant que l'intérêt de Mlle de Servière s'accorde avec le vôtre pour commander une prompte solution dans le sens le plus favorable à votre amour, tel a été mon but en vous abordant. Je n'en dirai pas davantage... Adieu !

Marc effleura du bout des doigts la main bien gantée de M[lle] de la Rue, la salua et continua sa route, mais à une allure ralentie qui lui permit de rouler une foule de pensées dans sa tête, en allant de la rue de Paris à l'auberge du *Pont-de-l'Aube*, sans dévier de son bref itinéraire. Il admira d'abord sincèrement la ténacité des rancunes de femme ; il lui parut remarquable que M[lle] Angèle, irrémissiblement séparée de Blanche, pour toujours étrangère à sa vie et à son avenir, et qui resterait constamment, selon toute probabilité, en dehors de l'orbite des Neufinglise, se préoccupât encore à un si haut point d'un mariage qui aurait dû désormais l'intéresser si peu. Puis, il médita sur le rôle étrange, mystérieux, que jouent dans notre vie certains personnages d'apparence secondaire, que nous croyions appelés à y figurer tout au plus comme des comparses, et à qui échoit pourtant la mission de nouer l'intrigue ou d'amener le dénoûment, — quelquefois les deux ensemble, — sans être pour cela directement mêlés à l'action, traversant la scène sans jamais l'occuper. Ensuite, il se demanda si le projet qu'il avait conçu et auquel il se préparait, ce jour-là même, à donner un commencement d'exécution, n'était pas destiné à tourner contre Blanche. A supposer que Gilbert finît par épouser la jeune fille, il était permis d'admettre que ce ne serait pas pour le bonheur de celle-ci ; et si, en outre, la médisance se mettait de la partie, quel rôle, en dernière analyse, se trouverait-il avoir joué dans l'affaire, lui, l'homme dévoué, dévoué jusqu'à l'inconséquence et jusqu'à la maladresse?.. Mais c'étaient là des réflexions bonnes tout au plus pour un être libre, ayant conscience de sa liberté. Marc ne s'y arrêta pas autrement.

Le cabriolet suivit la route de Hautrupt et passa devant La Chaumine. L'habitation était fermée. Il y avait du soleil et de la gaîté partout, dans cette rue de village faite d'un tronçon de grande route, par cette journée lumineuse de fin d'hiver, partout, excepté près de la maison vide aux volets joints, aux muets entours : il suffit d'une paire de contrevens maussadement clos pour attrister et gâter tout un aimable paysage ; que dire d'une série de fenêtres sans regard, comme des yeux d'aveugle, dont pas une ne s'entr'ouvre sur toute une longue façade? La nudité des arbres du jardin laissait à découvert le morne aspect du logis déserté, qui assombrissait, à ce qu'il semblait, la poussière blanche du chemin, et dont aucun passant n'était mieux que Marc en état de ressentir la contagieuse tristesse. — Passer ainsi devant une maison inhabitée où l'on avait donné gîte à ses rêves, où avaient trouvé asile les chimères d'avenir et les projets de bonheur élaborés au jour le jour, pendant les période de jeunesse et de foi, y passer sachant qu'on n'y rentrera jamais, qu'un autre en prendra possession tôt ou tard, s'y instal-

lera, y creusera le nid de ses joies et achèvera de l'ouater peut-être avec les débris d'illusions, les bribes de souvenir et d'espoir que vous y avez laissés traîner, c'est une des plus âpres, des plus poignantes épreuves qui puissent faire gémir en secret le cœur d'un homme.

Au bord du fossé, sur le sol dur et blanc de la route, à quelques mètres de la porte, une bande de gamins jouaient et se roulaient dans la poussière. Il se rappela qu'il y avait aussi une bande de gamins poudreux et braillards, à la même place, le jour d'été où, pour la première fois, il avait franchi ce seuil, pour lui dorénavant barré; — les museaux d'enfans étaient rouges de chaleur alors, au lieu d'être rougis par le froid : c'était toute la différence. — Ne dirait-on pas que le hasard s'étudie à placer sous nos yeux, dans les instans moroses, des scènes déjà vues en des momens heureux, des tableaux, des épisodes, des incidens qui nous contraignent à nous bien remémorer en détail les circonstances de nos joies écoulées. Ce sont des points de repère qu'il nous offre pour nous mieux guider dans la souffrance du ressouvenir, dans l'art de revivre, malheureux, un bonheur ancien.

Marc, d'un mouvement nerveux, secoua les rênes, ce qui releva l'allure dodelinante et basse du cheval, après l'avoir fait butter de surprise; et le cabriolet dépassa rapidement la porte normande, coiffée de chaume.

La voiture suivit encore quelque temps le grand chemin, puis le quitta pour s'engager dans une traverse, au bout de laquelle le jeune homme dut se renseigner, ne sachant s'il lui fallait tourner à droite ou à gauche. Renseignemens pris, il tourna à droite et, s'armant de patience, laissa la jument trottiner à sa guise : Neufinglise était encore à sept kilomètres de là.

Les plaines succédaient aux plaines, uniformes, monotones à coup sûr et lassantes pour la vue, mais non pas identiques les unes aux autres, dès qu'on y regardait avec attention : cette vaste étendue se partageait en zones, dont chacune avait une physionomie spéciale, qu'elle devait, soit à l'ordre des cultures, symétriques par régions, soit à des mouvemens de terrain ridant à peine la surface des champs, mais qui suffisaient à leur donner, grâce à des groupemens variés, de particulières et reconnaissables configurations. Ici, des ondulations courtes et répétées; là, des courbes allongées, insensibles et rares; plus loin, une sorte de hérissement du sol se soulevant en papules, comme l'épiderme d'une personne qui a la *chair de poule*; partout, l'irrégularité, le caprice sous une apparence d'inflexible monotonie. Marc s'habituait décidément à ce panorama où le pittoresque manquait, mais où abondaient les petites variétés de détail, que son œil, d'abord inhabile à les saisir, excellait maintenant à

découvrir et à classer. Encore un peu, et il admirerait, il aimerait peut-être ce qui, au début de son séjour, l'avait si profondément navré. — Les vilains pays sont comme les laides gens : il ne s'agit que de s'accoutumer à leur aspect, de pénétrer dans l'intimité de leur laideur, pour ne plus voir d'eux que ce qui en est aimable ou possible à aimer. Qui sait même si la laideur n'est pas vraiment un genre de beauté qui nous dépasse?

Les champs étaient de moins en moins nus; on eût dit que la contrée se boisait à vue d'œil.

Sur une plaque bleue, boulonnée au mur de la première maison d'un village, Marc lut enfin le nom de *Neufinglise*, avec toutes sortes d'indications kilométriques.

Il n'eut rien à demander : à cent pas de lui, une grille ouverte lui indiquait l'entrée du château. Il la franchit à pied, ayant laissé son cheval et sa carriole aux mains d'un petit paysan, et traversa un grand jardin à la française, entouré d'une épaisse ceinture d'arbres, laquelle permettait de supposer l'existence d'un beau parc au-delà des limites du jardin. Le château, — un vrai château, — lourd et imposant, vieux de trois siècles au moins, se dressait, gris et triste, au bout d'une large allée centrale, qui avait dû être jadis une belle avenue seigneuriale, mais qui avait été récemment replantée.

— Pardon! — cria le jeune homme à un grand gaillard qui brouettait du terreau dans la direction du potager, que l'on apercevait sur la droite, à travers les arbres, — je désirerais parler à M. de Neufinglise. Y a-t-il là quelqu'un pour lui remettre ma carte?

— A M. Gilbert?.. Mais il est reparti d'avant-hier, à ce que je crois. Si vous voulez attendre une minute, monsieur, je vais demander... si toutefois monsieur ne préfère pas aller lui-même jusqu'au château...

— Qu'y a-t-il, Benoît?

Marc se retourna. C'était Mme de Neufinglise qui, faisant une tournée d'inspection, avait vu de loin le visiteur, dès son entrée dans la propriété, et l'avait suivi.

Le jeune homme, après s'être respectueusement incliné, se nomma, ce qui était inutile, car on l'avait parfaitement reconnu. Mme de Neufinglise paraissait vouloir se départir un peu de la raideur qu'elle avait montrée dans les deux ou trois précédentes rencontres; elle était chez elle et n'eût eu garde de l'oublier.

— Vous désiriez voir mon fils, monsieur? demanda-t-elle avec un sourire de fantôme.

Enveloppée dans ses vêtemens noirs, la tête couverte d'une capeline de deuil, qui laissait passer les ondulations régulières d'une chevelure grise, la châtelaine avait, avec ses yeux creusés et son

teint flétri, ses traits fins et fatigués, sa taille droite ou redressée, un air singulier qui inspirait autant de pitié que de respect; qu'elle succombât sous le poids d'un deuil sans consolation ou sous celui d'un mal inguérissable, on la devinait près du tombeau rien qu'à la voir marcher, indifférente aux choses dont elle voulait feindre de s'occuper, lasse de cette lassitude intérieure qui courbe les fronts vers la terre, même lorsqu'elle semble laisser les corps droits et superbes.

— Oui, madame, répondit Marc, assez embarrassé, je venais rendre visite à M. de Neufinglise, que j'ai eu le plaisir de rencontrer dernièrement à Paris... N'était l'éloignement, je serais même venu plus tôt... Et, s'il n'est pas un peu tard pour manifester un regret, sans cette raison de la distance, je n'aurais pas à m'excuser auprès de vous de n'avoir pas, dès mon arrivée dans ce pays, poussé jusqu'à Neufinglise pour vous présenter mes hommages... Mais je ne veux pas vous retenir, madame, et, puisque M. votre fils est absent, je vais reprendre la route de Méry...

— Pas avant de vous être reposé, monsieur.

Sans attendre la réponse de Marc, Mme de Neufinglise, lui indiquant du geste le château, se mit à marcher dans cette direction.

Tout était vieux dans cette vieille demeure, mais franchement et authentiquement vieux, sans rien des recherches devenues banales et irritantes de la curiosité à la mode. Ces vieilleries étaient héréditaires, comme la maison qui les contenait, comme la terre elle-même qui entourait la maison, et jamais intérieur de château moins que celui-là ne rappela la boutique d'un marchand de bric-à-brac. Des plafonds à caissons, des murailles nues ou rigidement drapées d'antiques tentures pâlies par le temps, des cadres dédorés et rougis, des sculptures frustes, la mélancolie glorieuse des âges anciens rayonnait sur les meubles usés, mais propres et reluisans. Tout s'harmonisait dans un commun reflet de majestueuse vétusté : le passé n'était pas là symbolisé par des reliques et des débris; il vivait, perpétué par le culte filial d'une race, par la religion du souvenir, concrété en une sorte de gentilhommerie apparente des choses, de toutes ces choses qui, ayant servi noblement durant des siècles, n'avaient pas discontinué de servir et semblaient même n'avoir pas été changées de place au cours des âges.

Sur l'invitation de Mme de Neufinglise, Marc, à sa suite, traversa deux ou trois grandes pièces ainsi augustement ornées, et pénétra, derrière elle, dans un salon non moins sévère que le reste et où régnait, grâce à des vitraux d'une coloration triste, un demi-jour d'oratoire. Les seuls objets modernes que l'on y vît étaient un portrait d'homme, blasonné à l'un de ses angles, le buste en marbre

du même personnage, et plusieurs photographies dressées sur des chevalets, lesquelles reproduisaient encore les mêmes traits doux et graves, quoique virils, — des traits d'homme bien doué qui doit mourir jeune.

Une singulière coquetterie s'empara de Marc, quand il fut assis en face de cette femme dont il se savait peu aimé, modérément estimé même, et qu'il respectait néanmoins avec sincérité, parce qu'il la sentait profondément respectable. La gène passagère qu'il avait éprouvée d'abord en sa présence s'était rapidement atténuée jusqu'à disparaître presque en entier, et il songeait à lui plaire, il eût voulu la séduire ; il se jura, en tout cas, de laisser de lui une impression fort différente de celle qu'on en avait, sans aucun doute, primitivement conçue. Il avait l'aisance, le tact, l'esprit, l'éloquence familière, qui sont les véritables armes des hommes dans les occasions où il leur faut lutter pour plaire, — armes plus puissantes et plus sûres que la beauté, qui, d'ailleurs, ne lui manquait pas non plus. Il commença par parler de la vie grave des jeunes fonctionnaires en province, provoqua quelques questions de Mme de Neufinglise, puis en vint à raconter avec une simplicité triste mêlée d'humour sa jeunesse isolée, ses débuts dans la carrière, ses ennuis, ses dégoûts, ses chétives espérances. Et il s'arrêta sans avoir dit un mot de Blanche, mais ayant, en réalité, magnifiquement plaidé en vue de se faire absoudre d'avoir convoité le bonheur, lorsqu'il l'avait vu passer à sa portée. Insensiblement, Mme de Neufinglise, femme supérieure en qui les chagrins et la retraite n'avaient point effacé tout souvenir d'une vie intellectuelle plus active que celle à laquelle la condamnait sa solitude volontaire, s'était abandonnée au plaisir exquis, rare pour tout le monde, d'entendre parler d'abondance quelqu'un qui parlait bien ; elle oubliait maintenant ses griefs contre l'homme qui avait osé marcher sur les brisées de son fils. — Il est vrai que la confession de Gilbert, reçue par elle quelques jours auparavant, devait lui rendre le pardon facile, car elle ne pouvait plus accuser Marc d'être l'obstacle à la réalisation de ses visées maternelles. — Elle s'étonnait que le descendant d'un conventionnel eût de ces façons parfaites qu'elle avait rêvées pour son Gilbert, et que tant d'aménité, de bonne grâce pût venir de tant de férocité. — L'hérédité n'est peut-être pas un vain mot ; mais alors, c'est une énigme plus obscure que toutes celles dont on a prétendu rendre compte par son intervention.

Soupçonnant un motif précis à la visite inattendue de Marc, un motif moins vague que celui qu'avait allégué le jeune homme, Mme de Neufinglise, au moment où elle pressentit qu'il allait se lever, lui dit d'un ton poli :

— Avez-vous l'adresse de Gilbert à Paris, monsieur? Si vous

aviez quelque communication à lui faire parvenir, vous pourriez lui écrire rue de Bellechasse, n° 73... En tout cas, il reviendra ici dans une quinzaine de jours, et, très certainement, il ira vous rendre, à Méry, la visite que vous veniez lui faire aujourd'hui, visite dont j'ai indûment profité, mais avec bien du plaisir.

En même temps qu'il y avait beaucoup de grâce dans l'accent de Mme de Neufinglise, une involontaire curiosité se devinait sous ses paroles. Marc, qui était déjà debout, ayant considéré la phrase qu'on venait de lui adresser, sinon comme un congé, du moins comme une occasion de retraite bénévolement fournie, hésita assez longuement à répondre. Il fit quelques pas, jeta les yeux autour de lui, et enfin se rassit un peu plus près de Mme de Neufinglise qu'il n'en avait été jusque-là.

— Mon Dieu! madame, — fit-il en regardant le bout de ses gants, avant de regarder franchement son interlocutrice de ses grands yeux droits, ainsi qu'il avait accoutumé de regarder tout le monde, — je serais au regret de quitter Neufinglise sans y avoir accompli une partie au moins de la tâche que je me suis assignée...

Après un temps, et comme Mme de Neufinglise relevait la tête d'un air surpris, vivement intéressée par cet exorde qui arrivait à l'heure de la péroraison, il reprit, en fixant cette fois son regard sur celui de la mère de Gilbert :

— Oui, madame, j'avais un but très arrêté en venant ici trouver M. votre fils; il s'agissait d'une mission que je me suis donnée à moi-même auprès de lui. Mais, comme vous êtes, à coup sûr, par votre titre de mère, par votre tendresse pour lui, par d'anciens projets à l'encontre desquels la plus chère de mes ambitions a paru se dresser, directement intéressée dans l'affaire, c'est à vous que je m'en ouvrirai d'abord, votre question détournée valant, dans la circonstance, presque une mise en demeure... Et puis, le dirai-je, — ou plutôt pourquoi ne le dirais-je pas? — j'éprouverai quelque satisfaction, une espèce de gloriole honnête à me montrer sous un jour moins désavantageux que celui sous lequel vous m'avez vu jusqu'ici,.. d'après ce qu'il m'est permis de supposer tout au moins... Vous avez cru, — et vous étiez peut-être autorisée à le croire, — que je profitais des bonnes dispositions de M. de Servière à mon égard avec plus d'empressement que de délicatesse. Vous vous trompiez : j'aimais déjà, comme je l'aime aujourd'hui, Mlle de Servière, d'une affection assez profonde et assez pure pour défier toute arrière-pensée cupide. Tant que j'ai pu espérer que je serais aimé un jour, j'ai refusé de rendre la parole qui m'avait été donnée. Cet espoir, opiniâtre, entêté, je le reconnais, vient de disparaître : je tiens de Mlle de Servière elle-même que M. de Neufin-

glise n'a pas effacé, par sa conduite récente, le souvenir des aveux d'autrefois. M[lle] de Servière, à qui j'avais spontanément offert jadis de renoncer à mes droits dès qu'elle se jugerait en mesure de m'annoncer la possibilité d'une union prochaine entre elle et votre fils, s'est bien, il est vrai, déclarée prête à m'épouser. Mais, si j'ai cessé d'être fort depuis que je la connais, je n'ai pas cessé d'être fier : le consentement que je voulais obtenir d'elle, ce n'était pas seulement son libre consentement à notre mariage, c'était aussi son acquiescement tardif à une mutuelle tendresse, faute de laquelle je resterais sans excuse à mes propres yeux si je tirais parti de ma situation, privilégiée par certains côtés... Aujourd'hui, M[lle] de Servière est libre, définitivement libre, et je n'attends, pour le lui dire, que d'avoir tenté le possible et l'impossible en vue de lui ramener l'infidèle qu'elle persiste à pleurer.

— Que signifie?.. Expliquez-vous, monsieur.

— Votre fils, madame, vous a mise au courant des conjonctures qui ont déterminé un si notable revirement dans ses projets et dans ses sentimens?

— Oui... A peu près du moins, je crois. Maintenant, m'a-t-il dit la vérité?.. Mais vous-même, monsieur, qui paraissez savoir à quoi vous en tenir sur ce point, comment, permettez-moi de vous le demander, pouvez-vous être si bien informé? Blanche, qui, seule, a dû vous entretenir de tout cela, en est fort mal instruite elle-même, Gilbert ne lui ayant rien dit que de général et de vague.

— Ce n'est pas de M[lle] de Servière que je tiens les détails qui sont à ma connaissance... Mais voilà qui est sans intérêt ; souffrez que je procède avec un peu de hâte et beaucoup de hardiesse. M. de Neufinglise vous a-t-il bien avoué son désir de pousser jusqu'au mariage certaine amoureuse aventure?

— Oui. Une folie du genre sérieux, un enfantillage grave... Assurément, je m'attendais à quelque chose, mais pas à cela... Je ne m'en effraie cependant pas outre mesure : j'ai le temps pour allié et la loi pour complice de mes résistances prévues. Majeur quant à la gestion de sa fortune, Gilbert est mineur quant au mariage. Ce caprice... tragique passera.

— Telle est aussi ma conviction. Mais ce caprice pourrait fort bien se prolonger... Oh ! n'en doutez pas, il durera longtemps, si rien ne l'entrave ni ne le déroute. Je connais la personne qui l'a inspiré ; elle saura l'entretenir, le raviver au besoin, et, dans l'occasion, l'exaspérer jusqu'aux plus dangereuses et aux plus interminables ardeurs. Or, au risque de tomber à vos yeux dans l'héroïsme ou le ridicule, je ne vous cacherai pas, madame, que, forcé de renoncer à M[lle] de Servière, je souhaite qu'elle soit heureuse comme elle a désiré de l'être. Et mon vœu n'est pas peut-être aussi sublime

qu'il le paraît. Car, d'une part, si elle ne trouve pas le bonheur dans cette union si sincèrement et si persévéramment poursuivie, je serai vengé, et au-delà même de l'équité ; et, d'autre part, devant fatalement succomber, autant vaut, n'est-ce pas? que je succombe avec grâce.

— Mais, en vérité, monsieur, on jurerait que vous possédez un talisman pour diriger la volonté de mon fils.

— Peut-être. Nous allons voir. M. de Neufinglise croit-il, d'une façon absolue, à l'honorabilité,.. disons bravement les choses : à la virginité de la personne qu'il veut épouser? Cela résulte-t-il des confidences ou des aveux qu'il vous a faits?

— Certes ; Gilbert est un enfant, un enfant qu'on a berné. Cette femme, une jeune fille à l'entendre, est une radieuse exception ; élevée dans un milieu... A quoi bon continuer? Hélas! vous devinez le reste.

— De sorte que, si M. Gilbert avait la certitude... du contraire de ce qu'il croit, vous croyez, vous, madame, qu'il serait guérissable?

— Je le pense,.. du moins s'il m'a dit vrai, s'il est bien convaincu de toute cette innocence miraculeusement sauvegardée. Je vous le répète, c'est un enfant ; mais c'est un enfant élevé par moi : non-seulement il est droit et honnête, mais il doit avoir gardé certaines délicatesses, certaines pudeurs... Et surtout s'il s'apercevait qu'on lui a menti, il serait incapable de passer condamnation sur des antécédens scabreux ou simplement louches.

— Alors, vous n'avez pas lieu de désespérer.

— Quoi! vous iriez... vous!

— Je ne sais pas encore au juste ce que je ferai, mais je ferai en sorte que M. de Neufinglise ouvre les yeux ; le reste sera affaire à lui... et à vous aussi, peut-être. Moi, je serai quitte envers tout le monde et envers moi-même.

— Et vous aimez Blanche?

— Oui, mais sans aucune espérance maintenant, ce qui diminue beaucoup la valeur du sacrifice et réduit mon abnégation aux simples proportions d'un amical dévoûment.

— Monsieur, je vous demande pardon.

Le visage de Mme de Neufinglise reflétait une émotion intime et douce, qui, en restituant à sa physionomie, naturellement fort agréable, mais ravagée par un long désespoir, toute la grâce de sa bienveillance native, semblait y effacer brusquement la trace des années et les stigmates du chagrin, absorber d'un seul coup toutes ces marques profondes du lent et lourd passage du temps en un rajeunissement soudain.

— Je vous avais mal jugé, je le confesse, reprit-elle.

Et elle tendit la main à Marc d'un geste plein de cordialité.

— Hélas! madame, dit Marc en répondant avec empressement au témoignage de sympathie qui lui était donné, nous passons notre vie à nous mal juger les uns les autres, parce que nous nous obstinons à nous ériger en juges sans avoir jamais sous les yeux les pièces du procès... Même avec les pièces, ce n'est déjà pas si commode de s'en tirer, allez! Exemple : les magistrats... Aussitôt que je pourrai m'absenter de nouveau, je me rendrai à Paris. En attendant, le mieux est, à mon avis, de ne rien dire à M. votre fils.

XVII.

Les facilités d'absence sont on ne peut plus étendues pour le chef du parquet d'un petit tribunal qui juge, bon an mal an, deux ou trois cents affaires, et qui est situé à quatre ou cinq heures de Paris : une dépêche est vite expédiée en cas d'imprévu, et le procureur en rupture de ban peut reparaître dans son arrondissement, sans même avoir eu l'air de découcher. Il y a, d'ailleurs, pour rendre l'envoi de ces dépêches aussi peu compromettant que possible, une foule de procédés ingénieux, traditionnellement usités, comme celui, par exemple, qui consiste à se faire adresser la dépêche sous un nom d'emprunt et avec la mention d'une affaire de farine ou de colza à traiter sans délai; les préfets qui aiment à voyager hors de leurs départemens ne dédaignent pas non plus ces petits moyens, aussi simples qu'archaïques, de neutraliser les indiscrétions du télégraphe; — et c'est un des seuls points peut-être sur lesquels l'administration fraternise avec la magistrature.

Marc n'était donc nullement embarrassé pour faire une nouvelle fugue vers Paris à un si court intervalle de la précédente. Il attendit néanmoins quelques jours, mais plutôt pour se recueillir et sonder encore son courage, que pour guetter une occasion favorable de s'éclipser une fois de plus. — En fait, l'œuvre de surérogation qu'il avait assumée lui apparaissait de plus en plus comme une besogne difficile autant que méritoire. Il n'avait plus rien à espérer des sentimens de Blanche, à la vérité; mais ce n'en était pas moins, pour peu qu'il réussît dans son entreprise, mettre entre elle et lui, sous une forme tangible, cet irréparable qui nous effarouche et nous désole comme un adieu, dès qu'il faut le faire passer du domaine des abstractions dans celui des réalités. Le nombre est grand, — sans être infini, — des hommes qui se sentent capables de ne pas vouloir mal de mort à la femme qu'ils ont aimée sans succès; en cherchant bien, on en trouverait même quelques-uns pour qui souhaiter, autrement qu'en paroles, le bonheur de cette femme ne serait point d'un héroïsme impossible; mais combien pousseraient

l'oubli d'eux-mêmes, le mépris de la souffrance et la fièvre du sacrifice jusqu'à s'instituer les ministres et les artisans de ce bonheur auquel on leur a dénié le droit de s'associer de leur personne et de leur vie? Avoir senti en soi l'amour, la ferveur et la foi; savoir qu'on eût pu donner à une femme la sécurité dans la tendresse, la dignité dans la joie; penser qu'on eût pu recevoir d'elle pareille félicité, pareilles douceurs; et, non content de s'être courageusement résigné à la perdre, aller prendre un autre homme par la main pour le lui amener ou le lui ramener... cela dépasse un peu la taille et les forces humaines. Marc s'en apercevait. Son amour, qui avait un instant faibli sous le coup d'une définitive déconvenue, puis qui s'était en partie vaporisé à la généreuse chaleur des pensées de dévoûment, des rêves d'immolation, et répandu dans l'éther des vagues sentimens, parmi les idéales conceptions, reprenait, petit à petit, toute sa consistance et se réintégrait par degrés dans son humanité, à mesure qu'approchait l'heure de s'en dégager tout à fait. Le cœur broyé criait sous l'étreinte de la volonté; la chair se mutinait contre l'esprit : en l'espace d'une semaine, le visage du jeune homme s'altéra, au point que les quelques indifférens avec qui il était en relations quotidiennes s'avisèrent du changement et l'en avertirent.

Sur ces entrefaites, il reçut une carte, au nom de Mme Emmeline Arnaud, l'invitant au souper dont avait parlé Florence pour le jour de sa fête. Il ne songea pas une seconde à profiter de l'invitation, surpris, du reste, que l'on eût eu la pensée de la lui adresser après sa visite à la jeune femme. Il répondit un mot poli pour s'excuser, et il essaya de ne s'occuper provisoirement ni de Gilbert, ni de Florence, ni de Blanche elle-même. Mais ce morceau de carton lui avait fait l'effet d'une sommation, d'une sommation de s'exécuter, et il ne put s'affranchir de la tyrannie d'une préoccupation désormais passée à l'état d'idée fixe.

Il tomba un soir, un peu avant l'heure du dîner, chez M. Gerbroie. Celui-ci rentrait et s'apprêtait à ressortir, lui dit-on. En effet, deux chevaux, qui, sous la marquise de verre des écuries, fumaient dans la demi-obscurité brumeuse d'un crépuscule de février, deux carrossiers superbes, cédaient la place à un *cob* membru qu'on attelait au coupé, après avoir rapidement substitué des brancards au timon.

— Tu ne dînes pas chez toi? demanda le procureur, en pénétrant dans le cabinet de toilette où son ami s'habillait avec l'aide de son valet de chambre.

— Non; je dîne, avec Hortense et des amis, au restaurant, répondit M. Gerbroie en faisant signe au domestique qu'il n'avait plus besoin de ses soins. C'est André Pétin qui nous régale; cet animal-là

ne peut pas changer de maîtresse sans inviter tous les gens de sa connaissance à un festin de cabaret. Si tu le connaissais davantage, je t'emmènerais ; il serait enchanté de voir s'augmenter d'une unité le nombre des amateurs éclairés qu'il convie à apprécier les charmes de sa nouvelle conquête.

— Je ne regrette nullement de ne pas le connaître assez pour t'accompagner.

— Tu as raison : il est stupide. Depuis l'époque de sa majorité, il n'a fait que de plates sottises; il a commencé par enlever la femme de chambre de sa mère en la prenant à sa solde...

— Mlle Julie Bontemps?.. Ah! c'est lui qui?.. Enfin, elle a peut-être mieux gagné l'argent du fils qu'elle ne gagnait celui de la mère.

— Erreur!.. Ensuite il a dépensé des sommes ridicules à se faire tromper par une cabotine de petit théâtre, qui a été à la mode pendant les deux cents représentations d'une opérette où elle a créé un rôle,.. qui le lui a bien rendu, car elle ne date que de là... La seule chose à peu près intelligente qu'il ait jamais faite, ç'a été de vouloir s'approprier Florence...

— Ah! ah! — interrompit Marc, qui n'avait écouté jusque-là qu'à moitié, bouleversant distraitement tout un musée d'objets de toilette, — lui aussi?

— Mais, continua M. Gerbroie, cette lueur de bon goût ne tarda pas à s'évanouir. Il a vite repris la série des prodigalités bêtes, qui ne rapportent rien, même en fait d'agrément. Et, avec cela, de grandes prétentions, naturellement. Il s'est fait présenter dans le monde, dans notre monde panaché d'à présent, où tout ce qui brille n'est pas or, mais où tout ce qui est or est sûr de briller; il est de toutes les fêtes, de tous les enterremens, de tous les enterremens surtout : il ne meurt personne à Paris d'un peu bien situé sans qu'il l'accompagne jusqu'au bord de la fosse; tout ce qu'on peut faire, c'est de l'empêcher d'aller plus loin. Et il persiste à s'exprimer comme un cuistre sur toutes choses, donnant de leurs titres par la figure aux gens titrés, comme un laquais, tout en tranchant de l'homme du monde ; il a voulu se faire naturaliser sans apprendre la langue; il vit en *gentleman* et parle en *cockney*. Bref, il est resté le garçon droguiste qu'était son père avant d'avoir gagné tant de millions à l'alliance imprévue de la fécule de pomme de terre avec les sucreries.

— Je ne veux pas te déranger ni te retenir, dit Marc, qui paraissait trouver que la conversation se dévoyait. Je suis à Paris pour trois jours au moins. Je reviendrai te voir demain ou après-demain, si je le puis.

— Soupes-tu demain chez Florence? Tu es invité, n'est-ce pas?

— Oui; mais je n'irai pas.

— Tiens! Pourquoi? Puisqu'elle ne te garde pas rancune du peu d'enthousiasme que tu as manifesté pour ses plans...

— Je ne suis pas en train; d'ailleurs, j'ai autre chose à faire.

— La nuit?.. Complimens; tu te métamorphoses... Au fait, et l'amour? et le mariage?

— Rien de plus, rien de moins que lors de ma dernière visite, la veille de mon départ de Paris... Allons! je te laisse...

— Reste donc; je ne suis pas pressé: il est à peine six heures et demie.

— Ah! tu ne t'en vas pas tout de suite?

— Non; j'ai encore un grand quart d'heure; prends-le-moi : tu me rendras service.

— Soit! Je ne suis pas pressé non plus, étant venu avec l'intention de te demander à dîner... Dis donc, ce M. Pétin, André Pétin... alors, il a été aussi dans les bonnes grâces essentiellement temporaires de Mlle Florence Arnaud?

— Oui; il était bête,.. il l'est même encore, elle l'a cru naïf. Or, il donnerait, je crois, un million pour avoir une maîtresse qui lui fît honneur; mais il donnerait peut-être tout autant pour ne pas avoir une femme qui lui fît... l'inverse.

— Enfin, ça n'a pas marché non plus avec celui-là?.. Voyons, combien y en a-t-il eu, décidément?

— Fort peu, sauf erreur.

— Compte-les, pour voir.

— Cela t'intéresse?

— Passablement. Sais-tu qu'elle n'est pas banale, cette Florence?

— Eh bien! à ma connaissance, nous sommes... Ah çà, tu ne vas pas aller crier sur les toits ce que je te raconte?

— Sur les toits? Pourquoi faire?

— C'est que, vois-tu, pour rien au monde, je ne voudrais lui nuire, à Florence. Je le lui disais encore tout dernièrement : je ne la trahirais pas, fût-ce dans l'intérêt de mon meilleur ami.

— Sois tranquille; je n'ai jamais songé à l'épouser.

— Je le sais; et c'est bien pour cela... Non, parole d'honneur! ce que je te dis à toi, je ne le dirais à personne, à moins que ce ne fût à quelqu'un qui la connût aussi bien que moi.

Il ne croyait vraiment pas manquer de discrétion. Lorsqu'il ne s'agit pas d'une femme mariée, les hommes se jugent toujours assez discrets, dès qu'ils ne font à une ancienne maîtresse aucun tort immédiat et direct.

— Donc, combien êtes-vous à avoir pratiqué l'escompte des idées de mariage de Mlle Florence?

— Quatre; pas davantage. Moi, d'abord; puis, des Hêtres, ce grand garçon si sentimental et si fou, qui, depuis, a eu la tête cas-

sée dans un duel avec un pilier de tir à propos d'une noble dame qu'il a singulièrement compromise en voulant la défendre ; ensuite, Arthur Rey, le fils du banquier, qui avait positivement promis le mariage, mais qui n'a pas payé à l'échéance,.. son père ne pouvait pas payer pour lui cette fois-là comme à l'ordinaire ; enfin, Pétin. Vrai, je crois bien que c'est tout.

— Ce n'est pas énorme ; mais, c'est égal, pour une jeune fille, c'est déjà un joli dossier.

— Incorrigible magistrat !.. Heureusement, il n'y a pas de casier judiciaire pour les délits d'amour. Ce n'est donc pas cela qui l'empêchera de se marier, voulût-elle absolument se faire accepter comme rosière. Mais quel besoin aura-t-elle de jouer cette comédie ? On ne mange pas toujours des primeurs, et l'on n'épouse pas seulement des jeunes filles ; il y a même des gens qui prétendent que c'est très imprudent, parce que l'on s'expose à jouer le rôle d'essayeur... C'est une théorie qui n'a pas beaucoup d'avenir, mais qui a le présent pour elle ;.. inouï, mon cher, ce qu'on en épouse de ces femmes de seconde ou de troisième main !

— N'importe ! celui qui l'épousera, ta Florence, votre Florence, celui-là, quel qu'il soit, ne sera pas dégoûté... Le quart d'heure est passé ; je m'en vais. Si je ne reviens pas avant mon départ, tu ne m'en voudras pas ; c'est qu'il m'aura été impossible de trouver dix minutes ; je suis venu pour affaires. Au revoir, Xavier !

Il savait ce qu'il avait voulu savoir.

XVIII.

Gilbert de Neufinglise occupait, depuis son arrivée à Paris, un rez-de-chaussée de la rue de Bellechasse, un appartement de cinq pièces, dont l'envers donnait sur une grande cour plantée où il y avait place pour un peu d'air, de soleil et de verdure entre les murs gris de quatre vieilles maisons du faubourg. Il s'en fallait de deux bons mois encore que la verdure fût à son poste ; mais ni l'air ni le soleil ne manquaient le jour que Marc vint sonner à la porte de l'étudiant, une porte rembourrée d'étoupe et habillée de feutre comme la porte d'un homme de loi ou d'un médecin, comme la porte de quelqu'un qui a des secrets à vendre ou à garder.

C'était une gentille installation d'étudiant, où l'on pouvait agréablement se passer d'étudier. Il y avait là quelques livres avec une infinité de bibelots, parmi de jolis meubles en tapisserie, chefs-d'œuvre de l'industrie maternelle. Quant aux grosses pièces de l'ameublement, elles se composaient d'une bibliothèque peu encombrante et de plusieurs divans et canapés beaucoup moins dis-

crets. Le lit était d'apparence honnête, — habitable sans être hospitalier.

Le jeune Neufinglise, qui vivait sur un pied fort modeste, quoiqu'il fût riche pour son âge, vint lui-même ouvrir à Marc et ne songea pas à déguiser son étonnement en le reconnaissant :

— Ma visite vous surprend? dit Marc en entrant. Elle me surprend moi-même, et le meilleur moyen de me mettre à peu près à l'aise, c'est de vous l'avouer tout de suite.

Il ne donnait aucun signe d'émotion ni de trouble, tandis que Gilbert, qui avait l'impressionnabilité de son âge, montrait un réel désarroi. De toute évidence, il allait être question de Blanche; et, outre que ce sujet d'entretien devait nécessairement sembler difficultueux à l'infidèle, il y a toujours quelque chose de gênant, quand on est très jeune, à s'entretenir avec un rival plus âgé d'un amour litigieux.

— C'est la seule fois, monsieur, dit Marc en s'asseyant dans le fauteuil que l'on se décidait à lui offrir, que j'aurai à me prévaloir de ma qualité de fiancé de Mlle de Servière pour aborder avec vous la question, délicate pour nous deux, pénible, en outre, pour moi, de notre... rivalité. S'il m'arrive, au cours de cette visite, de vous choquer ou de vous froisser d'une façon quelconque, voudrez-vous vous dire que le rôle dont je me suis chargé est et restera, quoi que je vous puisse apprendre, le plus lourd et le plus ingrat?

Gilbert, de plus en plus impressionné, se borna à saluer de la tête :

— Monsieur, reprit Marc avec douceur, il serait inutile de vous rappeler des faits encore trop récens et qui vous concernent trop directement pour ne pas être tout à fait présens à votre mémoire. Mieux vaut, à ce qu'il me semble, couper au plus court... Mlle de Servière vous aime encore, ou du moins se refuse à vous oublier; et cela suffit à ruiner pour jamais les chances de bonheur que je m'étais cru un instant le droit d'entrevoir. Mais, si elle s'obstine à vous garder, dans son souvenir tout au moins, votre place de premier occupant, je m'entête, moi, à lui vouloir prouver jusqu'au bout le caractère élevé de mon affection... J'ignore ce que vous penserez de ma conduite, et je ne m'en inquiète pas plus que de raison : je ne suis pas votre ami; je n'ai donc pas à redouter les sentimens de rancune ou de haine que vous ne manqueriez pas de me vouer, selon l'usage, en retour de certaines révélations que je suis venu vous faire, si j'agissais en qualité d'ami. Il me suffit de savoir que ma démarche, si étrange qu'elle vous puisse paraître, est, par sa nature même, au-dessus du blâme, hors même de la catégorie des faits critiquables. Si je me trompe, c'est à moi personnellement et exclusivement que je risque de faire du tort... Mlle de Servière, en

tout cas, n'a aucune part de responsabilité dans ma résolution, dont elle n'a même pas été informée... Il y a bien, à tout prendre, une autre personne à qui je risque de causer un dommage; mais j'estime que je ne lui dois rien, et, si la vérité peut lui porter préjudice, je ne pense pas avoir perdu pour cela le droit de m'en servir... Monsieur, connaissez-vous, connaissez-vous bien cette personne à laquelle je viens de faire allusion et qui n'est autre que celle à qui vous avez sacrifié vos amours d'enfance?

A cette brusque question, Gilbert eut un sursaut; et, très rouge, il balbutia :

— Je suis plus que surpris, monsieur, du tour que prend votre... votre enquête. Car c'est bien une enquête que vous venez faire ici, n'est-il pas vrai?

— Non; ce sont plutôt des révélations, je crois vous l'avoir dit.

— Alors, veuillez me mettre à même de vous bien comprendre.

— Vous m'autorisez à vous questionner? Vous permettez les questions directes?

— Un interrogatoire?.. Je ne m'y oppose pas.

Et, ayant pris de l'aplomb, parce qu'il pressentait une attaque, soit contre lui, soit contre Florence :

— Va pour l'interrogatoire! C'est de votre compétence, monsieur, dit-il avec une ironie qu'il s'efforça de maintenir courtoise.

— Je ne discuterai pas les termes de l'autorisation que vous m'accordez, répliqua Marc; j'aime mieux en profiter... Vous aimez Mlle Florence Arnaud, et vous avez la pensée de l'épouser un jour, le plus tôt possible, bien entendu?

— Qui vous a dit?..

— Oh! elle-même. Oui; sachant ma situation au regard de Mlle de Servière, et, pensant que mes désirs devaient me rendre facilement complice de ses projets, elle m'a avoué son ambition en m'engageant à utiliser, pour la réussite de mes propres desseins, la confidence qu'elle voulait bien me faire.

— Ah! fit Gilbert, sérieusement interloqué et de nouveau tout démonté.

— Tenez, monsieur de Neufinglise, reprit Marc de ce ton placide et triste, mais ferme et digne, qu'il avait adopté dès le commencement de l'entretien, je vais préciser. J'ai vu Mme votre mère; je m'étais rendu à Neufinglise dans l'intention de vous voir vous-même; vous étiez déjà reparti. Votre résolution d'aller jusqu'au mariage m'a été confirmée; vous en avez fait part à votre mère, qui me l'a répété, en ajoutant que vous étiez bien convaincu de l'honorabilité personnelle de Mlle Arnaud. Vos convictions à cet égard n'ont point été ébranlées?

— Voyons, monsieur, où voulez-vous en venir? demanda Gilbert.

Puisque vous connaissez mes sentimens pour Mlle Arnaud, vous devez comprendre que je ne saurais accepter plus longtemps vos questions équivoques.

— Eh bien ! voici, en peu de mots et brutalement, ce que je suis venu vous dire : Mlle Florence Arnaud, pour séduisante qu'elle vous paraisse, n'en est pas moins une femme d'une moralité plus que suspecte.

— Prenez garde, monsieur. Je pourrais être tenté de vous demander des preuves ; et, si vous ne m'en fournissiez pas, comment faudrait-il qualifier votre conduite ? de quel nom faudrait-il vous appeler ?... Mais non,.. je connais la vie de Mlle Arnaud. Qu'il y ait là des circonstances particulières, provoquant la médisance et facilitant la calomnie, c'est ce que je sais aussi bien que vous. Mais, encore une fois, je connais la vie de Mlle Arnaud ; son passé est sans reproche ; on peut le trouver suspect ; je le sais intact. Si donc vous êtes venu pour la calomnier...

— Apercevez-vous, de mon côté, un intérêt quelconque à cette action basse, abjecte que vous me prêtez ?...

— Eh ! monsieur, sais-je quelles considérations vous font agir ?

— N'apercevez-vous pas, au contraire, et très nettement, l'intérêt que je puis avoir à votre mariage avec Mlle Arnaud ?

La voix de Marc était si calme, sa contenance si assurée, ses paroles si raisonnables, que Gilbert se tut, sentant tomber sa colère et le doute l'envahir.

— Enfin, finit-il par dire, vous êtes venu pour m'apprendre quelque chose ?

— Je suis venu vous dire ceci : Vous vous apprêtez à commettre une grande folie, que vous ne pourrez, au surplus, réaliser avant plusieurs années, de telle sorte que vous aurez eu le temps de la regretter avant de l'avoir accomplie ; la femme que vous voulez épouser, à qui vous avez promis le mariage, vous a trompé en se faisant passer pour ce qu'elle n'est pas ; vos engagemens envers elle n'existent donc plus ; mais d'autres engagemens, dont vous avez pu vous croire délié, reprennent leur empire. Une jeune fille, une vraie jeune fille, celle-là, pure et charmante, vous a naïvement, gracieusement donné son cœur d'enfant et ne sait pas vous le reprendre ; courez à elle, faites-vous absoudre, et devenez son mari, ne gardant de votre aventure parisienne que ce qu'il faut de ces souvenirs-là pour lester d'un peu d'expérience le cœur d'un homme... Dans le mariage, il est nécessaire que l'un des deux époux connaisse la vie : tâchez que ce soit vous, et non pas votre femme.

Il y avait une telle franchise et une telle fermeté d'accent dans le discours de Marc que Gilbert, désorienté, ne savait à quelle phrase recourir pour continuer de défendre Florence et de provoquer des

révélations précises. Marc, le voyant ébranlé et le devinant anxieux, se hâta de reprendre :

— Maintenant, vous êtes en droit de m'interroger sur ce que je sais... Mais, autant que possible, je vous en épargnerai l'ennui. Par suite de mes relations avec... des amis de Mlle Arnaud, j'ai eu connaissance de certaines particularités de son existence ; ce n'est point, à coup sûr, ce qu'on appelle une fille perdue, mais c'est une jeune fille qui n'a plus rien à perdre, je vous le certifie, et...

— A l'appui de votre dire, pouvez-vous citer des noms, monsieur? interrompit Gilbert, pâle et nerveux.

Marc hésita : il sentit qu'il allait forcément aborder la partie la plus désagréable de sa tâche ; et, quoique ne devant rien à Florence, l'obligation de citer des noms qu'il avait arrachés, sans éprouver de résistance sérieuse, il est vrai, à son ami Gerbroie, ne laissait pas que de lui paraître répugnante. Le rôle de délateur, même quand on s'en est chargé pour le bon motif, cesse d'être tenable à compter du moment où il faut sortir des généralités pour mettre en avant des noms et des faits. Néanmoins, reculer était impossible. Gilbert le lui rappela.

— Allons, monsieur, on ne s'arrête pas dans une pareille voie!

— C'est vrai... Mlle Arnaud a eu, pour le moins, quatre amans : un M. des Hêtres, qui est mort ; un certain Arthur Rey ; M. André Pétin ; enfin un autre que je ne nommerai pas, à moins que vous ne l'exigiez.

— M. Gerbroie, probablement? dit Gilbert, qui laissait voir ainsi, candidement, que sa foi n'avait pas toujours été à l'abri du doute.

Marc s'abstint de répondre.

— C'est bien, monsieur, reprit Gilbert, en repoussant avec un geste emporté la chaise qu'il venait de quitter et qui bascula. Vous vous êtes exécuté... galamment. Je vous remercie.

— Je n'ai parlé, dit Marc, en se dirigeant vers la porte, que de ce que je savais pertinemment, de ce que bien d'autres savent, à coup sûr, de ce que vous auriez pu apprendre vous-même, si vous aviez été moins jeune, moins confiant, moins aveuglé. Vous ne me devez ni reconnaissance, puisque ce n'est pas le souci de votre intérêt qui m'a guidé, ni rancune, puisque je n'ai obéi à aucun sentiment haineux. Je vous salue.

— Adieu, monsieur... Ah! il ne faudrait pas vous étonner si j'allais demander aux personnes que vous m'avez fort obligeamment énumérées, à celles qui sont encore de ce monde et à ma portée, bien entendu, et, par exemple, à M. Gerbroie, la confirmation de votre témoignage.

— Libre à vous. M. Gerbroie sera contrarié d'avoir à mentir ; mais il mentira, car c'est le premier devoir d'un homme en pareille

occurrence. Il m'en voudra bien un peu de l'avoir mis dans ce mauvais cas; mais, après tout, je n'ai fait que recueillir des bruits qui traînaient, pour m'en servir dans un dessein qui serait encore parfaitement avouable, même si je n'avais pas agi contre mes propres intérêts. Avertir un jeune homme qu'une femme s'apprête à lui voler son nom, ce n'est guère plus honteux que de crier : « Au voleur! » dans les circonstances habituelles. Une seule considération peut s'y opposer : celle qui empêchera M. Gerbroie de vous dire la vérité, si vous allez la lui demander. Or, pour moi, cette considération n'existait pas. Aussi me retiré-je la conscience tranquille.

Sa conscience, en effet, était parfaitement tranquille. Ses premières répugnances une fois surmontées, il n'avait plus eu ni hésitations ni regrets. Ainsi qu'il l'avait dit à Gilbert, sauver ou tenter de sauver le nom d'un honnête jeune homme, lorsque ce nom est près de sombrer dans quelqu'un de ces naufrages matrimoniaux qui sont les vrais sinistres de la société, c'est faire œuvre pie, toutes les fois que l'on ne doit rien personnellement à la femme en cause. Il y a longtemps que la jurisprudence des honnêtes gens est fixée sur ce point-là.

Sa conscience était tranquille ; son cœur l'était moins. Qu'allait résoudre Gilbert? A quel parti s'arrêterait-il?

La remarque de M. Gerbroie sur la philosophie d'un grand nombre d'hommes de nos jours, qui s'accommodent si merveilleusement d'épouses défraîchies, lui revenait en mémoire. Si Gilbert allait finir par se rattacher à cette école florissante? Et si Blanche, informée, sentait enfin son amour s'effondrer sous le poids du mépris et un autre amour, tout prêt à le remplacer, se dresser et grandir parmi les décombres? — Le cœur ne répudie jamais l'espérance ; condamné, il croit toujours à la justice; et, condamné encore, il croit à la clémence.

XIX.

Le souper finissait, un souper lugubre, pendant lequel on avait mangé du bout des dents, bu du bout des lèvres, parlé du bout de la langue. En fait, l'idée de Florence était mauvaise : pour qu'un souper soit gai, il faut que tout le monde y arrive à moitié gris déjà, gris de danse, de bruit ou d'autre chose; ou alors, que chacun se croie autorisé à mettre sur la nappe, comme entrée de jeu, des propos énormes, dont il faut rire, bon gré mal gré. Mais s'asseoir correctement à une table correcte, vers une heure du matin, c'est tout simplement vouloir faire un repas de trop.

C'était, d'ailleurs, la première fête de ce genre que donnait Mme Ar-

naud, ou plutôt Florence ; et, par suite de la situation volontairement ambiguë de la jeune femme, on ne savait quel ton adopter ni quelle contenance prendre. D'où une gêne qui eût été amusante pour les spectateurs s'il y en avait eu d'autres que les deux domestiques loués qui faisaient le service. Après plusieurs tentatives, absolument vaines, des esprits drôlatiques de l'assistance : M. Métayer, André Pétin, Julie Bontemps, on s'était résigné à des conversations de bon voisinage. Florence, aveuglante à force de blancheur, dans une simple robe de faille noire, un peu plus ouverte qu'à l'ordinaire, avec un bouquet de roses blanches et de roses rouges au corsage, parlait théâtre et musique à un homme d'âge; le maître des requêtes exposait aux deux députés les avantages qui résulteraient de l'augmentation du nombre des sections du conseil, pourvu qu'on augmentât, en même temps, le nombre des conseillers; Rosine Desprès, de la Comédie-Française, faisait la moue aux galanteries grossières que lui débitait André Pétin; M. Gerbroie flirtait doucement avec Mme Métayer, pendant que M. Métayer essayait d'amuser la noble Hortense, qui était de marbre des pieds à la tête.

Quant à Gilbert, c'était de tous les convives le plus funèbre. Il avait laissé passer les buissons d'écrevisses, buissons ardens, s'il en fut, les aspics aux gelées croulantes, les foies gras démantelés, tout criblés de truffes, et les vins du Rhin, et le vin de Champagne, sans toucher à rien; il regardait à peine Florence de loin en loin, pour reporter tout de suite ses regards sur M. Gerbroie et sur M. Pétin. M. Gerbroie, à la rigueur... Mais ce Pétin, ce goujat!.. Et voilà pourtant ce qu'il aurait pu épouser, cette femme!.. Avait-il été sot! Cela devait se voir sur sa figure; il se sentait, par momens, rougir.

Après le souper, on dansa un peu : trois ou quatre quadrilles et autant de valses. Mais, décidément, c'était mortel. A peine entrée dans le salon, Rosine Desprès, de la Comédie-Française, avait eu une prise de bec académique, — de son côté, — avec M. André Pétin, dont l'inconvenance, après boire, devenait de l'insolence. Elle avait même trouvé, à cette occasion, ou arrangé, une phrase remarquable : « Pour reconnaître des impertinences de cette force, mon cher, les hommes ont les coups d'épée; nous n'avons, nous, que les coups d'éventail, et nous réservons cela pour nos intimes. » Ce n'était positivement pas ce soir-là qu'on s'amuserait : un vrai « chou blanc, » comme disait M. André Pétin. De reste, cela avait trop mal commencé pour bien finir; aussi n'y mit-on point d'entêtement : à trois heures et demie, il n'y avait plus personne, personne, si ce n'est Gilbert.

Le piano à queue tout ouvert, ainsi qu'en un gigantesque bâil-

lement, résonnait encore des derniers exercices du pianiste; les bougies du lustre n'avaient pas eu le temps de brûler jusqu'au bout; les meubles avaient été rangés autour de la pièce sans qu'on les eût bousculés; on eût dit l'interruption, plutôt que la clôture d'une fête.

Gilbert, Florence et Mme Arnaud étaient seuls.

— Vous voulez causer, mes enfans? dit-celle-ci. A votre aise. Je vais faire ma ronde.

Et elle ajouta, par acquit de conscience :

— Je vous donne dix minutes.

Quand elle fut partie, Florence, qui observait Gilbert, lui dit lentement, en respirant son bouquet de corsage, qu'elle venait d'arracher :

— Qu'avez-vous donc ce soir? Et que voulez-vous?

Le jeune homme alla à elle.

— Avez-vous dû me trouver assez niais! — dit-il en ricanant, mais avec plus de gaucherie que de sardonique amertume.

Elle voulut parler.

— A quoi bon? fit-il. Je sais leurs noms.

Et, avec une colère soudaine, il lui jeta les noms au visage, haletant après chaque mot, l'œil enflammé, le geste insultant.

— Est-ce tout? ajouta-t-il. Il doit y en avoir d'autres; mais je ne les connais pas.

Florence eut un moment de stupeur. Elle ne s'attendait point à cette scène. En réalité, il n'y avait pas d'autres noms à connaître que ceux qu'on lui citait, et, n'ayant jamais eu de confidentes, elle croyait ses secrets mieux gardés : les femmes ne se défient pas des hommes. C'est pour elles un axiome qu'un homme est discret. Certaines même, prêtant aux hommes toutes les vertus qu'elles retirent aux femmes (bien à tort), les croient, en outre, dévoués, voire fidèles. Sans aller jusque-là, Florence avait eu foi aux promesses que lui avaient faites les bénéficiaires de ses faiblesses ou de ses calculs. Sa mère seule avait su les choses, et encore pas tout : l'aventure avec Des Hêtres, par exemple, la seule romanesque, lui avait été en partie cachée.

La jeune femme demeurait fixe, raidie dans une attitude de fureur concentrée. Encore un qui lui glissait entre les doigts! le plus jeune, le plus beau, le mieux né, peut-être le plus aimé, mais surtout le plus sûr! Recommencer, se remettre en chasse, redire les mêmes phrases, rejouer les mêmes scènes, et, finalement, sans doute, aller s'échouer dans la galanterie tarifée qu'elle avait voulu fuir!.. Rapidement, en une sarabande affolée, elle vit passer devant ses yeux les hommes qu'elle avait cru capturer et qui lui avaient échappé; elle eut aussi la vision et le souvenir de quelques-unes

des vaines et ridicules démarches de sa mère, laquelle, mainte fois, ayant reçu des lettres où l'on sollicitait d'elle la faveur d'être admis à approcher sa fille, avait essayé de spéculer sur l'ambiguïté de ces requêtes poliment tournées et de prendre au piège un naïf galant, en lui faisant croire qu'on n'avait vu en lui qu'un prétendant sérieux. Tantôt ç'avait été un jeune homme, ou même un homme mûr, rencontré dans une maison amie ou au théâtre, à peine présenté, et qu'on avait reçu jusqu'au jour où ses intentions avaient trop clairement cessé d'être flatteuses; tantôt quelque passant de bonne mine qu'on avait plusieurs fois rencontré au même endroit, qui avait fini par écrire en signant sa lettre d'un nom connu ou ronflant, et qu'on avait accueilli... Découragée, écœurée, lasse de lutter pour sa chimérique ambition, Florence s'assit, et, sans lever les yeux, jetant son bouquet vers la cheminée, dit à Gilbert d'une voix sourde :

— C'est bien. Allez-vous-en.

Et, comme il ne s'en allait pas, la regardant, partagé entre le dégoût et la pitié, entre l'amour et le ressentiment, elle fut prise d'un accès de rage froide; elle se releva d'un mouvement sec, montra la porte du doigt, et s'écria :

— Allez-vous-en! M'entendez-vous? Allez-vous-en!.. Je ne veux pas être insultée par vous... Je ne vous demande rien,.. rien. Allez-vous-en!

Il ne se décidait pas à partir. Il cherchait, sans les trouver, sur la personne de Florence, les signes extérieurs qui auraient dû le préserver de sa sotte méprise. Elle ressemblait si peu à une fille! Elle était si jeune et si fraîche d'aspect! si décente, en dépit de l'éclat de sa chair et du flamboiement de sa chevelure!.. Et qui avait eu l'air jamais de douter qu'elle fût vierge? Et la chose était-elle donc impossible, invraisemblable? La virginité n'est-elle pas une marchandise, et ne la conserve-t-on pas quelquefois pour une bonne occasion? Était-ce certain même ce qu'on lui avait raconté, ce qu'il venait de lui lancer à la face? Pourquoi ne se défendait-elle pas, n'essayait-elle pas de nier, de mentir?

— Je m'en vais, dit-il en se rapprochant, je m'en vais; mais je voudrais une parole de vous, une parole qui m'expliquât...

— Rien, rien! interrompit Florence.

— C'est donc vrai?.. Tout est vrai?

— Oui; tout.

— Voyons; dites-moi quelque chose... Parlez-moi... Vous m'avez aimé?

— Oui.

— Pourquoi alors cette comédie, ce mensonge? Vous ne l'avez pas fait à tout le monde? Vous ne l'avez pas fait... aux autres?

— Si.

— Pourquoi ?
— Pour me marier.
— C'est tout ce que vous vouliez de moi ?
— Non ; c'est tout ce que je voulais des autres.
— Et de moi ?
— Vous, je vous aimais.
— Vous m'aimiez !

Il se mit à rire faux. Puis, la regardant toujours, une pensée lui vint, vague, confuse, sournoise d'abord comme une douleur sourde, mais bientôt nette, aiguë, lancinante. Ces hommes qu'elle avait connus avant de le connaître, dont elle avait cherché à devenir la femme, elle en avait été la maîtresse ; elle s'était donnée à eux, ils l'avaient eue. Et lui, lui qu'elle disait aimer, il n'avait obtenu d'elle que quelques baisers, à peu près les arrhes qu'une jeune fille mal élevée donne à son fiancé derrière les portes ! — A compter de ce moment, il fut sous l'empire d'une idée unique : obtenir de Florence ce que *les autres* en avaient eu. Faute de cela, il lui paraîtrait toujours qu'il avait été joué deux fois. Il s'empara des bras de la jeune femme, et, les serrant à les meurtrir, les marbrant sous la pression de ses doigts :

— Tu m'aimais ! reprit-il. Tu m'aimais ! Et comment me l'as-tu prouvé ?.. Florence, tu m'as trompé ; mais si tu t'étais donnée, j'oublierais tout pour t'absoudre. Tu aurais une excuse que tu n'as pas. Et, même sachant ce que je sais, je t'adorerais encore.

Florence secoua la tête :

— Si je m'étais donnée, vous m'auriez méprisée et délaissée, dit-elle.

— Adorée ! entends-tu ? adorée !..

Sa bouche, magnétiquement attirée, s'abaissa sur l'épaule nue de Florence et s'y colla en un baiser fou.

— Tiens, tu vois, murmura-t-il sans relever la tête ni éloigner ses lèvres, c'est toujours la même soif de toi. Tu peux faire que je te pardonne, que je devienne et reste ton obligé... Je t'aime tant ! je t'aimerai si longtemps, si bien !..

Florence fermait les yeux, comme ayant peur du vertige, et cherchait à se débarrasser de l'étreinte, du baiser surtout, qui lui brûlait l'épaule, toujours à la même place, en pleine chair. Elle s'efforçait d'écarter de ses deux mains tendues la tête obstinée de Gilbert. A un certain moment, si le jeune homme s'était redressé, il eût vu passer dans le regard de Florence, un instant arrêté sur lui, cet attendrissement subit qui est le précurseur des capitulations et des défaites honorables. Mais, sans doute, une tout autre idée traversa l'esprit de la jeune femme, un suprême espoir, une illusion attardée.

— Non, non, — dit-elle en baisant Gilbert au front et en se dégageant avec lenteur, mais avec énergie, — je vous aimais, je vous aime; mais, votre maîtresse,.. jamais.

Au fait, l'autre tactique ne lui avait pas assez réussi jusqu'alors pour qu'elle fût bien tentée d'y revenir une fois de plus. Seulement, celle à laquelle elle paraissait vouloir se buter n'avait pas non plus, dans l'état de surexcitation moitié amoureuse, moitié rancunière où se trouvait le jeune homme, de grandes chances de succès. L'amour des hommes est trop physique et leur amour-propre trop localisé pour qu'il soit facile de les détourner de l'idée fixe de la possession immédiate, quand elle s'est emparée d'eux et qu'ils savent que d'autres ont réussi là où ils sont menacés d'échouer.

Séparés maintenant, se tenant à distance l'un de l'autre, ils se regardaient avec une espèce de défiance hypocrite.

— Alors, jamais? fit Gilbert, parlant avec effort, la gorge sèche, les lèvres arides.

— Toujours et jamais, répondit Florence. Toujours vous aimer...

— Vous ne me demandez cependant pas, je suppose, de vous épouser à présent? interrompit le jeune homme avec un méprisant sourire.

— Je ne vous demande rien, je vous l'ai dit.

— Adieu donc!

— Adieu, si vous voulez.

— Oui! adieu!

Et, ayant pris son chapeau sur un meuble, il sortit du salon tout courant, sans même saluer d'un bonsoir Mme Arnaud, qui y rentrait.

Gilbert échappait à Florence, bien malgré lui. Et, cette fois peut-être, Florence, au rebours de ce qui s'était produit pour elle, à quatre reprises différentes, eût été plus habile en se montrant plus faible. Elle se fût attaché cet enfant, qui l'aimait, cet enfant assez homme déjà pour ne pouvoir lui pardonner de l'humilier dans sa chair, mais qui lui eût pardonné tout le reste, sans doute, moyennant quelques sermens et beaucoup de volupté.

XX.

De retour à Méry, Marc sentit qu'il était hors d'état d'affronter sur-le-champ la présence de Blanche. Il n'eût pu la revoir sans lui parler de Gilbert, sans chercher à savoir ce qu'il était advenu des résolutions et des desseins bouleversés, — traversés, tout au moins, — de son malheureux et quand même triomphant rival, et surtout sans rendre définitivement à la jeune fille toute liberté, comme c'était désormais son devoir. Et cela, quelle que fût sa bonne volonté,

quels qu'eussent été ses fermes propos, il n'avait pas la force de l'accomplir sur l'heure, bien qu'il eût eu le courage de s'y résigner à l'avance. Il éprouvait le besoin de se calmer, de se retremper dans la solitude, avant d'aborder cette suprême émotion, cette angoisse dernière. — Il s'accorda, en conséquence, un sursis, dont il fixa le terme à la réinstallation de Blanche dans sa propriété de La Chaumine.

Des jours, une, puis deux semaines s'écoulèrent sans qu'il s'informât de la résidence actuelle de Mlle de Servière, sans qu'il correspondît même avec M. Gerbroie, tant était puissant ce vœu secret de son cœur : prolonger le plus possible la période de silence et d'inaction qu'il considérait comme l'avant-dernière phase de sa vie. — Pour bien comprendre quel rang inférieur, par rapport à celui de l'amour, occupe l'amitié dans les sentimens d'un homme, il faut examiner le peu de secours réel qu'offrent à l'amant malheureux les épanchemens et les doléances qui s'adressent à l'ami même le plus ancien et le plus cher. Tant qu'il s'agit de bonheur ou d'espérance, une âme complaisante et fidèle, où l'on peut jeter pêle-mêle, sous forme de confidences et de bavardages, joies et désirs, rêves et ambitions, projets et chimères, vous semble d'un précieux concours : l'amitié est alors un déversoir utile par où s'écoule tout le trop-plein du cœur. Mais viennent les heures graves où l'on n'a plus que mécomptes à dénombrer, désenchantemens à analyser, ruines à étaler; on s'aperçoit vite que la pitié est un maigre réconfort, l'effusion un pauvre soulagement pour quiconque n'a pas le chagrin vulgaire ; et l'on se tait, sinon tout de suite, du moins très tôt. — Marc, qui avait largement usé jusque-là, envers son ami Xavier, du droit qui nous appartient d'ennuyer ceux qui nous aiment du détail de nos impressions, cessa tout à coup de se montrer communicatif avec son unique confident, et ce, au point de ne pas lui transmettre, fût-ce de façon succincte, le moindre aveu de son nouvel état d'esprit. — Il craignait, au reste, qu'une lettre de Paris, provoquée par une maladroite expansion, ne lui vînt apporter quelque information précise sur la conduite de Gilbert et le contraindre à regarder son malheur en face.

Redoutant jusqu'aux occasions de se renseigner que pouvaient lui offrir les médiocres hasards de sa vie provinciale, fuyant les révélations accidentelles auxquelles l'exposaient les bavardages périodiques des jours d'audience, il avait muré sa vie de son mieux. Ayant allégué, pour se tenir constamment à l'écart, une fringale de travail qui l'avait envahi, il réussissait à s'isoler presque complètement. Son ouvrage sur la condition des femmes avança de plusieurs chapitres en moins de quelques semaines, bien que le cadre en eût

été élargi ; le titre avait été allégé par la suppression du mot *Essai,* témoignage suranné d'une modestie toujours suspecte et par celle du mot *juridique,* d'aspect réfrigérant ; mais ce raccourcissement du titre avait agrandi le plan de l'auteur ; et l'œuvre, qui avait été entreprise en vue d'un concours, d'une médaille, promettait de devenir un beau livre, qui n'aurait pas besoin d'être médaillé pour faire son chemin. Rattelé à une lourde besogne, enfoui sous les in-quarto, il crut, pendant près d'un mois, que son infortune l'oublierait dans sa retraite studieuse, — ce qui était un enfantillage, puisque, de toute manière, il ne pouvait prétendre se soustraire à une dernière explication, à une entrevue qui fixât pour la vie son rôle et sa destinée. — D'ailleurs, le malheur n'a guère de ces défaillances de mémoire ; on peut le vaincre, le terrasser ; il ne vous oublie pas, et ce n'est jamais par prétérition que l'on s'en débarrasse.

Un matin que le jeune homme travaillait dans son cabinet, la porte grande ouverte selon son habitude, il fut interrompu, au cours d'une recherche historique fort compliquée à travers les textes obscurs et douteux des capitulaires de la seconde race, par un appel timide, accompagné de quelques heurts discrets contre l'huisserie :

— Monsieur,.. monsieur Bréan...

C'était Mme Béruel.

— Je vous dérange... Mais je ne pouvais passer par la maison sans vous voir. On s'étonne là-bas que vous n'ayez pas reparu, ni donné signe de vie.

Marc repoussa, avec une vivacité qui ressemblait à de la mauvaise humeur, une pile de gros livres entassés tout ouverts sous ses yeux.

— Ah ! c'est vous, madame Béruel !.. Et Mlle de Servière ? Quelles nouvelles ?

— Excellentes, dit la vieille dame en risquant une enjambée à l'intérieur de la pièce. Excellentes,.. j'entends dire pour ce qui est du physique...

Cet empressement à s'introduire, avant d'y avoir été formellement invitée, dans un sanctuaire qu'elle avait toujours respecté, dénotait de la part de la veuve un sérieux besoin ou une inexplicable envie de rompre avec ses traditions de réserve et de discrétion à l'égard de ses locataires.

Marc lui avança un fauteuil d'un air qu'il sut rendre aimable, presque souriant : dès l'instant qu'il lui fallait accepter le calice, autant n'y pas mettre de mauvaise grâce ; — c'était invariablement son procédé.

— Vous êtes rentrées à La Chaumine depuis longtemps ?

— Non ; depuis une quinzaine seulement.

— Ah !.. Mais alors, je suis à peine en retard.

— Blanche pensait que vous viendriez encore une fois lui rendre visite à Troyes.

— Elle a donc le désir de me parler ?

Mme Béruel, sous sa coiffure de béguine, roulait des regards bienveillans, mais inquiets.

— Ma foi! monsieur Bréan,.. je le crois.

— Seriez-vous ici en ambassadrice, madame Béruel?

— Oh ! non ; quant à cela, non... Mais enfin, je vois ce que je vois.

— Et que voyez-vous ?

— Eh bien ! je vois qu'on manifeste de l'impatience, en même temps que de la surprise, de ne pas vous voir.

— Çà, madame Béruel, on vous a bien fait, à vous aussi, quelques confidences ?

— Rien, monsieur, rien... Je ne sais que ce que j'ai deviné.

Et la veuve reprit avec une certaine mélancolie :

— Blanche n'est pas communicative, quoique franche et affectueuse.

Marc éprouva une espèce de soulagement en apprenant que la vieille dame ne devait être qu'imparfaitement au courant de tous ses déboires : l'amour-propre, qui est, il en faut convenir, assez proche parent de la dignité, ne perd jamais ses droits chez les natures fières.

— Voyons, voyons, madame Béruel, vous en savez plus qu'il ne vous plaît à dire. En tout cas, vous avez appris, ces derniers temps, quelque chose ?

— Voici. Il y a lutte évidemment, depuis quelques jours, dans l'esprit de Blanche. De quelle nature est cette lutte, je l'ignore, et quelle en sera l'issue... Mais il y a lutte, bien sûr,.. trouble et peine tout au moins.

— A-t-elle vu quelqu'un de Neufinglise?

— Oui, Mme de Neufinglise, une fois.

— Et M. de Neufinglise, n'est-il pas de retour?

— Si ; mais il n'est pas venu.

— D'où vous concluez ?

— Ma foi, monsieur Bréan, je ne peux rien conclure de ce que je vois, parce que, si je vois, je n'entends guère : Blanche ne me di rien, et je n'ai pas assisté à son entretien avec Mme de Neufinglise. Seulement, je devine qu'il se passe ou va se passer quelque chose, et comme, par trois fois, Blanche m'a parlé de vous en marquant de la surprise au sujet de votre abstention, je sens qu'il est regret-

table que vous vous teniez à l'écart, juste au moment peut-être... Vous ne m'en voulez pas au moins d'oser?..

— C'est une preuve de sympathie que vous me donnez là; comment vous en vouloir? Bien au contraire... Enfin, Mlle de Servière ne vous a pas envoyée?.. Ce n'est pas de sa part que vous venez?

— Non, non, pas envoyée. Mais, quand je lui ai dit que j'avais à faire à la maison, elle m'a priée de m'informer de vous en passant.

— C'est bien, madame Béruel; merci. Prochainement, très prochainement, je me rendrai à La Chaumine... Vraiment, vous n'aviez pas d'autres communications à me faire?

— Aucune, dit la veuve en se levant avec quelque précipitation, aucune... si ce n'est celle-ci : l'autre jour, après son entrevue avec Mme de Neufinglise, Blanche avait un air profondément troublé, et, le soir, dans sa chambre, elle a prié plus longuement que de coutume, et, en priant, elle avait pleuré. Je me suis parfaitement aperçue qu'elle avait les yeux rouges, quoiqu'elle eût pris soin d'éteindre sa lumière, juste au moment où j'entrais pour lui dire bonsoir... Adieu, au revoir, monsieur!

Et, en toute hâte, comme si elle venait de commettre une mauvaise action, Mme Béruel redescendit le petit escalier de chêne, tortillé en vrille, qui reliait le premier étage au rez-de-chaussée de sa maisonnette. Le procureur remarqua qu'elle ne montait pas à son grenier, qui, transformé par elle en appartement, renfermait ses hardes et tous les objets à son usage, — d'où il était permis d'induire qu'elle n'avait pas eu d'autre but, en venant à Méry, que de parler à son locataire.

Deux jours après, par un joli temps froid, en retard sur la saison (avril approchait), et qui invitait d'autant plus à la marche, Marc se dirigea pédestrement vers La Chaumine, mais d'un pas traîné et en musant tout le long du chemin, comme un promeneur qui a des heures à perdre. Son front soucieux, l'expression tourmentée de son visage, étaient d'ailleurs en contradiction avec cette allure flâneuse.

A l'entrée de Hautrupt, il ralentit encore son train et traversa le village en inspectant les façades des pauvres maisons qui bordaient la route, comme s'il eût cherché quelque chose. Il s'arrêta même devant l'enseigne en rébus d'un débitant de boissons, lequel était aussi, par un cumul fréquent dans les campagnes, épicier, confiseur et mercier; seulement, ce n'était pas le rébus de cette enseigne compliquée qu'il cherchait à deviner, car il se mit bientôt, oubliant pendant un bon moment de reprendre sa marche, à tracer des lignes avec sa canne dans la poussière.

Enfin, il arriva en vue de la porte blanche à claire-voie et constata qu'elle était ouverte, contrairement à l'usage. Deux traits de roues,

fraîchement empreints dans le gravier, indiquaient qu'une voiture avait tout récemment franchi la rustique barrière. Curieux et de moins en moins pressé, le jeune homme, au lieu d'entrer, continua de longer la clôture de la propriété, une haie vive renforcée d'une palissade à hauteur d'appui. En passant devant la porte, il aperçut entre la pelouse et le perron une voiture à deux chevaux, que, d'instinct, plutôt que par souvenir ou réflexion, il reconnut pour être celle de Mme de Neufinglise.

Quand il fut parvenu à l'extrémité de la haie, il jeta un regard par-dessus la clôture, puis se retourna, et, s'étant assuré que personne, ni dans le jardin ni sur la route, ne se trouvait là pour surprendre le secret de sa stratégie, il revint sur ses pas, cherchant un poste d'observation d'où il pût facilement suivre les allées et venues à l'intérieur du jardin, s'il s'en produisait.

Du haut d'un petit talus où il avait fini par se mettre en vigie, il vit, après quelques minutes d'attente, sortir de la maison Mme de Neufinglise d'abord, puis Blanche et Gilbert. — La réapparition de ce dernier à La Chaumine, côte à côte avec Mlle de Servière, lui sembla d'un funeste augure, ou, pour mieux dire, lui parut être la nette confirmation de ses fâcheux pressentimens.

A coup sûr, il ne pouvait plus considérer la rentrée en grâce ou le retour offensif de M. de Neufinglise comme une catastrophe : décidé, dès longtemps, à n'épouser Blanche que si elle finissait par l'aimer, il devait être, et il était tout préparé à porter le deuil de ce bonheur mort-né qui avait un instant ensoleillé sa vie de songes d'or ; même il venait, ce jour-là, mettre de ses mains le sceau à son infortune. Mais, malgré tout, la présence de Gilbert lui suggérait des pensées amères, doublait sa peine, et aggravait ses regrets. Il accusait dans son esprit le jeune homme de céder à l'appât d'une grosse fortune plus qu'à l'attrait des pures tendresses, de se convertir à la foi des millions plus qu'au respect des sermens ; bref, de ne changer encore une fois d'amour que pour gagner au change. Et ce retour d'amant prodigue, qui était si bien son œuvre, exaspérait sa souffrance. Insensiblement, il en arrivait à trouver une espèce de consolation dans la certitude qu'il avait de voir un jour cet inconstant, cet amoureux à peine hors de page et déjà parjure, mari infidèle, comme il avait su être fiancé vagabond. — Mais ces sentimens acrimonieux ne réussirent pas à s'installer dans son cœur.

Marc, maintenant, marchait sur la route, sans souci de se cacher, non plus que d'épier les hôtes de La Chaumine. Néanmoins, il s'arrêta encore une fois, et, encore une fois, regarda par-dessus la haie. Il vit alors Gilbert se découvrir devant Blanche avec une gravité courtoise, serrer longuement la main que la jeune fille lui ten-

dait, puis sauter dans la voiture, où sa mère avait déjà pris place.

Trois quarts d'heure plus tard, le magistrat se retrouvait attablé à son bureau sans savoir au juste comment il était rentré chez lui, ni surtout pourquoi il y était rentré avant d'avoir enfin réglé avec Mlle de Servière la question toujours pendante de ses amours. Une plume était là sous ses doigts; il la prit et il écrivit :

« Bien décidément, le courage me manque. Pourtant, j'étais tout à l'heure à votre porte, et j'y étais arrivé sûr de ma résolution, sinon de mes impressions intimes; mais je suis reparti sans avoir su la franchir. — Il faut dire pour ma justification que du dehors je vous ai vue en conférence avec Mme de Neufinglise et son fils.

« Aussi bien qu'ai-je à vous exprimer aujourd'hui qu'une lettre ne vous puisse traduire? La plume n'est impuissante que lorsqu'il s'agit de pénétrer au fond d'un cœur; tel n'est plus le cas. Peut-être même serez-vous bien aise que je vous donne par écrit la preuve de votre liberté.

« Eh bien! oui, Blanche, vous êtes libre, entièrement libre. Et ne croyez pas qu'en allant tantôt vous en porter l'assurance, je ne fisse que prévenir une démarche ou une demande à laquelle, d'après nos conventions expresses et par suite de récens événemens, je devais m'attendre de votre part : j'étais résolu, dès l'origine, à vous rendre votre parole, alors même que vous eussiez été dans l'impossibilité de m'annoncer que rien ne s'opposait plus, hors mes prétentions, à votre mariage avec celui que vous avez choisi. Il me suffisait, pour renoncer à vous, de la certitude de n'être jamais aimé. Vous ne vous êtes pas longtemps méprise sur ce point, n'est-ce pas? si vous avez pu tout d'abord douter de mes intentions, de mon caractère, de mon amour même.

« Vous voilà donc libre. Ce mot me coûte à écrire, je le confesse; c'est toute la joie de ma vie qu'il emporte. Sachez-le néanmoins, je veux croire à votre bonheur futur. On a pu vous mal aimer, on vous aimera mieux, on vous aimera bien quand on aura vécu près de vous : vous êtes assez jeune pour enchaîner à vos pieds la jeunesse, assez séduisante pour la charmer. Je doute, à vrai dire, que l'on vous aime comme je vous aurais aimée; mais, qu'importe! si l'on vous aime comme il vous plaît d'être aimée?

« Adieu donc. Vous ne me devez rien. Je vous dois un beau rêve. »

La lettre écrite et signée, Marc s'empressa de la porter à la poste : Il avait peur, en la gardant quelques heures, d'être tenté de la garder toujours. Et, la chose faite, il revint à sa table de travail et reprit sa besogne, virilement, n'accordant même pas une soirée aux lamentations intérieures, à la vaine poésie des regrets. Son

Consummatum est une fois formulé, il n'avait plus qu'à détourner ses regards de lui-même, et il s'y efforça tout de suite, en conscience.

Une semaine s'écoula encore dans un ardent labeur. Malheureusement, on ne travaille pas dix-huit heures par jour, et il y avait de lourds et durs momens dans la vie claustrale du magistrat. Tous les objets qui l'entouraient avaient conservé comme un reflet de ses pensées d'autrefois. Ses espérances joyeuses s'étaient mirées dans cette glace où flottaient encore de vagues images, des esquisses et des ébauches de bonheur; une amoureuse rêverie était demeurée suspendue à la saillie de cette corniche enfumée; un désir léger s'était blotti dans ce gros livre, un jour qu'il le feuilletait d'une main nonchalante, oublieuse, et il n'osait plus rouvrir le livre, de peur que l'émissaire ailé, longtemps retenu captif, ne se remît à voleter par la chambre, cherchant sa route vers le dehors, vers la maison lointaine. — C'était surtout le portrait de Blanche qui avait le don de provoquer ces évocations inopportunes. Pour un peu, il l'eût retourné, ou il eût rétabli François-Bénigne Béruel à son ancienne place. Et ce qui lui semblait le plus pénible, lorsque, d'aventure, il s'oubliait à contempler d'un regard morne, parfois humide, cette image de fillette, c'est qu'il ne pouvait, de bonne foi, s'en prendre au modèle plus qu'au portrait. Qu'avait-il à lui reprocher, à cette Blanchette tant aimée? Lui devait-elle, lui avait-elle dû, à un instant quelconque, autre chose que de l'amitié? Et cette amitié même qu'elle lui avait accordée spontanément, cette sympathie si prompte à se manifester, est-ce que ce n'avait pas été un véritable cadeau qu'elle lui avait fait? Il était entré dans la vie de cette jeune fille sans crier gare, avait menacé ses affections, ébranlé, voulu ruiner ses projets, et il se serait indigné de ce qu'on ne lui avait pas sauté au cou dans un élan d'amour! En vérité, c'eût été si injuste et si fou qu'il n'y songeait pas. Mais, n'ayant à invectiver ni à pester contre personne, il souffrait d'autant plus, car l'indignation soulage.

Si du moins il avait pu se complaire dans l'orgueil secret de son sacrifice! Il n'est rien, en effet, pour adoucir l'amertume d'un chagrin, comme de pouvoir transformer à ses propres yeux sa souffrance en trophée et de se dire que l'on souffre avec gloire. Mais cette consolation même, malgré la réalité et l'étendue de la perte qu'il avait débonnairement consentie, ne lui était-elle pas interdite, à lui qui, refusant de croire à la liberté de son âme, se privait par là du droit de s'enorgueillir de ses actes et retranchait du nombre de ses joies jusqu'à l'honnête vanité du bien? — En cela, il était vraiment trop sévère à lui-même; car, au fond, les opinions philosophiques ou religieuses influent médiocrement sur la conduite des

humains : l'homme, dans la sphère de l'action, demeure toujours tributaire de ses passions, de ses instincts, quelles que soient, aux heures de trêve ou de méditation, ses théories et ses doctrines. On n'est pas quitte envers les sœurs de charité, quand on a rappelé qu'elles travaillent en vue du ciel et qu'elles ont peur de l'enfer; et il y a du mérite à se bien conduire, même quand on croit qu'on ne se conduit pas soi-même. — La preuve en est dans le nombre des personnes pieuses qui ne sont pas des sœurs de charité, et dans le nombre des fatalistes qui ne sont pas des Marc Bréan.

Le jeune homme, dont la santé s'altérait, prit décidément l'habitude de couper par de courtes promenades ses séances de travail. Il gagnait les prairies étroites qui bordent l'Aube, vertes plates-bandes de cette allée mouvante, et errait un quart d'heure le long de ces maigres pâturages, presque constamment déserts, avant de reprendre le chemin de Méry, évitant le sentier de halage où, pour la première fois, Blanche lui était apparue.

Un jour, un dimanche, vers quatre heures, il s'était assis à la limite d'un pré, entre la route de Hautrupt et la rivière, sur une borne séparative. A l'air tiédissant d'avril, les jeunes pousses des fourrés du bord de l'eau se balançaient comme des blés verts en bruissant, et les hauts arbres de la berge agitaient mollement leurs branches grêles, qui se feuillaient à peine. Sur la route, aussi loin que l'œil pouvait suivre l'inflexible ligne blanche, rien ne se mouvait, ni piétons ni voitures. Pourtant, c'était dimanche; mieux que cela, c'était le jour de Pâques. Les cloches de Méry et celles de deux ou trois villages voisins tintaient avec une persistance et un entrain qui avaient fini par éveiller l'attention du promeneur; d'ordinaire, les vêpres étaient moins bruyantes ; et Marc, qui, païen, avait oublié la solennité du jour, s'en souvint tout à coup. Pâques, la grande fête chrétienne! Les cloches de Pâques! ce qui arrêta Faust près de sortir de la vie et l'émut un instant. Marc prêta l'oreille, jaloux d'entendre, lui aussi, le chœur des anges et les cantiques des humains, désireux surtout de recueillir, parmi les pieux carillons qui arrivaient jusqu'à lui, quelques échos détournés de son enfance. Mais il ne se sentit pas reconquis par la vie ; son enfance n'avait pas eu assez de sourires, assez de joies pour le consoler des déboires de sa jeunesse ; et Blanche, par droit de conquête définitive, revint occuper sa pensée. Pas un mot de consolation, pas une marque de sympathie, pas un souvenir, depuis qu'il lui avait écrit! N'y avait-il donc vraiment en elle, sous les grâces inconscientes de la première jeunesse, que la cruauté, la féroce indifférence des femmes amoureuses pour tout ce qui n'est pas leur amour?

Il marcha alors vers la rivière en philosophant avec amertume, en

se demandant pourquoi chaque renouveau, quand il ne nous apporte pas des amours nouvelles, n'absorbe pas du moins les anciennes dans son universel travail de rajeunissement, pourquoi ces changemens, ces mutations perpétuelles, cet écoulement continu de la matière, grâce auquel toutes les parcelles de nos corps, en quelques semaines, ont été entraînées par le courant vital et remplacées, pourquoi cette grande loi de la refonte générale et ininterrompue des choses et des êtres s'arrête au mystérieux asile de nos pensées et de nos sentimens, si bien qu'il nous faut, sans trêve, véhiculer de vieilles douleurs dans un corps incessamment renouvelé.

Arrivé, par distraction, au sentier qu'il avait habituellement souci d'éviter, à cette sente du bord de l'eau où il avait rencontré Blanche sur son poney presque un an plus tôt, il s'arrêta et, avant de rebrousser chemin, il regarda à droite et à gauche le paysage vraiment gracieux que formait l'Aube, se déroulant paisible et sinueuse sous un ciel pâle, un peu laiteux comme son onde, à travers le tendre feuillage printanier tout frémissant. Aucun détour brusque ne dérobait à la vue, en cet endroit, le cours de la rivière, dont les méandres boisés se perdaient, ainsi qu'une série de plans reculés, dans un vaporeux lointain. Soudain, vers la gauche, dans la direction de Méry, le jeune homme entendit un faible bruit de pas et de voix, et il vit Mlle de Servière, accompagnée de Mme Béruel, qui venait lentement de son côté, un livre de prières à la main, sa taille jeune bien dessinée par un long justaucorps de deuil, garni de crêpe. Le visage de la jeune fille avait un calme souriant qui, de loin, frappa Marc douloureusement, quelque chose de la rayonnante majesté du bonheur, — car c'était plus que de la sérénité; et il était peu probable que Blanche rapportât de l'église pareille expression de physionomie.

Partagé entre la surprise et l'émotion, Marc attendit que Mlle de Servière fût tout près de lui pour la saluer et se porter au-devant d'elle. Ce fut elle qui parla la première :

— Enfin! dit-elle en lui donnant la main, on vous revoit. Mais il faut un hasard, le hasard d'un retour pédestre après vêpres, le jour de Pâques...

Elle paraissait maintenant hésitante; son sourire persistait néanmoins. Lui, éprouvait une bizarre et insurmontable gêne; peu timide à l'ordinaire, en dépit de son air réservé, il en était à chercher ses mots. Il est vrai qu'il cherchait, en même temps, la meilleure attitude à prendre en cette inopinée rencontre.

— Vous avez été à vêpres? Je ne vous savais pas si assidue aux offices facultatifs.

Ce fut tout ce qu'il trouva d'abord.

— Ce n'est point un dimanche ordinaire... D'ailleurs, je suis bonne catholique.

La plupart des femmes ont la prétention d'être bonnes catholiques, même celles dont l'orthodoxie est des plus sujettes à caution; elles taillent dans les dogmes comme en pleine étoffe, rognant, arrondissant, festonnant, avec ce don des arrangemens et des accommodemens qui les caractérise, faisant de cette chose rigide qu'on appelle une religion quelque chose de souple et de seyant qui leur tient chaud sans les gêner ni les enlaidir : pourvu qu'elles ne s'ingèrent pas de redresser ouvertement le saint-père, elles se croient exemptes de toute hérésie. Marc, qui savait que Blanche était une espèce de petite gallicane dont les doctrines sentaient le fagot, ne put retenir un sourire. Et la jeune fille, n'ayant vraisemblablement pas plus de hâte qu'il n'en montrait lui-même d'aborder des questions d'un intérêt plus personnel, reprit, d'un air moitié enjoué, moitié contraint, et sur un ton d'ironique emphase :

— Ne peut-on donc aller à vêpres sans cesser d'être attachée aux droits de sa raison, à ceux de son pays et de son temps?

— Si fait, dit Marc, si fait... Il n'y a, du reste, aucun mal à être légèrement schismatique; l'orthodoxie pure et simple, c'est affaire aux petites gens; tous les grands esprits que la religion s'honore d'avoir comptés parmi ses défenseurs ont fait schisme, plus ou moins, dans un sens ou dans l'autre. Pascal, et Bossuet, et Fénelon furent quelquefois hérétiques, chacun en son genre. Mlle de Servière peut l'être.

— Mlle de Servière ne l'est pas, répliqua Blanche. Elle a trop d'humilité pour vouloir en remontrer à son curé... ou même à son fiancé. Elle croit fermement, d'ailleurs, que deux personnes peuvent ne pas penser tout à fait de même sur certains points sans qu'il y en ait, de toute nécessité, une des deux qui soit vouée à l'erreur : chacune peut avoir raison dans la mesure où il nous est donné d'avoir raison; les points de contact avec la vérité sont différens, voilà tout. C'est même une idée très consolante que celle-là.

Marc n'écoutait pas. Il n'avait entendu qu'un mot, le mot *fiancé*, que Blanche, après une pause bien marquée, avait détaché avec intention. Mordu au cœur, le jeune homme avait eu un tressaillement violent auquel Mlle de Servière n'avait pas paru prendre garde. Quand elle se tut, il lui dit d'une voix dure, en se redressant :

— Pourquoi avez-vous employé ce mot? A qui s'applique-t-il? De quel fiancé parlez-vous?.. Vous ne devinez donc pas ce qui se passe en moi? Est-ce que vous ne savez pas que je souffre? Ne vous semble-t-il pas que je mérite un autre traitement?

— Je sais que vous avez dû beaucoup souffrir, répondit Blanche avec une subite tristesse et en le regardant d'un air attendri.

— Et vous avez l'air de railler!...

— Chut! fit la jeune fille avec un geste doux. Voici Béruel qui se rapproche.

La vieille dame, en effet, qui, fidèle à sa coutume, avait laissé les jeunes gens prendre les devans, les rejoignait.

— Béruel, reprit Blanche, pour cette fois, c'est moi qui demande une prolongation de tête-à-tête.

Puis, tranquillement, ne manifestant plus d'embarras, elle passa son bras sous celui de Marc stupéfait.

— Là!.. En vrai fiancés! dit-elle.

Il la regardait sans la voir, ayant un nuage sur les yeux, avec une sensation de vertige et de tournoiement. Blanche se pencha vers lui.

— En voudrez-vous à la jeune fille, murmura-t-elle, de ce que l'enfant n'a pas pu vous aimer? Et Blanche ne réussira-t-elle pas à faire oublier Blanchette?

Il lâcha le bras de Mlle de Servière pour lui saisir les deux mains, et, anxieux, la voix étranglée, lui demanda :

— Qu'y a-t-il?.. Voyons, vite!..

— Savez-vous d'où je viens? dit Blanche en se dégageant doucement. De chez vous. Oui; nous avons passé par votre maison; nous avons été vous y chercher, et nous vous avons suivi à peu près à la piste, nous informant de la direction que vous aviez prise et du lieu de vos promenades habituelles. Vous ne veniez pas; il fallait bien aller à vous... Ah! votre lettre! Oui, je l'ai reçue; mais je tenais à y répondre de vive voix... après avoir bien médité ma réponse.

Reprenant alors le bras de Marc et s'y appuyant avec légèreté, elle continua :

— Je suis rentrée à La Chaumine depuis bientôt deux mois, et la démarche que je fais aujourd'hui, je l'eusse faite plus tôt, si j'avais su plus tôt tout ce que j'avais à savoir... Peu de temps après mon retour, j'appris que M. de Neufinglise était aussi rentré chez lui et qu'il paraissait devoir y séjourner longtemps. D'abord, je n'ai vu personne ; mais, au bout de trois semaines, Mme de Neufinglise est venue à La Chaumine, et, à mon grand étonnement, — car elle ne me parlait jamais de vous, — elle m'a demandé si j'avais reçu votre visite et où nous en étions. Je lui ai raconté, mot pour mot, notre dernier entretien, à Troyes, dans le jardin de M. de La Jonchaie. Aussitôt, elle s'est levée, m'a embrassée longuement, et m'a dit avec une grande émotion : « Ma chère enfant, vous ne connaissez bien ni

mon fils, ni M. Bréan; mon devoir est de vous les faire connaître l'un et l'autre; vous verrez que, si l'un est un enfant, beaucoup plus léger que coupable, l'autre est un homme de cœur, qui a fait ses preuves. » Alors elle m'a tout dit : votre visite à Neufinglise, l'histoire de Gilbert, y compris le dénoûment, c'est-à-dire la rupture, et le rôle que vous avez joué dans tout cela. Après quoi, elle a cru devoir ajouter que Gilbert se tiendrait à l'écart; que, d'ailleurs, il repartirait sous peu pour voyager à l'étranger; et que, sans vouloir me donner aucun conseil, elle me suppliait de réfléchir à ce qu'étaient ces deux hommes, qui, à des titres différens, occupaient ma pensée. Avant de réfléchir... plus à fond, car j'avais déjà beaucoup réfléchi, et les détails auxquels on venait de m'initier avaient presque achevé de mûrir mes idées, avant de scruter davantage mes sentimens, je voulais revoir Gilbert. Je l'ai dit à Mme de Neufinglise, qui me l'a amené; c'est ce jour-là que vous l'avez vu à La Chaumine. Il a eu le mérite de la franchise; il n'a pas cherché à se disculper; je crois, du reste, qu'il ne se sentait pas bien coupable, et je ne suis plus très sûre qu'il l'ait été; les hommes ne connaissent leur propre cœur, à ce qu'il semble, qu'après en avoir abusé... Que vous dirai-je? Après cette épreuve que j'avais jugée nécessaire et qui a été décisive, j'ai voulu attendre encore, avant de vous répondre, avant de répondre à votre lettre, reçue le lendemain; et j'ai attendu, dans la solitude la plus complète, m'écoutant penser... Et me voici, venant au-devant de vous pour vous dire : Marc, merci de m'avoir contrainte à vous aimer!

Marc est plus que jamais fataliste : il croit à la fatalité du bonheur, ce qui est une doctrine agréable. — La vie se charge presque toujours de confirmer aux yeux de chacun de nous les théories et les croyances auxquelles nous avons été fermement attachés, parce qu'il n'y a guère d'événemens que l'on ne puisse interpréter dans le sens de sa foi ou faire entrer dans le cadre de son système. M. Bréan a épousé Mlle de Servière, et il est convaincu qu'il ne pouvait en être autrement; si le contraire se fût produit, sa conviction eût été toute pareille, et les faits tout juste aussi probans. Il ne lui viendra jamais à l'esprit que M. Gerbroie puisse avoir raison avec son aire de libre parcours et ses poissons rouges. Et pourtant, si nous refusons d'admettre que l'humanité soit maîtresse de ses destinées, faut-il croire pour cela que le sort de l'individu ait été fixé d'avance, point par point?

HENRY RABUSSON.

LES

COMMENCEMENS D'UNE CONQUÊTE

V[1].

LE GOUVERNEMENT DU COMTE D'ERLON

SEPTEMBRE 1834 — AOUT 1835

I.

En instituant un gouvernement général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique, l'ordonnance royale du 22 juillet 1834 ouvre théoriquement une ère nouvelle dans l'histoire de l'Algérie; en fait et dans la pratique, elle n'est qu'une étape entre les indécisions d'un passé de quatre ans et les indécisions d'un avenir qui doit durer six années encore, jusqu'au 22 février 1841, jusqu'au jour où le général Bugeaud, représentant d'une politique décidée, investi de grands pouvoirs et pourvu de moyens formidables, viendra substituer aux tentatives, aux à-coups, aux épisodes héroïques, mais décousus, la méthode, la suite, la continuité de la vraie guerre. De ces indécisions qui doit porter la responsabilité devant l'histoire? Un peu tout le monde, du plus au moins. Le gouvernement de la mère patrie en a sa part dans les choix médiocres qu'il a souvent

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier, du 1er février, du 1er mars et du 1er avril.

faits pour le commandement, dans le vague et l'incohérence de ses instructions, surtout dans la parcimonie des ressources que sa main avarement serrée lâchait à grand'peine quand il aurait dû la tenir largement ouverte; les agens du gouvernement en ont leur part: les chefs, dans les fausses directions, dans les impulsions contradictoires qu'ils ont données à la conduite des affaires, dans leur timidité presque toujours, dans leur témérité parfois; les subordonnés, dans leurs rivalités, dans leurs jalousies, dans leur indiscipline, dans la négligence de leur devoir, quelquefois dans leur défaillance; mais, avant tout, c'est la chambre des députés qui est responsable, la chambre, dont les discussions passionnées, retentissant d'écho en écho jusque dans les montagnes de l'Atlas, allaient réveiller périodiquement chez les indigènes l'espoir de la délivrance et les encourager à la révolte; la chambre, injuste pour l'armée d'Afrique, comme si elle avait gardé contre elle les rancunes de 1830, ne lui mesurant qu'en rechignant l'argent et les hommes, prêtant d'une main, retirant de l'autre, traitant l'Algérie, cette fille posthume de la restauration, en marâtre, toute prête à l'abandonner honteusement si le gouvernement l'avait souhaité, si l'opinion publique l'avait permis; c'est la chambre des députés, hargneuse, tracassière, mesquine, cent fois plus avare que le gouvernement, qui doit surtout porter le poids de tous les griefs accumulés sur les uns ou sur les autres pendant la moitié au moins des dix premières années de la conquête.

II.

Complété par une ordonnance datée du 10 août et par un arrêté ministériel du 1er septembre, l'acte royal du 22 juillet 1834 concentrait entre les mains du gouverneur-général, sous les ordres et la direction du ministre de la guerre, tous les pouvoirs politiques, civils et militaires dans toute l'étendue des possessions françaises au nord de l'Afrique; immédiatement au-dessous de lui siégeait un conseil d'administration composé d'un officier-général commandant les troupes, d'un intendant civil, d'un officier-général commandant la marine, d'un procureur-général, d'un intendant militaire et d'un directeur des finances. Le caractère de ce conseil était purement consultatif. L'intendant civil avait les attributions d'un préfet; le procureur-général dirigeait l'administration de la justice, dont l'organisation était modifiée.

Oran et Bône étaient pourvus, comme Alger, d'un tribunal de première instance; Alger avait de plus un tribunal supérieur et un tribunal de commerce. Le tribunal supérieur connaissait en appel des

causes portées devant lui en matière civile, correctionnelle et commerciale ; il jugeait directement les affaires criminelles. Des assesseurs musulmans étaient appelés à siéger, avec voix consultative, auprès des juges français, toutes les fois qu'un de leurs coreligionnaires se trouverait intéressé ou impliqué dans la cause. La juridiction des cadis et des rabbins était maintenue, mais dans des limites plus restreintes. Le soin d'organiser, de diriger et de surveiller les nouveaux établissemens judiciaires en Algérie était confié temporairement, avec le titre de procureur-général, à un député, ancien membre de la commission d'enquête et de la commission d'Afrique, tout à fait acquis à la cause de l'occupation, qu'il venait de défendre éloquemment devant la chambre, M. Laurence. Alger le revit avec plaisir ; il y arriva, le 27 septembre, en même temps que le comte d'Erlon, gouverneur-général, et l'intendant civil, M. Lepasquier, qui venait de quitter, pour succéder à M. Genty de Bussy, la préfecture du Finistère.

L'arrêté ministériel du 1er septembre prescrivait l'exécution de trois mesures destinées à donner confiance aux Européens et à bien montrer aux indigènes que le gouvernement était résolu à s'établir définitivement sur le terrain conquis. La municipalité d'Alger jusqu'alors n'avait eu qu'une existence provisoire et mal réglée ; un conseil municipal de dix-neuf membres, dix Français, six musulmans, trois juifs, nommés annuellement par le gouverneur, fut institué, avec des attributions à peu de chose près semblables à celles qui étaient de règle en France. Le Fhas fut divisé en neuf, puis en quatorze communes rurales, administrées par un maire français et deux adjoints, dont un indigène. Enfin, un collège, analogue aux collèges communaux de la mère patrie, allait donner aux enfans de toute origine l'éducation française.

« Le roi des Français, votre seigneur et le mien, avait dit le comte d'Erlon dans une proclamation aux indigènes, m'a confié le gouvernement de vos contrées. Il vous considère comme ses enfans ; sa force est immense. Jamais les Français n'abandonneront le sol africain. Préférez l'ordre et la soumission à l'anarchie et à la guerre ; accueillez les Européens dans vos tribus. Je serai doux avec les bons, terrible avec les méchans. Ma porte sera toujours ouverte au pauvre et à l'opprimé ; mon cœur ne repoussera aucune plainte juste. » Ce langage fit d'abord quelque effet ; Abd-el-Kader lui-même s'en inquiéta. Comme le général Desmichels allait partir d'Oran pour Alger afin de connaître les véritables intentions du gouverneur, l'émir prescrivit à Miloud-ben-Harach de l'accompagner et de remettre au comte d'Erlon une lettre obligeante, obséquieuse, au fond très hardie : « Je charge, disait-il, Miloud-ben-

Harach de vous informer de tout ce qui vous regarde, de vous demander vos vues sur la manière d'établir la tranquillité dans tous les districts, soit maritimes, soit de l'intérieur, sur les plages d'Alger et d'Oran, dans les plaines et dans les montagnes depuis Tlemcen et Mascara jusqu'à Médéa et les environs d'Alger. » Ni Miloud, qui fut bien accueilli d'ailleurs, ni le général Desmichels ne purent obtenir ce qu'ils étaient venus chercher l'un et l'autre, une indication un peu nette de la direction que le gouverneur-général entendait donner, dans la province d'Oran, aux affaires. Le général Duzer, venu de Bône, ne fut pas beaucoup plus heureux; il est vrai que tout allait si bien dans son commandement qu'il n'y avait presque rien à lui dire.

Toute l'attention du gouverneur paraissait concentrée sur la Métidja. C'était là qu'il voulait rétablir l'autorité française. Il lui déplaisait, par exemple, que le marché de Bou-Farik fût interdit aux Européens. Le lundi 13 octobre 1834, il y envoya le colonel de Schauenbourg, du 1er régiment de chasseurs d'Afrique, avec une bonne escorte de cavalerie et d'infanterie. Surpris et inquiets d'abord, les Arabes ne firent aucune démonstration hostile; les kaïds de Khachna, de Beni-Mouça, des Arib, de Beni-Khelil parurent satisfaits; seuls les Hadjoutes se retirèrent. Depuis ce jour-là, quelques marchands d'Alger commencèrent à fréquenter Bou-Farik; mais il était bien évident qu'ils n'y étaient que tolérés. Afin d'agir plus directement sur les indigènes, le gouverneur général rétablit la charge d'agha des Arabes et il en revêtit le lieutenant-colonel Marey, l'ancien commandant des chasseurs algériens, qui s'occupait alors d'organiser un corps de spahis réguliers. Le bureau arabe fut en même temps supprimé; avec un agha il n'avait plus de raison d'être.

Les débuts du lieutenant-colonel ne furent pas heureux; il annonça aux tribus sa nomination par une lettre hautaine qui fit un mauvais effet. Les maraudeurs, les pillards, les coupeurs de route reparurent; les vols de bestiaux recommencèrent. Poussé par l'agha, qui était furieux du mépris que lui témoignaient particulièrement les Hadjoutes, le gouverneur envoya contre eux une expédition dont il confia la direction au général Rapatel. L'affaire commença, le 5 janvier 1835, par l'arrestation de deux de leurs grands sur le marché de Bou-Farik; avertis par ce premier coup de main, les autres se mirent en sûreté. Du 6 au 10, le général Rapatel, assisté du général Bro et suivi de 3,000 hommes avec du canon, parcourut la plaine jusqu'à 25 lieues d'Alger, — jamais à l'ouest on n'avait été aussi loin, — reconnut le lac Halloula, pénétra dans la montagne, brûla quelques gourbis, se mit sur les bras, outre les Mouzaïa, complices des Hadjoutes, les Soumata et les Beni-Menad, fut recon-

duit par eux, suivant l'habitude, jusqu'à Bou-Farik, et finit par rentrer au camp de Douéra. Le bilan de cette campagne de cinq jours était médiocre ; au compte des pertes, cinq hommes tués et vingt-cinq blessés, dont un officier, qui était le lieutenant-colonel Marey ; au compte des profits, deux prisonniers et quarante bœufs. Huit jours après, les Hadjoutes en avaient repris soixante-quinze aux gens de Beni-Khelil.

Cependant il ne manquait pas dans Alger d'optimistes qui étaient d'avis que les affaires n'allaient pas mal et qu'elles ne tarderaient pas à prendre un train meilleur encore. On spéculait plus que jamais sur les constructions et sur les terrains. « Le fait est que, depuis un an, des capitaux considérables s'engagent ici, écrivait à Duvivier, commandant supérieur de Bougie, le général Trézel ; vous ne reconnaîtriez plus les rues de la Marine et Bab-el-Oued, non plus que la place ; des maisons à arcades et à trois étages règnent sur tout un côté de la première. On va établir un fort poste à Bou-Farik, ce qui nous achemine sur Blida, dont l'occupation prochaine est pour les spéculateurs chose si sûre qu'ils ont déjà acheté la plupart des maisons, des jardins et des terres de la ville. Lorsqu'on voudra y établir les troupes, ces gaillards-là viendront nous dire : « Cette maison est à moi, ce terrain m'appartient ; » et il faudra payer tout cela dix fois sa valeur. Croiriez-vous qu'un de ces coquins légaux, nommé Roux, demande aujourd'hui 130,000 francs du champ de manœuvre et de la petite maison dite la Manutention ? On n'aura conquis ce pays que pour ces gens-là qui crient sans cesse qu'on ne les protège pas assez et que l'armée leur est à charge, qu'ils ne doivent pas vivre sous le régime du sabre, qu'il leur faut un gouverneur civil, et autres sottises sans fin. Tout cela est cru à Paris, et ceux qui arrivent pensent ne trouver ici qu'oppression de la part des autorités militaires. »

Le poste qu'on allait établir à Bou-Farik n'était rien de moins qu'un camp retranché dont la construction commença au mois de février ; il reçut le nom de camp d'Erlon. Un autre, moins important, fut improvisé à Maelma, entre Dely Ibrahim et Douéra, par les zouaves du commandant de La Moricière. Quelque temps auparavant, cette partie du Sahel avait été tout à coup envahie et ravagée par une bande de trois ou quatre cents Hadjoutes, qu'un déserteur français animait au pillage ; d'autres avaient attaqué les travailleurs du camp de Bou-Farik. A la fin du mois de mars, le gouverneur voulut que l'opération manquée au commencement de janvier fût reprise ; celle-ci dura moins longtemps et pénétra moins avant dans la plaine ; ce fut toute la différence, car elle n'eut pas plus de résultats que la première.

Le comte d'Erlon se décourageait; le peu d'ardeur que lui avaient laissée ses soixante-dix ans s'était amortie; des Maures intrigans avaient essayé de capter sa confiance; il s'était débarrassé d'eux; mais il ne savait plus à qui se fier; autour de lui tout était matière à discussion, à compétition, à désaccord. Un officier d'un grand mérite, le commandant de Maussion, un *africain* de la première heure, depuis le temps de M. de Bourmont jusqu'à celui du général Voirol, s'en allait être, après avoir passé deux années en France, chef d'état-major de la division d'Oran. « Vous ne sauriez vous imaginer, écrivait-il d'Alger à cette époque, combien on se chamaille ici, combien on s'y déteste, combien on s'y décrie. Moi qui connais tout le monde et toutes les affaires, et à qui chacun s'ouvre parce je ne fais que passer, j'ai ramassé depuis deux jours plus de propos, plus de plaintes, plus d'accusations de toute nature que je n'en entendrais en six mois dans toute autre circonstance. »

Les nouvelles de Paris n'étaient pas faites pour donner de l'élan au gouverneur tenu en bride, mis au pas par les ordres du ministre de la guerre, qui l'était lui-même par les contradictions de la chambre. A son arrivée en Algérie, le comte d'Erlon avait sous ses ordres, dans tous les postes occupés de la régence, 31,000 hommes que le budget prétendait réduire à 23,000. Huit mois après, nouvelle réduction réclamée par la commission, dont M. Passy était encore une fois le rapporteur. Ramener l'effectif à 21,000 hommes, supprimer les dépenses de colonisation, resserrer l'occupation en ne gardant qu'Alger, Oran et Bône, telles étaient les mesures recommandées, sinon prescrites encore au gouvernement comme un minimum.

La discussion dura huit jours, du 19 au 27 mai 1835. « Je le dis hautement et sans détour, s'écriait M. de Sade, mon vote sera pour l'abandon définitif. — La possession d'Alger, répétait M. Passy, est onéreuse et dommageable à la France. » Un député de ce temps-là, M. Desjobert, s'était fait une célébrité par sa passion antialgérienne. Sur le principe général de l'occupation, il y avait une majorité résignée plutôt que convaincue; les partisans décidés de la conquête, surtout étendue et progressive, étaient rares. M. Charles Dupin était assez applaudi quand il disait : « Conserver à jamais la conquête d'Alger n'est pas seulement une question d'honneur, c'est une question vitale pour le gouvernement de juillet. La promesse en a été faite; elle survit au ministère qui l'a prononcée. C'est le dieu Terme de l'honneur : il ne peut plus reculer. » On l'applaudissait parce qu'il ne parlait que d'Alger; mais on murmurait quand M. Mauguin, partisan de l'occupation étendue, s'écriait : « Vous êtes condamnés ou à tout abandonner, ou à tout posséder. » L'occupation restreinte,

ce système bâtard que dément l'histoire coloniale de tous les temps et de tous les peuples, avait la faveur de cette chambre, qui n'avait le courage ni de répudier absolument la conquête, comme le lui prêchaient les économistes, ni de faire tout d'un coup tous les sacrifices d'hommes et d'argent que son hésitation rendait de jour en jour plus considérables et plus nécessaires. Il y avait quelques hommes de sens et d'expérience qui voyaient et dénonçaient les inconvéniens extérieurs de ces débats stériles. D'après le général Valazé, les agens d'une puissance étrangère avaient tiré parti du rapport de la commission pour faire annoncer jusqu'à Médéa la prochaine évacuation de la régence. L'année précédente, selon M. Laurence, la discussion de la chambre, avant qu'on en connût le résultat, avait failli causer des malheurs; déjà des fanatiques provoquaient les indigènes à la guerre sainte. « Il ne faut pas avoir tous les ans une discussion sur Alger, » reconnaissait M. Piscatory lui-même.

On attendait l'opinion du ministère. Avec l'autorité de son caractère et de son talent, le ministre de l'instruction publique, M. Guizot, la fit connaître : « La France a conquis la régence d'Alger, la France gardera sa conquête. Aucun engagement contraire ne gêne à cet égard la liberté du gouvernement français; nous agissons dans une complète indépendance; nous ne connaissons que l'intérêt national. L'abandon d'Alger serait un affaiblissement notable de la considération et de la puissance morale de la France. L'importance croissante de la Méditerranée commande à la France de faire de nouveaux efforts pour conserver son rang, de ne rien faire surtout qui puisse affaiblir sa puissance et sa considération sur mer. » Telle était en quelques mots la conclusion de l'illustre orateur : « Nécessité morale, nécessité politique de garder nos possessions d'Afrique; utilité d'une occupation militaire sûre et tranquille et des sacrifices nécessaires pour atteindre ce but; utilité de bonnes relations constamment entretenues avec les naturels du pays. Quant à l'extension de l'agriculture et de la colonisation, sachons nous en remettre à l'avenir, ne rien presser, attendre les faits et n'y prêter que la portion d'aide et de secours qui conviendra aux intérêts nationaux de la mère patrie. » Un long mouvement d'approbation suivit ce discours mémorable. Jamais encore le gouvernement issu de la révolution de 1830 n'avait tenu un langage aussi favorable au développement de la conquête; toute la politique décidée que l'orateur, devenu ministre prépondérant, devait faire prévaloir dans les conseils du gouvernement cinq ans plus tard, était déjà contenue dans ce discours de 1835.

La majorité qui y adhérait alors n'en comprenait assurément pas

la portée extrême; si elle eût été capable de la comprendre, elle n'aurait pas mérité cette apostrophe, cruellement vraie, qu'un député obscur, M. Sémerie, lui jetait en pleine séance : « On vient encore attaquer Alger; on vient dire qu'il est impossible d'en rien faire! L'impossibilité! savez-vous où elle est? Elle est ici, dans cette chambre; elle n'est pas en Afrique, mais à Paris. »

III.

Vers la fin de la discussion, un jeune député qui connaissait bien l'Algérie, car il y avait servi en 1830 comme officier d'état-major et depuis comme aide-de-camp du duc de Rovigo, M. Napoléon Duchâtel, frère du ministre du commerce, avait combattu vivement la réduction de l'effectif, et surtout l'évacuation précipitée des postes dont la commission du budget réclamait l'abandon. Celui de tous qui était le plus menacé, Bougie, l'était d'autant plus sérieusement, qu'à dire vrai, M. Napoléon Duchâtel et quelques autres fidèles à part, il avait contre lui presque tout le monde : le maréchal Clauzel, la plupart des généraux, à commencer par le lieutenant-général gouverneur, et jusqu'à l'officier de grande distinction qui commandait dans la place, Duvivier lui-même.

Depuis dix-huit mois qu'il en avait reçu la garde, il y avait dépensé, sans faire aucun progrès, rien que pour se défendre, une somme d'activité, d'intelligence et d'énergie prodigieuse. Simple chef de bataillon d'abord, promu lieutenant-colonel au mois d'avril 1834, le commandement qu'il exerçait était de fait celui d'un officier général. Dans ce champ clos, resserré entre les montagnes et la mer, il n'y avait d'égal à l'héroïque attitude du commandant de Bougie que l'héroïque persistance des Kabyles à revenir contre lui à la charge. C'était tantôt l'un, tantôt l'autre des nombreux ouvrages qu'il avait multipliés au dehors et en avant de la place, le camp retranché supérieur, le camp retranché inférieur, la redoute du Gouraïa, les blockhaus du contrefort Vert, le poste du Marché, le blockhaus de la plaine, souvent plusieurs à la fois, qui étaient assaillis par un ennemi nombreux et vaillant. Le récit de ces combats sans cesse renouvelés sur le même terrain, presque dans les mêmes circonstances, risquerait de paraître aujourd'hui monotone. Les contemporains s'y intéressaient naturellement davantage, d'autant plus que les journaux ne tarissaient pas sur les menus détails.

Il y aurait ici une remarque à faire à propos des choses d'Afrique telles que les reproduisait avec un grossissement de microscope la presse du temps. Déjà perçait le germe de ce qu'on a nommé plus tard la *fantasia*; déjà commençaient à se grouper les coteries, les

camaraderies, les sociétés d'admiration mutuelle. Duvivier a eu de nombreux amis, vrais, dévoués, d'un enthousiasme désintéressé autant que sincère; mais il a eu aussi, accrochés à sa fortune, des courtisans et des flagorneurs. Ambitieux pour lui-même, et, il faut le reconnaître, pour ses compagnons de combat et de misère, de cette bicoque où les Kabyles le tenaient bloqué, il tenait à rappeler le commandant et la garnison de Bougie à l'attention du monde. Il faisait de longs bulletins, ses listes de propositions semblaient excessives; c'est qu'en chef qui veut être bien servi, il estimait que les bons services méritent récompense. Malheureusement, il y avait les amis terribles, les flatteurs compromettans à qui la vérité ne suffisait pas, qui ajoutaient, brodaient, amplifiaient, enchérissaient, inondaient de leur prose admirative et fastidieuse les journaux de Toulon et de Marseille. Ils ne s'en tenaient pas aux louanges hyperboliques; pour grandir d'autant leur héros, ils déprimaient systématiquement les autres. Si Duvivier ne s'est pas brouillé dix fois avec La Moricière, ce n'a pas été la faute de tel ou tel de ces correspondans. Quand La Moricière, avec toute sorte de ménagemens, priait Duvivier de lui renvoyer les quatre compagnies de zouaves qu'il retenait à Bougie, on l'accusait aussitôt de jalousie et d'ingratitude. Ce n'est pas que Duvivier, qui avait l'âme haute, fût la dupe de ces flagorneurs; mais comme, dans la passe difficile où il se trouvait, son humeur était souvent chagrine, leur mauvaise influence avait quelquefois prise sur lui.

A la fin du mois d'octobre 1834, le comte d'Erlon vint visiter Bougie et conclut à l'abandon de la place. Duvivier proposait de ne conserver que les forts et de confier la défense de la ville aux habitans, aidés par une centaine de Turcs. Après le départ du gouverneur-général, il y eut encore deux ou trois combats bien soutenus, mais qui n'eurent pas son approbation parce qu'ils n'avaient, selon lui, d'autre résultat que de fatiguer les troupes. Au mois de janvier 1835, il fit revenir de Bougie et rentrer dans le bataillon de La Moricière trois de ses compagnies de zouaves. Découragé, attristé de l'inutilité de ses efforts, Duvivier, au mois de mars, en était arrivé à conclure, comme le comte d'Erlon, à l'évacuation totale de Bougie. Il ne se doutait pas, il ne pouvait pas se douter qu'un revirement absolu s'était fait dans les idées versatiles du gouverneur.

Le vieux général s'était laissé dire que, si les Kabyles paraissaient intraitables, c'était la faute du commandant supérieur, qui, n'aimant que la guerre, négligeait ou repoussait les occasions de négocier avec eux. Nous retrouvons d'abord ici les mêmes intrigues, et, sauf un, les mêmes intrigans qu'au début de l'expédition. Ils

étaient trois, si l'on s'en souvient : Oulid-ou-Rebah, cheikh des Oulad-Abd-el-Djebar, le négociant Joly et le Maure Boucetta. Au lieu de celui-ci, tué à la prise de Bougie, mettez le Maure Medeni, le trio ne vaudra pas mieux. Les deux derniers se faisaient fort de traiter avec le premier, qu'ils voulaient faire passer, comme un autre Abd-el-Kader, pour le grand chef de toute la Kabylie. Le comte d'Erlon s'était d'abord refusé à leurs avances ; le 4 février, il écrivait encore à Duvivier qu'en fait d'intermédiaire avec les Kabyles, il ne connaissait et ne voulait que le commandant supérieur. C'est ici qu'entre en scène un quatrième personnage.

Au temps du général Voirol et de M. Genty de Bussy, tout à la fin de 1833, un commissaire du roi avait été envoyé à Bougie pour administrer la population civile, indigène et européenne ; mais comme il n'y avait presque plus de Bougiotes et presque pas d'Européens encore, au mois de janvier 1834, le commissaire du roi fut rappelé; un mois après cependant, il obtint d'être renvoyé, par ordre ministériel, à son poste. « Les mesures qui se rattachent à la haute police, était-il dit dans ses instructions, sont exclusivement dans les attributions du général en chef ; elles le sont relativement dans celles du commandant militaire à Bougie ; ainsi vous n'avez ni à participer au choix de fonctionnaires indigènes capables d'exercer une influence quelconque, ni à vous mêler de correspondance avec les tribus. » M. Lowasy de Loinville, le commissaire du roi, était un protégé de Madame Adélaïde, sœur de Louis-Philippe. Jeune, avantageux, plein de confiance, il avait une activité bruyante, comme celle des machines qui tournent à vide. Sa pétulance affairée, mais inoccupée, faisait avec la gravité laborieuse du lieutenant-colonel Duvivier le plus singulier contraste. Son attitude vis-à-vis du commandant supérieur, sa correspondance privée avec lui, affectaient une familiarité qui, sans mauvaise intention apparemment, était tout au moins peu convenable. En deux mots, il manquait absolument de tact et de mesure. Au mois de décembre 1834, il eut un grand mécompte. Par suite de la nouvelle organisation donnée au gouvernement de l'Algérie, il avait cru trouver l'occasion d'émanciper ses attributions et de dégager son importance ; mais, sur les observations du commandant supérieur, et comme la population civile de Bougie, sans être aussi réduite qu'au mois de janvier précédent, n'était pas considérable encore, il retomba dans son inutilité.

A tout prix il en voulait sortir. Sa maison devint le centre d'une petite opposition contre l'autorité militaire ; le Maure Medeni s'insinua dans sa confiance et lui persuada facilement qu'il ne tenait qu'à lui de pacifier les Kabyles. Aussitôt il écrivit à l'intendant civil, M. Lepasquier, ce que Medeni venait de lui dire. L'intendant civil en ayant

référé au gouverneur général, envoya de sa part à M. Lowasy l'ordre de faire partir Medeni pour Alger; et cependant, ce même jour-là, le comte d'Erlon mandait au lieutenant-colonel Duvivier qu'il ne voulait pas avoir d'autre intermédiaire que lui avec les Kabyles; sa lettre et la réponse de M. Lepasquier au commissaire du roi furent apportées à Bougie par le même bateau. Medeni s'embarqua pour Alger, le 17 février, vit le gouverneur-général et l'endoctrina si bien qu'il fut convenu qu'une négociation serait ouverte avec Oulid-ou-Rebah par M. Lowasy et par lui-même, à l'insu du commandant supérieur. Entre son départ et son retour, la rupture avait éclaté tout à fait entre Duvivier et le commissaire du roi. Le Maure revenu se mit tout de suite en relations avec Oulid-ou-Rebah, qui ne demanda pas mieux que de conférer avec M. Lowasy.

Le 27 mars, dans la matinée, Medeni, qui était particulièrement recommandé par le gouverneur-général au commandant supérieur, lui demanda l'autorisation de sortir en barque ; avec une apparente confiance, il lui dit qu'il allait voir, à l'embouchure de l'Oued Beni-Meçaoud, le cheikh Oulid-ou-Rebah pour une affaire de commerce. Le commandant lui donna l'autorisation qu'il souhaitait et le chargea de témoigner de sa part au cheikh le regret que les rapports entre Kabyles et Français ne fussent pas meilleurs. De la terrasse de la haute kasba, Duvivier pouvait suivre avec une longue-vue ce qui se passait à l'embouchure de la rivière. Il vit d'abord sur la plage un groupe nombreux de cavaliers armés, puis il aperçut, à sa grande surprise, non pas une barque, mais deux barques, l'une desquelles avait arboré le pavillon français à l'arrière, et de celle-ci il vit sortir des gens vêtus à l'européenne; la distance ne lui permettait pas de les reconnaître. Aussitôt il fit requérir le commandant de la marine d'envoyer saisir les deux barques et conduire ceux qui les montaient à bord du stationnaire. En attendant l'exécution de sa requête, il allait de surprise en surprise; les scènes les plus imprévues se succédaient sous ses yeux. Une troupe de cavaliers, débouchant tout à coup d'un ravin, venait assaillir le premier groupe, un combat s'engageait sur la grève; les agresseurs étaient repoussés ; cependant, réfugiés dans leur barque, les Européens s'éloignaient à force de rames, tandis qu'à grands gestes les vainqueurs les rappelaient en agitant, pour les rassurer sans doute, les têtes sanglantes des vaincus; à la fin le dénoûment arrivait avec les canots du stationnaire, qui saisissaient les deux barques et ramenaient à bord équipage et passagers.

Là on reçut l'explication du drame dont jusqu'alors on n'avait eu que la mimique. C'était bien Oulid-ou-Rebah qui, avec les cavaliers de sa tribu, était au bord de la mer; des deux barques, la première

était celle de Medeni ; l'autre avait amené M. Lowasy, qui était entré aussitôt en pourparlers avec le cheikh ; enfin les interrupteurs qui avaient si brusquement dissous la conférence étaient des Beni-Mimoune, ennemis d'Oulid-ou-Rebah et des siens. M. Lowasy, s'étant fait reconnaître du commandant de la marine, fut relâché aussitôt ; sans daigner condescendre à justifier sa conduite, il déclara sommairement qu'il allait demander au gouverneur-général satisfaction de l'outrage fait en sa personne au pouvoir civil. Deux jours après sa fâcheuse aventure, il s'embarqua pour Alger.

Rien ne peut donner une idée de l'embarras du malheureux comte d'Erlon entre le rapport sévère de Duvivier et les réclamations bruyantes de M. Lowasy, d'autant plus que la duplicité du vieux général était connue de tout Alger ; c'était le secret de la comédie. Le blâme était universel ; le général Rapatel ne se cachait pas avec La Moricière d'en avoir dit nettement sa pensée au gouverneur. Celui-ci, cependant, serré de près par M. Lowasy, ne put pas faire autrement que de le soutenir et de laisser entendre, sinon d'avouer explicitement qu'il avait autorisé sa conduite ; il écrivit à Duvivier une lettre de blâme qui se terminait par ces mots : « Au point où en sont les choses, je me vois obligé d'envoyer le colonel Lemercier à Bougie pour continuer ou pour renouer des négociations qui sont d'une très grande importance en ce moment. Je lui donnerai toutes les instructions nécessaires pour tâcher d'arriver le plus promptement possible à ce résultat. » M. Lowasy, naturellement, revenait avec le colonel Lemercier.

Ils eurent, dès leur arrivée, une entrevue avec Oulid-ou-Rebah, sur le lieu même de la conférence interrompue. Le cheikh, infatué de son rôle, voulut bien recevoir les cadeaux de prix que lui envoyait le gouverneur, mais avant toute négociation, il exigeait le départ du lieutenant-colonel Duvivier. Cette lâche concession lui fut faite. Blessé profondément des étranges procédés du gouverneur, Duvivier remit aussitôt le commandement entre les mains du colonel et rentra en France. Le 9 avril, le traité fut conclu. La paix était rétablie entre les Français et les Kabyles. Oulid-ou-Rebah reconnaissait aux premiers le droit d'occuper Bougie et la plaine jusqu'à la rivière ; il accréditait auprès d'eux son consul Medeni. Les Français et lui devaient se prêter un appui mutuel contre les tribus qui voudraient troubler l'ordre. Il est à remarquer que le cheikh des Abd-el-Djebar cédait à la France Bougie, qui ne lui avait jamais appartenu, et stipulait pour des gens dont il n'était pas le chef. Il est vrai que, par une formule ingénieusement prévoyante, l'acte comprend, avec les tribus qui lui obéissent, celles qui lui obéiront par la suite. La suite, au lieu des soumissions attendues, amena

des prises d'armes. La paix si étrangement faite dura tout juste quinze jours.

Le 24 avril, les coups de fusil recommencèrent; le 26, trois hommes du bataillon d'Afrique eurent la tête coupée. Quand on sommait Oulid-ou-Rebah de châtier les perturbateurs, il se dérobait. Au colonel Lemercier, qui avait assez de cette mauvaise besogne, le comte d'Erlon donna pour successeur son chef d'état-major, le lieutenant-colonel Girot. Celui-ci ne fut pas plus heureux ; M. Lowasy lui-même, l'instigateur du traité, ne le fut pas davantage. Dans une entrevue qu'il eut, vers la fin de juillet, avec Oulid-ou-Rebah dans la plaine, ce fut celui-ci qui eut l'audace de se plaindre. Pendant la conférence, sous prétexte de faire honneur au commissaire du roi, les cavaliers du cheikh mirent le feu aux herbes ; ce fut en effet un beau feu de joie qui dura quarante-huit heures; mais aussi tout le fourrage destiné au troupeau de la place se trouva brûlé. C'était ainsi qu'Oulid-ou-Rebah marquait sa reconnaissance à M. Lowasy : Duvivier était trop bien vengé.

IV.

A Bougie, la versatilité du comte d'Erlon n'était la cause que d'un mécompte ; dans la province d'Oran, elle avait fait éclater la plus formidable des crises.

On a vu que, peu de temps après l'installation du gouverneur, le général Desmichels était venu lui rendre compte des affaires politiques et militaires de son commandement. Dans la division d'Oran, le bataillon espagnol de la légion étrangère, cédé par le gouvernement français au gouvernement d'Espagne, avait été remplacé par un demi-bataillon polonais retiré de Bougie. La mutation venait d'être faite, lorsqu'un grave incident mit tout à coup en péril la sécurité de la place. Le 2e régiment de chasseurs d'Afrique, qui s'était déjà révolté au mois d'août de l'année précédente, se mit de nouveau en révolte au mois de juillet 1834. Les autres corps heureusement ne se laissèrent entraîner ni par ses excitations ni par son exemple. Un capitaine, trois brigadiers et trois chasseurs furent traduits devant le conseil de guerre, sept officiers mis en retrait d'emploi, deux escadrons envoyés à Mostaganem. L'ordre à peine rétabli, un mal terrible, le choléra, s'abattit soudain, d'abord sur Mers-el-Kebir, puis sur Oran. A la fin d'octobre, il avait fait plus de quatre cents victimes, les deux tiers dans la garnison. Le général Desmichels avait perdu trois personnes de sa famille et son ancien chef d'état-major, le général de Fitz-James.

D'Oran, le fléau envahit Mascara et Tlemcen. Les grands projets d'Abd-el-Kader en furent quelque temps retardés, mais il n'en continua pas moins ses apprêts. Non loin de Mascara, il avait un camp permanent où 800 Kabyles étaient exercés à l'européenne; c'était un Allemand, déserteur de la légion étrangère, qui organisait et instruisait ce premier bataillon de réguliers. Attentif à prévenir ou prompt à réprimer tout essai d'insurrection contre son pouvoir, l'émir avait fait saisir le grand cheikh de la plus puissante tribu du Chélif, Sidi-el-Aribi, que le choléra vint achever dans la prison de Mascara. Son autre ennemi, Moustafa-ben-Ismaïl, s'était mis hors de son atteinte, dans le Méchouar de Tlemcen.

Sauf cette citadelle et les villes du littoral occupées par les Français, tout le beylik d'Oran était à lui; dans le beylik de Titteri, on l'attendait; ses messagers annonçaient son arrivée prochaine. Une première fois il s'était arrêté devant l'opposition du général Voirol; quoique Miloud-ben-Harach n'eût pas trouvé le comte d'Erlon plus favorable, il était décidé à tenter l'aventure. « Laissez-moi, disait-il au général Desmichels, me rendre maître de toutes les tribus de l'intérieur, à l'est et à l'ouest; vous garderez la côte, et alors la paix qui existe entre nous assurera la tranquillité. » Le général était d'avis de le laisser faire; mais le comte d'Erlon, que cette idée ne hantait pas encore, écrivit en sens contraire aux gens de Blida, de Coléa, de Médéa, de Miliana et de Cherchell : « Abd-el-Kader vous a trompés et a menti; son invasion serait un acte d'hostilité, car il n'a aucun droit sur la province d'Alger, lui qui ne tient sa force que des Français. S'il se présente pour vous soumettre, recevez-le en ennemi, car il se sera rendu parjure. Conduisez-vous selon mes intentions, sinon Dieu jugera entre nous. Faites savoir mes volontés à toutes les tribus. »

Sur ces entrefaites, le général Desmichels fit porter à l'émir, par un des officiers de son état-major, le capitaine Walewski, des conseils de modération. L'émir se récria d'abord; il fit voir à l'officier français les députés de Miliana et de Médéa, qui le pressaient de leurs instances; il lui montra des lettres venues des montagnes de l'est, du pays des Grands Kabyles; puis il consentit à différer son départ, tout au moins à n'aller pas plus loin que Miliana. Éclairé, avec le temps, sur l'imprudence de ses premières négociations, le général Desmichels aurait bien voulu remplacer son traité en partie double par un acte plus correct, et il avait chargé le capitaine Walewski d'en faire la demande à l'émir. Celui-ci n'y contredit pas; des préliminaires furent arrêtés même : la France aurait eu tout le littoral de la régence, sauf Mostaganem et Cherchell, réservés avec tout l'intérieur à la domination d'Abd-el-Kader, qui aurait renoncé pour sa part au

monopole. De Mascara, le négociateur se rendit à Paris : là, il eut moins de succès ; le maréchal Mortier, ministre de la guerre, désapprouva la négociation, blâma le général Desmichels d'en avoir pris l'initiative et renvoya toute l'affaire au gouverneur-général.

Très irrité de ce qu'il regardait justement comme l'acte d'insubordination le plus grave, le comte d'Erlon était décidé à demander à la première occasion le rappel du commandant d'Oran. L'occasion ne tarda pas à s'offrir. Abd-el-Kader avait accrédité, à titre d'*oukil* sur la place d'Alger, un juif nommé Juda-ben-Dran, et, dans l'usage, Ben-Durand. Élevé en Europe, parlant très bien français, au courant de notre caractère et de nos idées, de notre fort et de notre faible, ce juif était le plus délié des intrigans. Chargé d'abord par l'émir, qui prétendait battre monnaie, de réclamer les anciens coins de la régence, il avait essuyé un refus ; mais le premier pas était fait ; il était entré en relations avec le gouverneur général. Celui-ci s'étant plaint à lui du monopole exercé par l'émir au détriment du commerce français, Ben-Durand ne manqua pas d'alléguer le droit qu'y avait son maître, et, pour preuve, il produisit la fameuse note arabe acceptée par le général Desmichels, et qui, pour Abd-el-Kader, était le seul et vrai traité. Aussitôt le gouverneur écrivit au ministre de la guerre une lettre virulente où tous ses griefs contre le commandant d'Oran étaient récapitulés et qui concluait nettement à sa révocation. Invité à s'expliquer, le général Desmichels eut la faiblesse de n'oser pas, même en ce dernier moment, avouer son erreur ; il nia le traité secret, prétendit que la pièce produite était apocryphe ; bref, il essaya d'une défense maladroite et peu digne. Une ordonnance royale du 16 janvier 1835 prononça son rappel et lui donna pour successeur le chef d'état-major de l'armée d'Afrique, général Trézel.

Immédiatement après les révélations de Ben-Durand, le comte d'Erlon avait fait partir pour Mascara un de ses aides-de-camp, le capitaine Saint-Hypolite, en compagnie du juif. Abd-el-Kader maintint toutes ses prétentions et refusa péremptoirement de renoncer aux clauses de l'acte nié par le général Desmichels comme à ses projets de domination sur tout l'intérieur de la régence. Il écrivit au gouverneur qu'il aimerait à se rencontrer et à traiter personnellement avec lui, afin de confirmer les stipulations précédentes. A lire la réponse molle et faiblissante du comte d'Erlon, il semblerait qu'il eût épuisé, dans son ressentiment contre le général Desmichels, le dernier reste de sa vigueur. Quel contraste avec la lettre menaçante qu'il adressait naguère aux gens de Médéa ! Il repoussait bien encore les prétentions de l'émir sur le Titteri, mais il promettait d'en référer au roi et il faisait lever le séquestre mis d'abord sur un chargement de

fusils et de poudre à destination de Mascara. Évidemment il hésitait; quel encouragement pour Abd-el-Kader!

III.

Le 5 février 1835, au moment où le général Trézel allait s'embarquer pour Mers-el-Kébir, le gouverneur lui remit une longue instruction d'après laquelle il devait régler sa conduite vis-à-vis d'Abd-el-Kader. Il y était parlé d'abord de la fausse politique du général Desmichels, qui avait favorisé de tout son pouvoir l'autorité de l'émir en lui fournissant notamment plus de douze cents fusils, de la poudre, du soufre et du plomb; puis des visées d'Abd-el-Kader sur le Titteri. A la suite de cette préface, le gouverneur examinait les partis à prendre; il n'en voyait que deux : « Le premier serait d'autoriser la prétention de l'émir et de profiter des avantages précaires que ce nouvel ordre de choses nous offrirait; il est sans contredit le plus mauvais, et il augmenterait probablement par la suite nos embarras. Le second consisterait à regarder cette agression comme une rupture ouverte et à s'y opposer par la force. C'est le plus sage; mais pour le faire réussir à coup sûr, il faudrait de l'énergie, de l'argent et des troupes suffisantes. Celles qui sont à Alger le sont-elles? Leur organisation et les moyens de transport dont elles disposent permettent-ils de diriger une expédition jusque sur Médéa? On le pense d'autant moins que l'émir a fait travailler les tribus des environs par l'ancien agha, — Mahiddine, — qui nous a trahis, qui est son agent et qui se trouve en ce moment chez les Beni-Menad. On doit s'attendre, si l'émir vient avec ses troupes, que son arrivée sera le signal d'une coalition générale contre nous. Nous devrions donc, dans cette hypothèse, chercher des auxiliaires dans le pays et attaquer surtout l'émir dans les lieux où est le centre de sa puissance. Malheureusement on a en grande partie annulé cette ressource en lui facilitant la destruction de ses compétiteurs. Il est cependant possible de lui en susciter, et il convient de signaler en première ligne Moustafa, ancien agha des Arabes, qui se trouve à Tlemcen, et le cheikh El-Aribi, sur le Chélif, dont le père est mort dernièrement dans les prisons de Mascara. Dès que le général Trézel sera sur les lieux, il cherchera à connaître les ressources de ce genre dont on pourrait disposer au besoin; il tâchera d'en créer de nouvelles, en ayant soin toutefois de ne pas donner d'ombrage à Abd-el-Kader, notre intérêt étant de nous maintenir en paix avec lui le plus longtemps possible. Quoi qu'il en soit, le général Trézel doit chercher à maintenir la bonne harmonie qui existe et s'abstenir de commettre aucun acte d'hostilité jusqu'à ce qu'il ait reçu de nou-

veaux ordres du gouverneur, à moins qu'il y eût urgence et qu'il fallût repousser la force par la force. »

Après son arrivée à Oran, un des premiers soins du général Trézel fut de faire, en compagnie du chef d'état-major de la division, le commandant de Maussion, nouveau venu comme lui, ce qu'il appelait son éducation locale : « Oran, écrivait M. de Maussion, est une grande, immense ville, mais dont la surface est à moitié occupée par un ravin qui la coupe en deux, par des forts, des jardins, des ruines. Dans un terrain qui semble devoir contenir 60,000 âmes, il y a place à peine pour 2,000 habitans et 3 ou 4,000 militaires; mais aussi rien de plus pittoresque que l'enceinte de cette ville et de ses forts à hautes murailles s'étendant sur des falaises escarpées, sur des sommets de montagnes et dans une vallée couverte de verdure. » Hors des murs, tout ce pittoresque s'évanouit; l'étendue sèche, dénudée, pas un arbre. Ils s'en vont visiter Arzeu et Mostaganem. Qu'est-ce qu'Arzeu, l'ancienne Mersa, en ces premiers mois de l'année 1835? « Un petit fort, des magasins, trois maisons bâties de cet hiver, dont deux cabarets; de l'eau saumâtre et pas un pouce de terre cultivée. Autour de la rade, on trouve les vestiges de trois villes dans une longueur de quatre lieues; à présent, tout est désert; mais si la paix dure, le commerce repeuplera le pays, qui est fertile et assez joli. » Voici Mostaganem : « Une lieue en deçà commencent des jardins plantés d'arbres fruitiers de toute espèce, — la vallée de Montmorency, dit le général Trézel, — de vignes, de coton, de légumes. Le pays est couvert de verdure, semé de maisons de campagne, mais toutes ces maisons sont en ruines, toute cette belle contrée est déserte. Les habitans se sont enfuis quand nous avons pris Mostaganem, et, depuis la paix, Abd-el-Kader les empêche de rentrer. C'est une chose incroyable que la quantité de ruines qui couvre ce pays. Outre les maisons isolées et la petite ville de Mazagran, qui n'a plus un seul habitant, Mostaganem même est aux deux tiers détruit. On voudrait avoir 15 ou 20,000 émigrans à jeter dans ces deux villes de Mazagran et de Mostaganem et dans les jardins abandonnés qui les entourent; ils y trouveraient de quoi vivre à l'aise. »

Pendant ce temps, le comte d'Erlon s'amollissait de plus en plus dans ses égards pour Abd-el-Kader : « Tâchez, écrivait-il le 18 mars au général Trézel, tâchez d'amener l'émir à la reconnaissance, au moins en droit, de l'autorité de la France et à la délimitation des pays sur lesquels son autorité pourra s'étendre. Efforcez-vous, en attendant, de maintenir le *statu quo* du traité du 26 février et surtout de ne blesser l'émir en rien. Comme Abd-el-Kader tient absolument à se procurer des armes et des munitions, notre artillerie

pourrait lui en fournir contre remboursement. En cédant sur ce point, nous obtiendrons d'autres concessions. » D'autres concessions! ne semblerait-il pas que l'émir en eût déjà fait? Il ne concédait rien et prétendait tout. Heureusement, le général Trézel ne se prêta pas aux complaisantes attentions du gouverneur; il estimait qu'Abd-el-Kader avait déjà reçu trop de fusils français; il ne voulut pas lui en fournir davantage; mais gêné par cette dernière dépêche qui contredisait sur un point important ses premières instructions, il fut obligé de décliner les propositions que, du Méchouar de Tlemcen, Moustafa-ben-Ismaïl lui faisait faire.

Un nouvel essai de coalition entre Moustafa et les fils de Sidi-El-Aribi venait d'échouer, et cependant l'émir avait trouvé parmi ses adversaires des membres de sa propre famille, un cousin, un oncle, un de ses frères même. Avant que les coalisés eussent pu se réunir, il avait fondu sur eux, d'abord sur les Flita, puis sur les tribus du Chélif. Deux cheikhs avaient été décapités, vingt-quatre saisis comme otages; pour la rançon des autres, il s'était fait donner cent chevaux, mille fusils, cinq cents sultanis d'argent. Son oncle, son frère, les fils de Sidi-El-Aribi avaient été conduits à Mascara; son pardon s'étendit sur eux; après avoir triomphé par les armes, il triompha par la clémence. Aussitôt il fit annoncer officiellement au général Trézel sa victoire et son dessein d'en recueillir immédiatement les fruits. Les fruits, c'était Miliana, c'était Médéa, tout ce que le comte d'Erlon n'osait plus lui interdire.

Dans sa marche sur Miliana, les grands des Hadjoutes, des Mouzaïa, des Soumata, des Beni-Menad, des Beni-Menacer vinrent au-devant de lui comme au-devant d'un maître. A leur tête marchait un personnage considérable, l'ancien agha des Arabes sous le général Berthezène, Sidi-Mahiddine el Sghir-ben-Mbarek, des marabouts de Koléa; c'était toute la plaine et toute la montagne à l'ouest de la Chiffa qu'il amenait faire hommage à l'émir. Suivi de cette brillante escorte, Abd-el-Kader franchit le Chélif; le 15 avril, il campait sous Miliana. De toutes parts, les envoyés des tribus venaient lui présenter les chevaux de soumission; fatiguées de l'anarchie, elles attendaient de lui un gouvernement. Il fit bey de Miliana Mahiddine, avec autorité sur la vallée du Chélif et sur la Métidja; il fit bey de Médéa Mohammed-ben-Aïssa-el-Barkani, ancien kaïd de Cherchell, d'une famille dont l'illustration égalait celle des Mbarek.

Pour installer Barkani dans la capitale de son beylik, il fallait la disputer à Mouça-el-Derkaoui, un marabout du désert, un fanatique, un thaumaturge, chef d'une secte qui prétendait ramener l'islamisme à la pureté des premiers âges. Il était venu du Sahara, proclamant la guerre sainte, annonçant la destruction des infidèles

et de leurs alliés, maudissant à la fois Abd-el-Kader et les *roumi*; douze cents cavaliers s'étaient attachés à sa fortune. Arrivé sous Médéa, il avait commencé par sommer les *hadar* de lui livrer, pour être mis à mort, tous les juifs et tous les mzabites. Les *hadar* lui avaient refusé ces victimes, et fermant leurs portes à la masse des Derkaoua, ils n'avaient permis qu'à leur chef d'entrer seul dans la ville. Quelques Kabyles des tribus voisines étant venus grossir sa troupe, il alla camper au-delà du Nador, parmi les oliviers sauvages de Zeboudj-Azara. De là, au nom de Dieu et du Prophète, il envoya sommer Abd-el-Kader de se joindre à lui contre les infidèles. Le 20 avril, Abd-el-Kader partit de Miliana; le 22, à trois lieues de l'Arba-de-Djendel, sur le territoire des Ouamri, près de Haouch-Amoura, il joignit le Derkaoui, mais pour le combattre. Sa victoire fut complète; il ne perdit pas cinquante hommes et il fit partir pour Mascara, puis pour Tlemcen, afin de donner à réfléchir aux coulouglis du Méchouar, neuf chameaux chargés de têtes; le butin fut immense. Poursuivi jusqu'à Bérouaghia par Mahiddine, Mouça réussit à gagner le désert; sa femme et sa fille, restées prisonnières, furent traitées avec égard et plus tard lui furent renvoyées; mais le cousin de l'émir, qui s'était laissé prendre parmi les Derkaoua après avoir conspiré naguère avec les fils de Sidi-el-Aribi, paya de sa vie cette nouvelle trahison. Le 24 avril, Abd-el-Kader fit à Médéa une entrée triomphale; les tribus qui avaient assisté Mouça demandèrent grâce et reconnurent comme les autres l'autorité de Mohammed-el-Barkani.

Grande était l'anxiété du gouverneur-général. En même temps que lui parvenait la nouvelle des succès d'Abd-el-Kader arrivait une dépêche ministérielle qui l'invitait à négocier avec l'émir sur les bases suivantes : reconnaissance de la souveraineté de la France; délimitation des territoires suivant le cours du Chélif; liberté absolue du commerce intérieur; exportation exclusivement réservée aux ports français. Entre ces conditions et les visées d'Abd-el-Kader, c'était un abîme. « Envoyez-moi le plus tôt possible Ahmed-Bou-Derba et Juda-ben-Durand, écrivait-il cavalièrement au comte d'Erlon; je traiterai avec eux de ce qui convient à mon gouvernement et au vôtre. » Sa lettre à Ben-Durand au sujet du gouverneur était encore plus insolente : « Il faut qu'il ne se mêle pas des affaires des musulmans et qu'il reste où il est; alors nous traiterons avec lui comme nous avons traité à Oran. S'il désire mon amitié et qu'il veuille le bien, il fera ce que je viens de dire à titre de conseil et dans son intérêt; sinon, mes sujets sont d'accord, et je recommanderai aux chefs de suivre la vérité et les règles de la loi. »

Dompté par cette volonté inflexible, le comte d'Erlon se soumit.

Il fit partir pour Médéa le capitaine Saint-Hypolite, en compagnie de Ben-Durand. L'officier, qui ne savait pas l'arabe, allait avoir pour truchement le juif, l'oukil, l'âme damnée d'Abd-el-Kader; belle garantie pour le négociateur! Car il s'en allait négocier. « Je pars demain, écrivait-il le 3 mai, à Duvivier, je pars pour Médéa, où se trouve Sidi-Hadji Abd-el-Kader au moment où nous le croyions sur le Chélif, à nous attendre. Je vais voir dans quelles dispositions se trouve maintenant notre ami. » Abd-el-Kader n'était plus à Médéa: il venait de rentrer à Miliana. Ce fut là que le capitaine Saint-Hypolite eut son audience; Miloud-ben-Harach y assistait. L'émir avait commencé par recevoir avec satisfaction les complimens et les présens qui lui étaient offerts de la part du gouverneur; il semblait même prêter l'oreille à des propositions d'accommodement, quand Mahiddine entra tout à coup et le conjura de ne pas accéder aux demandes des chrétiens. Alors changeant de ton et de visage: « Je promets la paix générale et absolue, dit Abd-el-Kader, à condition que vous quitterez Bou-Farik. — C'est impossible, s'écria le Français. — Eh bien! reprit l'émir, je ne m'en occuperai plus, mais alors qu'on ne me parle plus de Médéa! Du reste, les traités existent et je veux les maintenir. » Il consentit seulement à notifier officiellement au gouverneur la nomination des beys qu'il venait d'investir; sa condescendance n'alla pas plus loin. Celle du comte d'Erlon n'avait plus de limites.

A peine revenu auprès de lui, le 9 mai, le capitaine Saint-Hypolite dut repartir, le lendemain, avec une nouvelle lettre et les mêmes propositions auxquelles Abd-el-Kader avait dédaigné de répondre. L'officier français, à qui, par un raffinement d'insolence, l'émir avait fait donner une escorte de Hadjoutes, le rejoignit sur la route de Mascara, et parut dès lors confondu dans son cortège. Abd-el-Kader s'avançait lentement, salué d'acclamations, rendant la justice, frappant d'amendes les tribus indociles, obéi partout, partout redouté. Quand il entra dans sa capitale, il fit porter devant lui, comme un tribut offert, les présens du gouverneur-général. Deux jours après, satisfait d'avoir traîné publiquement à sa suite, comme un des siens, l'envoyé du comte d'Erlon, il le congédia en lui remettant son ultimatum, qui était ainsi conçu: « 1° Le pays dont le prince des fidèles se trouve aujourd'hui en possession restera sous son commandement; le pays que le général possède aujourd'hui restera aussi sous son commandement, de manière que chacun conservera le sien; 2° quand l'émir jugera bon de nommer un hakem à Miliana ou à Médéa, ou quand il jugera bon de le destituer, il en informera le général. Lorsque le général aura besoin de quelque chose de ces pays, il en écrira au hakem, qui préviendra l'émir; 3° le commerce

sera libre pour tous ; les Arabes seront respectés dans les marchés appartenant aux Français, de même que les Français seront respectés dans les provinces de l'émir ; 4° l'émir pourra, par l'entremise de son oukil, acheter poudre, soufre, armes, mortiers, et tout ce qui se rapporte aux munitions de guerre ; 5° l'émir rendra aux Français tous les déserteurs français, comme aussi les Français rendront à l'émir ses déserteurs ; 6° si l'émir avait l'intention de faire une expédition à Constantine ou à Tunis, il en ferait part au général pour qu'il donne son avis sur cet objet. » La formule de ratification n'était même pas oubliée : « Tous les articles ci-dessus écrits ont été consentis par Sa Majesté le roi de France, le Grand Philippe. »

VI.

Il y avait un homme qui refusait de subir l'ascendant auquel se soumettait le comte d'Erlon : c'était le général Trézel. Abd-el-Kader lui avait fait demander à diverses reprises, mais toujours en vain, des armes et des munitions qui lui avaient été promises par le gouverneur, disait-il, et particulièrement deux mortiers, dont il avait besoin pour réduire les coulouglis de Tlemcen. Irrité de rencontrer chez le successeur du général Desmichels une résistance à laquelle il n'était pas accoutumé, l'émir revint à cet ancien système d'intimidation qui valait, pour lui, ce que vaut, pour les peuples civilisés, la rupture des relations diplomatiques. Il résolut de rompre le commerce des tribus avec les Français, de faire le vide autour d'Oran, d'Arzeu, de Mostaganem. Les Douair, les Sméla, les Gharaba notamment reçurent de lui l'ordre de se retirer dans l'intérieur des terres. Les derniers se disposèrent à obéir après la récolte, les autres, prêts à résister, réclamèrent formellement la protection de la France. En même temps qu'il avisait le gouverneur de cet incident grave, le général Trézel fit à l'émir des représentations sur une mesure que le traité ne justifiait pas. Il reçut, pour la première fois, une réponse insolente. Abd-el-Kader l'invitait nettement à ne se mêler que de ses propres affaires et à le laisser gouverner les Arabes comme il l'entendait.

Effrayé de ces menaces de conflit, le comte d'Erlon s'empressa de partir pour Oran, où il arriva le 6 juin. Comme pour se donner du courage et s'armer d'avance contre les assauts d'Abd-el-Kader, il avait avant son départ affirmé dans une proclamation qu'aucun point de la Métidja ne serait abandonné par la France. Averti de l'arrivée du gouverneur, l'émir lui fit porter par Miloud-ben-Harachi ses complimens avec une lettre qui débutait ainsi : « Comme j'a

appris que vous veniez dans mon royaume, je veux vous y recevoir avec déférence et honneur. » Outre la demande habituelle d'armes et de munitions, Ben-Harach avait à soutenir une réclamation singulière. Les transfuges de Beni-Khelil, les réfractaires à l'autorité française qui avaient passé aux Hadjoutes et pris part à tous leurs méfaits, meurtres et pilleries, s'étaient adressés à l'émir pour obtenir du gouverneur un sauf-conduit à la faveur duquel ils seraient tranquillement venus moissonner leurs anciens champs et s'en seraient allés ensuite avec la récolte chez l'ennemi. Il fallut les énergiques représentations du général Trézel pour empêcher la délivrance du sauf-conduit, comme celle des armes, de la poudre, des mortiers et des bombes à destination de Tlemcen. Quelques grands des Douair et des Sméla, venus en secret à Oran, demandèrent à parler au gouverneur; il ne voulut pas les recevoir, même la nuit, prétextant qu'avant de leur pouvoir donner une réponse, il devait attendre les instructions du ministre de la guerre, et quand le général Trézel lui demanda ce qu'il y aurait à faire, dans le cas très probable où l'émir emploierait contre eux la force, il finit par dire, après avoir longtemps éludé : « Ne faites rien jusqu'à ce que je vous aie envoyé des ordres. » Le 10 juin, le comte d'Erlon se rembarqua pour Alger. Le 13, la crise éclata.

Des cavaliers de l'émir, sous la conduite d'El-Mzari, étaient arrivés chez les Douair et les Sméla, avec ordre de saisir les chefs rebelles, de les envoyer sous bonne garde à Mascara, et de ramener les deux tribus au sud de la Sebkha, dans la plaine de Mléta, au pied des montagnes. Aussitôt averti, le général Trézel eut sa résolution prise. « Il n'y avait point à Mers-el-Kébir, a-t-il dit, de bateau à vapeur pour porter rapidement cette nouvelle au gouverneur et me rapporter ses ordres. Devais-je, avant de les avoir reçus, m'opposer à l'enlèvement de ces tribus, ou voir anéantir, en les abandonnant, toute notre influence morale et blesser aussi gravement l'honneur de la France? L'avouerai-je? Lorsque, peu de jours auparavant, le comte d'Erlon avait terminé notre entretien en me disant de ne rien faire avant qu'il eût envoyé des ordres, ces paroles, qui me paraissaient dictées par un fatal système d'inertie, me donnèrent pourtant un moment de satisfaction; je me sentais dégagé de la responsabilité des événemens que je prévoyais; mais aussitôt, honteux du sentiment d'égoïsme dont je venais d'être atteint, je n'hésitai pas à commettre mon avenir et ma réputation, si les circonstances m'en faisaient un devoir. »

Le 14 juin, il alla s'établir à Misserguine avec un bataillon de la légion étrangère et les chasseurs d'Afrique. Averti le lendemain qu'El-Mzari avait fait saisir son propre neveu Ismaël, l'un des plus

dévoués partisans de la France, il chargea le capitaine de Lagondie, un de ses aides-de-camp, d'aller, suivi de deux escadrons, faire des représentations à l'agha d'Abd-el-Kader ; mais celui-ci, le voyant approcher, se mit en retraite. Tandis que l'officier français, n'ayant l'ordre que de négocier, se tenait sur la réserve, de nombreux cavaliers Douair, amis du captif, réussirent à joindre la troupe qui l'entraînait et à le lui reprendre. Quand il fut amené au général Trézel, il portait encore l'anneau de fer qu'El-Mzari avait fait river autour de sa jambe. Le 16, à la sollicitation des deux tribus qui craignaient la destruction de leurs récoltes, le général porta son campement au Figuier ; il y appela un bataillon du 66e et le 1er bataillon d'Afrique avec une demi-batterie de campagne. Dans cette position, il couvrait tout le pays occupé par les Sméla et les Douair. Le même jour, il conclut avec eux une convention aux termes de laquelle ils se reconnurent sujets, tributaires, et soldats de la France.

Les Gharaba, inquiets pour leurs moissons, étaient sur le qui-vive. Le 18, Khalifa, leur chef, envoya au camp un message pacifique. Le général lui répondit qu'il était sorti d'Oran pour protéger deux tribus contre les violences de l'émir, que le roi des Français voulait que les Arabes vécussent libres et qu'il ne reconnaissait à personne le droit de leur faire abandonner leurs terres. Le lendemain, le campement fut porté trois lieues plus loin, sur la route de Mascara, au bord du Tlélate. Khalifa vint rôder avec une trentaine de cavaliers en vue des avant-postes ; le général lui fit offrir le prix de l'orge que les chasseurs d'Afrique ramassaient autour du camp ; mais le cheikh ne voulut rien accepter : c'était, selon lui, le droit des gens de guerre de prendre partout ce qui leur convenait.

Dès sa sortie d'Oran, le commandant de la division n'avait pas manqué d'informer le comte d'Erlon du mouvement qu'il avait jugé indispensable de faire, et du camp du Figuier, il avait fait connaître directement à l'émir sa résolution de protéger efficacement les Douair et les Sméla. Le 21, il reçut cette réponse d'Abd-el-Kader : « Vous savez à quelles conditions le général Desmichels s'est engagé avant vous, et vous m'avez fait les mêmes promesses, à votre arrivée, de nous rendre chaque homme qui aurait commis une faute et se serait sauvé chez vous, et cela quand bien même il ne s'agirait que d'un seul individu. A combien plus forte raison doit-il en être ainsi quand il s'agit de deux tribus ! Les Douair et les Sméla sont au nombre de mes sujets et, d'après notre loi, j'ai le droit de faire d'eux ce que bon me semble. Aujourd'hui, si vous retirez votre protection à ces tribus et si vous me laissez leur commander comme autrefois, rien de mieux ; mais si vous voulez contrevenir à ce qui a été convenu, mandez votre

consul Abdalla auprès de vous, car, quand bien même les Douair et les Sméla entreraient dans Oran, je ne retirerai pas la main que j'ai levée sur eux, à moins qu'ils ne fassent pénitence de leur faute. Notre religion me défend, en effet, de permettre qu'un musulman soit sous la puissance d'un chrétien ou d'un homme d'une autre religion. Voyez donc ce qu'il vous conviendra de faire; autrement c'est Dieu qui décidera. » Après avoir communiqué au comte d'Erlon, la prétention despotique d'Abd-el-Kader, le général Trézel, ajouta, le 23, à sa dépêche la conclusion suivante: « Il est impossible de rentrer à Oran sans avoir obtenu satisfaction de l'émir. Lui laisser exercer le droit qu'il s'arroge sur les tribus, c'est le reconnaître souverain absolu et indépendant et, comme il me l'écrit, maître de ne pas laisser entrer un oiseau à Oran et de traiter les Arabes comme bon lui semble, sans que nous ayons à nous mêler de ses affaires; c'est consentir à ce qu'il consomme la ruine de deux tribus pour effrayer les autres et placer Oran dans un désert de huit lieues de rayon; c'est enfin prendre un parti aussi honteux pour la France que cruel pour les malheureux qui ont imploré son appui. Je n'aurais pas le courage d'accepter même la responsabilité d'exécution d'un ordre de retraite, et si les instructions formelles du cabinet pouvaient forcer un de nos plus anciens et plus glorieux chefs à le donner, je vous prierais de me le faire transmettre par mon successeur. »

Le 22 juin, les reconnaissances du matin avaient signalé l'attitude hostile que les Gharaba commençaient à prendre; des hommes de la légion étrangère, qui coupaient du bois, recevaient des coups de fusil; ici un convoi, là des fourrageurs étaient attaqués. Le surlendemain, on apprit que les Abid-Chéraga et les Cheurfa étaient venus tirailler autour de Mostaganem; le 25, que 400 ou 500 Gharaba avaient essayé d'enlever le troupeau d'Oran. Décidé à ne plus se tenir sur la défensive, et sachant qu'Abd-el-Kader avait réuni les goums des tribus sur le Sig, le général Trézel résolut de s'avancer d'une marche sur la route de Mascara.

La division d'Oran avait un effectif de 7,000 hommes; mais les garnisons des places et les non-valeurs déduites, les forces que le général Trézel avait pu mobiliser ne dépassaient pas 1,700 baïonnettes et 600 chevaux. Elles se composaient d'un bataillon du 66e, d'un bataillon d'infanterie légère d'Afrique, d'un bataillon italien et de trois compagnies polonaises de la légion étrangère; de quatre escadrons du 2e régiment de chasseurs d'Afrique, qui n'avaient pas encore reçu, comme leurs camarades de la division d'Alger, le fusil de dragon à la place du mousqueton pour les uns, de la lance pour les autres; d'une demi-

batterie de campagne et de quatre obusiers de montagne. Il y avait en outre une compagnie de sapeurs et vingt fourgons ou prolonges du train des équipages.

Le 26, à cinq heures du matin, la marche commença dans l'ordre réglé par le commandant de Maussion, chef d'état-major, et approuvé par le général : à l'avant-garde, sous les ordres du colonel Oudinot, des chasseurs d'Afrique, deux escadrons, dont un armé de lances, les trois compagnies polonaises et deux obusiers de montagne; au centre, l'état-major, la demi-batterie de campagne, l'ambulance et le convoi flanqué, à droite, par un escadron et par le bataillon du 66e, à gauche, par le quatrième escadron et par le bataillon italien de la légion étrangère ; à l'arrière-garde, le bataillon d'Afrique et deux obusiers. Il faut ajouter qu'à la suite du convoi, déjà difficile à manier à cause de la lourdeur des fourgons et des prolonges, se traînaient des voitures de cantiniers en trop grand nombre. La direction donnée coupait de l'ouest à l'est les collines ravinées qui s'élèvent à une hauteur médiocre entre le Tlélate et le Sig. La forêt de Mouley-Ismaël, qui est censée les revêtir, n'est, sous un nom pompeux, qu'un taillis clairsemé de jujubiers et de lentisques, entremêlés d'oliviers sauvages. C'était là qu'Abd-el-Kader attendait la colonne cheminant à la peine, sur un terrain difficile. Il avait avec lui une dizaine de mille hommes, cavaliers pour les deux tiers. Son bataillon de réguliers, fort de 1,340 baïonnettes, et armé de fusils français, était déployé un peu en arrière d'une crête perpendiculaire à la route.

La colonne française suivait un chemin creux lorsqu'elle fut assaillie tout à coup en tête et sur les flancs par des tirailleurs arabes. A l'avant-garde, les compagnies polonaises marchèrent résolument à l'ennemi, mais les réguliers, démasqués tout à coup, les refoulèrent, parvinrent à les déborder et arrivèrent de droite et de gauche jusqu'à la hauteur du convoi que les flanqueurs, embarrassés dans les broussailles, couvraient mal. Tandis que le général Trézel et son chef d'état-major ramenaient ceux-ci en position, le colonel Oudinot, à la tête de son escadron de lanciers, chargeait à travers bois; une balle le frappa au front; ses hommes l'arrachèrent mourant aux Arabes. En ce moment, on ne sait sur quel ordre, un trompette sonna la retraite. Les voitures du train firent demi-tour; seuls, les conducteurs de l'artillerie et du génie gardèrent leur sang-froid. Dans ce moment de crise, le général paya de sa personne, comme il avait fait à la prise de Bougie. Ce petit homme mince, grêle, borgne d'un œil perdu en 1815, à la bataille de Ligny, était d'une bravoure héroïque. Comme les flanqueurs, entraînés par le recul de la cavalerie, avaient peine à se reformer, il prit à l'ar-

rière-garde une partie du bataillon d'Afrique, fit donner à l'artillerie l'ordre d'activer son feu, et lança les *zéphyrs* au pas de charge. Le 66e et le bataillon italien ralliés suivirent le mouvement et culbutèrent tout ce qu'ils avaient devant eux. En arrière, les Arabes, âpres au butin, s'acharnaient sur les voitures du convoi, qu'ils saisissaient par les roues; ce qui restait de ce côté-là du bataillon d'Afrique les contraignit à lâcher prise. Mais deux fourgons avaient été brisés, il fallut y mettre le feu. D'autres furent déchargés pour aider aux transports de l'ambulance. Il y avait eu 52 morts et 180 blessés. Abd-el-Kader, pour sa part, avait perdu beaucoup de monde, surtout dans le dernier retour offensif; deux chefs de ses réguliers s'étaient fait tuer sur le terrain qu'ils avaient gagné d'abord; les restes du bataillon mutilé se repliaient dans la montagne. A midi, la colonne française descendit dans la plaine; à quatre heures elle prit son bivouac sur la rive gauche du Sig, près du marabout de Sidi-Daoud, à la place même où les Arabes avaient campé la veille. Abd-el-Kader s'était retiré plus haut, à l'entrée de la gorge d'où sort la rivière.

La nuit fut calme. Dans la journée du 27, Ben-Ikkou, l'oukil d'Abd-el-Kader, qui avait quitté Oran et qui suivait l'état-major depuis l'avant-veille, fut échangé contre le commandant Abdalla d'Asbonne, venu de Mascara. Le général Trézel chargea Ben-Ikkou de remettre à l'émir une note qui stipulait ses conditions pour le rétablissement de la paix : Abd-el-Kader aurait à reconnaître la souveraineté de la France et à recevoir les ordres du roi par l'entremise du gouverneur général; il aurait à payer annuellement en tribut la moitié des contributions levées par lui dans toute l'étendue de son territoire compris entre la frontière du Maroc, le Chélif et l'Oued-Fodda, à l'exception des villes de Mostaganem, de Mazagran, d'Arzeu, des Douair, des Sméla, des Gharaba, des coulouglis de Tlemcen, qui, sous l'autorité du commandant d'Oran, seraient régis par un chef de leur religion. L'émir ne pourrait pas faire la guerre sans la permission du roi. Le commerce serait libre, mais es denrées d'exportation devraient être dirigées exclusivement sur les ports désignés par le gouverneur général. L'émir seul pourrait, en s'adressant aux autorités françaises, faire des achats d'armes et de munitions de guerre. Ces conditions étaient celles d'un vainqueur. Le combat de Mouley-Ismaël avait été trop douteux d'abord et son résultat n'avait pas été assez décisif pour qu'Abd-el-Kader s'avouât vaincu.

Après avoir attendu jusqu'au soir sa réponse qui ne vint pas, le général Trézel résolut de conduire au port d'Arzeu ses blessés, d'y renouveler ses vivres et ses munitions, de se remettre ensuite en campagne. La nuit tout entière se passa dans les apprêts du dé-

part. Le 28 juin, au point du jour, la colonne quitta son bivouac. En tête marchaient un escadron de chasseurs, deux pièces de montagne et le bataillon d'Afrique; puis venait sur trois files le convoi flanqué à droite par un escadron, par une pièce de montagne et par les compagnies polonaises, à gauche par un escadron, par une pièce de montagne et par le bataillon italien. Le bataillon du 66ᵉ, la demi-batterie de campagne et un escadron faisaient l'arrière-garde. Tout alla bien d'abord; ces premières heures du jour étaient fraîches; les troupes s'avançaient sans hâte dans la plaine sans obstacle. Surpris par ce départ matinal, l'ennemi n'avait encore que quelques rôdeurs en campagne. Vers huit heures seulement, il parut plus nombreux, mais jusqu'à dix heures, il ne fit que tirailler à grande distance. A ce moment, la colonne s'arrêta, elle avait atteint la limite septentrionale de la plaine. Depuis quelque temps déjà, elle côtoyait par la droite un vaste marécage à demi desséché pendant la saison chaude. Ce sont les eaux du Sig et de l'Habra, qui, largement épandues, s'y confondent et s'y attardent jusqu'à ce qu'elles se décident à descendre lentement à la mer par un très court émissaire qu'on appelle la Macta. Courant du sud-ouest au nord-est, le contrefort qui porte la forêt de Mouley-Ismaël a fini par se rapprocher tellement du marais qu'entre l'un et l'autre il n'y a plus qu'un étroit passage qui va, tout près de la mer, entre les dunes, rejoindre la route d'Oran à Mostaganem. C'est un des chemins par où, de la plaine, on peut gagner Arzeu; il y en a un autre moins long qui, tournant au nord-ouest avant le défilé, traverse les collines basses des Hamiane. C'était celui que le commandant de Maussion était d'avis de suivre; mais le général Trézel, craignant d'y rencontrer trop de difficultés pour ses voitures, se décida pour le premier.

Dès que le mouvement de la colonne se fut dessiné dans ce sens, Abd-el-Kader, qui, dès la journée du 26, s'était conduit en homme de guerre, fit prendre les devans à 1,500 cavaliers, doublés chacun d'un fantassin en croupe, et leur donna l'ordre d'occuper, en se dissimulant dans les broussailles, le faîte des collines. En même temps, pour augmenter la sécurité des Français, il fit cesser le combat contre l'arrière-garde. La colonne cheminait donc en toute confiance, quand, en approchant du défilé, elle vit des flammes s'élever et s'étendre rapidement à travers les herbes et les joncs desséchés du marécage; elle rabattit naturellement à gauche; le convoi, allongé sur une file, se mit à côtoyer, sous les rayons brûlans du soleil de midi, le pied des hauteurs. Quelques coups de feu éclatèrent; les flanqueurs de gauche, levant la tête, aperçurent des hommes, en petit nombre, dans le fourré. Le chef du bataillon italien s'imagina qu'une seule compagnie serait plus que

suffisante pour les débusquer, mais cette compagnie trouva beaucoup de monde contre son attente; il fallut en envoyer une seconde, et ce ne fut pas assez encore. Le général Trézel était à l'arrière-garde, où l'attaque venait de recommencer à l'improviste. Le commandant de Maussion, qui guidait la colonne, fut tenté d'envoyer immédiatement sur la colline tout le bataillon d'Afrique, mais il n'osa pas prendre sur lui d'ordonner un si grand mouvement; pendant qu'il courait de la tête à la queue chercher les ordres du général, il vit le reste du bataillon italien monter successivement par compagnies en désordre. Les petits paquets ne sont jamais bons: c'est la défaite en détail.

Il y avait parmi les Arabes de hardis partisans qui, s'élançant entre les groupes, vinrent tomber sur le convoi. Ce n'était rien; car une charge de l'escadron de gauche suffit à le dégager; mais le bataillon ou plutôt les compagnies éparpillées ont tout vu d'en haut; déjà pressées par un ennemi supérieur en nombre, elles prennent peur et redescendent précipitamment. Un cri s'élève : « Dans la plaine! » Cent, deux cents, cinq cents bouches le répètent; on se croise, on se heurte, on se bouscule. Les uns se replient sur l'arrière-garde; les autres s'efforcent au contraire de gagner la tête. Entre ces deux masses confuses s'ouvre un grand vide où les Arabes arrivent en foule. Le général Trézel, avant le désordre, était revenu à l'avant-garde; il y est rejoint par l'escadron de droite, dont le chef, jugeant sa présence inutile sur un flanc couvert par le marécage, a pris sur lui de gagner avec sa troupe la tête de la colonne. L'escadron a galopé sur la lisière du marais; des voitures essaient d'y passer à la suite; elles s'embourbent; les conducteurs coupent les traits et s'enfuient. Des prolonges chargées de blessés sont abandonnées lâchement. Une seule est sauvée par l'énergie du maréchal-des-logis Fournié, qui, le pistolet au poing, force les conducteurs à le suivre. Ceux de l'artillerie ont heureusement gardé leur sang-froid, malgré l'incendie qui s'est propagé dans les buissons. Le général fait mettre les pièces en batterie et tirer à mitraille; à la tête de l'escadron du capitaine Bernard, il charge afin de donner aux fuyards le temps de se rallier sous la protection des chasseurs. A l'arrière-garde où son cheval vient d'être tué sous lui, le commandant de Maussion s'est trouvé tout à coup seul; trois compagnies du 66e, qu'il avait tout à l'heure sous la main, se sont envolées, c'est son expression même, comme une volée de perdreaux. Il a pu néanmoins gagner à la course un mamelon où quelques hommes se sont ralliés et font un feu de hasard qui néanmoins arrête et contient l'ennemi. D'un côté, on entend les cris déchirans des blessés que les Arabes achèvent et mutilent; de l'autre, les appels désespérés des

fuyards qui, donnant tête baissée au travers du marais, s'enlisent ou se noient.

Il n'y a plus rien qui ressemble à une troupe organisée. Officiers et soldats semblent atteints de folie; les paroles incohérentes qu'ils échangent tiennent du délire; quelques-uns, complètement nus, chantent et dansent; la plupart n'ont plus ni sac ni habit. Arrivés presque qu'à l'issue du défilé, comme ils n'aperçoivent ni la Macta ni la mer, que les dunes dérobent à leur vue, ils s'imaginent qu'ils sont dans une impasse, et les voilà qui se rejettent, au risque d'y périr jusqu'au dernier, vers le marécage. Le général et son chef d'état major se multiplient, s'épuisent pour les retenir dans le chemin. Trois quarts d'heure sont ainsi perdus; enfin la tête se laisse ramener sur la route d'Arzeu; mais alors ce sont les volontaires d'arrière-garde qui refusent de partir. « A la queue où j'étais avec un groupe d'hommes de toutes armes, a écrit le commandant de Maussion, je ne sais qui s'avise de crier qu'il faut former le carré, — dans un chemin étroit, bordé de broussailles et tout mamelonné! — Cette belle idée prévalut si bien qu'elle faillit arrêter tout mouvement, et une heure après, les vingt ou trente hommes qui tiraillaient à l'arrière-garde me criaient encore : « Formons le carré! » Heureusement l'attaque était moins pressante; le nombre des assaillans, occupés pour la plupart à couper des têtes et surtout à piller le convoi, s'était notablement éclairci. Quelques charges d'une quarantaine de chasseurs et quelques coups de mitraille achevèrent d'éloigner les plus obstinés des Arabes.

A la nuit tombante, après dix-sept heures de marche et quatorze de combat, la colonne défaite atteignit Arzeu. On se compta; des présens sous les armes au camp du Figuier, le 26 juin, 280 manquaient à l'appel; on sut plus tard que dix-sept au moins de ceux-là n'étaient pas morts; par une fortune bien rare, ils n'étaient que prisonniers; les blessés qui avaient pu revenir avec la colonne étaient au nombre de 308. Du convoi on n'avait pu ramener que deux voitures; un obusier de montagne était resté dans le marais. Dans la nuit, le général Trézel fit partir en canot pour Mers-el-Kébir un officier d'état-major, avec ordre de faire diriger au plus vite sur Arzeu tous les navires disponibles. Son intention était d'abord de n'embarquer que les blessés et les malades, mais la prostration des autres était telle encore qu'il ne jugea pas possible de les ramener par terre à Oran. Le 30 juin au soir, un grand nombre de navires étant arrivés, presque tout ce qui restait de l'expédition, sauf la cavalerie, avait déjà été mis à bord.

Au même moment, d'un bâtiment à vapeur détaché d'Alger par le comte d'Erlon, descendaient le commandant de La Moricière, le

juif Ben-Durand, le kaïd Ibrahim et le lieutenant Allegro. « Je suis peiné d'apprendre votre mouvement offensif, avait écrit, à la date du 27, le gouverneur en réponse au rapport que lui avait adressé, le 23, du camp du Tlélate, le général Trézel; après vous avoir tant recommandé d'éviter tout ce qui pourrait troubler la paix, je ne comprends pas que vous ayez saisi avec tant d'empressement la première occasion pour intervenir à main armée. Les offres de Moustafa et des coulouglis de Tlemcen seront avantageuses, si nous sommes absolument forcés de rompre avec Abd-el-Kader; mais j'attendrai l'issue des négociations que je charge le chef de bataillon de La Moricière d'entamer en mon nom avec l'émir. Cet officier tâchera d'obtenir de lui le désistement de ses projets sur les tribus des environs d'Oran. Si, contre mon attente, tout moyen de conciliation devenait impossible, je préfère que vous attaquiez promptement l'ennemi et le forciez à entrer en arrangement, plutôt que de rester dans un camp éloigné d'Oran, d'où vos communications seraient bientôt interceptées. »

La fortune, en dérangeant tout, avait rendu la mission de La Moricière inutile : sur-le-champ il s'en donna lui-même une autre. « J'ai vu, écrivait-il à Duvivier quelques jours après, j'ai vu l'état de l'armée ; c'était bien pénible. Le moral était aussi bas que possible. La panique avait été plus forte qu'à la retraite de Médéa, et la perte plus considérable sur un corps d'armée bien moins nombreux. Il n'y avait pas à penser à ramener la troupe autrement que par mer. » Après avoir vu le général Trézel et s'être entretenu quelques instans avec lui, il se rembarqua le soir même pour Mers-el-Kébir. Le 3 juillet, on le vit reparaître, venu d'Oran par terre, accompagné des capitaines Cavaignac et de Montauban, et suivi de deux cents cavaliers Sméla et Douair, qu'il avait décidés à prendre les armes.

« Habile autant que brave et parlant la langue des Arabes, a dit de lui le général Trézel, il avait ainsi obtenu d'eux plus qu'aucun des généraux en chef n'avait pu faire depuis notre arrivée en Afrique. J'ai honte de dire, ajoutait le général, que depuis trois jours je pressais le lieutenant-colonel Beaufort — des chasseurs d'Afrique — de partir avec moi par terre, et que, bien loin de me seconder dans cette résolution d'honneur, il fomentait dans son régiment une inertie et même un esprit de résistance qui m'avait retenu jusqu'alors de donner cet ordre de départ. Je ne voulais pas exposer ce corps à commettre un acte public d'indiscipline que la faiblesse de quelques officiers préparait évidemment. Le 2[e] régiment de chasseurs d'Afrique est très bien composé en soldats, sous-officiers et sous-lieutenans ; au-dessus de ce grade les braves n'y dominent plus en nombre ni en autorité. En général,

notre armée est bien affaiblie moralement; il faut la débarrasser d'une foule de vieux officiers qui ne veulent plus qu'attendre le plus doucement possible, soit leurs trente années de service, soit les douze ans du grade de capitaine. Il nous faut ici des hommes d'une trempe ferme pour maintenir le soldat devant les têtes coupées et les corps tronçonnés par le yatagan. C'est le brave La Moricière qui a mis un terme à une situation fâcheuse et sauvé peut-être la réputation d'un régiment très bien composé, sauf la tête. Cet officier mérite beaucoup pour avoir ainsi déterminé les deux tribus à cet acte de vigueur, et lui seul pouvait y réussir. C'est un homme qu'il faut avancer aussi rapidement qu'on le pourra, afin qu'il soit plus tôt en situation de rendre des services plus importans. » Grâce à La Moricière, le brave et malheureux général Trézel put rentrer dans Oran autrement qu'en fugitif, à la tête des chasseurs d'Afrique et des auxiliaires arabes. Aucun parti ennemi ne fut aperçu pendant la marche.

Le 4 juillet, toutes les troupes étaient revenues d'Arzeu. Ce jour-là, le commandant de la division leur fit lire l'ordre suivant : « Notre expédition avait été glorieuse, mais le dernier combat livré aux Arabes a entraîné la perte de notre convoi. La nature des lieux était particulièrement favorable à leur manière de combattre, et l'incendie des taillis nous a privés un moment de l'usage de l'artillerie dans l'endroit même où elle eût été d'un effet décisif. Ces circonstances ne peuvent être imputées aux troupes; toutes ont fait preuve de courage. Qu'on ne charge donc aucun corps du malheur de cette perte et que l'esprit de concorde ne soit point troublé parmi nous. Je punirai avec sévérité quiconque, par ses actes ou ses discours, jetterait un blâme injuste sur qui que ce soit, moi excepté. C'est sur le général seul que doit retomber la responsabilité des opérations de guerre qu'il ordonne. » C'était avec la même simplicité généreuse qu'il écrivait au gouverneur : « J'ai perdu dans ce fatal combat, des espérances qui me paraissaient raisonnables, mais il fallait vaincre pour qu'elles se fussent réalisées. Sans doute j'avais trop compté sur mes forces et trop peu sur celles des Arabes; mais l'engagement du 26 et tous les événemens auxquels j'avais pris part depuis trois ans en Afrique excusent peut-être cette présomption. Quoi qu'il en soit, je suis oppressé par le poids de la responsabilité que j'ai prise et me soumettrai sans murmure au blâme et à toute la sévérité que le gouvernement du roi jugera nécessaire d'exercer à mon égard, espérant qu'il ne refusera pas de récompenser les braves qui se sont distingués dans ces deux combats. Les jours de défaite font reconnaître les hommes fermes, et je ne signalerai que ceux-là aux bontés du roi. »

Le général Trézel avait l'âme haute. Ceux mêmes qui critiquaient la conduite des opérations, rendaient hommage au sentiment qui l'avait fait agir. « Pour moi, disait l'un d'eux, j'absoudrais presque la conséquence, tout affreuse qu'elle a été, en faveur du principe. Il était bon que quelqu'un résistât enfin au flot toujours grossissant des concessions du gouverneur et protestât tout haut contre le soin qu'il prend d'armer de verges de fer la main qui nous menace. Le général Trézel s'est fort bien conduit personnellement dans cette circonstance; il a inspiré une sorte d'admiration aux débris de sa fragile armée par la bravoure dont il a fait preuve. Il a voilé les torts de la troupe, qui paraissent avoir été grands, pour attirer toute l'attention et tout le blâme sur ses propres fautes. Il s'est fait anathème pour les péchés de tous. »

VII.

Le comte d'Erlon ne connaissait encore que la reprise des hostilités autour d'Oran, lorsque voulant faire de son côté quelque chose qui ne le compromît pas trop, il imagina d'opposer à la grande autorité des beys de Médéa et de Miliana l'influence bien déchue de Ben-Omar. Ce ne fut pour lui comme pour ce Maure intrigant qu'une déconvenue de plus par-dessus tout ce qu'ils avaient déjà l'un et l'autre amassé de mécomptes. Les gens de Blida refusèrent de recevoir le chef discrédité que leur envoyait le gouverneur, et le lieutenant-colonel Marey, qui était venu pour l'installer avec seize cents hommes, fut obligé de s'en revenir sans autre résultat que d'avoir inutilement fatigué sa colonne. « Marey se coule de plus en plus, écrivait La Moricière à Duvivier : dans sa marche sur Blida il a si mal mené l'infanterie que plus de la moitié n'a pu suivre; cinq hommes sont morts de chaleur. On est furieux contre lui. » Quel dut être le mécontentement du ministre de la guerre, à qui le comte d'Erlon, sans attendre le retour de la colonne expéditionnaire, avait eu l'imprudence d'annoncer comme une chose faite l'installation de Ben-Omar à Blida!

C'est le 6 juillet qu'il écrivait cette dépêche malencontreuse; ce jour-là, dans Alger, tout était en rumeur; de mauvais bruits, apportés par les Arabes, couraient par la ville; le courier d'Oran les confirma le lendemain. Quand, surpris par l'initiative du général Trézel, le comte d'Erlon, à grand'peine, avait subi la fatalité d'une rupture, il avait compté sur la victoire; la défaite l'exaspéra. Non content d'accabler, dans un acte officiel, son lieutenant trahi par la fortune, il fit sur-le-champ partir pour le relever de son poste le général d'Arlanges et lui intima l'ordre de rentrer directement en

France, sans passer par Alger. Plus que jamais soumis à l'influence de Ben-Durand, qui s'était hâté de revenir auprès de lui, il aurait voulu renouer à tout prix avec Abd-el-Kader; sans les protestations énergiques du conseil d'administration et surtout du général Rapatel, il aurait abandonné à la vengeance de l'émir les Douair et les Sméla. Tous ces faits, connus du public, soulevaient contre lui l'opinion : une dernière révélation acheva de la lui rendre tout à fait hostile.

Pendant que les vaincus de la Macta se trouvaient encore sur la plage d'Arzeu, le brick *Loiret*, de la marine royale, avait capturé, près de l'île de Rachgoun, à l'embouchure de la Tafna, un navire toscan chargé de deux cents fusils et de quatorze milliers de poudre. C'était le reste d'une fourniture que l'arsenal d'Alger avait reçu, du comte d'Erlon, l'ordre de faire en secret à Ben-Durand pour le compte d'Abd-el-Kader. Il est vrai que l'ordre n'était pas récent et que le chargement avait été fait le 18 juin, avant la rupture; néanmoins, quand la nouvelle de l'envoi et de la saisie éclata comme une bombe au milieu du public, l'effet en fut désastreux pour le gouverneur. « Ce qu'on ne peut trop publier, écrivait un des meilleurs officiers de la division d'Oran, c'est que nous avons trouvé tous les morts arabes pourvus et bien pourvus de cartouches françaises; c'est que le gouverneur, au moment où la rupture était inévitable, laissait partir un vaisseau avec deux cents fusils et quatorze milliers de poudre destinés à être débarqués clandestinement; nous l'avons saisi. Dieu nous délivre de cet homme qui n'a plus de force ni pour faire le bien ni pour empêcher le mal! » Au lieu de dire simplement la vérité sur cette affaire, si désagréable qu'elle pût être, le comte d'Erlon eut l'idée fâcheuse d'y faire donner, par le *Moniteur algérien*, un démenti qui ne fut qu'une maladresse de plus. Cette série de fautes eut pour effet de rallier toutes les sympathies au général Trézel. D'Alger il reçut une adresse couverte des signatures les plus honorables; au moment où le navire qui le ramenait en France allait appareiller de la rade de Mers-el-Kébir, un officier vint déposer entre ses mains une liste sur laquelle une foule de souscripteurs de la ville d'Oran, de la marine et de l'armée avaient inscrit leurs noms pour lui offrir une épée d'honneur.

Le général d'Arlanges, en possession du commandement depuis le 17 juillet, était arrivé avec des instructions qui lui prescrivaient de se tenir sur la défensive. Il lui aurait été d'autant plus malaisé de prendre l'attitude contraire que, par une malheureuse coïncidence, la division d'Oran se trouvait inopinément réduite à moins de cinq mille hommes. Le gouvernement français, qui avait déjà cédé au gouvernement de Madrid le bataillon espagnol de la légion

étrangère, venait, par une convention nouvelle, de lui céder toute la légion; malgré la gravité des circonstances, le comte d'Erlon n'osa pas prendre sur lui de surseoir à l'exécution des ordres ministériels. Cinq mille cinq cents hommes furent ainsi enlevés tout d'un coup à l'armée d'Afrique.

Le dernier bataillon quitta Oran le 8 août; le même jour, le comte d'Erlon quittait Alger pour toujours. Il y avait quelque temps déjà que son remplacement était chose décidée dans le conseil du roi; l'affaire de la Macta ne fit que hâter l'exécution d'une mesure convenue. Une ordonnance royale, du 8 juillet, lui donna pour successeur au gouvernement général des possessions françaises dans le nord de l'Afrique, le maréchal Clauzel.

Le maréchal Maison, ministre de la guerre, avait fait au général Trézel un accueil sympathique; il y avait ajouté même la promesse réitérée de le renvoyer prendre sa revanche en Afrique; mais le comte d'Erlon, de plus en plus aigri par sa disgrâce, s'opposa si violemment à l'exécution de cette promesse, en disant partout que ce serait un nouvel affront pour lui, qu'il ne fut pas permis au ministre d'y donner suite. Confiné dans le commandement du département de la Dordogne, le général Trézel écrivait au lieutenant-colonel Duvivier : « C'est une triste destinée pour un militaire de finir par un échec qui doit rester dans nos souvenirs. J'en eusse été allégé si l'on n'eût pas révoqué l'ordre donné d'abord d'aller prendre ma revanche, et je l'eusse fait sans hésiter avec cinq ou six mille hommes, sans bruit et, j'espère, sans scandale; mais n'y pensons plus. »

Oui, l'échec, ce n'est pas assez dire, le désastre de la Macta, devait rester dans le souvenir de la France; mais en irritant douloureusement la fibre nationale, il a eu sur l'opinion, un peu stagnante, un effet inespéré : il lui a donné un courant décidément favorable aux choses d'Afrique. A cette impulsion en quelque sorte spontanée du sentiment public, une autre alors est venue s'ajouter de très haut. Attentif depuis cinq ans aux péripéties de la lutte algérienne, l'héritier de la couronne, le duc d'Orléans, saisit l'occasion. Il réclama et il obtint du roi son père, plus difficilement des ministres, le droit d'aller, lui, petit-fils de saint Louis, gagner ses éperons sur la terre africaine et prendre sa part de la réparation exigée par l'honneur des armes françaises. Les intérêts de l'Algérie allaient avoir désormais un intelligent et puissant défenseur. C'est ainsi que le désastre de la Macta a plus fait assurément pour l'avenir de la conquête que n'aurait pu faire une victoire.

CAMILLE ROUSSET.

SWIFT

D'APRÈS DES TRAVAUX RÉCENS

Œuvres complètes de Swift. — *The Life of Jonathan Swift*, par John Forster (vol. I, 1875). — *Life of Jonathan Swift*, par Henry Craik (1882). — *Swift*, par Leslie Stephen (1882).

La foule n'aime pas qu'on touche à ses légendes. Elle est particulièrement attachée aux légendes tragiques. Lorsqu'un nom est associé dans notre esprit au souvenir d'immenses souffrances et que nous sommes accoutumés à plaindre un homme, l'idée que nous pleurions peut-être sur des chimères est de celles qui désobligent. On ne perd pas volontiers ses martyrs. On sait mauvais gré à qui touche à la figure familière, surtout si elle avait été dessinée par la main d'un maître ; il semble alors que ce soit une sorte d'attentat littéraire. Tout le monde a devant les yeux le Swift de M. Taine, cette physionomie lamentable et farouche qui a fourni l'un des plus beaux chapitres de *l'Histoire de la littérature anglaise*. Tout le monde a lu et relu ces pages éloquentes, depuis l'entrée en scène du pauvre écolier gauche et bizarre, objet de la risée de tous ses professeurs et dont toute la vie « fut semblable à ce moment, comblée et ravagée de douleurs et de haines, » jusqu'à la lutte désespérée de l'homme fait. « Vingt ans d'insultes sans vengeance et d'humiliations sans relâche, le tumulte intérieur de tant d'espérances nourries, puis écrasées, des rêves violens et magnifiques subitement flétris par la contrainte d'un métier machinal, l'habitude de souffrir et de haïr, la nécessité de cacher sa haine et

sa souffrance, la conscience d'une supériorité blessante, l'isolement du génie et de l'orgueil, l'aigreur de la colère amassée et du dédain engorgé, voilà les aiguillons qui l'ont lancé comme un taureau. » Tout le monde enfin se rappelle la superbe péroraison qui commence par ces mots : « Tel est ce grand malheureux génie, le plus grand de l'âge classique, le plus malheureux de l'histoire » et c'est pourquoi tout le monde m'en voudra de tenter de mettre à la place de cette admirable et sombre figure un Swift non moins grand par le talent, mais moins infortuné et moins triste.

Les travaux anglais ne laissent pas le choix. Il faut se taire sur l'auteur de *Gulliver* ou se résigner à gâter le beau portrait de M. Taine. On a toujours beaucoup écrit sur Swift. Cet homme singulier était à peine mort, que les biographies ou essais de biographies se succédaient, et aujourd'hui, après un siècle et demi, la curiosité publique n'est point lassée. Des recherches récentes, parmi lesquelles il faut citer en première ligne, — pour le zèle, la patience et aussi pour l'importance des résultats, — les recherches de MM. Forster et Craik, ont encore mis au jour quelques documens nouveaux et rectifié les anciens textes en plusieurs endroits. On ne saurait dire toutefois qu'elles aient amené aucune découverte capitale. Après comme avant, l'histoire matérielle de Swift conserve ses parties obscures, ses énigmes sur lesquelles la critique anglaise demeure hésitante. Après comme avant, son histoire morale demeure écrite dans ses ouvrages, ses notes intimes, ses lettres, et surtout dans la correspondance connue sous le nom de *Journal à Stella*. C'est à Swift lui-même qu'il faut demander le secret d'une destinée qui peut surprendre, toucher, indigner, qui ne laisse jamais indifférent.

I.

Jonathan Swift est né à Dublin, le 30 novembre 1667, d'une vieille famille anglaise dont plusieurs rameaux s'étaient fraîchement transplantés en Irlande. Le hasard qui le fit venir au monde de l'autre côté du canal Saint-George fut un de ses griefs contre le sort. Il lui dut d'être souvent traité d'Irlandais, dont il enrageait. Le seul soupçon d'être Irlandais lui paraissait un opprobre, tant il méprisait ce peuple et haïssait sa terre. En réalité, par son père et par sa mère, Swift était de sang purement anglais. J'insiste sur ce point, parce qu'on essaie quelquefois d'expliquer par une influence celtique le tour de son esprit et les nuances de son humeur. L'explication serait, d'ailleurs, mauvaise dans tous les cas; il ne se peut rien imaginer de plus opposé à l'idéalisme des races celtes que la nature positive de Swift.

La famille était extrêmement nombreuse. Le grand-père Tho-

mas, bon ecclésiastique et bon soldat, qui bénissait d'une main et se battait de l'autre pour son roi, eut quatorze enfans. L'aîné de ceux-ci, l'oncle Godwin, qui joua un rôle important dans la vie de son célèbre neveu, se maria quatre fois et laissa dix-huit enfans, dont quinze garçons, qui, tous, se marièrent et eurent postérité. Les neuf frères cadets de l'oncle Godwin firent également souche. Le sort des filles et des sœurs est moins connu, mais il est à croire qu'elles furent pour quelque chose dans la nuée de cousins et de cousines de noms divers dont il est question dans le *Journal à Stella* et dont la vue, à de rares exceptions près, ne réjouissait pas le cœur du grand homme de la famille : Swift trouvait qu'il y en avait trop et que la plupart ne lui faisaient pas honneur dans le monde. On a beau être homme de Dieu et homme de génie, il est pénible d'être dérangé d'une conversation avec un ministre ou une belle dame par son cousin le boucher ou sa cousine l'aubergiste.

Le père de Swift était un des membres de la tribu qui n'avaient point prospéré. Il s'était marié honorablement, mais pauvrement, ce que son fils ne lui pardonna jamais, et il venait d'obtenir une place modeste à Dublin lorsqu'il mourut, laissant sa femme enceinte et une fille au berceau. La veuve eut recours à son beau-frère Godwin, procureur général, qui passait pour un richard et qui ne la refusa point, mais qui fit les choses maigrement, et, surtout, de mauvaise grâce. La nature ne l'avait pas créé aimable ; il avait à pourvoir ses dix-huit enfans et il savait (ce que les siens et le public ignoraient) que sa grande fortune n'était plus qu'un souvenir ; il l'avait perdue dans des spéculations. Son neveu Jonathan connut plus tard cette dernière circonstance et il n'en fut pas désarmé. La chicherie revêche de l'oncle Godwin lui resta toute sa vie sur le cœur, tellement qu'il crut devoir le récompenser de ses bienfaits par la ligne suivante de l'*Autobiographie* : « Il plaidait mal, mais il était peut-être un peu trop habile dans les parties subtiles de la loi. » Swift ne se contraignit pas davantage en paroles. Quelqu'un lui demandant s'il n'avait pas été élevé par son oncle : « Oui, répondit-il, il m'a donné l'éducation d'un chien. — Et vous n'avez pas la reconnaissance d'un chien, » répliqua l'interlocuteur. — En matière de rancune, Swift avait des principes solides. Il n'oublia jamais de se venger du mal qu'on lui avait fait et du bien qu'on ne lui avait pas fait. Il est juste d'ajouter qu'il n'oublia pas davantage de rendre le bien pour le bien, sauf dans quelques circonstances où son intérêt y était trop clairement opposé.

Il eut sa première aventure vers l'âge d'un an. Sa bonne le vola, par affection, pour ne pas s'en séparer, et l'emporta secrètement en Angleterre. Il vécut chez elle assez longtemps, objet de toutes sortes de soins : « A trois ans, dit le manuscrit de l'*Autobiogra-*

phie, il lisait n'importe quel passage de la Bible. » Swift avait d'abord écrit : « à deux ans. » Il eut un scrupule et se corrigea. La suite est assez obscure jusqu'aux années d'université. On sait qu'il était maladif, qu'à six ans l'oncle Godwin le mit en pension, et que presque aussitôt sa mère retourna vivre dans sa propre famille, en Angleterre. On sait aussi qu'il faut rapporter à la même époque un désappointement où il vit plus tard une prophétie. Il pêchait à la ligne. Il avait pris un gros poisson et il allait mettre la main dessus quand le poisson retomba dans l'eau et s'échappa : « J'en suis encore vexé, racontait Swift devenu homme mûr, et je crois que c'était l'image de tous mes désappointemens futurs. » On verra, en effet, que l'anecdote de la pêche à la ligne résume toute la carrière de Swift.

A quatorze ans, il entra à l'université de Dublin. A l'en croire, il y travailla peu, fut refusé une première fois au baccalauréat pour « incapacité et insuffisance » et ne fut enfin reçu, le 15 février 1686, que par une manière de charité. La tradition ajoute qu'à partir de 1686 il fut continuellement puni, qu'en 1688, en compagnie de cinq camarades, il dut faire amende honorable, publiquement et à genoux, à l'un des doyens de l'université, et que c'est pour venger cette humiliation qu'en 1710, dans un libelle anonyme, il lança contre le même doyen des accusations graves. Ces divers incidens ont provoqué de nombreux commentaires chez les critiques. Il ne nous semble pas nécessaire de nous y attarder. Que Swift doive ou non partager avec un cousin du même nom la liste de méfaits et de punitions inscrite sur les registres de son collège, aucune gloire n'y est intéressée, puisqu'il ne s'agit que de ces peccadilles qui ne laissèrent jamais aucune ombre sur la réputation d'un jeune homme. Nous ferons seulement remarquer que le point incontestable de l'histoire étant l'attaque contre le doyen, puisque le libelle a été conservé, il est encore plus charitable de supposer que Swift a injurié son ancien maître par esprit de vengeance que pour le seul plaisir de médire.

Nous ne saurions davantage prendre au tragique les échecs universitaires de Swift. Il arrive à tout le monde d'être refusé au baccalauréat. Les examens ont même été inventés pour montrer à la jeunesse qu'il ne suffit pas d'avoir de la facilité. Fût-on destiné à écrire le *Conte du Tonneau* et *Gulliver*, si l'on ne travaille pas, l'on n'est pas reçu, et cela est juste. Des découvertes récentes ont d'ailleurs donné à penser que la scène accablante du deuxième examen, avec ses ignorances criantes, ses stupidités de candidat effaré, sa déroute finale et l'impression désastreuse produite sur les professeurs avait été, sinon inventée, du moins fort embellie par Swift vieillissant; il y a quelquefois autant d'orgueil à se rabaisser qu'à

s'exalter. On a retrouvé les notes de l'un des examens trimestriels de l'université du Dublin pour l'année 1685 et l'on a constaté que les notes de Swift, sans être brillantes, étaient parmi les meilleures.

Il se destinait à cette époque à faire sa carrière dans l'université même. L'oncle Godwin était mort et les subsides venaient à présent d'un autre oncle, William Swift, excellent homme, auquel son neveu demeura très attaché. Il arriva aussi des secours d'un cousin Swift établi en Portugal. Malgré tout, l'étudiant de Dublin était pauvre, chose horrible pour sa nature orgueilleuse, et il se sentait dépendant, seconde injure du destin dont il conservera un souvenir amer. Mécontent et découragé, il faisait d'assez mauvaise besogne à Dublin lorsque la révolution de 1688 lui rendit le service de l'en chasser. Les troubles qui éclatèrent en Irlande à la chute de Jacques II et à l'avènement de Guillaume d'Orange amenèrent la dispersion des étudians. Swift partit pour l'Angleterre et rejoignit sa mère, qui se trouva fort embarrassée de ce grand garçon à caser. Elle lui conseilla de s'adresser à sir William Temple, l'habile diplomate de la triple alliance et de la paix de Nimègue, dont la femme était sa parente éloignée. La demande fut bien accueillie et, avant la fin de 1689, Swift arrivait à Moor-Park, la maison de campagne que sir William habitait dans le comté de Surrey. Il venait remplir auprès de lui les fonctions de secrétaire.

C'est ici, d'après la légende, le second acte du drame. Swift chez Temple ferait le pendant de Rousseau chez Mme de Breil. Payé en laquais, mangeant à l'office et subissant les familiarités de la valetaille, il aurait eu pour emploi de composer des odes à la louange du maître, de subir ses humeurs de goutteux, et d'admirer ses bons mots. Dix années presque ininterrompues de cette servitude auraient achevé d'ulcérer une âme née arrogante, et à Moore Park se serait amassé le flot de mépris, de sarcasme et d'insulte que Swift ne cessera ensuite, jusqu'à son dernier souffle, de déverser sur l'humanité. Avant d'essayer de démêler, à travers la contradiction des témoignages, la part du faux et du vrai, voyons quels hommes se trouvaient en présence.

Sir William Temple était un fin diplomate, ayant du monde, et de l'esprit, mais se rappelant qu'il avait été secrétaire d'état et ne le laissant pas toujours oublier aux autres. Il avait encore une autre faiblesse. Il aimait à faire des mots, et il aimait qu'on les admirât, même lorsqu'ils n'étaient plus tout neufs. En dépit de ces travers, sir William était un honnête homme, dans le sens étendu que le terme avait alors. Il encourageait un peu trop à le vénérer, mais il était sincère, sensible, mesuré, sauf peut-être pendant ses accès de goutte, habile à distinguer le mérite et soigneux de reconnaître les services. Le nouveau secrétaire était un grand diable mal élevé et

singulier, qui ne savait ni se tenir, ni s'habiller, ni manger, et qui était incapable de l'apprendre : il mourut sans avoir appris à se servir de sa fourchette et de son couteau. Il avait le nez aquilin, les traits réguliers et nobles, mais tout cela était encore un peu maigre, un peu osseux. Le teint était brun. Les grands yeux d'un bleu clair, surmontés de sourcils en broussailles, tantôt rayonnaient d'intelligence et de malice, tantôt étaient froids et mauvais. La tournure était gauche et devait le rester. Le corps était possédé d'un grand besoin de mouvement ; toutes les deux heures, Swift laissait là paperasses et encrier et s'en allait grimper en courant sur une colline voisine de Moor Park : « J'aurais sauté par-dessus la lune, » disait-il plus tard. Il conservera jusqu'à la vieillesse le goût des voyages à pied, avec couchée dans les auberges borgnes où une place dans un lit coûtait deux sous, un lit pour soi tout seul, avec des draps blancs, quatorze sous. Par intervalles, d'étranges accès d'étourdissement et de surdité indiquaient le germe d'un mal proche du cerveau. Il disait lui-même qu'il périrait par la tête.

Le caractère n'était rien moins que commode. Travaillé par les impatiences d'un génie qui sent obscurément sa force ; souffrant du malaise que donne l'ambition sourde et encore inconsciente ; ayant une sainte ignorance, puis un saint mépris des règles mondaines et de l'étiquette ; prompt à l'impertinence et susceptible ; voyant tous les ridicules, pénétrant toutes les faiblesses, incapable de retenir sa langue ou sa plume et ne sachant pas en supporter les conséquences ; malheureux d'un regard froid du maître et en voulant aux autres de sa propre poltronnerie ; délicieux dans ses bons momens, gai, câlin, éblouissant, pendu à toutes les jupes, faisant tourner toutes les têtes, et l'instant d'après ombrageux et inquiet ; d'un bon sens prodigieux dans les affaires d'autrui et se conduisant dans les siennes en aveugle, il fut l'un des plus grands orgueilleux de l'humanité, des plus richement doués et, finalement, des plus cruellement joués par la fortune.

Il méprisait les femmes, mauvais signe à vingt ans, et il avait déjà commencé avec elles le manège qui lui amènera des catastrophes. Parfaitement sage de conduite, il avait toujours quelque siège en train, ne s'arrêtant qu'au moment où la place se rendait, mais alors s'arrêtant invariablement. On le croyait sans cesse à la veille d'épouser et, certes, jamais homme n'en fut plus éloigné. Il l'était au point que son aversion pour le mariage est devenue une façon de problème, que ses biographes se sont efforcés de résoudre par des considérations de divers ordres dans lesquelles nous n'entrerons pas, parce qu'il n'y a là que des hypothèses sans preuves décisives. Toujours est-il que, dès qu'il avait esquivé le dénoûment, il allait faire la cour à une autre. On possède une lettre qu'il a écrite à vingt-

quatre ans à l'un de ses cousins, à propos d'un sot mariage que sa famille le croyait au moment de faire et dont son cousin avait entrepris de le détourner. Swift le rassure en lui expliquant que la personne en question est au moins la vingtième avec qui il a donné lieu à des bruits de cette nature. Il reconnaît qu'il a tort de laisser croire au public qu'il a des intentions sérieuses, tandis qu'il ne veut que s'amuser, mais il ajoute qu'il se soucie plus de son plaisir « que du blâme d'un tas de pauvres imbéciles. » Il termine en déclarant que, pour ce qui est du mariage en général, il le remettra probablement « à l'autre monde. » Ces détails étaient indispensables; sans eux, tout un côté de la conduite de Swift demeurerait incompréhensible.

Il est indispensable aussi d'insister sur un autre point où les documens contredisent absolument la légende. On a représenté Swift comme un hypocondriaque, aigri dès l'enfance par la pauvreté et le mépris, le cœur gonflé de haine et de colère, d'où le choix qu'il fit tout d'abord, pour ses écrits, du genre satirique et agressif. Nous verrons tout à l'heure qu'il eut au moins une autre raison pour ce choix. Quant au caractère, il faut faire deux parts dans la vie de Swift. La première, qui s'étend jusqu'aux environs de la cinquantième année et la seule dont nous ayons à nous occuper pour l'instant, montre qu'on peut être pamphlétaire terrible et avoir le caractère gai. Swift était gai, très gai; il ne cesse de le répéter et d'en donner des preuves. En 1712, dans un moment où il avait de fortes raisons de se plaindre, il écrit à Stella : — « Si je n'étais pas naturellement gai, je serais très mécontent de mille choses. » — « Laissons ce sujet, dit-il dans une autre lettre; cela me donnerait le spleen et c'est une maladie pour laquelle je n'étais pas né. » Dans la jolie pièce de vers sur sa mort, écrite pourtant en 1731, à soixante-quatre ans et après ses grands chagrins, il dit de lui-même : « Il fut gai jusqu'à son dernier jour. » Le ton général de sa correspondance est loin d'être triste, et il était recherché des joyeuses compagnies avec un empressement qui ne donne pas à penser qu'il les affligeât par une mine abattue et des propos de misanthrope. On sait, au contraire, qu'il y était étincelant, avec la pointe de moquerie légère qui plaît aux femmes et une philosophie point du tout amère. « Monsieur, demandait-il un jour à un campagnard, vous souvenez-vous d'avoir vu du beau temps? — Oui, monsieur, répliqua le campagnard étonné; grâce à Dieu, j'ai vu beaucoup de beau temps. — Pas moi, repartit Swift; je ne me rappelle pas avoir vu un temps qui ne fût trop chaud ou trop froid, trop humide ou trop sec; mais de quelque façon que Dieu arrange les choses, à la fin de l'année tout est très bien. » On croirait entendre Candide, et nous sommes loin du pessimisme du *Voyage au pays des Houyhnhnms.*

Il va de soi que le Swift que nous venons de dépeindre était encore enveloppé, lors de l'arrivée à Moor-Park, d'une écorce épaisse. Il n'était pas formé; la haute situation et la grande réputation de Temple l'intimidaient; il ne dut pas paraître à son avantage.

Sa position dans la maison est restée un sujet de chagrin pour ses admirateurs. Il faisait partie des domestiques. Sir William, en parlant de lui, disait : *a servant*. Ce mot de « domestique » ne choque tant de personnes que faute d'avoir présente à l'esprit la différence entre ce qu'il représente aujourd'hui et ce qu'il représentait alors. On oublie qu'au XVIIe siècle il exprimait encore les rapports de dépendance honorable qui rattachaient le client au patron dans l'ancienne Rome, le vassal au suzerain dans le moyen âge, et qu'il admettait une infinité de degrés hiérarchiques. L'aumônier d'un grand seigneur, son secrétaire, son écuyer, étaient des domestiques, et un passage de Saint-Simon ne laisse subsister aucun doute sur le pied où étaient les « premiers officiers, » comme on les appelait aussi. En 1702, la jeunesse de la cour de France se divertit à jouer la comédie chez Mme de Maintenon. La duchesse de Bourgogne, le duc d'Orléans, trois ou quatre dames et seigneurs des premières familles et « quelques domestiques de M. de Noailles » remplissaient les rôles. Les gens qui récitaient *Athalie* devant Louis XIV, avec sa petite-fille et son neveu, n'avaient évidemment rien de commun avec la valetaille; et il n'est point du tout terrible que Swift ait été *servant* chez Temple, comme Locke l'avait été, quelques années plus tôt, chez lord Ashley.

Ses fonctions étaient les fonctions ordinaires d'un secrétaire. Elles sont énumérées dans une lettre de recommandation que sir William lui donna en 1690, à un moment où il eut envie de retourner en Irlande, et que nous citerons, parce qu'on y voit l'effet que Swift avait produit à Moor-Park et ce qu'on y pensait de lui après un commerce de quelques mois. La lettre est adressée à sir Robert Southwell. « J'ai appris cette après-midi, écrit Temple, que vous allez en Irlande comme secrétaire d'état; c'est pourquoi je me hasarde à vous faire offre d'un domestique, pour le cas où il vous en faudrait un tel que le porteur de cette lettre. Il est né en Irlande et y a été élevé, quoique appartenant à une bonne famille du comté de Hereford. Il avait été près de sept ans au collège de Dublin et il était prêt à prendre son degré de maître ès arts, quand les calamités du pays amenèrent l'abandon du collège et le forcèrent à partir. Depuis ce temps, il a vécu chez moi, me faisant la lecture, écrivant pour moi, et se chargeant de tous les comptes qu'exigent mes modestes affaires. Il possède le latin et le grec, sait un peu de français et a une très bonne écriture courante. Il est très honnête, très appliqué, et il a de bons amis, bien que pour le moment ils

soient ruinés. Je connais toute sa famille de longue date ; c'est ce qui m'a obligé d'avoir soin de lui. Si vous voulez bien le prendre avec vous, comme commis ou comme attaché à votre personne, soit que vous le gardiez à l'un de ces titres si son service vous agrée, soit que vous le placiez quelque part dans le collège pour arriver au *fellowship* qu'il ambitionne à juste titre, je vous en aurai personnellement, aussi bien que pour lui, les plus grandes obligations. » La lettre est du 29 mai. Elle fut remise à son destinataire, car elle a été retrouvée dans les papiers de sir Robert Southwell ; mais, soit qu'elle n'ait pas produit l'effet souhaité, soit que Swift ait changé d'idée, dès le mois d'août il était de retour en Angleterre et à Moor-Park.

Nous possédons la contre-partie de la lettre de sir William dans un passage du *Journal à Stella*, qui précise la nature et la portée des griefs que Swift put avoir contre Moor-Park dans les commencemens. Le 3 avril 1711, il venait de chanter pouille à un ministre, qui s'était permis d'être de mauvaise humeur. « Je l'ai averti d'une chose, écrit-il, de ne jamais me témoigner de froideur, parce que je ne veux pas être traité en écolier ; j'ai déjà trop tâté de cela dans ma vie (je faisais allusion à sir William Temple). » Il y a loin de ce « traité en écolier » aux « indignités » que Swift aurait endurées à Moor-Park selon les uns. Il n'y a pas moins loin des légers torts de conduite qu'il put avoir aux sottises dont d'autres l'ont accusé. On se représente fort bien ce que devaient être les relations entre le vieil homme de cour, majestueux et poli, et cet échappé de collège, point dégrossi, la raillerie incarnée, parlant toujours quand il aurait fallu se taire et venu au monde avec un ton protecteur. Il y eut des chocs qui n'empêchèrent point de s'apprécier mutuellement. Swift trouvait chez Temple une bonne bibliothèque, des loisirs et la conversation d'un homme d'état expérimenté, qui l'initiait à tout, si bien qu'au sortir de Moor-Park il parlera et écrira en vieux publiciste rompu aux affaires. Temple n'avait pas été long à voir que son orageux secrétaire n'était pas un esprit ordinaire. Il lui confiait ses secrets, l'envoyait porter ses conseils au roi, et, lorsque celui-ci venait à Moor-Park pendant un accès de goutte, c'était Swift qu'on chargeait de le promener et de l'entretenir. Ce fut dans une de ces occasions que Guillaume, qui se connaissait en hommes, lui offrit une compagnie de cavalerie. Swift refusa, mais le roi garda son idée, car il ne voulut jamais se souvenir, après la mort de Temple, qu'il lui avait promis une place d'église pour son secrétaire.

Cependant l'impatience de son obscurité croissait d'autant plus, que Swift sentait pousser ses ailes. A cette époque, il se croyait poète, et, qui plus est, poète lyrique. Il faisait des odes, avec

apostrophes à la Muse, et où il tutoyait le roi Guillaume. Dryden, son parent, eut l'imprudence de s'écrier, en lisant une de ces pièces : « Cousin Swift, vous ne serez jamais poète ! » Cousin Swift lui revaudra cela plus tard. En attendant, il devient nerveux et agité. Au mois de juin 1694, n'y tenant plus, il repart pour l'Irlande, résolu à entrer dans l'église. Il laissait derrière lui, à Moor-Park, une fillette de treize ans destinée à jouer un grand rôle dans sa vie. Son nom était Esther Johnson, mais le monde la connaît sous son surnom de Stella. Sa mère était « amie et compagne » de lady Giffard, sœur de Temple et vivant avec lui. Swift s'était attaché à l'enfant. Il jouait avec elle, lui donnait des leçons d'écriture et essayait inutilement de lui apprendre l'orthographe.

La seconde fugue en Irlande ne fut point heureuse. Swift prit les ordres, obtint une petite prébende, et découvrit qu'il était encore plus ennuyeux d'être curé de campagne que secrétaire d'un goutteux. L'épisode de Varina, la première de ses victimes célèbres, ne suffit pas à le réconcilier avec son village. Varina, de son vrai nom miss Waring, n'est pour nous qu'une silhouette assez vague, et son histoire sera vite contée. Swift lui fit la cour comme à toutes les autres et, dans le désœuvrement de la campagne, la cour fut chaude. On possède une lettre à Varina qui est brûlante et débordante de passion, d'éloquence, de désespoir : sa vie est brisée si elle le refuse ; il mourra tout à elle comme il a vécu ; pleurera-t-elle au moins un peu en lui disant adieu ? Pourquoi, au nom du ciel, ne pas l'avoir repoussé tout d'abord ? Il supplie, reproche, s'emporte, jure qu'il va travailler à son avancement pour la mériter, débite mille extravagances et part pour Moor-Park, où il se décidait à retourner. La correspondance continue. Swift triomphe enfin au bout de trois ans, après la mort de Temple et son propre retour en Irlande, où il a une situation. Varina cède à son amour et le lui avoue dans une lettre. Aussitôt Swift prend la plume. Il énumère toutes les raisons qu'elle a de ne pas l'épouser et toutes les raisons, encore plus fortes, qu'il a de ne pas vouloir d'elle. « Vous aviez, lui dit-il, de l'éloignement pour moi et vous en avez encore ; vous trouviez ma fortune insuffisante, et elle n'est pas à présent dans une condition à vous être offerte. Si votre santé et ma fortune étaient ce qu'elles devraient être, je vous préférerais à toutes les femmes ; mais, dans l'état où sont l'une et l'autre, vous seriez certainement malheureuse. » Elle n'a pas du tout ce qu'il faut pour plaire à un homme de sa sorte et de son éducation. Elle manque de conversation, elle a mauvais caractère, une mère insipide, et elle raisonne quand Swift commande. « Je crois donc, poursuit-il, que je suis plus fondé à vous en vouloir de vos désirs à mon endroit, que vous ne l'êtes d'être fâchée de mes refus. » Si elle veut changer, il verra ; il consen-

tira à l'épouser sans regarder si elle est belle ou laide, pourvu qu'elle soit propre. Toutefois, il serait désolé d'être un obstacle si elle trouvait un meilleur parti. En recevant cette lettre engageante, Varina fit la seule chose à faire : elle rentra dans l'ombre, et il ne sera plus question d'elle. Nous n'avons pas voulu interrompre ce singulier roman ; il nous faut maintenant retourner en arrière, à la rentrée de Swift à Moor-Park (mai 1696), après l'expérience manquée de Kilroot.

Il était revenu sur la prière de sir William, qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort. Swift a tenu un *Journal* de la dernière maladie de son maître. On y lit : « Il est mort à une heure du matin, aujourd'hui 27 janvier 1699, et avec lui tout ce qu'il y avait de bon et d'aimable parmi les hommes. » Dans l'*Autobiographie*, qui n'était certes pas destinée à être vue de la famille de Moor-Park, dans la préface écrite pour l'édition posthume des œuvres de Temple, dans la correspondance, dans le *Conte du Tonneau*, on trouve d'autres témoignages que Swift garda respect et attachement à la mémoire de sir William. Un détail bien léger en apparence, et pourtant bien significatif, achèvera de trancher la question. Dès que Swift eut un jardin à lui, il le dessina et le planta de façon à reproduire en petit le jardin de Moor-Park ; on ne conserve pas avec tant de soin le souvenir des lieux où l'on a beaucoup souffert. Ainsi tombe sur ce point la légende, comme elle tombera encore sur d'autres. Temple, de son côté, ne s'était pas montré oublieux ni indifférent. Il léguait une somme d'argent à son secrétaire, et l'on a vu plus haut qu'il avait tiré parole du roi pour une place d'église. On a vu aussi que Guillaume ne jugea pas à propos de tenir sa parole, mais Swift emportait de Moor-Park mieux que des guinées, mieux que des promesses royales. Il s'était décidé à délaisser les vers pour la prose, et il avait en poche le manuscrit du *Conte du Tonneau*. Bien que cet ouvrage n'ait été imprimé que cinq ans plus tard, en 1704, nous nous y arrêterons ici pour montrer quel homme la mort du Temple avait lâché sur le monde politique de l'Angleterre.

II.

Swift a indiqué en plusieurs endroits les raisons qui lui avaient fait choisir le genre satirique. Ce sont des raisons toutes pratiques, où l'hypocondrie (j'en demande pardon à M. Taine), n'eut rien à voir. On lit dans la *Préface de l'auteur*, du *Conte du Tonneau :* « La gloire et l'honneur s'achètent à meilleur marché par la satire que par toutes les autres productions du cerveau. » On lit aussi dans le *Journal à Stella,* à la date du 7 octobre 1710, c'est-à-dire

trois jours après que Swift, ayant exécuté sa grande évolution politique, eut été présenté au chef du nouveau ministère tory : « On peut jaser *de ce que vous savez* (1) ; mais, par ma foi, sans lui je n'aurais jamais pu avoir l'accès que j'ai eu ; et s'il m'aide à réussir, donc *il* aura été utile à l'église. » Entendez par là que si le *Conte du Tonneau* aidait à l'avancement d'un homme comme lui, dévoué aux intérêts de l'église, il rendait en définitive, malgré les objections et les apparences, service à l'église. De ce double aveu, quelque peu naïf de la part d'un ecclésiastique et d'un satiriste, nous sommes autorisés à tirer deux conclusions : l'une, que Swift, lorsqu'il voulut aborder la prose, ne tomba point sans aucune espèce de réflexion ni de calcul, et uniquement par besoin de décharger sa bile, sur son véritable genre : la satire ; l'autre, qu'il n'écrivit pas le *Conte du Tonneau* dans un pieux dessein. Il voulait donner sa mesure ; tant mieux si l'église y trouvait indirectement son compte.

Les questions religieuses ou ecclésiastiques n'occupent au reste qu'environ un tiers de ce livre étrange et, bien qu'elles aient d'abord attiré toute l'attention et causé tout le bruit, j'ose dire qu'elles n'y tiennent que la seconde place. C'est rapetisser cette terrible et éblouissante satire que d'y voir un ouvrage de controverse passagère, tandis que Swift y embrasse et y transperce tout : l'homme et la société, la religion et la science. C'est en même temps rendre l'auteur encore plus coupable qu'il ne fut d'avoir traité par endroits les sujets sacrés avec une irrévérence triviale et basse, un mélange d'ordures, qui sont déjà suffisamment choquantes chez un ecclésiastique, que de l'accuser par surcroît d'avoir prétendu être édifiant. Dans l'intérêt de la gloire de Swift, mieux vaut supposer que, lorsqu'il écrivit son *Conte*, il avait oublié qu'il avait pris les ordres, que soutenir qu'il l'écrivit parce qu'il était homme d'église. Pour son bonheur et pour son malheur, les chapitres de doctrine et de discipline sont les seuls où il y ait une action formant une sorte de récit. Ils ont dû à cette circonstance de surnager dans toutes les mémoires et de concentrer sur eux l'admiration et le blâme. Ils sont devenus l'ouvrage tout entier pour le gros public, qui en juge par ouï-dire et ne lit plus guère de Swift que *Gulliver*. On peut les résumer en quelques lignes.

Un père avait trois fils jumeaux, Pierre (l'église romaine), Martin (l'église anglicane) et Jack (les dissidens). Il leur recommanda de vivre ensemble, dans la paix et l'union, et les trois frères suivirent la volonté de leur père pendant sept années, c'est-à-dire pendant les sept premiers siècles de l'église primitive, mais ensuite ils firent de mauvaises connaissances. L'influence de leur entourage en fit de

(1) Le *Conte du Tonneau*. Les mots en italiques sont soulignés dans l'original.

francs débauchés et de fieffés coquins, dont la conduite est décrite par Swift avec la crudité de langage qui oblige continuellement, pour le citer, à retrancher et à adoucir. Bref, ils allaient buvant, battant, jurant, hantant les mauvais lieux ; vrai gibier de potence et se valant tous trois. Pierre n'en devint pas moins un très gros bonnet, tant et si bien que la prospérité le rendit insolent et tyrannique et que Martin et Jack le quittèrent. Les tours de passe-passe de Pierre, le schisme des deux autres et la brouille entre Jack et Martin sont contés jusqu'au bout avec une verve cynique et un grand mépris de la propreté. Il faut avoir le génie de l'indécence pour réussir à parler théologie de façon qu'on ne puisse même sous-entendre le sujet de tel chapitre. C'est pourtant où nous en sommes avec Swift. Sa grossièreté est particulièrement désagréable parce que c'est la grossièreté d'un homme purement intellectuel, d'un tempérament froid, — c'est lui qui le dit, — et qui n'a jamais l'excuse de la grosse gaîté physique par laquelle sont entraînés la plupart des diseurs de malpropretés. Il y a une grande différence entre l'homme qui se laisse voir débraillé, après un souper trop gai, et celui qui se débraille à froid et savamment, dans son cabinet, avant d'ouvrir sa porte et de faire entrer.

Le reste de l'ouvrage est rempli par des fantaisies et des dissertations sur des sujets décousus, mais dont l'ensemble ne laisse pas grand'chose à détruire dans le monde. La religion sombre avec les religions. La science n'est que du vent ; « les mots ne sont que du vent, et la science n'est que des mots ; *ergo*, la science n'est que du vent. » Ce que nous appelons bonheur, nous pauvres dupes, est en réalité « la possession perpétuelle d'être habilement trompé, » car tout ce qu'on ne voit pas à travers l'illusion est fané et insipide. La philosophie est un leurre. Il n'y a que trois manières de s'élever au-dessus des têtes de la foule : monter dans une chaire, sur l'échelle du gibet ou sur des tréteaux. La sagesse est peut-être une poule dont les gloussemens méritent notre attention et notre estime parce qu'ils annoncent un œuf ; elle est peut-être une noix vide, qui vous casse les dents et ne vous donne qu'un ver. Le génie est une maladie du cerveau ; une différence de quantité dans les vapeurs qui montent des parties inférieures du corps à la tête fait aussi la seule différence entre un Alexandre le Grand, un Descartes et un crétin. La même vapeur qui produit le génie produit la folie, deux effets semblables sous des noms divers ; en effet, les grands conquérans, les inventeurs de systèmes philosophiques et les fondateurs de religion ont invariablement été des hommes dont la raison « avait subi de grandes révolutions par l'effet du régime et de l'éducation, par la prédominance d'un certain tempérament, et par l'influence particulière de l'air et du climat. »

En sorte que, sans la bienheureuse vapeur que « le monde appelle folie, le monde serait privé de ces deux grandes bénédictions, les conquêtes et les systèmes. »

L'enthousiasme est manifestement engendré par un afflux de la même vapeur dangereuse, et un héros ne se distingue d'un fou que par l'à-propos, dû au hasard, avec lequel il a exécuté ses actions extravagantes. Curtius saute dans un gouffre et est proclamé le sauveur de sa patrie; Empédocle saute dans un autre gouffre et garde la réputation d'un insensé. Le jour où l'on aura appris à diriger et à utiliser les variétés de frénésie qui doublent la force des muscles ou qui ajoutent de la vigueur et de la vie au cerveau, il n'y aura plus de fous et l'on pourra ouvrir les portes de Bedlam. Pour arriver à ce résultat, Swift propose de nommer des commissaires qui iront inspecter les maisons d'aliénés et examineront à quoi chaque pensionnaire est propre. Le forcené qui blasphème, mord et écume sera nommé sur-le-champ colonel de dragons et expédié à l'armée. Le bavard, qui bredouille sans cesse ni trêve des discours dépourvus de sens, sera mis dans un fiacre et conduit au tribunal, où on l'assoira sur un siège de juge. Ce fou à la mine importante et affairée, qui sait l'art difficile de se mordre les doigts à propos et qui vous demande un sou en vous promettant une chanson, fera un excellent courtisan; c'est pitié de laisser perdre ses talens dans un cabanon. Cet autre, qui vit dans les ténèbres et qui voit tout, sera une recrue précieuse pour une congrégation.

Plus loin, Swift expose une théorie qu'on retrouve chez un grand écrivain russe de notre siècle. D'après Swift, l'homme supérieur n'est pas assujetti aux contraintes qui, dans notre état social, pèsent sur le commun. Il possède, de par sa supériorité, un droit naturel de prendre tout ce qu'il estime lui être dû, et ce droit grandit avec son mérite. De là les conquérans, de là ce que nous appelons les grands hommes et les héros. C'est tout à fait la théorie de Raskolnikof, le héros de Dostoïevski, qui divise l'espèce humaine en deux catégories, les hommes ordinaires et les hommes extraordinaires, les premiers ayant pour fonctions de reproduire la race et pour devoir d'obéir, les derniers élevés au-dessus des lois et de la morale et autorisés à verser le sang à flots pour conquérir le titre de bienfaiteurs de l'humanité. Raskolnikof termine sa tirade par ce cri : « Vive la guerre éternelle ! » Swift intitule son chapitre : *De la nature, de l'utilité et de la nécessité des guerres et des querelles.* Des deux parts, c'est la négation d'une loi morale commandant même au génie.

On aura remarqué au passage plusieurs autres idées qui ont fait depuis Swift leur chemin dans le monde. La théorie de l'influence des milieux est tout entière dans le passage où Swift montre les

systèmes philosophiques et les religions affectés par les conditions de climat, de régime et d'éducation subies par leurs fondateurs et leurs inventeurs. Les vapeurs qui donnent au cerveau la maladie appelée le génie préparent la célèbre formule : Le génie est une névrose. La plupart des idées flottent dans l'air un temps plus ou moins long avant de rencontrer l'homme qui se les assimile et les rend au monde éclaircies, fixées et précisées. Swift en a saisi au passage un grand nombre qui lui donnent continuellement des airs de précurseur, mais il les relâchait après les avoir effleurées, en sorte qu'elles recommençaient à flotter.

Chemin faisant, Swift n'avait point oublié ses ennemis. Il avait perfectionné à leur intention l'antique précepte : « Œil pour œil, dent pour dent. » Il en avait fait : « Ote-moi un cheveu et je t'arrache un œil. » Dryden, en particulier, apprit ce qu'il en coûtait de toucher au cousin Swift, ne fût-ce que du bout du doigt et à propos d'odes pindariques. Plusieurs attaques violentes n'assouvirent pas la rancune du cousin, qui revint à la charge dans un autre pamphlet de la même époque, *la Bataille des livres*, auquel nous ne nous arrêterons point parce que c'est un écrit de circonstance, provoqué par la grande querelle des anciens et des modernes. Il est vrai que Swift donne l'excuse de son acharnement dans l'*Apologie* écrite en 1709 et mise en tête des éditions ultérieures du *Conte du Tonneau*. Il y explique si bien que Dryden est un apostat, un hypocrite, un homme ayant tous les vices, que nous sentons qu'il a encore été trop doux pour ce monstre.

Malgré tout, l'impression que laisse la lecture du *Conte* n'est pas amère, parce que l'auteur n'y fait que railler et berner. Il se moque, il ne maudit pas encore comme il le fera dans la dernière partie de *Gulliver*. Ainsi que l'a dit très justement M. Taine, dans le *Conte*, c'est la folie humaine qui est en cause ; dans *Gulliver*, ce sera la perversité humaine, et l'on souffre plus de voir la méchanceté ou la bassesse que l'extravagance ou la sottise.

La merveille, c'est qu'ayant fait et imprimé le *Conte du Tonneau*, Swift se mit à rêver d'être évêque, non par fantaisie d'humoriste qui se plaît aux contrastes qu'offre la vie, mais très sérieusement, parce que la place lui convenait, et qu'il se croyait tout propre à la remplir. Il faisait valoir qu'il avait donné l'avantage, dans sa satire, à l'église anglicane représentée par Martin. Il ajoutait qu'on ne trouverait dans son ouvrage aucune grossièreté contre les membres du clergé anglican et que, d'ailleurs, ceux-ci n'avaient qu'à ne pas lire le *Conte* : il n'avait pas été écrit pour eux. La persistance qu'on mit à ne pas le nommer évêque lui parut une persécution, et, comme il s'entêta à ne pas vouloir autre chose, le grand signe de l'humaine ingratitude. La merveille des merveilles, c'est que ses panégyristes

partagent son étonnement et son indignation. Il leur paraît, comme à lui, de la dernière injustice, que ni les whigs, ni les tories ne l'aient admis à l'épiscopat. Les admirateurs de *Pantagruel* ne se sont pas encore avisés de s'indigner qu'on n'ait pas nommé Rabelais archevêque de Paris : ceux de Swift sont plus exigeans.

III.

Il n'avait pas encore ces hautes visées quand il quitta Moor-Park après la mort de Temple (1699). Son ambition n'allait alors qu'à obtenir la prébende promise par le roi Guillaume, et il prit dans ce dessein la route de Londres. Déçu dans son espoir, il accepta de suivre au château de Dublin, en qualité de chapelain, lord Berkeley, l'un des grands juges de l'Irlande. La séduction qu'il exerçait sur les femmes le servit dans cette nouvelle situation. Il devint en un tour de main l'enfant gâté de la bonne lady Berkeley et de ses trois filles. Elles lui passaient tout : son langage aussi peu ecclésiastique que possible; son *lampon* sanglant contre leur père et époux, qui ne lui avait pas fait obtenir certain doyenné ; ses pétulances et son persiflage. C'était un étrange chapelain, mais il était si joli, si aimable, il avait tant d'esprit et de gaîté, il les amusait tant par son entrain intarissable, ses calembours, que les connaisseurs déclaraient admirables, ses vers pour toutes les circonstances de la vie : le moyen de lui tenir rigueur? Un jour, ennuyé de faire des lectures pieuses à lady Berkeley, il lui coula une méditation religieuse de sa façon, intitulée *Méditation sur un manche à balai*. On y voyait, en style dévot, le triste destin d'une branche verte et vigoureuse, réduite à l'état de manche à balai. « Et en voyant ces choses, je soupirai, et je dis au dedans de moi : Sûrement l'homme est un manche à balai! » En effet, l'intempérance transforme un homme en un tronc desséché : belle leçon dont lady Berkeley fut si frappée qu'elle l'allait répétant à ses visiteurs. Quand le tour se découvrit, elle en pensa mourir de rire. « Voilà comme il est! s'écriait-elle avec admiration; ce polisson-là ne respecte rien. » Swift n'était pas fat, il n'était que franc lorsqu'il écrivait dans les *Résolutions pour quand je serai vieux*, datées de cette même année 1699, cette ligne qui en dit si long : « Ne pas me vanter de mon ancienne beauté, ou de mon ancienne vigueur, ou de mon ancienne faveur auprès des dames. »

Au bout de quelques mois, il obtint par les Berkeley plusieurs petites places ecclésiastiques, au nombre desquelles était la cure de Laracor, à environ vingt milles de Dublin. Il n'en conserva pas moins ses fonctions de chapelain du château, grâce auxquelles il accompagnait les Berkeley dans leurs fréquens voyages à Londres.

Pendant un de ces séjours, en 1701, il prit une résolution d'où sortit le grand mystère de sa vie, et qui nous ramène aux leçons d'écriture et de grammaire de Moor-Park.

La petite Esther Johnson, le joujou d'autrefois, baptisée Stella par la même fantaisie romanesque qui avait fait appeler miss Waring *Varina*, et qui inventera plus tard, pour une troisième, le surnom de *Vanessa*, était devenue une belle personne qui écrivait *mérite* avec deux *r* (*merrit*) et *whig* avec deux *g* et sans *h* (*wigg*), mais qui n'en était pas moins charmante. Elle passait pour jolie, et Swift déclare que ses traits étaient parfaits. Son portrait est donc bien traître, car la figure qu'il nous présente, sans être absolument laide, est quelque chose de pis : elle est comique. Le profil dessine un triangle isocèle dont le sommet, le bout du nez, forme un angle très aigu. L'œil en coulisse fait penser à une Chinoise sentimentale. Évidemment, nous n'avons qu'une caricature, car tous les témoignages s'accordent à donner à Stella un visage piquant, d'expression friponne et éclairé par deux yeux très brillans. Elle avait les cheveux très noirs, la taille un peu gâtée par un excès d'embonpoint, une grâce extrême dans les mouvemens et une dignité naturelle qui en imposait aux plus hardis. L'esprit était juste, vif et orné. Elle avait beaucoup lu, et bien lu, sous la direction de Swift. Elle appartenait à une variété de gens de goût que notre génération de pédagogues mépriserait, mais dont nos pères, moins pédans, faisaient grand cas : gens capables de mettre trois *r* à *mérite*, mais dont les jugemens libres et faciles frappaient rarement à côté. Voltaire consultait sur ses ouvrages le duc de Richelieu, qui avait encore moins d'orthographe que Stella. Swift regardait son amie comme le meilleur des critiques pour la prose et pour les vers.

Elle était franche et elle avait beaucoup de simplicité dans le ton, dans la mise, dans tout son air; jamais d'affectation. Elle causait agréablement de tout, connaissait le fort et le faible du système d'Épicure ou de Platon et savait très bien indiquer les erreurs de Hobbes en politique; mais, hors de l'intimité, elle évitait soigneusement les sujets dépassant la portée ordinaire de son sexe. Elle ne pouvait souffrir les commérages et les médisances, et n'était pas exempte d'une nuance de pruderie. Sa retenue était assaisonnée de tant de bonne grâce et d'enjouement, que les hommes distingués recherchaient sa société et qu'elle eut toute sa vie un cercle d'élite autour d'elle. Très douce et très brave, elle s'accommodait de l'humeur difficile de Swift et envoyait gentiment une balle dans le corps d'un voleur, qui en mourut le lendemain matin. Un cœur d'or, un dévoûment modeste et discret, beaucoup d'ordre et une grande libéralité; en un mot, un type charmant de petite bourgeoise

tranquille et fière, économe, gaie, de bon sens, le tout relevé d'une pointe d'originalité qui la rendait tout à fait délicieuse.

La nature de ses sentimens pour Swift n'est pas douteuse. Depuis l'âge de sept ans, elle avait vécu dans l'admiration de ce grand ami si beau, si savant, auquel le roi, dans ses visites à Moor-Park, se donnait la peine d'apprendre à manger ses asperges. A mesure que les années s'accumulèrent, son attachement pour Swift subit le travail subtil qui fait une affection de femme si différente d'une affection d'enfant. La similitude des situations était cause que, chez Temple, ils vivaient beaucoup ensemble. Stella appartenait aussi, par sa mère, à cette clientèle qui faisait rarement défaut aux grandes familles dans les siècles d'aristocratie, et dont nous avons aujourd'hui de la peine à nous représenter la position intermédiaire dans la maison. Insensiblement, la place que Swift occupait dans ses pensées s'agrandit. Il remplit sa vie, il fut sa vie même et, lorsqu'en 1701, pendant un voyage en Angleterre avec les Berkeley, il lui demanda de venir se fixer auprès de lui en Irlande, « pour sa propre satisfaction, avouait-il franchement, et parce qu'il avait peu d'amis et de connaissances dans ce pays-là, » elle consentit. Temple, qui n'avait pas d'enfans, avait laissé une petite fortune à miss Johnson. Bravant les commentaires du monde, elle vint s'installer à Dublin. L'été, elle allait habiter dans le voisinage de Laracor, la cure de Swift. Elle avait amené d'Angleterre un chaperon, M[rs] Dingley, honnête personne ayant un mauvais caractère. Stella d'ailleurs, ne doutait point qu'en la faisant venir, Swift n'eût l'intention de l'épouser.

Il est infiniment plus malaisé de déterminer la nature des sentimens de Swift. Nous sommes ici en présence d'un problème qui n'est peut-être pas purement psychologique. Qu'il trouvât Stella fort à son goût, la chose est claire. Qu'il ne le lui ait jamais témoigné que par des attentions invariablement respectueuses, le fait est certain, puisqu'il s'imposa pour règle, en la faisant venir, de ne jamais habiter sous le même toit, et de ne jamais la voir qu'en la présence d'un tiers. Qu'il ait été également résolu, et à ne jamais dépasser ces limites, et à garder Stella pour lui seul, toute la suite le prouve. Il l'aimait à sa façon d'égoïste, il admirait en elle son élève et son œuvre, il était heureux de l'avoir pour amie, pour camarade, pour confidente. C'était tout. Son « humeur » ne le disposait pas « à penser à l'état de mariage » et, lui qui disait tout à Stella, il ne lui dit jamais qu'il était décidé à ne pas l'épouser.

Plusieurs années se passèrent ainsi. Stella souffrait des réflexions du public et attendait discrètement sans se plaindre. Swift était souvent à Londres, cherchant à prendre son vol. Les luttes politiques furent vives en Angleterre dans les dernières années de

Guillaume d'Orange et sous le règne d'Anne. Jusqu'aux chiens et aux chats, disait Swift, se battent pour opinions politiques. Les whigs et les tories se disputaient le pouvoir. Swift était whig, bien que membre et partisan de la haute église. Il avait écrit un pamphlet whig (1) qui avait attiré l'attention sur lui. D'autres publications en vers et en prose, parmi lesquelles le *Conte du Tonneau*, avaient achevé de fonder sa réputation d'homme d'esprit et d'écrivain à redouter. Au commencement de 1708, il avait réjoui les badauds de Londres par une de ces farces qui font rire sur l'instant toute une ville et dont le sel s'évapore si vite qu'on est embarrassé pour les conter. Un savetier, nommé Partridge, s'était fait astrologue et vendait des almanachs contenant ses prédictions. Swift s'amusa à fonder une concurrence. Il prit le pseudonyme d'Isaac Bickerstaff et publia, à son tour, ses prédictions, dont la première était que Partridge, le faiseur d'almanachs, mourrait le 29 mars, à onze heures du soir, d'une fièvre maligne. Le 30 mars parut une lettre publique, racontant l'accomplissement de la prédiction et la mort de Partridge. Colère et réclamations du pauvre diable, riposte d'Isaac Bickerstaff, qui continue à soutenir que Partridge est mort et traite le réclamant d'intrigant.

Swift avait profité de ses séjours à Londres pour se créer des relations parmi les gens de lettres et dans le monde politique. Addison, Steele, Congreve, Prior, étaient ses familiers. Les whigs, en ce moment au pouvoir, le patronaient. Il était un homme en vue, un homme avec qui l'on compte, lorsque son idée fixe vint se jeter à la traverse. Un évêché vaquait (janvier 1708); il le demanda à l'un des chefs whigs, ne l'eut pas et écrivit à Dublin qu'il en avait mal au cœur de dégoût. Un second évêché devint vacant (1709); il le demanda à un autre chef whig et ne l'eut pas davantage. Il commença dès lors à faire des réflexions sur l'ingratitude de l'animal nommé whig, et cela le conduisit à découvrir qu'au fond il n'avait guère d'opinions politiques. Il était avant tout anglican, et un anglican whig est une anomalie que son esprit logique ne pouvait supporter plus longtemps. On s'est donné beaucoup de peine pour établir qu'il avait réellement eu, dans cette crise, son chemin de Damas politique, et que son changement de parti avait été la conséquence de convictions nouvelles, mais désintéressées. Par malheur pour la thèse, Swift y a mis moins de façons que ses biographes. Le 9 septembre 1710, il écrit bonnement à Stella qu'il vient de passer une heure et demie à s'indigner avec un lord de « la bassesse et de l'ingratitude des whigs, » et qu'ils ont « parlé trahison de tout leur cœur. » Il ajoute : « Je suis revenu chez moi roulant mes

(1) *On the Dissensions at Athens and Rome* (1701).

griefs dans ma tête et formant des projets de vengeance : j'en suis encore plein (j'ai déjà pris quelques notes). » Le 30 du même mois, le ministère whig, ébranlé depuis longtemps, étant tombé, Swift écrit avec la même franchise : « Il est bon d'entendre tous les whigs avouer, en se lamentant, que j'ai été bien mal traité; mais je ne fais pas attention à ce qu'ils disent. On a déjà parlé de moi à Harley (1) comme d'un mécontent... et j'espère être bien traité par lui. Les tories me disent tout sec qu'il dépend de moi de faire ma fortune. » Je ne sais ce qu'en pensera le lecteur, mais j'aime, pour ma part, cette simplicité. J'aime mieux qu'on soit un peu impudent que de chercher à m'en faire accroire, et je veux du bien à Swift d'avouer « tout sec » qu'il n'y a que les sots qui ne changent pas.

Le grain n'était pas tombé dans une terre stérile. Un ministre qui sait son métier ouvre les bras à l'adversaire qui demande à se rallier, surtout si l'adversaire a du talent. Le 4 octobre, Swift vit en particulier le chancelier Harley, qui le reçut « avec tout le respect et la bonté imaginables. » Apparemment on se sépara content l'un de l'autre, car, dès le soir même, Swift portait chez l'imprimeur un libelle, qu'il tenait tout prêt, contre l'un des chefs whigs. Un mois après il était en pleine bataille, rédigeant à lui seul le journal ministériel l'*Examiner*.

IV.

Nous sommes au point culminant de la carrière de Swift. Le séjour à Londres, commencé au mois de septembre 1710 et prolongé jusqu'en juin 1713, fut triomphant, la manie d'évêché mise à part. Il eut tous les succès, excepté un. Son crédit ne fut limité que sur un point : l'avancement personnel. Du reste, l'ami des ministres, le favori des duchesses, caressé, adulé, redouté, héros d'un beau roman, et, pour jouir de toute cette gloire, un apogée de beauté, un visage d'homme prospère, épanoui par un « beau double menton à fossettes. » L'expression mauvaise et dure viendra bientôt, elle n'est pas encore venue; il n'y a pas de place pour elle sur la face du journaliste heureux dont la plume remue l'Angleterre et dont les belles dames se disputent les attentions, heureuses quand il daigne les appeler coquines ou impudentes, pâmées de bonheur quand il les traite de petites souillons. Insolent, il l'est; mais comment ne le serait-il pas, gâté de cette sorte?

Ses idées, ses impressions, ses façons d'être, ses habitudes de

(1) Robert Harley, comte d'Oxford en 1711, l'un des chefs du nouveau ministère tory.

vie et ses goûts nous sont connus dans le dernier détail pour cette période importante. Les documens abondent. Nous avons d'abord son œuvre de journaliste, la collection des puissans articles de l'*Examiner*, les pamphlets, libelles, et essais. L'œuvre est merveilleuse. Swift y pense en homme d'état et il y développe sa pensée avec tant de clarté, de bon sens, de verve, une ironie si mordante, que le dernier crocheteur de Londres comprenait et était entraîné. Le style est simple, net, cinglant. Jamais peut-être on n'a conduit une polémique avec autant d'intelligence du tempérament des foules, autant de souplesse d'invention et de vigueur d'exécution. Notez que les modèles étaient rares. La presse britannique était presque naissante; le premier journal quotidien de l'Angleterre avait paru en 1702. L'*Examiner* était hebdomadaire, ce qui doublait la difficulté; tous les journalistes savent combien il est malaisé de diriger l'opinion avec un seul article par semaine. Swift fut supérieur et, je crois, unique. Cela dit, nous ne demanderons à ses écrits politiques que de nous renseigner sur son caractère et sur la nature de son esprit. Il est intéressant pour un homme du métier d'étudier l'opuscule *la Conduite des alliés*, qui retourna le pays enragé contre la France et rendit possible la paix d'Utrecht. Pour le lecteur ordinaire, les plus beaux chefs-d'œuvre du journalisme se refroidissent vite. On ne les comprend qu'au prix d'une étude historique qui fatigue.

Nous avons pour ces mêmes années les fameuses Lettres connues sous le nom de : *Journal à Stella*, parce qu'en effet elles furent écrites en forme de journal. C'est un babillage où Swift mêle la politique aux affaires de ménage, les bêtises de son domestique aux conférences avec les ministres, le prix du charbon aux dîners chez les grands seigneurs. Le ton varie selon ce qui lui passe par la tête. Sérieux dans les sujets sérieux, il devient enjoué et presque enfant lorsqu'il s'agit d'amuser Stella, de la consoler de leur séparation et de lui faire prendre patience. Un matin, il commence : — « Qu'est-ce qu'il y a en haut de mon papier? Est-ce du tabac? Je ne me rappelais pas avoir bavé. Seigneur! j'ai rêvé de Stella la nuit dernière. C'était tout embrouillé. » Il raconte son rêve, interrompt sa lettre et la reprend le soir. Il a été ici, puis là, il a rencontré telle personne et dîné avec telle autre; on lui a remis un paquet de Stella, mais il n'a pas voulu l'ouvrir en public. « Et, à présent, je viens de me coucher et je vais ouvrir votre petite lettre : et Dieu fasse que je trouve ma chérie bien portante, et heureuse, et gaie, et aimant son pauvre vieux coquin! Oh! je ne vais pas l'ouvrir tout de suite! Si, je le veux! Non, je ne le veux pas, — je suis décidé, — je ne peux pas attendre d'être au bas de ma page. Que faire? Les doigts me démangent; je l'ai dans ma main gauche et je vais l'ouvrir tout de suite. Je la tiens et je fais craquer le cachet, et je

ne peux pas me figurer ce qu'il y a dedans... Bon! voilà la lettre de la chère. »

Il n'a pas moins de naturel quand il raconte ses entrevues avec ses deux nouveaux et grands amis, Harley et Saint-John, les ministres tories. Ces derniers sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter. Saint-John, vicomte de Bolingbroke en juillet 1712, a été justement comparé à Alcibiade, soit pour les talens, soit pour les scrupules, soit pour la carrière, et cette comparaison dit tout. Harley, un peu moins brillant, était aussi plus honnête. Tous deux étaient rompus aux intrigues et habiles au maniement des hommes. La manière dont ils s'y prirent avec Swift est de la bonne comédie.

On sait déjà le début. Le chancelier de l'échiquier, voyant pour la première fois le docteur Swift, curé de village en Irlande, se confond en marques de respect. En même temps, il laisse échapper des signes de l'inclination que la vue du docteur a tout de suite et irrésistiblement éveillée en son âme. A la seconde visite, ce n'est plus de l'inclination, c'est un goût vif, assaisonné d'une confiance et d'une estime merveilleuses, dont les preuves paraissent à l'instant. Une négociation importante, confiée à Swift par le clergé irlandais, n'avançait pas; Harley en fait son affaire personnelle; ils boivent ensemble pendant deux heures, ils causent tête-à-tête pendant deux autres heures, Harley l'appelle familièrement : « Jonathan, » et Swift écrit le soir à Stella, avec un cri de joie et d'orgueil, cette ligne, qui est un trésor parce qu'elle trahit l'homme : « Il savait mon nom de baptême ! » Harley sent qu'il réussit et redouble. Il défend à Swift de venir à ses levers, « parce que ce n'est pas la place des amis. » C'est dans l'intimité qu'il veut l'avoir, à table, afin de causer ensemble, à cœur ouvert, des affaires de l'état. Saint-John raconte à Swift « qu'Harley se plaint de ne rien savoir lui cacher. » Rien; pas même qu'il était le seul homme dont le ministère eût peur, et que, par conséquent, il pouvait dicter ses conditions. Swift n'abusera pas de cette parole imprudente. Il est bien aise que cela se sache, afin « d'apprendre à ces coquins de whigs » comment on traite un homme de sa sorte. Il n'est pas fâché non plus d'entendre dire au chancelier qu'on modifie certaines formalités de l'affaire d'Irlande à seule fin « de les rendre plus respectueuses pour lui; » car enfin « il est dur de voir ces grands hommes (les ministres) le traiter comme leur supérieur, tandis que ces faquins d'Irlande le regardent à peine, » mais il est déjà trop attaché de cœur à Harley et à Saint-John pour leur marchander ses services. Il n'a jamais rencontré leurs pareils pour apprécier les belles choses. L'autre jour, après dîner, on s'est mis à parler d'un libelle en vers de sa façon, anonyme, et dont « personne, dans la ville, ne sait qu'il est l'auteur. » Harley ne pouvait se lasser d'ad-

mirer le morceau. Il « en récita une partie par cœur, puis il le donna à lire tout haut à un gentleman assis à la table, bien que toutes les personnes qui étaient là l'eussent déjà lu bien des fois. Lord Peterborough ne voulut pas permettre qu'un autre que lui-même le lût. Il le lut donc, et, à chaque vers, M. Harley me relançait pour me faire remarquer les beautés. » Quelques jours plus tard, Harley laisse échapper qu'il connaissait l'auteur du libelle, mais l'effet est produit et ne s'effacera pas. La vanité d'auteur a commencé à faire la roue ; il n'y a plus qu'à la laisser aller.

Aussi bien jouit-il de sa faveur avec une profondeur de joie qui désarme. Il avale l'encens officiel à pleine bouche. Il voudrait crier au monde entier : — C'est moi que les ministres appellent Jonathan. — « Sait-on en Irlande, écrit-il à Stella, ma grandeur chez les tories? Ici, tout le monde me la reproche, mais je me moque de ce qu'on dit. » Dans son ivresse, il a accepté d'essayer de rallier quelques-uns de ses anciens amis whigs, et il reste confondu de leur accueil glacé. Il ne peut se taire sur « l'ingratitude infernale » de Steele, et, quant à Addison, il lui battra froid jusqu'à ce que Addison lui « demande pardon. » C'est sans doute qu'on ne sait pas encore, dans le public, ce qu'il est et ce qu'il peut. Il commence à le prendre de haut avec les ministres. Il se fait désirer, il gronde, tyrannise ; au moindre manquement, il exige des excuses. Que Saint-John et Harley n'aillent pas se figurer qu'ils l'auront à dîner toutes les fois qu'ils le voudront. Saint-John dîne trop tard ; s'il veut changer l'heure de son dîner, il aura Jonathan ; sinon, non. Harley invite des gens qui l'ennuient ; qu'il le consulte sur les convives, ou qu'il ne compte pas sur lui. Surtout, pas de mauvaise humeur avec lui, il ne le supporterait pas. Saint-John et Harley acceptent tout, se soumettent à tout avec le respect qu'ont les ministres pour le journaliste sans lequel le cabinet tomberait demain. Ils ne se lassent pas de caresser, ils sont affectueux, humbles, obligeans, ils font les petites commissions de Swift et n'hésitent pas à reconnaître leurs torts à son égard. Swift ne doute plus une minute qu'il ne soit évêque le jour où cela lui plaira. Il sait même que ce sera en Angleterre, car jamais Harley et Saint-John ne pourraient se résigner à le laisser aller loin ; la séparation leur coûterait trop.

Un homme aussi avisé aurait dû cependant être mis sur ses gardes par divers indices. Swift remarquait bien que le portier de Harley avait souvent consigne de l'évincer et que les ministres lui disaient surtout ce qu'il était nécessaire qu'il sût pour ses articles. Il ignorait moins que personne que lorsque « Harley, n'ayant pas honte de son choix, l'emmenait à Windsor en tête-à-tête dans son carrosse, » ce dont les courtisans mouraient de jalousie, le pre-

mier ministre (1), sous prétexte de se délasser, remplaçait la politique par les jeux innocens; on jouait, par exemple, à compter les poules qu'on rencontrait, et le premier qui arrivait à trente et une avait gagné. Il se plaignait très haut de ce que, après qu'il avait annoncé *urbi et orbi* sa présentation à la reine, on le laissait se morfondre, sans se soucier de la prise donnée à la médisance. Il avait sur le cœur un billet de 50 livres sterling que Harley, content de ses services, lui avait un jour glissé dans la main; coup rude, en effet, pour un aspirant évêque. Néanmoins ses yeux ne s'ouvraient pas. Quand il arrivait à Windsor, après avoir compté toutes les poules de la route, et que les courtisans, persuadés qu'il venait de recevoir confidence des secrets d'état, lui faisaient place « comme si un duc passait, » il en croyait presque les courtisans et se pavanait. Il ne voyait pas la reine, mais, nous dit un vers adorable d'ingénuité, « il voyait ceux qui voient la reine. » Si les places n'arrivaient pas pour lui, il n'en avait pas moins un crédit réel, qu'il employait à rendre un nombre infini de services tout à fait désintéressés. Et si, en attendant les places, il se faisait beaucoup d'ennemis dans son métier, il s'en consolait en pensant que l'envie était la vraie cause de ces haines : « Swift, — c'est encore lui qui nous le dit en vers, — commettait le crime d'avoir de l'esprit;.. il marchait, et saluait, et causait avec trop de grâce. » L'idée que les ministres se servaient de lui et qu'il resterait Jonathan comme devant, lui traversait parfois l'esprit, mais sans s'y arrêter. L'orgueil, — même juste, — aveugle, et l'orgueil était ici aidé de la vanité.

V.

Stella attendait, en Irlande, le retour de son ami. Au commencement, l'idée du *Journal* la flatta et lui donna patience, d'autant que Swift annonçait toujours son prochain retour. Au bout de quelques semaines, elle fit une remarque. Swift s'était mis sur le pied de lui dire chaque jour où il avait dîné et avec qui. C'était une grave imprudence pour un papillon de son espèce. Le 8 octobre 1710, il se contenta d'écrire, négligemment et sans donner de noms : « Je ne savais où dîner aujourd'hui, à moins que de faire une grande course, en sorte que j'ai dîné avec des amis qui sont en pension près d'ici. » La phrase parut suspecte à Stella, qui demanda des renseignemens sur ces personnes « en pension dans le voisinage, chez qui (Swift) dînait de temps à autre. » Il répondit : « Je ne

(1) Harley avait été fait lord-trésorier et premier ministre.

connais pas de gens comme ça : je ne dîne pas avec des pensionnaires. Que diable ! Vous savez jour par jour, mieux que moi-même, avec qui j'ai dîné depuis que je vous ai quittée. » Il n'y a rien de plus compromettant que de se fâcher. Stella fit une seconde remarque. Swift mettait à présent le nom de la voisine, Mme Vanhomrigh, mais toutes les fois qu'il dînait chez elle, ce qui était fréquent, il se croyait obligé de donner une excuse. C'était tantôt la pluie, tantôt une commission, tantôt un mal de jambe qui l'empêchait de marcher, tantôt une invitation qu'il était impossible de refuser. Du reste, il s'y ennuyait beaucoup. Ces belles finesses éveillèrent décidément la jalousie de Stella. Elle tendit un piège à Swift, qui y tomba comme un benêt. Elle affecta, dans une lettre, de traiter ces voisines qui vivaient en garni de personnes « sans conséquence ! » — « Comment ! sans conséquence ! » s'écrie Swift indigné. « On voit chez elles aussi bonne compagnie en femmes que j'en vois en hommes. Je rencontre chez elles toutes les souillons (1) de qualité de cette partie de la ville. Cette après-midi, j'y ai vu deux ladies Betty. » Stella savait désormais à quoi s'en tenir et elle commença à se moquer avec quelque aigreur des sermens de Swift, qui jurait toujours qu'il rêvait d'être auprès d'elle et qu'il était le plus malheureux des hommes, au milieu de tout son bonheur, « faute d'être où il voudrait être. » La suite prouva à Stella qu'elle avait deviné juste. Le *Journal* devint plus froid, et finit par subir de longues interruptions. Nous savons par Swift lui-même (2) ce qui se passait chez la voisine et pourquoi Stella était un peu négligée.

Mme Vanhomrigh était la veuve d'un riche marchand hollandais. Elle avait plusieurs enfans, dont deux filles. L'une de celles-ci, Hester, célébrée par Swift sous le nom de Vanessa, était, en 1711, une très belle personne d'une vingtaine d'années, blonde, la peau blanche et délicate, le visage enfantin, l'air doux et engageant. En même temps, une nature passionnée et un sérieux au-dessus de son âge. De fortes lectures, jointes à une pente naturelle, en avaient fait ce qu'on appelait alors un bel esprit. Elle était savante, parlait doctement et discutait politique avec les hommes. Les femmes qui venaient, selon l'usage du temps, assister à sa toilette, la trouvaient dans une chambre jonchée de livres, et assise devant son miroir un Montaigne à la main. Elle allait rarement à la comédie et aux promenades, méprisait les conversations frivoles et s'entourait d'hommes distingués. Les fashionables des deux sexes se vengeaient de son dédain en railleries. Les petits-maîtres, devant qui elle dissertait sur

(1) Le mot anglais a un sens plus énergique encore, mais les épithètes de ce genre, chez Swift, ne tirent pas à conséquence. Ce sont manières de parler gentilles, qu'il employait sans penser à mal.

(2) *Cadenus and Vanessa*, poème.

les héros de l'antiquité et sur les lois des différens peuples, la déclaraient ennuyeuse. Les belles dames lui trouvaient l'air provincial. Philaminte l'aurait goûtée; Henriette aurait préféré s'entretenir avec Stella, qui, avec autant de fond, mettait moins son savoir en avant.

Malgré la pointe de pédantisme qui effrayait, la beauté et la fortune de Vanessa lui attiraient de nombreux adorateurs. Elle, qui ne faisait cas que de la science et de l'esprit, resta insensible, retranchée derrière « *les Morales* de Plutarque » jusqu'au jour où le destin lui amena un docteur déjà barbon, mal vêtu et « saluant gauchement, » mais « vieilli dans la politique et dans le bel esprit, la terreur et la haine de la moitié de l'humanité, » Swift, en un mot. Vanessa se sentit à l'instant étrangement troublée. L'aimable fille rêvait d'un « amant, » comme on disait alors, « qui l'adorât et l'instruisît en même temps, » et le hasard lui envoie l'écrivain de génie dont le nom est dans toutes les bouches. Elle lui demande ses vers, « reçoit le trait en les lisant » (quelle revanche sur Dryden!) et c'en est fait de son repos; elle le voit jeune, charmant, ne peut se lasser de contempler ses beaux yeux et d'écouter la musique de sa voix. Pour achever de remplir le programme, elle se fait donner des leçons par lui, et l'élève émerveille le maître par la vivacité de son intelligence et la rapidité de ses progrès. Swift assure qu'il ne vit rien. Il lui était agréable d'être le maître d'une jolie fille qui comprenait tout et qui avait le bon goût de le trouver un grand poète. Il aimait à causer avec Vanessa de ses travaux et des nouvelles du jour, sûr d'éveiller un écho, quel que fût le sujet touché, sûr aussi que tout ce qu'il ferait et dirait serait admiré, tandis que Stella n'avait pas entièrement abdiqué le droit de critique. Il se plaisait à voir ce feu, cet intérêt passionné aux affaires publiques et aux lettres, contrastant avec la réserve de l'amie de Dublin. Il était, d'ailleurs, à l'en croire, trop novice en amour pour s'apercevoir de quoi que ce fût : « Cadenus, écrivait-il douze ans après avoir fait venir Stella auprès de lui en Irlande, Cadenus avait toujours su garder son cœur; il avait soupiré et langui, juré et écrit, par passe-temps ou pour montrer son esprit,.. mais il n'entendait rien à l'amour. » *Lascia le donne e studia la matematica*, disait la courtisane vénitienne à Rousseau. Au lieu de ce bon conseil, qui n'aurait jamais été mieux placé, Swift reçut de Vanessa une déclaration dans les règles.

Il fut tout penaud. Que dirait Stella? Et ses principes, qui s'opposait à ce qu'il se mariât; qu'en ferait-il? Il essaya d'abord de tourner la chose en plaisanterie et vit ce qu'il en coûte d'incendier le cœur d'une femme éloquente. Vanessa lui fit un discours en plusieurs points, rempli « d'argumens d'un grand poids » et orné

d'exemples tirés de l'histoire ancienne, pour lui démontrer qu'il était un homme de génie et que, par conséquent, elle devait l'adorer. Il comprit alors « qu'il ne pouvait guère s'opposer à la flamme de Vanessa, » car comment ne pas s'incliner devant le jugement d'une demoiselle « qui prenait toujours des notes en lisant? » Il lui permit donc de l'adorer, mais il fit ses réserves : il ne se sentait en état d'offrir, en échange de « la flamme » de Vanessa, qu'une « amitié sublime, des délices conformes à la raison et fondées sur la vertu. » La proposition parut froide et le style guindé. La force d'une passion sincère rendit le naturel à Mlle Vanhomrigh. Elle pria Swift, d'un ton sérieux, de laisser là « les conceptions sublimes » et les grands mots, et de tâcher d'abaisser son génie à comprendre ce que c'est qu'une femme amoureuse; le plus sot des petits-maîtres en savait plus long que lui là-dessus. Elle prenait des peines inutiles. Les hommes qui ont les plus grandes prétentions à connaître le cœur féminin sont assez souvent ceux qui n'y entendent rien du tout; ils ont perdu au cours de leur apprentissage vagabond la fleur de délicatesse morale sans laquelle les replis du sentiment restent lettre close pour le plus roué. Avec son expérience et son esprit, Swift fut aveugle dans un cas où un jouvenceau, apprenti en amour, mais d'âme droite, aurait deviné d'instinct, et, pour ainsi dire, par affinité. Il ne vit point la passion vraie, profonde, la passion qui tue si elle est trompée, descendre de cette jolie tête un peu pédante dans un cœur frais et ardent. Il crut qu'il pourrait jouer avec Vanessa comme il avait joué avec tant d'autres, exciter d'une main et retenir de l'autre, se laisser aimer et admirer, se faire amuser, se donner l'excitation d'une intrigue, et rompre le jour où le jeu deviendrait dangereux pour son repos. Il continua donc ses assiduités dans la maison Vanhomrigh, dissimulant Stella à Vanessa et Vanessa à Stella.

Cependant le ministère tory avait accompli la grande tâche à laquelle il s'était voué. Marlborough était en disgrâce, le parti de la guerre vaincu, le traité d'Utrecht allait être signé, et l'un des hommes qui avaient le plus contribué à rendre la paix à l'Europe était Swift, dont la plume avait persuadé le peuple anglais. Swift sentait que l'heure de la récompense avait sonné ou qu'elle ne sonnerait jamais. Il affectait de ne compter sur rien. Maintes fois il avait écrit à Stella qu'il ne fallait pas faire fond sur la reconnaissance des cours. Il avait dit un jour aux ministres eux-mêmes, en plaisantant, qu'après tous ses services et leurs cajoleries, il s'attendait à rester Jonathan comme devant. Au dedans de lui, il croyait toucher au but. C'est une des occasions où l'orgueil le rendit naïf. Lorsqu'un homme est assez sceptique en politique pour passer du blanc au noir sans prendre la peine d'avoir ou de donner d'autre raison que son inté-

rêt personnel, il doit s'attendre à rencontrer chez ceux qui l'emploient d'autres sceptiques qui ne se croient pas astreints à la reconnaissance. Harley et Bolingbroke louaient les vers de Swift et l'invitaient à dîner; du reste, ils le payaient en monnaie de singe.

Il fallut bien finir par s'apercevoir qu'il tirait les marrons du feu. Swift se décida à montrer les dents. Il avertit qu'il n'imprimerait plus rien qu'on ne lui eût donné une place. L'avis n'ayant rien produit, son cœur se serra de découragement et d'amertume. Faisant taire l'orgueil blessé, il réduit ses prétentions à un doyenné. C'est encore trop pour lui; les trois doyennés vacans sont donnés et son nom ne figure pas sur la liste. Tristement, et non sans dignité, il charge un ami commun de dire au premier ministre qu'il ne lui en veut que de ne pas l'avoir prévenu qu'il n'aurait rien; pour lui, il va partir sur-le-champ pour l'Irlande, car il ne peut plus rester à Londres avec honneur. Le cabinet s'exécute enfin. Quelques membres voudraient aller jusqu'à donner Windsor, dont le doyenné est libre. C'est décidément trop. Swift aura Saint-Patrick, à Dublin, parmi ces Irlandais exécrés où il s'est toujours senti en exil et où il retourne comme dans une geôle, « race servile, nourrie dans la folie, qui, plus on la maltraite, plus elle rampe (1). » Il dut se contenter de ce maigre salaire et, comme si l'humiliation n'était pas encore assez profonde, il dut se remuer et faire, la rage dans l'âme, des démarches, pour que ce misérable Saint-Patrick ne lui échappât point. Le 25 avril 1713, sa nomination est enfin signée. La nouvelle s'en répand vite, les gens s'empressent à complimenter le nouveau doyen, qui n'a pas la force d'avaler ce dernier calice et s'enfuit. De la route, il écrit un billet d'adieu, amical, mais laconique, à Vanessa. Elle riposte par des lettres enflammées, qui se succèdent à courts intervalles. Évidemment, elle sera moins facile à évincer que les autres. Tous les malheurs sont tombés sur Swift à la fois.

VI.

Si nous avions entrepris d'écrire une étude complète sur Swift, il nous resterait encore la moitié de notre tâche, et la plus ardue. Nous aurions à raconter son retour à Londres au bout de quelques mois et comment il employa sa plume à servir ses rancunes personnelles; sa retraite définitive en Irlande à la chute des tories (1714); sa rentrée en scène, en 1720, en qualité de patriote et d'agitateur irlandais et sans cesser de haïr et de mépriser l'Irlande; l'éclat de sa campagne et le retentissement des *Lettres d'un drapier* (1724); sa

(1) *On the death of Dr. Swift.*

popularité en Irlande ; ses dernières visites à Londres ; les négociations avec les whigs et leur insuccès ; les dernières polémiques terminées par les troubles cérébraux qui le terrassèrent en 1736 et ne le quittèrent plus. Mais les mêmes raisons qui nous ont détourné d'engager le lecteur, à la suite de Swift journaliste, dans les questions de la politique anglaise sous la reine Anne, subsistent, et plus fortes encore lorsqu'il s'agit du dédale des griefs et des affaires de l'Irlande. Ce sont là matières pour les gros in-8°. D'ailleurs un sujet plus vivant nous appelle, un spectacle tragique et pitoyable, auquel nous ne pouvons refuser notre compassion, bien que nous y voyions distinctement le doigt de cette puissance nommée la justice des choses, qui guette l'homme à chacun des tournans de la vie. Un beau génie est venu au monde obscurci sur un seul point : le sens moral ; il a échappé pendant quarante-cinq ans aux conséquences de ses fautes; et, au moment où l'impunité lui semblait acquise, ses actions équivoques vont retomber sur lui comme des braises ardentes, jusqu'à ce qu'il soit abîmé dans la démence et l'idiotie.

L'expiation fut cruelle. Swift revenait en Irlande suffoqué de honte, de surprise et de rage d'avoir été traité par les tories comme un outil devenu inutile. L'un de ses amis le comparait à un homme assommé. Lui-même écrivait à Vanessa : « J'ai cru, en arrivant, que j'allais mourir de vexation, et j'ai été terriblement triste pendant qu'on m'installait; mais cela commence à passer et à se transformer en abrutissement. » Pendant les trente-deux ans qui lui restent à vivre ou à végéter, il aura, selon son expression énergique, les sensations « d'un rat empoisonné qui crève dans son trou. » S'être posé devant la foule en géant d'orgueil et d'ambition, avoir la conscience de sa supériorité et de sa force et aboutir à être doyen de Saint-Patrick, avec un clocheton de briques à construire pour but de toute son existence : il y avait de quoi submerger dans le fiel les bons sentimens qui avaient résisté aux envahissemens d'un *moi* formidable. Swift devint haineux ; il se plut dans l'injure et se délecta dans la vengeance ; il eut un esprit chagrin et prit en aversion l'humanité entière ; il fut dur, avare, égoïste : il serait haïssable s'il n'était malheureux.

Sa réunion avec Stella ne le consola point et fut bientôt une source d'ennuis de plus. Divers passages du *Journal* avaient donné à penser à son amie qu'à son retour il fermerait enfin la bouche aux médisans. Swift, qui songeait moins que jamais à se marier, réinstalla au contraire les choses sur l'ancien pied, sans s'inquiéter de l'amère déception qu'il causait. La douce Stella tomba dans la langueur, sa santé se ruina et ses beaux cheveux noirs blanchirent. Un événement inattendu vint combler la mesure. Vanessa, la blonde Hollandaise au visage d'enfant, poursuivait Swift depuis

son départ de lettres qui rappellent, par l'intensité et la véhémence de la passion, les lettres de la religieuse portugaise. Lui, répondait froidement. Il commençait à craindre des complications et il fut sérieusement alarmé lorsqu'en 1714 Vanessa, ayant perdu sa mère, manifesta l'intention de venir s'établir en Irlande, afin de voir souvent celui « qui serait sa divinité si elle était religieuse. » Swift se hâta de lui remontrer les inconvéniens de ce parti, le scandale inévitable, l'avertit qu'il « ne la verrait que très rarement, » mais garda pour lui le mot décisif, le seul qui aurait arrêté une fille aussi déterminée. Vanessa persista, arriva et s'arrangea pour vivre tantôt à Dublin, tantôt aux environs.

Il faudrait n'avoir jamais connu la province pour s'imaginer qu'un événement aussi extraordinaire pût rester ignoré vingt-quatre heures et que la principale intéressée n'en apprît pas à l'instant les détails. C'était la seconde jolie femme qu'on voyait arriver à Dublin pour le compte du doyen de Saint-Patrick, et il y avait de quoi occuper les imaginations et les langues. Tout contrarié qu'il fût, Swift ne put se résoudre à être franc. Il entreprit, avec plus d'audace que de sagesse, de jouer la scène de don Juan entre Charlotte et Mathurine, et cela, non pendant une heure, mais pendant des mois et des années. Vanessa devait ignorer les droits de Stella, Stella ne devait pas se douter de ce que Vanessa était pour lui. Swift crut avoir pourvu à tout en recommandant à Mlle Vanhomrigh de faire mettre l'adresse de ses lettres par une autre main, et en espaçant ses visites chez elle.

Il arriva ce qui ne pouvait manquer d'arriver. Chacune sut qu'elle avait une rivale, et chacune employa pour s'assurer la victoire les moyens convenables à son caractère. On oublie les légers travers de Vanessa devant la fougue et la profondeur de son amour. « Je suis née, écrit-elle à Swift, avec des passions violentes, qui se confondent toutes en une seule, mon amour inexprimable pour vous. » Tarde-t-il à venir, elle se représente accablée sous « sa prodigieuse froideur, » mais, pour elle, rien ne la changera. « Imposez à ma passion les dernières contraintes, envoyez-moi aussi loin de vous que la terre le permettra, tant qu'il me restera la mémoire il ne sera pas en votre pouvoir d'effacer les idées charmantes que j'emporterai avec moi. Mon amour pour vous n'est pas seulement dans mon âme; il n'y a pas un atome de mon corps qui ne fasse qu'un avec lui. » Un jour elle a cru s'apercevoir qu'il n'est plus le même pour elle. Ne me laissez pas, s'écrie-t-elle, « vivre une vie semblable à la mort, qui est la seule vie qui me reste si vous m'aimez moins! » Une autre fois, il est arrivé mécontent, irrité des embarras qu'il s'était créés lui-même; il l'a regardée « du regard terrible qui lui ôte la parole, » et il a prononcé de ces mots cruels

dont il a le secret et qui « tuent, tuent, tuent. » Elle lui écrit après son départ : « Continuez à me traiter ainsi, et je ne vous gênerai pas longtemps. » Quand il l'a ainsi bien torturée, un retour de tendresse efface tout et éveille des transports de bonheur. Il a des jours où il redevient caressant, où il se plaît à rappeler les souvenirs de leur amour, où il termine une lettre ainsi : « Soyez assurée que jamais personne du monde n'a été aimée, honorée, estimée, adorée par votre ami, que vous (1). » Ses visites se font moins rares et Vanessa plante un laurier en l'honneur des Muses chaque fois que son dieu lui apparaît. Elle n'est pas exigeante ; au plus léger signe d'affection, elle s'écrie dans un égarement de joie : « Quelles sont les marques de la divinité qui vous manquent? Vous avez l'omniprésence : votre chère image est toujours devant mes yeux. Tantôt vous me frappez d'une crainte prodigieuse et je tremble. Tantôt une compassion charmante brille à travers votre contenance et me remue l'âme. N'est-il pas plus raisonnable d'admirer une forme radieuse qu'on a vue qu'une forme connue seulement par description? »

Tandis que ce torrent brûlant se déversait sur Swift, le dépérissement et la tristesse de Stella devenaient visibles à tous les yeux. Pendant les années de séparation, elle avait bien senti que l'ambition, le monde, les succès, l'empressement de femmes plus jeunes et plus belles, lui prenaient peu à peu son ami. En le retrouvant, elle avait mesuré combien la place qu'elle occupait dans sa vie s'était rétrécie. Elle était à présent si peu de chose pour lui, qu'il ne l'avait pas comptée pour une compensation à l'exil d'Irlande. L'éloignement avait refroidi Swift, l'ennui et l'irritation le rendirent encore plus froid. Puis vint Vanessa, jeune, brillante, riche. Stella avait passé la trentaine. Elle n'avait jamais été élégante, et elle avait toujours vécu obscurément. Elle se crut vaincue et elle s'affaissa sous le poids du chagrin en songeant au passé. Elle avait supporté pendant de longues années les soupçons du monde, compromis sa dignité au point d'accepter une pension de l'homme qu'elle regardait comme son fiancé, et voilà quelle était sa récompense! Son visage douloureux et chargé de reproches éveilla des remords dans le cœur de Swift. Jusqu'où allèrent ses remords, les recherches les plus soigneuses n'ont pu l'éclaircir. Les uns ont assuré et les autres ont nié, sans aucune preuve probante d'aucune part, qu'en 1716, ému du sombre désespoir de Stella, Swift avait consenti à l'épouser, sous la condition que leur mariage serait secret et qu'il ne changerait rien à leurs relations. La cérémonie aurait eu lieu la nuit, dans le jardin du doyenné. Dans l'incertitude où est

(1) En français dans l'original.

demeurée la question, nous ferons seulement remarquer qu'un mariage assez secret pour avoir été désavoué par M[rs] Dingley, a compagne inséparable de Stella, ne réparait rien et n'empêchait pas les calomnies dans l'avenir. Il était si inutile que c'est presque un argument contre sa réalité. J'ajouterai que, s'il a eu lieu, c'est tant pis pour Swift, qui continua son manège avec Vanessa. On croit même que les vers déplaisans qu'on va lire ont été interpolés par lui dans *Cadenus and Vanessa*, en 1719, trois ans après le mariage, s'il eut lieu. Swift vient de représenter Vanessa changeant de rôle avec Cadenus. Elle sera le maître, il sera l'élève et elle lui enseignera la douce science d'amour.

« Vanessa réussit-elle? C'est encore un secret pour le monde. La nymphe, pour complaire à son berger, s'est-elle élevée à un ton sublime et romanesque? Ou bien son berger a-t-il condescendu à poursuivre des fins moins séraphiques? Ou bien enfin, comme transaction, ont-ils tempéré l'un par l'autre l'amour et l'étude? L'humanité ne le saura jamais; la Muse, leur confidente, ne dévoilera point ce mystère. »

Le morceau est d'autant plus impardonnable que Cadenus se vante. Ses relations avec Vanessa restèrent toujours pures. Il me semble que la grossièreté de nature de Swift se montre plus à nu dans ces dix vers équivoques que dans toutes les crudités dont il a rempli ses ouvrages. Quoi qu'il en fût, il avait soin d'avertir Stella qu'elle vieillissait. Chaque printemps, dans la pièce de vers qu'elle réclamait pour sa fête, il la tenait au courant du déchet de l'année. En 1720, il la prévient que « son visage d'ange est un peu couperosé, » que « ses yeux perdent leur éclat, » et qu'elle aura bientôt les cheveux gris. Ce sont complimens dont les moins coquettes se passent volontiers. En 1723, il déclare qu'il a beau « se manger les ongles et se gratter la tête, » il ne trouve plus rien à lui dire; elle ne l'inspire plus. En 1725, il donne définitivement sa démission d'amoureux. Les nymphes n'inspirent les poètes que lorsqu'elles sont jeunes, et ce n'est plus le cas. Non-seulement il a fallu dire : « Adieu les yeux brillans! » mais il faut y ajouter : « Adieu l'esprit brillant! » on ne saurait dire plus nettement à une personne qu'elle baisse. Les cheveux de Stella sont décidément gris. Heureusement, la vue de Swift s'affaiblit, et il ne voit pas les rides. On n'est pas plus galant.

La catastrophe qu'il avait préparée comme à plaisir était survenue avant ce dernier poulet. En 1723, incapable de supporter plus longtemps l'incertitude, Vanessa prit le parti d'écrire à Stella pour lui demander de quelle nature étaient les liens qui l'attachaient à Swift. Stella fut atterrée. Elle envoya la lettre de sa rivale à Swift, qui entra dans une rage épouvantable; il n'aimait pas les agitations. Il monta à cheval, courut à la maison de Vanessa, entra dans sa

chambre avec l'expression foudroyante qu'elle redoutait tant, jeta sa lettre sur la table, et sortit sans dire un mot. Elle fut tuée du coup. Trois semaines après elle mourut de son cœur brisé, après avoir révoqué un testament par lequel elle instituait Swift son légataire, et avoir ordonné la publication de leur correspondance et de *Cadenus and Vanessa*. L'impression des lettres fut ajournée, mais le poème parut presque aussitôt et acheva de rendre la situation intenable. Plus furieux que repentant, Swift s'absenta pour laisser Stella se calmer. On dit, et nous n'avons pas de peine à le croire, que de ce moment il n'eut plus de paix ni de bonheur. La patience de Stella avait été poussée à bout, et ses plaintes, pour être gémissantes plutôt qu'aigres, n'en étaient pas moins pénibles. De plus en plus faible et malade, elle faillit mourir, une première fois, en 1726, pendant que Swift était à Londres. Elle expira le 28 janvier 1728, après de longues et cruelles souffrances. Swift n'était pas auprès d'elle. Il n'aimait pas à voir mourir, et puis c'était un dimanche, et il avait l'habitude de donner à dîner ce jour-là. Elle avait rendu le dernier soupir à six heures du soir, et il dut attendre jusqu'à onze heures, que ses hôtes partirent, pour se livrer à sa douleur. Il n'alla pas non plus à l'enterrement, afin de ménager sa santé. Après sa propre mort, on trouva dans sa cassette une boucle des cheveux de Stella, enveloppée dans un papier sur lequel il avait écrit : « Rien que des cheveux de femme. » On a tout vu dans ces mots : du cynisme, de l'indifférence, du désespoir, une philosophie profonde. Je serais disposé, pour ma part, à y voir un mélange de tout cela.

VII.

Le voilà donc seul, privé par sa faute des deux êtres qui l'avaient aimé. Il nous est permis de douter de ses remords ; nous ne devons pas douter de ses regrets : son égoïsme nous en est caution. La disparition des influences douces se fit promptement sentir. Tout ce qu'il y avait de bon en lui s'en est allé avec ses amies. Du Swift d'autrefois il ne reste qu'un vieillard irascible et dur, qui se croit persécuté par le sort et en veut de ses déboires au monde entier. Le bien qu'il fait à l'Irlande avec sa plume ne lui est pas une consolation, car la source n'en est pas dans le cœur. Les Irlandais ont beau lui faire fête, pavoiser la ville et sonner les cloches quand il revient de voyage, sa haine pour eux est devenue maladive. Volontiers il s'écrierait avec Sieyès, luttant, lui aussi, contre les « tyrans » : — « J'en veux à la lâcheté, à la bassesse des victimes, je les méprise ; je vois qu'elles ne souffrent pas tout ce qu'elles mé-

ritent, qu'elles n'en ont pas encore assez; je les vois qui s'enorgueillissent de leur abjection, de leur malheur, et je ris, non de gaîté, mais de mépris. » Il en est à présent à la philosophie désolée de *Gulliver*, qui vient de paraître (1727).

Le monde n'est que bassesse, cruauté et sottise. La beauté n'existe pas. La nature humaine est irrémédiablement mauvaise. L'homme est une créature imbécile et perverse, qui mériterait d'être l'esclave des brutes. Voyez ce Yahoo qui grimpe à un arbre en couvrant Gulliver d'ordures, « dont il est presque suffoqué. » Nous ne différons de lui que par la possession d'un atome de raison qui nous rend encore plus exécrables. Examinez la société et dites quel bien vous y trouvez. Du haut en bas, une nation est une réunion de gens qui « cherchent à gagner leur vie en mendiant, volant, trompant, flattant, subornant, se parjurant, faisant des faux, jouant, mentant, flagornant, fanfaronnant, votant, écrivassant, astrologuant, empoisonnant, se prostituant, diffamant, et autres occupations du même genre. » L'exemple du vice et de la corruption vient d'en haut. Un premier ministre est un homme chez qui l'amour des richesses, du pouvoir et des titres a étouffé tous les autres sentimens. Toutes ses paroles sont fausses. Il vend sa femme ou sa fille pour s'élever. Il est insolent et servile. Son palais est une école où l'on apprend à trafiquer des places, à mentir, à être à la fois obséquieux et impudent. La noblesse est un corps pourri, dégénéré au physique et au moral, où règnent en maîtres la débauche, l'ignorance, la bêtise, la sensualité et l'orgueil. Un avocat est un homme payé pour opprimer le faible et faire condamner l'innocent. Il dit blanc ou noir sans aucun égard pour la vérité et le bon droit, et il n'y a de plus inique que lui que le juge qui l'écoute. Un soldat est un individu « loué pour tuer de sang-froid le plus qu'il pourra de créatures semblables à lui et ne lui ayant jamais rien fait. » Considérez une assemblée d'êtres humains. Voyez ces figures malsaines et ces corps rachitiques, fruits des maladies qu'engendre le vice. Regardez ces êtres s'entre-déchirer pour un morceau de charogne ou se vautrer, ivres, dans la boue. Suivez leurs regards cupides à l'aspect d'un caillou jaune. Osez contempler leur bestialité, leur saleté native, leur lâcheté, leur cruauté. A bas les oripeaux avec lesquels l'homme se trompe lui-même en se déguisant! Sa dignité n'est qu'un masque, son bonté qu'un faux-semblant, son honnêteté qu'une hypocrisie. Arrachez-lui ses guenilles, mettez la vermine nue, afin que vous aperceviez ses difformités, et vous fermerez les yeux d'horreur et d'épouvante.

Le monde est pour chacun de nous ce que nous le voyons. C'est ainsi que Swift vieillissant voyait le monde. La plupart des pessimistes sont des douillets qui ne peuvent pardonner à l'humanité aucune de leurs souffrances, en fussent-ils eux-mêmes les artisans.

Swift avait été cruellement déçu par la vie. Il était juste qu'il fît expier à la race humaine, en la traînant dans l'ordure, le crime de ne pas l'avoir nommé évêque. Si la gloire pouvait fermer certaines blessures, il aurait été soulagé, sinon guéri ; le succès de *Gulliver* fut aussi retentissant qu'il a été durable. Mais rien ne pouvait contre l'espèce d'empoisonnement moral qui avait inondé de fiel jusqu'aux derniers recoins de son âme. Insensiblement, le vide se fit autour de lui. Ses amis le quittèrent, rebutés par son âpreté, ses caprices et ses colères. Le mal qui le guettait depuis sa première jeunesse, avait éclaté et amenait des accidens du côté du cerveau. Il perdait la mémoire, son intelligence s'obscurcissait et il sentait son déclin. « Depuis bien des mois, écrivait-il le 2 février 1838 à un ami, je suis l'ombre de l'ombre de l'ombre, etc., du docteur Swift. L'âge, les étourdissemens, la surdité, la perte de la mémoire, la rage, la haine profonde contre les personnes et les choses, — je n'en ai pas dit le vingtième. — *I nunc et versus tecum meditare canoros.* » Dans les mois qui suivirent cette lettre, la sénilité fit de rapides progrès et l'irritabilité devint folie. On fut obligé de placer des gardiens auprès de lui, de peur d'accident. Au mois de septembre 1742, à la suite d'une tumeur sur l'œil, il tomba dans l'idiotie et perdit à peu près la parole. Il mourut le 19 octobre 1745, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il avait lui-même composé son épitaphe. On y lit ces mots : « ... *Sæva indignatio ulterius cor lacerare nequit.* » Il léguait sa fortune pour bâtir un hôpital de fous et d'idiots.

Tel fut cet homme terrible, d'un génie si beau, d'un naturel si malfaisant pour lui-même et dont l'histoire pourrait porter en épigraphe les mots qu'il appliquait à la vie humaine en général : « une tragédie ridicule. » La tragédie est dans cette flamme de passion et d'orgueil qui l'a dévoré et, finalement, consumé ; dans ces désirs immenses de places, de pouvoir, d'honneurs, qui lui firent quitter tout ménagement ; dans ce besoin insatiable de troubler et de dominer les femmes qui l'a conduit à de méchantes actions ; dans la chute profonde où aboutit un vol glorieux et qui semblait assuré ; dans la *sæva indignatio* qui ravagea son âme à la suite de cette chute et la dessécha ; enfin, dans le délire de haine, puis l'imbécillité des dernières années. Le ridicule est dans les causes qui le menèrent à sa perte ; dans l'entêtement, étant ce qu'il était, à vouloir être évêque ; dans la naïveté à prendre au sérieux les caresses des partis auxquels il se donnait successivement ; dans la manie de galanterie qui l'engageait dans des intrigues sans dignité ; dans l'étonnement où le jetait toujours l'égoïsme des autres ; dans sa fureur quand il tombait dans ses propres filets.

Insolent, impétueux, l'esprit aigu et étincelant, l'orgueil surhu-

main, l'imagination plus forte que haute, il avait la conduite raide et facilement cruelle. Sa sensibilité venait des nerfs. Serviable par largeur d'intelligence plutôt que par bonté, bon pourtant à ses heures et à sa manière très capable de dévoûment; aimable, gai, charmant avant que les déceptions l'eussent assombri et aigri; plein de sens quand il n'était pas en cause et jusqu'à la limite de ses partis-pris, qui étaient invincibles; éloquent et spirituel, abondant en saillies et aussi en brusqueries, délicieux quand il voulait plaire, impitoyable pour qui le blessait même involontairement, et, alors, patient et féroce dans ses vengeances, sachant attendre vingt ans pour punir une offense et égorgeant un homme pour une raillerie; ami sûr jusqu'au jour où il lui convenait de rompre; ennemi redoutable; cœur violent comme tout le reste, n'aimant ni ne haïssant à demi; ayant su inspirer deux amours immortels, les ayant partagés autant qu'il était en lui et s'en étant servi pour faire souffrir : il a manqué à Swift, pour remplir son mérite, le don qui est aux facultés humaines ce que la chaleur est à la terre, le principe qui vivifie et fructifie : la nature, si généreuse envers lui, ne lui avait pas donné la sympathie. Il en est dépourvu à un degré rare. Son ironie ne recouvre aucune tendresse secrète pour la société qu'il châtie. Ses sorties bourrues ne sont jamais les expédiens d'une émotion qui se dissimule. Au temps de son crédit, il protège les écrivains parce qu'il aime les lettres, qu'il est obligeant et que le métier de Mécène ne déplaît pas à sa vanité; attaqué par eux, il emploie son crédit à les faire arrêter et condamner. Quand il défend l'Irlande contre ses oppresseurs, c'est parce que sa haute intelligence blâme l'injustice, mais son cœur ne s'amollit pas envers les opprimés. L'absence de sympathie dessèche les meilleures parties de lui-même. Elle l'a rendu odieux à beaucoup, dans son propre pays et parmi les admirateurs sincères de son génie. Le vieux Johnson, l'un de ses premiers biographes, lui rendait justice, mais ne l'aimait ni ne l'estimait. Thackeray, qui lui reconnaît un « génie immense, » comprend qu'on ne veuille pas lui donner la main. Nous ne serons pas aussi sévère : nous tiendrons compte à un grand esprit, qui avait perdu la bataille de la vie, des effets pernicieux de la souffrance sur l'âme humaine; beaucoup d'entre nous, qu'on ne s'y trompe pas, ne sont bons que parce qu'ils sont heureux. Nous donnerons la main au doyen de Saint-Patrick, mais nous ferons un détour pour ne pas le rencontrer; avec lui, c'est le plus sûr.

ARVÈDE BARINE.

LA SURVIVANCE

ET LA

SÉLECTION DES IDÉES

DANS LA MÉMOIRE

I. Th. Ribot, *les Maladies de la mémoire*, 2e édition. — II. James Sully, *les Illusions des sens et de l'esprit*. — III. Louis Ferri, *la Psychologie de l'association*. — IV. Bain, *les Sens et l'Intelligence*. — V. Ch. Richet, *l'Homme et l'Intelligence*.

Refaire dans notre pensée un nouvel univers semblable au grand, tel est le but de la connaissance. Leibniz y voyait avec raison l'analogue de la projection géométrique, qui peut représenter les objets solides par des surfaces, les surfaces par des lignes, les lignes par des points. Nous sommes un atome dans l'univers, et il faut que cet atome devienne le miroir du monde. Or, que de choses simultanées au dehors de nous qui ne peuvent l'être dans notre pensée! Que d'objets qui coexistent dans l'immensité de l'espace, depuis le brin d'herbe sous nos pieds jusqu'aux astres sur nos têtes! Notre pensée, au contraire, est un point qui se meut sur la ligne du temps et qui n'y occupe jamais qu'un moment à la fois. De là le premier problème que la nature avait à résoudre : traduire pour l'esprit les choses simultanées en choses successives, faire prendre à l'espace la forme du temps. Ce n'est pas tout : les diverses parties du temps, à leur tour, ne peuvent être à la fois actuelles; en conséquence, s'il ne restait rien du passé dans le présent, notre existence serait toujours mourante. Le second problème était donc de refaire

le passé avec le présent et de conserver les choses en apparence perdues. Il n'y avait pour cela qu'un moyen : leur affecter dans le cerveau une place toujours actuelle, un organe toujours prêt à les ressusciter : un petit coin où reverdira le brin d'herbe, un autre où se lèveront les astres. Ainsi deux opérations inverses constituent notre connaissance du monde : faire s'écouler l'espace sous la forme successive du temps, c'est la sensation; fixer le temps sous les formes simultanées de l'espace, c'est la mémoire. Double prodige, qui, si on parvenait à en découvrir le secret, nous livrerait sans doute le secret de l'esprit même. Nous nous proposons de montrer, en résumant et appréciant les plus récens travaux sur ce sujet, à quel point précis est arrivée la psychologie contemporaine, et quelle est la limite de ses explications.

La mémoire à son tour suppose, de l'aveu de tous, trois fonctions dont il faut rendre compte. Quand Mozart, après avoir entendu deux fois le *Miserere* de la chapelle Sixtine, le notait de mémoire malgré son extrême complication, il avait *conservé* la représentation des sons et de leurs rapports, il la *reproduisait*, enfin il la *reconnaissait* pour identique à ce qu'il avait entendu dans le passé : voilà la mémoire complète. Mais quel degré d'importance relative faut-il attribuer à ces trois fonctions universellement reconnues et quelle est celle qui constitue par essence le souvenir? Tel est le grand problème sur lequel se divisent encore nos psychologues. Vous devinerez les tendances de chacun à la manière dont il vous répondra. Pour M. Ribot, par exemple, l'action de reconnaître une idée est la chose du monde la plus secondaire; c'est un phénomène de conscience et comme d'éclairage intérieur qui se surajoute à tout le reste, mais qui n'est nullement nécessaire; qu'importe que la mémoire soit consciente ou inconsciente? La terre ne tourne pas moins pendant la nuit que pendant le jour. Suivant en cela MM. Maudsley, Huxley et Taine, M. Ribot va jusqu'à dire que la conscience, qui reconnaît les idées conservées et se reconnaît elle-même à travers le temps, est un simple « accompagnement » des fonctions nerveuses. Aussi est-elle incapable de réagir sur elles, pas plus que l'ombre n'agit sur les pas du voyageur qu'elle escorte. L'unique question, selon M. Ribot et M. Maudsley, c'est donc de chercher comment, *en dehors de toute conscience*, un état nouveau s'implante dans l'organisme, se conserve et se reproduit; en d'autres termes, « comment, en dehors de toute conscience, se forme une mémoire. » Et pour cela, il est utile de voir aussi comment elle peut se déformer par la maladie. — A cette façon de poser le problème, qui est aussi à peu près celle de M. Richet dans ses pages suggestives sur la *Mémoire élémentaire*, il n'est pas difficile de

prévoir en quel sens le problème sera résolu. Il le sera en faveur de la physiologie, peut-être un peu aux dépens de la psychologie. M. Ribot, d'ailleurs, nous dit lui-même le but de son livre : montrer que le souvenir *conscient* est une simple « efflorescence, » dont les racines plongent bien avant dans la vie organique; « la mémoire est, par essence, un fait biologique; par accident, un fait psychologique. » Voilà donc la conscience reléguée humblement parmi les accessoires; la conscience sans laquelle nous ne pourrions penser ni à notre cerveau, ni à l'univers, ni à ses lois mécaniques ou biologiques, et sans laquelle nous ne nous poserions pas le problème de la mémoire. — Pour la plupart des psychologues, au contraire, par exemple pour M. Louis Ferri, professeur à l'université de Rome, et aussi pour M. James Sully, un des psychologues les plus distingués de l'Angleterre, l'acte que M. Ribot considère comme l'accidentel est précisément l'essentiel; se rappeler le Colisée, c'est avant tout avoir conscience d'une image actuellement présente à l'esprit et la reconnaître identique à un état de conscience passé. Pour d'autres philosophes encore, comme M. Renouvier, c'est moins la reconnaissance des idées que la distinction des temps qui est constitutive du souvenir. Enfin, pour M. Ravaisson, c'est la raison même, « la raison qui lie les idées » et qui conçoit « l'éternel. » Nous trouvons ainsi deux camps en présence ; celui des « mécanistes » et celui des « intellectualistes. »

Qu'il y ait dans la mémoire un automatisme capable de fonctionner tout seul, c'est chose évidente; les maladies mêmes et les illusions dont elle est susceptible prouvent ce qu'il y a de délicat et de fragile dans cette merveille de mécanique naturelle. Si un savant, après avoir reçu un coup violent sur la tête, oublie tout ce qu'il sait de grec sans oublier autre chose, et si plus tard, par l'effet d'un second coup, il retrouve soudain son grec perdu, il est bien difficile de voir dans le souvenir, avec M. Ravaisson, une action toute spirituelle. Le côté automatique de la mémoire, surtout de la « mémoire passive, » est mis en lumière par certains faits extraordinaires, où les choses sont conservées et reproduites avec une telle facilité qu'on y reconnaît du premier coup un effet machinal. Quand, dans l'asile d'Earlswood, un imbécile peut répéter exactement une page de n'importe quel livre, lu bien des années auparavant et même sans la comprendre; quand un autre sujet peut répéter à rebours ce qu'il vient de lire, comme s'il avait sous les yeux une « copie photographique des impressions reçues; » quand Zakertort joue, les yeux bandés, vingt parties d'échecs à la fois, sans regarder autre chose que des échiquiers imaginaires ; quand Gustave Doré ou Horace Vernet, après avoir attentivement

contemplé leur modèle, font son portrait de mémoire ; quand un autre peintre copie de souvenir un Martyre de saint Pierre par Rubens avec une exactitude à tromper les connaisseurs, on devine bien que la conservation et la reproduction si exactes des impressions reçues doit avoir ses causes dans les organes. Pourtant n'y a-t-il ici rien de plus qu'un mécanisme, qu'une danse subtile d'atomes formant des figures variées en harmonie avec celles de l'univers? Ne serait-ce point un tort égal ou de trop négliger l'élément physiologique de la mémoire ou d'en méconnaître l'élément psychologique, qui est, selon nous, la sensibilité, non la « raison? » C'est ce que nous nous proposons d'examiner. Nous verrons d'abord si on ne peut pas pousser plus loin encore qu'on ne l'a fait, dans leur sphère légitime, les explications mécaniques de la mémoire. Puis nous rechercherons si ce mécanisme n'a pas sa limite dans un élément qu'on n'y saurait réduire : non l'esprit pur, mais la sensation même, avec l'appétit qui en est inséparable.

I.

Les études contemporaines sur la mémoire et l'association des idées nous semblent confirmer la doctrine selon laquelle les idées ou images sont des *forces*, en ce sens qu'elles ont une *intensité* et enveloppent une tendance au *mouvement*. Il y a dans la conscience un conflit de représentations possibles dont chacune fait effort pour survivre ou revivre. Ces représentations offrent tous les degrés de vivacité et de ténacité. Il est clair, par exemple, qu'après la mort d'une mère, son image est plus vive et plus tenace que la représentation d'une promenade ou d'une partie de plaisir. Le souvenir douloureux a une force qui repousse toutes les représentations agréables. En parlant d'idées-forces, nous ne considérons pas les idées, ainsi que l'a fait parfois l'école de Herbart, comme des espèces d'entités ayant chacune une existence à part, agissant l'une sur l'autre à la façon d'un acide et d'une base mis en présence. Les idées ou images sont pour nous des états de conscience qui présupposent des sentimens et aboutissent à des mouvemens. Ces sentimens et ces tendances motrices n'ont pas toujours des formes déterminées, des limites et des contours précis : ce sont des états continus et reliés à d'autres états par des transitions souvent insensibles. Ainsi entendues, les idées-forces, c'est-à-dire les états de conscience corrélatifs aux vibrations du cerveau, luttent pour la vie et les plus fortes l'emportent par une sélection analogue à la sélection naturelle, qui elle-même n'est qu'une extension de la loi du « paral-

lélogramme des forces. » Nous admettons donc une sorte de darwinisme psychologique qui n'est pas sans analogie avec le darwinisme biologique. Il y a lutte et sélection dans les plaisirs et les peines, dans les émotions, dans les pensées, dans les états de conscience de toute sorte. Si l'on prend le mot d'idées au sens plus étroit de représentations ayant un objet, on peut dire que les idées, ayant presque toutes pour objets des genres et des espèces, animaux, hommes, Français, etc., sont elles-mêmes des espèces plus ou moins viables et stables. Ce mot même d'*idée* signifie *espèce*, εἶδος, *species*. Les lois de la mémoire et de l'association pourraient s'appeler des lois de sélection intellectuelle; et il n'est pas moins intéressant de savoir comment survivent et revivent les idées que de savoir comment subsistent les individus ou les espèces dans la lutte pour l'existence.

Quelles sont donc les lois qui conservent nos idées et les font revivre à un moment donné? — Impossible de s'expliquer cette conservation et cette reproduction des idées quand on se les représente comme purement spirituelles, sans relations avec le mouvement et avec la force motrice. On est alors obligé de les concevoir comme subsistant dans l'esprit même, dans l'âme, sous une forme inconsciente; mais comment une idée, dont toute l'existence à nous connue consiste précisément à être un état de conscience, peut-elle être conçue comme inconsciente? C'est là se payer de mots et donner pour solution d'un problème la traduction du problème sous une forme nouvelle : ce n'est pas une explication, mais une duplication de la difficulté. De plus, l'âme est par définition un être simple, et cet être prétendu simple devient dans la mémoire une sorte de réceptacle et de magasin, comme celui que saint Augustin décrit éloquemment, où l'on admet la présence « latente » des idées; on introduit ainsi dans l'âme une multiplicité indéfinie d'images, on place en elle le pendant de toute la variété qui vient se peindre dans le cerveau : champs, maisons, villes, mers, ciel; dès lors, à quoi bon surajouter un être nouveau qui n'est que le double de l'organisme?

Ramenons donc les idées, de l'existence tout élyséenne qu'on leur attribue d'ordinaire, à une existence plus concrète et plus sensible. Les idées ne sont point détachées des organes, puisqu'elles enveloppent toujours des images, et que l'image est un retentissement ou un renouvellement plus ou moins affaibli de la sensation. On peut regarder la chose comme démontrée par la physiologie contemporaine : l'impression renouvelée occupe les mêmes parties du cerveau que l'impression primitive et s'y reproduit de la même manière. L'image a lieu dans les mêmes centres nerveux que la

sensation même, en l'absence des causes extérieures et sous une excitation intérieure; de plus, elle entraîne les mêmes mouvemens que la sensation. Parfois l'image suit immédiatement la sensation et se produit dans l'organe même du sens. Un coup de cloche retentit, le son éclate, puis diminue, puis s'éteint, et un moment vient où je ne distingue plus si l'écho affaibli est extérieur ou intérieur, s'il est un dernier ébranlement de l'air ou un dernier ébranlement de mon cerveau, s'il est une image ou une perception. Pour l'enfant, cette distinction est d'abord impossible : il est reconnu par l'expérience que nous localisons la cause du son affaibli tantôt dans le milieu extérieur, tantôt dans le milieu cérébral. Qu'un nouveau son éclate, l'écho reçoit une force nouvelle, et il n'a besoin que de se renforcer ainsi pour coïncider avec l'image de l'impression primitive. Quand je suis bien loin du clocher et dans un tout autre milieu, l'écho affaibli pourra se produire encore à l'occasion d'une simple représentation de la cloche. Il en est de même dans le domaine de la vue, quand nous venons de regarder un objet brillant et que le nerf optique continue de vibrer. Ceux qui étudient les objets au microscope voient très souvent une « image consécutive » de l'objet, qui persiste quelques instans après qu'ils ont cessé de le regarder. L'expérience montre que l'idée persistante d'une couleur brillante fatigue le nerf optique : cette idée implique donc une force qui produit ses effets dans les organes. On sait que la *perception* d'un objet coloré est souvent suivie d'une sensation consécutive qui nous fait voir l'objet avec les mêmes contours, mais avec la couleur complémentaire de la couleur réelle; si, par exemple, j'ai regardé un disque rouge, j'ai ensuite l'image d'un disque vert; or il peut en être de même pour une simple *représentation*, en apparence toute mentale : elle laisse aussi, quoique avec une intensité moindre, une image consécutive (1). Les yeux fermés, pensons fortement à une couleur très vive et tenons-la longtemps fixée devant notre imagination; par exemple, représentons-nous avec assez de force une croix d'un rouge éclatant; si, après cela, nous ouvrons brusquement les yeux pour les porter sur une surface blanche, nous y verrons, dit M. Wundt, durant un instant très court, l'image de la croix, mais avec la couleur complémentaire : le vert. Ce fait prouve que l'opération nerveuse est la même dans les deux cas, dans la perception et le souvenir, et que le souvenir n'est point un état tout intellectuel. C'est, en effet, parce que les nerfs du rouge sont fatigués par l'image tout comme par la sensation même, que les nerfs du vert vibrent ensuite presque

(1) Ribot, *Maladies de la mémoire*, ch. II.

seuls sous l'influence de la lumière blanche. On peut donc dire, avec MM. Bain et Spencer, que, pour se rappeler la couleur rouge, il faut éprouver, à un faible degré, l'état mental que la couleur rouge produit. De plus, toute image, toute idée enveloppe quelque tendance à l'action et au mouvement, et c'est surtout en ce sens qu'elle mérite de s'appeler une « force. » Les idées abstraites elles-mêmes produisent des mouvemens élémentaires aboutissant à la représentation et à l'articulation des mots qui les expriment.

L'image n'étant qu'une répétition des sensations, émotions, pensées, accompagnée de mouvemens à l'*état naissant*, le pouvoir de conserver les images ne peut être qu'une aptitude à les renouveler et à répéter les mouvemens qui en résultent : c'est donc une *habitude*. Les psychologues de l'école spiritualiste, avec Aristote, Leibniz et M. Ravaisson, conçoivent cette habitude comme une tendance de l'esprit ; mais qu'est-ce qu'une *tendance*, et une tendance *spirituelle?* Nous n'avons une conscience déterminée que de certains états plus ou moins intenses ou de certains actes plus ou moins énergiques, nullement de tendances ou d'habitudes qui ne seraient ni des états ni des actes, mais des puissances occultes. Ce n'est pas dans ces insondables puissances de l'âme, c'est dans les organes et le cerveau que la science positive doit chercher les conditions déterminables du souvenir. A ce point de vue, le mécanisme qui rend possible la survivance des images en l'absence même des objets peut s'expliquer de trois manières principales, entre lesquelles les physiologistes se divisent : 1° comme un *mouvement* persistant dans le cerveau ; 2° comme une trace persistante dans le cerveau ou *résidu* ; 3° comme une *disposition* persistante dans le cerveau. M. Ribot n'admet guère que la troisième hypothèse. Il semble la croire plus nouvelle qu'elle ne l'est en réalité, car nous la retrouvons dans Érasme Darwin, dans Maudsley et dans Wundt. Selon nous, les trois explications contiennent une part de vérité et, quand on abstrait le côté mental, elles se ramènent, en définitive, à une persistance de *mouvemens* ou, si l'on préfère, à une persistance de *force*.

La première théorie, avons-nous dit, explique la conservation des images par une prolongation de *mouvemens* dans le cerveau. Certains phénomènes inorganiques offrent des analogies plus ou moins lointaines avec cette persistance des vibrations cérébrales une fois produites. Selon le docteur Luys, qui s'est un peu trop contenté de cette explication, la mémoire serait une sorte de phosphorescence cérébrale, analogue à la propriété qu'ont les vibrations lumineuses de pouvoir être emmaganisées sur une feuille de papier et de per-

sister ainsi, à l'état de vibrations silencieuses, pendant un temps plus ou moins long, pour reparaître à l'appel d'une substance révélatrice. On sait que des gravures exposées aux rayons solaires et conservées dans l'obscurité peuvent, plusieurs mois après, à l'aide de réactifs spéciaux, révéler la persistance de la vibration lumineuse sur leur surface (1). — Mais comment, objectent les adversaires des vibrations persistantes, tant de mouvemens et d'ondulations en sens divers pourraient-ils trouver place et se propager dans le cerveau pendant toute la vie? Notre cerveau n'est-il pas trop petit? — Parler ainsi, répondrons-nous, c'est oublier que les dimensions des choses sont toutes relatives, et que, par rapport à des vibrations infiniment petites, notre cerveau devient un monde infiniment grand. Raccourcissez par la pensée les dimensions du ciel visible en gardant toutes les distances respectives des astres, vous pourrez, dans votre tête, faire tenir le firmament. On peut donc très bien admettre, parmi les conditions matérielles du souvenir, des vibrations qui se perpétuent. Nous savons qu'une étoile éteinte depuis longtemps pourrait nous envoyer encore ses rayons avec leur forme propre et leur spectre spécial; le foyer n'est plus, la vibration éthérée existe encore ; des profondeurs de l'infini elle vient nous révéler sa cause aujourd'hui disparue. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce que les ondulations du cerveau se propagent pendant la vie entière et à ce qu'une sensation puisse reparaître en l'absence de sa cause, comme le rayon de l'étoile semble se rallumer dans la nuit?

Tous les phénomènes cérébraux nous semblent explicables par ce que M. Dubois-Reymond appelle « l'astronomie moléculaire du cerveau. » Sans doute, outre la simple propagation continue du *mouvement*, il faut considérer encore les modifications de *structure* que subit le cerveau, c'est-à-dire les traces laissées par le mouvement même dans cet organe. C'est là ce que les psychologues contemporains appellent les *résidus*. Mais la trace d'un mouvement n'est-elle pas elle-même une combinaison de mouvemens invisibles qui persiste et dont l'immobilité apparente est faite de mobilité, comme notre constance, selon La Rochefoucauld, est faite d'inconstance?

Sous ce rapport, à combien d'objets divers n'a-t-on pas comparé le cerveau! D'après M. Spencer, il a quelque analogie avec ces pianos mécaniques qui peuvent reproduire un nombre d'airs indéfinis. M. Taine en fait une sorte d'imprimerie fabriquant sans cesse et mettant en réserve des clichés innombrables. Le dessin et la photographie peuvent fournir aussi des termes de comparaison instructifs. Les résidus des images successives se superposent ou se com-

(1) *Le Cerveau et ses Fonctions*, p. 105.

binent ensemble dans notre esprit. C'est par ces résidus qu'on peut expliquer en partie non-seulement la reproduction d'un objet individuel, mais encore celle d'une idée générale et typique. La généralisation spontanée s'accomplit mécaniquement par la fusion des images dans la mémoire. Si je vois successivement une certaine quantité d'arbres, il me reste dans l'esprit une représentation confuse de tronc, de branches, de feuilles, qui est l'image générique de l'arbre. Un savant anglais, M. F. Galton, a reproduit artificiellement un travail analogue par des procédés purement mécaniques, en combinant plusieurs portraits de manière à former ce qu'il appelle un portrait générique ou typique. Il projette sur le même écran plusieurs portraits distincts, comme ceux des frères et des sœurs d'une famille, au moyen de lanternes magiques disposées de telle sorte que les images se superposent exactement. On pourrait croire qu'on aura ainsi un dessin grossier et confus ; au contraire : les traits communs, les traits de *famille*, se renforcent si bien que les autres disparaissent, et l'image obtenue est très nette; c'est le *type* de la famille. M. Galton s'y prend encore d'une autre façon. Il photographie sur la même plaque une série de portraits, en ayant soin de ne laisser agir la lumière sur chacun d'eux que pendant un temps très court, et il obtient une photographie qui est la moyenne ou la résultante des divers portraits. Chose curieuse, ces photographies ont un caractère individuel très marqué, et en même temps une pureté de lignes qui les rend souvent plus agréables à voir que les portraits primitifs. M. Galton a combiné ainsi les traits de six femmes romaines, qui lui ont donné un type d'une beauté singulière et un charmant profil générique. Il a obtenu un Alexandre le Grand, d'après six médailles du *British Museum* qui le représentaient à différens âges, et une Cléopâtre, d'après cinq documens. Cette Cléopâtre était beaucoup plus séduisante que chacune des images élémentaires. Ce qui est plus curieux encore, ce sont les images typiques d'assassins, de voleurs, de fous, etc. Voici, d'un côté, une image générique obtenue par la fusion des photographies de dix assassins. Voilà, d'un autre côté, une seconde image générique obtenue par la fusion des photographies de dix autres assassins. Si vous placez côte à côte les deux images répondans à des groupes différens, vous êtes frappés de leur grande ressemblance. Il y a donc un type général d'assassins. La photographie ainsi pratiquée est une sorte de statistique visible. De plus, elle nous fait entrevoir comment la nature, par une lente sélection, opère le triage des caractères d'une espèce et leur fusion dans les individus.

Malgré les analogies qui existent entre les résidus des sensations

et les images photographiques, le terme de comparaison qui précède est encore trop grossier. Une telle conception de la mémoire prend le cerveau à l'état de repos; on y considère les images comme fixées, clichées, photographiées, ce qui n'est pas exact. Il n'y a point de pensées toutes faites dans le cerveau, pas d'images réelles, mais seulement des images virtuelles qui n'attendent qu'une excitation pour passer à l'acte. Il faut donc combiner les deux explications précédentes : persistance des vibrations et des résidus. Il faudrait un terme de comparaison où l'on vît non-seulement un objet recevoir et garder une empreinte, mais cette empreinte même revivre à un moment donné et reproduire dans l'objet une vibration nouvelle. « Peut-être, a-t-on dit avec raison, l'instrument le plus délicat, réceptacle et moteur tout ensemble, serait le phonographe (1). » La différence entre le cerveau et le phonographe, c'est que, dans la machine encore grossière d'Edison, la plaque de métal reste sourde pour elle-même, la traduction du mouvement dans la conscience ne se fait pas; cette traduction est la chose merveilleuse, et c'est ce qui se produit sans cesse dans le cerveau. « Le souvenir reste ainsi toujours un mystère, mais ce mystère est pourtant encore moins étonnant qu'il ne le semble. Si le phonographe s'entendait lui-même, ce serait, en somme beaucoup moins étrange que de penser que nous l'entendons (2). »

Ni l'hypothèse des vibrations persistantes ni celle des résidus persistans, que nous venons de ramener à l'unité, ne paraissent suffisantes à M. Ribot et à M. Maudsley. Selon eux, comme selon Érasme Darwin, la mémoire « dépend essentiellement des lois *vitales*, et non pas seulement des lois mécaniques. » Il y a dans le cerveau, dit M. Wundt, non des empreintes, mais des dispositions à fonctionner d'une certaine manière, c'est-à-dire des « dispositions fonctionnelles. » Il s'établit dans le cerveau, dit M. Ribot, des liens nouveaux entre les cellules pour l'accomplissement de certaines fonctions, c'est-à-dire des associations dynamiques. » Rien n'est plus vrai, et le savant ne doit jamais oublier qu'il a affaire, dans le cerveau, à de la matière vivante, non à une substance inorganique, mais ce n'en est pas moins là une vérité toute relative à notre ignorance. Pour le philosophe qui généralise, si on laisse de côté la sensibilité et la conscience, la vie elle-même offre-t-elle extérieurement autre chose qu'un mécanisme perfectionné? C'est d'une manière toute provisoire, croyons-nous, que la science intercale entre les lois mécaniques et les lois psychiques des lois

(1) M. Guyau, *la Mémoire et le Phonographe* (*Revue philosophique* de mars 1880).
(2) *Ibid.*

vitales. Au point de vue philosophique, il suffit de combiner les deux formes du mécanisme, — mouvemens persistans et résidus persistans, — pour obtenir des modifications stables de structure cérébrale, qui entraîneront une *disposition* à reproduire certains mouvemens déterminés. Ce sera l'équivalent de ce que M. Ribot appelle les « associations dynamiques » entre les cellules, de ce que M. Wundt appelle des « dispositions fonctionnelles. » Supprimez, par hypothèse, le côté mental pour ne considérer que le côté physique, et placez-vous ainsi, comme le veut M. Ribot, « en dehors de toute conscience, » il ne restera alors que le mouvement et ses lois.

Aussi retrouve-t-on le côté physique de la mémoire dans tout ce qui est capable de conserver un certain état, une même forme, ou de répéter un même mouvement. En ce sens, tout organe est une mémoire; l'œil est une mémoire des ondes lumineuses et l'oreille est une mémoire des ondes sonores, car l'œil vibrera de la même manière et se retrouvera dans le même état sous l'influence des mêmes rayons. Bien plus, chaque nerf est une mémoire où se conserve un certain genre de vibrations prêt à se reproduire; un muscle même est une mémoire prête à répéter certaine contraction. Tout ce qui est organisé, tout ce qui a une structure naturelle, une forme entraînant tel mouvement déterminé, tout cela est une mémoire. Toute habitude, qui est une structure acquise, est encore une mémoire. L'habitude suppose, en effet, soit de nouveaux nerfs, soit des relations nouvelles entre les nerfs, et ces relations, une fois établies, sont de véritables organes, comme le sont nos yeux et nos oreilles : le pianiste s'est fait un organe pour parcourir le clavier, le calculateur pour accomplir ses opérations. On connaît la belle hypothèse de M. Spencer sur la « genèse des nerfs, » que plusieurs découvertes récentes ont paru confirmer; M. Spencer aurait pu employer des considérations analogues pour expliquer comment l'organe de la mémoire s'est peu à peu formé dans le cerveau et dans tout le système nerveux. Supposez, à l'origine, une masse à peu près homogène de substance vivante ou de *protoplasma*, comme la substance des méduses flottant sur la mer. Que cette masse homogène reçoive l'action d'un foyer de chaleur, elle s'échauffera seulement du côté tourné vers ce foyer. Si la même influence se reproduit souvent au même endroit, celui-ci finira par acquérir une aptitude spéciale à se mettre en harmonie avec la cause extérieure et à vibrer sous l'influence de la chaleur. C'est ainsi, suivant la remarque de M. Delbœuf, que le contact souvent répété d'un aimant finit par aimanter un barreau d'acier, parce que les molécules de l'acier, souvent

dérangées, restent à la fin dans l'orientation qu'on leur a fait prendre. Dans la masse vivante, quand un mouvement aura parcouru une ligne une première fois, il y aura, suivant cette ligne, plus de facilité pour une seconde transmission du mouvement. Une voie de communication s'établira donc entre certains points. Le long de ces voies finira par se distribuer la partie la plus excitable du protoplasma. Un nerf rudimentaire pourra ainsi prendre naissance, avec une forme nouvelle de vibrations dans le centre nerveux. Si cette forme est utile, elle subsistera et, en vertu de la sélection naturelle, se perfectionnera de génération en génération. Il pourra s'établir dans l'animal autant d'organes nouveaux, par cela même autant de formes de mouvemens reçus ou transmis, qu'il y a d'espèces de mouvemens physiques. Il se formera, par exemple, des organes, excitables à ces vibrations chimiques des atomes qu'on appelle saveurs et odeurs. L'organe par où s'introduisent les alimens deviendra de plus en plus modifiable sous leur influence chimique, et l'animal doué de cette excitabilité plus grande aura des chances de plus dans la lutte pour la vie. Chez certains animaux, la sélection pourra développer des organes qui ne se produiront pas chez d'autres, par exemple, un organe excitable à l'électricité, une mémoire de l'électricité. En un mot, le caractère particulier de la cause extérieure entraînera le développement particulier des centres sensoriels, qui sont, si l'on veut, autant de mémoires organiques. On pourrait comparer les cordons nerveux à des cordes tendues, l'une produisant le *la* du diapason, une autre produisant l'*ut*, etc., quel que soit le moyen par lequel vous arriverez à ébranler la première, — frottement d'un archet, pincement avec le doigt, coup donné sur la corde, fort ébranlement de l'air, courant électrique. — la première corde donnera toujours le *la* et non une autre note, l'autre corde donnera toujours l'*ut :* l'une sera la mémoire du *la*, l'autre de l'*ut*. Il en est du cerveau comme d'un instrument composé de cordes prêtes à vibrer ; si on prononce une note devant l'instrument, les cordes qui donnent naturellement cette note ou ses harmoniques vibrent, et les autres demeurent immobiles ou à peu près ; de même, une impression dont le cerveau est le siège éveille les impressions semblables ou harmoniques dans les nerfs ou dans les cellules qui sont précisément aptes à les fournir. Au point de vue physiologique, organisation et mémoire sont donc une seule et même chose, parce que toute organisation est un système naturel de *mouvemens* ayant pour résultante une *forme* déterminée, qui, dans la conscience, pourra devenir une *idée* déterminée. Allons plus loin ; dans le monde inorganique lui-même, toute forme durable ou susceptible de répétition peut être appelée une mémoire.

le système solaire, qui reproduit périodiquement les mêmes figures, est une mémoire, comme le système respiratoire qui reproduit périodiquement les mêmes soulèvemens de la poitrine. La périodicité et l'uniformité vont seulement en croissant à mesure qu'on descend plus bas dans l'échelle des êtres. L'enfant répète toujours le même mot ou le même geste; de même pour les êtres inorganiques, qui persévèrent dans le même mouvement ou dans la même figure. Le mouvement le plus simple, qui suppose une répétition de soi-même au moins pendant deux instans consécutifs, est déjà une mémoire; bref, la conservation de la force et, comme conséquence, du mouvement, voilà le fond de l'habitude et aussi de la mémoire, quand on n'en considère que le côté extérieur.

II.

Psychologiquement, pour avoir la seconde base et l'intérieur de la mémoire, il faut ajouter au mouvement : 1° la *sensation* ou le germe de la sensation; 2° la *réaction motrice* qui en est inséparable. Dans le problème de la survivance des idées, nous sommes plus « mécaniste » que les partisans du mécanisme les mieux convaincus; mais nous ne sommes pas exclusivement mécaniste, et nous ne saurions faire si bon marché de ce que les philosophes contemporains nomment « l'*aspect* mental. » Où il n'y aurait, comme dans nos machines artificielles, qu'une transmission de mouvement tout extérieure, il n'y aurait de la mémoire que le symbole et la forme. Quand nous passons au point de vue psychologique, nous ne pouvons plus dire avec M. Maudsley que le visage défiguré par la variole se souvienne du virus, avec M. Luys, que la gravure, devenue phosphorescente par l'exposition au soleil, se souvienne des rayons solaires; nous ne saurions davantage admettre avec M. Richet qu'une corde pincée qui continue de vibrer à la manière de nos nerfs « se souvienne de l'excitation. » Non-seulement il n'y a pas alors « mémoire *consciente*, » mais il n'y a aucune mémoire *mentale*, si, par hypothèse, il n'y a dans la feuille de papier ou dans la corde de violon rien de mental. L'être qui ne *sent* pas peut sans doute conserver tantôt des *mouvemens*, comme l'eau qui ondule, tantôt des *empreintes* ou « résidus », comme le sable du rivage : mais ce mode de conservation tout extérieur n'est pas cette conservation indivisiblement mécanique et mentale sans laquelle on ne peut parler de *souvenir* proprement dit. « La mer frémit encore du sillage des vaisseaux de Pompée; » oui, sans doute, mais la mer ne se souvient ni des vaisseaux qui l'ont fait frémir, ni de

Pompée qui s'est miré dans ses eaux. Reconnaître avec MM. Maudsley et Ribot que la mémoire est une fonction *biologique*, ce n'est donc pas assez ; elle est encore et par cela même *psychologique*, c'est-à-dire qu'elle suppose le phénomène mental élémentaire : l'émotion suivie de réaction motrice, la sensation suivie d'appétition, dont l'acte reflexe n'est que la manifestation extérieure. On aura beau invoquer des lois « biologiques » pour se dispenser d'introduire l'état « psychique » et pour le réduire à une sorte de « luxe, » cet état est dès le début nécessaire ; il est, avec le mouvement, un des « facteurs » du souvenir. « L'habitude ou disposition fonctionnelle » chez l'être vivant suppose elle-même des *émotions* plus ou moins élémentaires et des *efforts* élémentaires entre lesquels s'est établi un lien par l'exercice. La masse même du *protoplasma* flottante sur la mer ne contracterait pas l'habitude de réagir sous l'influence des agens extérieurs s'il n'y avait en elle quelque sourde sensibilité, un bien-être et un malaise rudimentaires. Voilà l'élément « psychique » qui nous semble nécessaire à la base de la mémoire. La matière organique est à la fois sentante et agissante, à la différence des pures machines. La harpe vivante diffère des autres en ce qu'elle se sent elle-même résonner, en ce qu'elle jouit ou souffre de ses accords ou de ses discordances, en ce que ce sentiment de soi réagit sur elle-même : elle a un fond mental en même temps qu'une organisation physique ; sans ce fond, il n'y aurait point de mémoire véritable, pas plus qu'il n'y aurait de *chaleur* véritable, malgré les ondulations de l'éther en certaines directions, sans l'être qui *sent* ces ondulations sous forme de chaleur. Les physiologistes croient se dispenser d'admettre l'élément psychologique en attribuant comme propriété à la matière vivante l'*irritabilité*, mais cette irritabilité dont ils parlent tant est un mot vague qui désigne deux choses différentes, quoique inséparables : d'une part, la sensibilité intérieure, d'autre part, le mouvement extérieur.

Nous rejetons donc les opinions trop étroites et exclusives. La conservation des souvenirs n'est pas pour nous, comme pour MM. Ribot et Maudsley, un phénomène physiologique qui n'aurait qu'*accidentellement* un *reflet* psychologique ; elle est un phénomène indivisiblement psychologique et physiologique. Au point de vue physiologique, elle a lieu en vertu du mécanisme des actions réflexes, où l'excitation extérieure est suivie d'un mouvement de contraction qui, une fois produit, est plus facile à reproduire. Au point de vue psychologique, elle a lieu en vertu de la loi parallèle qui fait qu'une *émotion* agréable ou désagréable est suivie d'un effort pour la conserver ou l'écarter, effort qui, une fois produit, est plus facile à reproduire. De plus, nous croyons que c'est la loi mentale qui est la vraie

explication de la loi physique elle-même. En un mot, l'élément fondamental en germe dans toutes les cellules vivantes, c'est à nos yeux l'émotion, c'est-à-dire une sensation plus ou moins agréable ou pénible, laquelle provoque la réaction motrice.

De même que les lois biologiques ou vitales, qu'on reconnaît nécessaires pour l'explication du souvenir, sont simplement, à nos yeux, le premier degré des lois psychiques, de même les lois « sociologiques » en sont le plus haut développement, et la considération de ces dernières lois nous semble également nécessaire pour expliquer le souvenir. Nous regrettons que cette considération ne se rencontre point chez MM. Spencer, Maudsley et Ribot. L'être vivant est, en réalité, une société d'êtres vivans et plus ou moins sentans, comme l'ont montré MM. Schæffle, de Lilienfeld et Espinas. S'il en est ainsi, la conservation des images dans la mémoire doit être en partie le résultat de la coopération entre les cellules vivantes. Comparez, dans la société humaine, les effets du travail isolé et ceux du travail associé : jadis, comme on l'a remarqué, la fabrication d'une montre de précision exigeait un horloger d'une extrême habileté personnelle, qui faisait presque tout à lui seul; aujourd'hui, une fois le procédé trouvé, il n'y a plus qu'à répartir la confection des diverses pièces entre des ouvriers ordinaires et à ajuster ensuite toutes ces pièces : vous aurez une montre marquant exactement l'heure. L'habitude et la mémoire produisent dans le cerveau quelque chose d'analogue : à l'origine, il faut, dans le centre cérébral, un acte de conscience et d'attention personnelle; puis le travail se distribue entre les diverses cellules et entre les centres secondaires de la moelle, et il n'y a plus besoin ensuite que d'un rajustement des vibrations diverses pour reproduire sans effort l'image précise de l'objet.

III.

La théorie qui fait de l'émotion le germe de la mémoire nous semble confirmée par les applications qu'on en peut faire et par les éclaircissemens qu'elle fournit dans divers problèmes difficiles. Le premier de ces problèmes, c'est le rapport de la mémoire avec la sensibilité et avec l'activité. Si la conservation des idées tient à l'établissement de voies nouvelles dans le cerveau pour les courans nerveux et les actes réflexes, et si les deux élémens essentiels de tout acte réflexe, pour le psychologue, sont l'émotion et l'effort moteur, il en résulte une importante conséquence : c'est que la force de conservation devra être proportionnelle à l'intensité de ces deux élémens. C'est ce qui a lieu, en effet, dans la lutte des souvenirs

pour la survivance. Quels sont ceux au profit desquels se fait la sélection? Nous conservons mieux le souvenir, soit de ce qui nous a *ému* fortement, soit de ce qui a provoqué de notre part une plus grande énergie de *mouvement* volontaire. Sur l'influence du mouvement volontaire ou de l'attention, tout le monde est d'accord; mais la vraie difficulté porte sur l'autre condition de survivance dans la mémoire, c'est-à-dire sur l'émotion de plaisir ou de douleur: le rapport des émotions au souvenir donne lieu à de nombreuses discussions entre les psychologues. D'une part, en effet, l'esprit se représente moins aisément les *émotions* que les *perceptions* et *idées*; d'autre part, il est certain que ce qui nous a ému reste plus longtemps dans le souvenir. Comment concilier ces deux assertions? On pourrait reconnaître la vérité d'une théorie de la mémoire à la clarté avec laquelle elle expliquera ce double fait. Selon nous, dans ce problème délicat, il y a des distinctions nécessaires à établir. D'une part, il est très vrai que l'émotion sert à *produire* le souvenir. Pourquoi? Parce que l'émotion seule provoque des mouvemens caractérisés, conséquemment ouvre aux courans nerveux des voies nouvelles. Qui pourrait oublier une vive joie ou une vive douleur? Ce qui ne nous émeut en aucune manière, au contraire, passe à notre surface sans y laisser de trace. Mais, d'autre part, si l'émotion sert à produire le souvenir en ouvrant des voies à la réaction motrice, elle n'est pas cependant par elle-même facile à *reproduire* et à renouveler, ou du moins la reproduction en est extrêmement affaiblie. Ainsi, nous n'avons par le souvenir, comme le remarque M. Horwicz, qu'une très faible reproduction d'un mal de dents passé. On a même prétendu que nous n'avons réellement aucune reproduction mentale des émotions (1). Cela est faux : on se figure très bien le mal de dents, la brûlure, le frisson produit par une eau glacée, le mal de tête, la peur, etc. Mais ce qui est vrai, c'est que la reproduction des émotions physiques est comparativement bien plus affaiblie que celle des perceptions, et voici l'explication que nous en proposerions pour notre part. En premier lieu, par cela même que la mémoire consiste en voies nerveuses plus faciles qui se sont établies dans le cerveau pour aboutir à des mouvemens, le souvenir d'une peine trouve des voies toutes tracées qui ne permettent pas à la *peine* même (πόνος) de se reproduire. En second lieu, l'excitation violente du premier instant manque au souvenir de la douleur, car ce souvenir n'est qu'une excitation produite par une image, non plus par un objet réel: aucune représentation d'un mal de dents ne peut faire vibrer les nerfs dentaires aussi vivement que le mal même. Enfin les *perceptions* ne sont, à notre avis,

(1) Voir Léon Dumont, *Théorie scientifique de la sensibilité*.

que la conscience de *relations*, de différences tranchées, de changemens et de mouvemens; conséquemment elles tiennent de la nature affaiblie et superficielle des *signes* ou *symboles*; les *émotions*, au contraire, sont des états généraux et profonds, des termes réels dans la conscience et non des rapports : elles sont donc autrement difficiles à reproduire qu'une simple esquisse de nature intellectuelle. Enfin on a tort de ne pas distinguer, dans cette question, les émotions physiques et les émotions morales. Autant les premières sont difficiles à *reproduire*, autant les secondes se renouvellent aisément quand on se remet par la pensée dans le même courant d'idées : c'est qu'ici ce sont les idées mêmes qui produisent les sentimens.

Un autre problème, voisin du précédent (et qui n'est pas de moindre importance dans la question du bonheur humain), ce serait de savoir si les douleurs laissent plus de traces et se rappellent plus aisément que les plaisirs. M. Maudsley répond négativement, M. Sergi affirmativement. Selon M. Maudsley, les peines se renouvellent moins aisément dans l'imagination que les plaisirs, parce qu'elles impliquent une désorganisation, un trouble de l'élément nerveux; de plus, M. Maudsley remarque que, dans un organisme sain, il y a une disposition spéciale au plaisir; le plaisir doit donc reparaître plus aisément dans la mémoire que les peines, à intensité égale. Ici encore, selon nous, il faudrait distinguer les émotions physiques et les émotions morales. Le mal physique est bien vite oublié, mais la souffrance du cœur, combien elle est vivace! C'est qu'ici encore les conditions des souvenirs sont des idées toujours présentes et renouvelables, non une perturbation passagère de l'organisme. Les mêmes pensées reproduisent le même orage intérieur.

Après avoir vu la formation de la mémoire, voyons-en la dissolution : le mécanisme qui produit l'oubli sera la contre-épreuve du mécanisme qui produit la conservation des idées. S'il est vrai, comme nous l'avons dit, que l'émotion et la réaction motrice soient les deux « facteurs » de la mémoire, ils devront disparaître en dernier lieu du souvenir; or, c'est ce qui nous paraît ressortir de cette loi des amnésies indiquée par M. Spencer et par M. Maudsley, et que M. Ribot, dans son savant livre, a mise en pleine lumière. Dans le cas de dissolution générale de la mémoire, la perte des souvenirs suit une marche invariable : d'abord disparaissent les faits les plus récens, puis les faits moins récens (1). Ensuite s'effacent les

(1) « Un enfant tombe d'un mur, dit M. Ribot d'après Abercrombie; revenu à lui, il sent que sa tête est blessée, mais ne soupçonne pas comment il a reçu la blessure.

idées en général, puis les sentimens, enfin les actes et mouvemens automatiques. C'est ce que M. Ribot nomme « la loi de régression. » Cette loi, si nous ne nous trompons, confirme notre hypothèse sur le fond du souvenir. Les actes purement automatiques qui disparaissent en dernier lieu ne sont plus guère qu'un mouvement de machine ; pourtant, sous ces actes mêmes, subsiste le sentiment primordial de l'existence, du bien-être ou du malaise, la faim, la soif, etc. Par là, l'automatisme est encore une mémoire; mais celle-ci, à vrai dire, est surtout dans les sentimens, appétits, émotions fondamentales ; aussi est-ce là ce qui offre le plus de résistance après les actes automatiques. « Les meilleurs observateurs s'accordent à le remarquer, dit M. Ribot, les facultés affectives s'éteignent bien plus lentement que les facultés intellectuelles (1). » C'est qu'elles sont ce qu'il y a en nous de plus profond et de plus intime. Les états affectifs ont beau être vagues et indescriptibles pour l'intelligence, ils sont le fond dont l'intelligence réfléchie ne saisit que la forme.

Les *amnésies partielles* montrent que des séries entières d'idées et de connaissances peuvent disparaître alors que le reste demeure intact, ce qui suppose qu'elles sont attachées au fonctionnement régulier de certaines parties du cerveau et à la division du travail entre les cellules diverses. Les uns perdent la mémoire des figures, d'autres des couleurs, d'autres d'une seule couleur, d'autres des nombres, d'autres de plusieurs nombres seulement. Les cas les plus curieux sont les *amnésies* du langage ou *aphasies* (2). Elles

Après un peu de temps, il se rappelle qu'il s'est frappé la tête contre une pierre, mais ne peut se rappeler comment. Après un autre intervalle, il se rappelle qu'il est allé sur la crête d'un mur et en est tombé. On a vu en Russie un célèbre astronome oublier tour à tour les événemens de la veille, puis ceux de l'année, puis ceux des dernières années, et ainsi de suite, la lacune gagnant toujours, tant qu'enfin il ne lui resta plus que le souvenir des événemens de son enfance. On le croyait perdu, mais, par un arrêt soudain et un retour imprévu, la lacune se combla en sens inverse. »

(1) Une jeune femme tomba par accident dans une rivière et fut presque noyée. Quand elle rouvrit les yeux, elle ne reconnaissait plus personne ; elle était privée de l'ouïe, de la parole, du goût et de l'odorat. Ignorante de toute chose, incapable par elle-même de se remuer, elle ressemblait à un animal privé de cerveau. Plus tard, sa seule occupation était de couper en morceaux, automatiquement, ce qui tombait sous sa main. Les idées, dérivées de son ancienne expérience, qui paraissent s'être éveillées les premières, étaient liées à deux sujets qui avaient fait sur elle une forte impression : sa chute dans la rivière et une *affaire d'amour*. A une époque où elle ne se rappelait pas d'une heure à l'autre ce qu'elle avait fait, elle attendait anxieusement que la porte s'ouvrît à l'heure accoutumée, et, si l'amant ne venait pas, elle était de mauvaise humeur toute la soirée.

(2) Certains malades ont oublié une des langues qu'ils savent ; d'autres ne savent plus écrire et savent encore parler ; d'autres ne savent plus parler et savent écrire ; d'autres ne peuvent ni parler ni écrire, mais reconnaissent le sens des mots qu'on

sont soumises à la même *loi de régression* que les autres. On oublie d'abord les *mots*, c'est-à-dire le langage rationnel, puis les *exclamations* et *interjections*, ou langage émotionnel, et, dans des cas très rares, les *gestes*. On reconnaît encore là les deux élémens essentiels : *émotion* et *motion*. Parmi les mots, le malade oublie d'abord les noms propres, puis les noms communs, qui ne sont que des adjectifs érigés en substantifs, puis les adjectifs, puis les verbes. Ici encore la régression va du plus complexe au plus simple, du moins organisé au plus organique. Ajoutons que les verbes, passifs et actifs, qui subsistent les derniers, sont l'immédiate expression des émotions et des actions.

Les causes physiologiques des amnésies partielles ne peuvent être que conjecturées. Probablement il existe dans le cerveau des voies particulières et une sorte d'organisme particulier répondant à ces espèces d'organismes qu'on nomme les langues, les signes, les mouvemens vocaux. Ces systèmes d'associations mentales et de mouvemens réflexes peuvent être atteints par la maladie sans que le reste le soit. Un annélide peut perdre une partie de ses organes et continuer de vivre. Supposez qu'une boîte à musique, capable de jouer plusieurs airs, tombe à terre pendant qu'elle en joue un et que le cylindre garni de pointes se mette à rouler avec une très grande rapidité, de manière à briser ou à altérer ses pointes : un air entier pourra disparaître sans que les autres soient atteints, Tous les mouvemens réflexes qui répondent, par exemple, à l'association des mots grecs entre eux et avec les mots français correspondans peuvent se trouver paralysés, tandis que les systèmes de réflexes répondant au français, appris dès l'enfance et solidement imprimé dans le cerveau, peuvent résister à la commotion. En un mot, les amnésies sont des paralysies générales ou partielles, atteignant ces ordres de mouvemens réflexes qui se traduisent dans la conscience par des associations d'idées.

Les hypermnésies, au contraire, sont des exaltations maladives de la mémoire. Une jeune fille, dans le paroxysme de la fièvre, parle le gallois, langue oubliée de son enfance. La nièce d'un pasteur récite des morceaux d'hébreu qu'elle a retenus sans les com-

prononce ou qu'on écrit. Un gentleman, qui dirigeait une ferme, avait dans sa chambre une liste des mots qui avaient chance de se rencontrer dans les discours de ses ouvriers. Quand un de ceux-ci désirait l'entretenir sur un sujet, le gentleman l'écoutait d'abord sans rien saisir des paroles, sauf le son. Il regardait alors les mots de sa liste écrite, et toutes les fois que les mêmes mots écrits frappaient ses yeux, il les comprenait parfaitement. L'amnésie des signes n'entraîne pas nécessairement la perte de l'intelligence. Tel ce grand propriétaire dont parle Trousseau, qui se faisait présenter les baux, traités, etc., et, par des gestes intelligibles seulement pour ses proches, indiquait des modifications à faire, le plus souvent utiles et raisonnables.

prendre. Ces hypermnésies sont causées tantôt par une circulation fébrile du sang, qui donne une activité anormale à certaines portions du cerveau ou à certains systèmes de réflexes, tantôt par une régression qui, ayant détruit les souvenirs plus récens, ramène à la lumière des couches profondes et oubliées : par exemple des impressions et passions de la jeunesse, des croyances anciennes auxquelles il semble qu'on revient par une sorte de conversion. Ce phénomène s'observe souvent chez les mourans (1). Ici encore, nous voyons les sentimens, et surtout ceux des jeunes années, résister mieux que les idées à l'influence destructive de la maladie, tant il est vrai que la sensibilité est le fond de la vie même et conséquemment de la mémoire !

IV.

La seconde fonction de la mémoire est le rappel des souvenirs produit par l'association des idées. On sait toute l'importance que cette fonction a prise dans l'école anglaise depuis Hobbes, Hume et Hartley jusqu'à Mill, Bain et Spencer. Selon Hume, cette loi a la même importance dans la vie intellectuelle que l'attraction dans les mouvemens des astres. Peut-être, en effet, au point de vue physiologique, cette loi n'est-elle, comme la gravitation dans les corps et la sélection dans les espèces vivantes, qu'un cas particulier des lois qui règlent la propagation du mouvement selon la ligne de la moindre résistance. La psychologie anglaise contemporaine, qui s'intitule elle-même psychologie de l'association, va jusqu'à ramener toutes les lois de l'esprit à cette loi unique. Sans aller aussi loin, on peut dire que, dans l'association des idées, la part du mécanisme est prédominante. C'est qu'il s'agit ici non plus des *termes* mêmes de la pensée, mais de leurs *relations* et successions, choses soumises aux lois mécaniques : rien n'est plus voisin de l'automatisme que l'entendement.

Le mécanisme physiologique de l'association des idées n'est pas

(1) En Amérique, un nombre considérable d'Allemands et de Suédois, peu avant de mourir, prient dans leur langue maternelle, qu'ils n'ont souvent pas parlée depuis cinquante ou soixante ans. Winslow note aussi que des catholiques convertis au protestantisme ont, pendant le délire qui précédait leur mort, prié uniquement d'après le formulaire de l'église romaine. — « Les réviviscences de ce genre, dit M. Ribot, ne sont au sens strict qu'un retour en arrière, à des conditions d'existence qui semblaient disparues, mais que le travail à rebours de la dissolution a ramenées... Certains retours religieux de la dernière heure dont on a fait grand bruit ne sont, pour une psychologie clairvoyante, que l'effet nécessaire d'une dissolution sans remède. » (Voir M. Ribot, p. 147.)

très difficile à se figurer : c'est l'association même des mouvemens réflexes entre les diverses cellules cérébrales par l'intermédiaire des fibres qui les relient. La suggestion des représentations mentales et des mouvemens corrélatifs peut être comparée aux phénomènes d'induction électrique par lesquels un courant exerce son influence sur un autre et produit une aimantation. Les courans nerveux qui répondent à telle série de représentations se trouvent *induits*, et les représentations subissent parallèlement des phénomènes d'attraction qui les font se succéder l'une à l'autre dans la conscience. Le cerveau est à l'état de tension et agit toujours dans sa totalité ; chaque pensée particulière suppose une décharge cérébrale qui ne peut se produire sans altérer les tensions de toutes les autres parties et sans amener par cela même une suite indéfinie d'autres décharges dans une direction déterminée. L'effet produit sur un point est, à chaque instant, fonction du changement total. Aussi peut-on comparer la pensée au phénomène électrique qu'on appelle l'aurore boréale, où l'équilibre entre l'électricité terrestre et celle des particules glacées de l'atmosphère est sans cesse rompu et rétabli, de manière à produire des irradiations continuellement changeantes ; les rayons lumineux sont associés entre eux comme le sont nos idées : chacune est comme une irradiation révélant à la fois la tension générale et la décharge particulière du magnétisme intérieur.

Maintenant, dans le conflit des idées et dans leur lutte pour la vie, qu'est-ce qui explique pourquoi c'est telle pensée et non telle autre qui, en tel moment, est victorieuse au sein de la conscience ? La sélection des idées et leur suggestion a lieu tantôt en vertu de la simple rencontre ou *contiguïté* des impressions dans le temps (1), tantôt en vertu de leur ressemblance ou *similarité*. La plupart des psychologues anglais, avec Stuart Mill et M. Bain, considèrent ces deux lois comme irréductibles. Quelques-uns cependant, comme Hamilton, ont tenté de réduire l'une à l'autre. Mais alors se pose un des problèmes les plus importans de la psychologie contemporaine. — Est-ce la sélection par ressemblance qui se ramène à la sélection par contiguïté, ou est-ce, au contraire, celle-ci qui se ramène à l'autre ? — En ces termes, il semble que la question offre un intérêt purement logique ; en réalité, il ne s'agit de rien moins que de déterminer le ressort fondamental qui produit le mouvement ininterrompu de nos idées. Il y a là un mécanisme plus curieux à étudier que toutes les machines visibles.

(1) Deux idées sont appelées *contiguës* quand elles se sont produites simultanément ou en succession immédiate *dans notre conscience ;* il ne s'agit nullement d'une contiguïté extérieure.

Dans ce problème, il nous semble qu'on n'a point assez distingué trois choses très différentes : 1° la *conscience finale de ressemblance* entre deux idées préalablement suggérées, comme l'électricité et la foudre; 2° la *loi de succession* en vertu de laquelle la première idée a *suggéré* l'idée similaire qui lui était unie ; 3° la *force* qui avait primitivement produit cette *union* des deux idées similaires. Cette dernière question, généralement négligée, est la plus fondamentale; en effet, il faut savoir par quoi et comment les anneaux de la chaîne sont soudés pour comprendre dans quel ordre ils se suivent et sous quelle forme ils apparaissent dans notre conscience. Les philosophes intellectualistes, comme M. Ravaisson et M. Ferri, nous semblent confondre la *loi de succession*, qui amène l'apparition des idées dans la conscience avec, le *jugement* que l'esprit prononce sur les idées une fois apparues : « L'intelligence, dit M. Ravaisson, une notion se présentant à elle, conçoit immédiatement ce qui, d'une manière ou d'une autre, la complète, ce qui lui est ou semblable ou contraire, ce qui dépend d'elle ou dont elle dépend, » en un mot, les rapports rationnels. Soit; mais M. Ravaisson ajoute : « Le principe de l'*association* et de la *mémoire* n'est donc autre que la raison (1). » Cette théorie, qui fait de la raison comme un moyen de mouvement et de transport pour les idées, intervertit l'ordre des faits. Comment la raison de Lavoisier apercevra-t-elle le rapport de deux idées, par exemple de la combustion et de la respiration, si ces deux idées n'ont pas d'abord été simultanément présentées à sa conscience et n'y coïncident pas par cette partie commune : l'oxygène? Comment la raison prononcera-t-elle sur la ressemblance ou la différence des deux termes si ces termes ne lui sont pas préalablement donnés? Jamais la conception d'un rapport ne pourra précéder la conscience des deux termes entre lesquels il est saisi. La raison de Franklin aurait eu beau se dire pendant des siècles : « Tout a une cause et la foudre a une cause ; » ces deux rapports ne lui auraient jamais donné le terme inconnu : l'électricité. La doctrine rationaliste s'enferme donc elle-même dans un cercle vicieux : la raison ne saurait engendrer la mémoire ni mouvoir les idées et produire leur rappel; elle est obligée, pour entrer en exercice, d'attendre que le rappel ait eu lieu et que les deux termes soient amenés devant elle par quelque moteur différent d'elle-même; semblable au prisonnier de la caverne imaginée par Platon, elle doit attendre que la procession des ombres se produise pour pouvoir spéculer sur leurs rapports. Le principe de la succession des idées est donc nécessairement autre que la raison, et elles se suggèrent par une action originairement indépen-

(1) M. Ravaisson, *la Philosophie en France au XIXe siècle.*

dante de la réaction intellectuelle qui saisit leurs rapports. Il en est ainsi même quand une idée en suggère une autre que nous reconnaissons ensuite lui être *semblable*. Pourquoi, par exemple, l'étincelle électrique éveille-t-elle un certain jour dans l'esprit de Franklin l'idée de la foudre? C'est qu'il y avait entre ces deux idées une partie commune : lumière subite et choc capable de tuer un animal. Cette représentation de lumière et de choc qui coexiste actuellement, dans la conscience de Franklin, avec l'idée de l'étincelle électrique, y a déjà coexisté souvent avec l'idée de la foudre : c'est en vertu de cette partie commune que l'idée de l'étincelle électrique vient aboutir au souvenir de la foudre, et c'est seulement quand la suggestion a eu lieu que Franklin peut dire : « L'étincelle et la foudre sont semblables. » Les semblables se suggèrent donc mutuellement, sans doute, mais ils ne se suggèrent pas par la *conscience* de leur similitude; cette conscience est ici l'effet, que l'intellectualisme prend pour la cause. Seulement, un esprit ordinaire se contentera de remarquer une similitude entre deux idées sans en tirer des conséquences et sans remonter aux principes; un Franklin, habitué à ce que Platon appelait la chasse aux ressemblances, partira de là pour concevoir sous les contrastes visibles des similitudes cachées et pour les vérifier par l'expérimentation.

Reste à déterminer pourquoi et comment deux images qui se sont rencontrées dans le temps ont pu se lier, surtout si elles sont similaires? On peut répondre d'abord, avec M. Taine : « l'une étant le commencement de l'autre, nous tendons à passer de l'une à l'autre. » — Mais c'est cette tendance, cette force intérieure des idées qu'il faut expliquer. Pourquoi ne restons-nous pas toujours sur le commencement, sans passer au milieu et à la fin? Qu'est-ce qui a produit et maintient la synthèse des idées? La psychologie de l'association, ici, se contente trop du fait brut : dire que deux idées se retrouvent ensemble dans le temps uniquement parce qu'elles s'y sont déjà trouvées ensemble, c'est constater le fait et non l'expliquer. Le temps, à lui seul, ne lie rien : des anneaux qui se suivent dans le temps sans être unis dans l'espace ne forment pas une chaîne. Parfois des images existent ou se succèdent dans notre esprit, comme dans une lanterne magique, sans qu'un lien durable s'établisse entre elles ; parfois même nous sommes étourdis par le pêle-mêle des sensations simultanées ou successives. La synthèse des idées reste donc à expliquer, et, comme elle doit être à la fois cérébrale et mentale, il faut en chercher la vraie explication dans la manière dont le cerveau agit et dont la conscience réagit. Nous verrons alors se réconcilier les deux lois de la contiguïté

dans le temps et de la similarité, qui sont, à notre avis, deux aspects d'une seule et même loi.

D'abord, comment deux impressions, par exemple de la vue et de l'ouïe, se lient-elles dans le cerveau ? Il faut pour cela qu'elles ne demeurent pas isolées, l'une dans le centre visuel, l'autre dans le centre auditif, mais qu'elles aient assez de force, de durée et de netteté pour retentir dans une commune région du cerveau et pour y être centralisées. Ainsi vont à la rencontre l'une de l'autre les deux ondulations produites dans une masse d'eau par deux pierres tombées à une faible distance. Quand il y a rencontre de deux ondes nerveuses, il s'établit une communication entre elles, une première union qui est une habitude naissante. Maintenant, il importe de le remarquer, cette union ne peut avoir lieu que dans des parties du cerveau *contiguës*. La contiguïté dans le *temps* ne lie donc les choses que par l'intermédiaire d'une contiguïté dans l'*étendue* du cerveau. Ainsi s'établissent entre les voies nerveuses, comme entre les voies ferrées, des bifurcations analogues à celles où l'aiguilleur détermine la marche des trains ; la succession des idées, même de celles que nous reconnaissons ensuite pour similaires, est provoquée par la rencontre, au point de bifurcation, de deux trains d'images dans des régions contiguës du cerveau. Les mots entremets, entrecôte, entrepont, s'éveilleront mutuellement par leur point de bifurcation *entre*, et dans certaines maladies, le malade répétera machinalement ces mots à la suite l'un de l'autre. La force qui, dans le cerveau, soude entre elles les représentations est donc mécanique : c'est la persistance de l'énergie et la continuité du mouvement qui se transmet toujours à des parties contiguës. Tout mouvement produit tend à se dépenser d'une manière ou d'une autre ; il ne peut donc s'arrêter dans un groupe de cellules cérébrales, il passe nécessairement aux groupes voisins pour retentir de proche en proche jusqu'à des groupes plus éloignés. *La loi de continuité* se confond ainsi, dans le cerveau, avec la loi de propagation du mouvement.

Est-ce à dire que la similarité ne joue dans le cerveau aucun rôle ? — Tant s'en faut, car les parties du cerveau *contiguës* sont précisément des parties *similaires*, qui vibrent d'une façon partiellement identiques. Ainsi, dans les centres visuels, les cellules sont toutes organisées de façon à réagir sous les rayons lumineux ; les cellules des centres auditifs réagissent sous les vibrations sonores, etc. Donc, en somme, les impressions ne peuvent se lier que si elles sont centralisées dans des parties du cerveau similaires en même temps que contiguës ; donc encore, dans le cerveau même, la contiguïté implique une certaine similarité et une certaine réduction à l'unité.

Retournons-nous maintenant du côté de la conscience, et nous allons voir la fécondité de cette loi. Quand deux impressions ont pour siège des parties contiguës et similaires du cerveau, sous quelle forme apparaîtront-elles à la conscience? Précisément sous la forme de représentations semblables. En effet, des représentations de même *qualité* pour l'esprit, comme la couleur rouge, la couleur rose, la couleur pourpre, sont des représentations de même *siège* dans le cerveau : les représentations visuelles ont pour siège commun les centres visuels du cerveau; les représentations de l'ouïe ont pour siège commun le centre auditif; notre cerveau a des casiers tout faits à l'avance, tout préparés par la sélection naturelle : ces casiers sont ses diverses régions. Dans le centre visuel dorment toutes les images de la vue, triées et mises à part; dans le centre auditif sommeillent toutes les images de l'ouïe. De plus, les parties du cerveau sont reliées par des intermédiaires. Toute impression ébranle donc, par une contagion inévitable, les parties contiguës et similaires du cerveau, puis celles mêmes qui, plus éloignées, conséquemment différentes, sont cependant encore unies aux premières par des fibres conductrices. Qu'une image particulière de la vue, comme celle de la couleur rouge, ébranle le centre visuel, cet ébranlement se répandra par diffusion dans le centre visuel tout entier, il suscitera l'image plus ou moins précise d'autres couleurs similaires, ou encore celle de la couleur en général, puis, par une sélection nouvelle, celle de l'étendue, et ainsi de suite. De là cette loi établie par M. Spencer : — Toute représentation tend à s'agréger avec les représentations semblables en vertu de l'identité de leur siège cérébral. — Nous croyons avec M. Spencer que c'est l'unique loi de l'association des idées.

Les autres lois, en effet, sont secondaires, fondées sur des rencontres accidentelles et superficielles entre les idées : la loi en question est primitive, essentielle, fondée sur l'organisation stable du cerveau, qui elle-même résulte de l'action constante de la nature sur l'homme. Les rencontres fortuites d'impressions ne produisent un lien durable que si elles aboutissent à une classification et viennent se ranger sous quelque loi inscrite dans notre système nerveux. M. Spencer a montré que cette classification se fait tout d'abord d'une façon automatique, par la seule diffusion du courant nerveux dans le cerveau. Dès que nous voyons une rose rouge, cette image se range d'elle-même dans la classe des objets visibles, puis dans la sous-classe des objets rouges, puis dans la sous-classe des fleurs, etc. Cette série de classifications est immédiate, aussi involontaire que la propagation d'un ébranlement à la masse de l'air ou de l'eau. Le semblable, dans le cerveau, s'associe mécaniquement avec le

semblable : voilà le ressort moteur des idées et souvenirs dans la conscience.

Il est certain que la classification, qui, au premier abord, paraît une fonction tout intellectuelle et rationnelle, renferme un côté mécanique et fonctionne d'abord comme une merveilleuse machine à calculer. Grâce à l'organisation du cerveau, produit de l'accumulation des siècles, chaque impression vient d'elle-même se placer dans sa case, qui, à son tour, vient se placer dans une case plus grande, et celle-ci dans une autre, comme par un emboîtement successif. Le seul tort de M. Spencer est d'avoir immédiatement identifié cet emboîtement des images similaires avec la conscience de leur similarité, qui a besoin d'une explication particulière, et avec la reconnaissance de la similitude entre le passé et le présent, opération encore plus compliquée. M. Spencer n'en a pas moins le mérite d'avoir posé la loi qui nous permet de ramener à l'unité les deux opinions en présence relativement à l'association des idées. Point de contiguïté, dirons-nous, sans similarité. Objectivement, la contiguïté elle-même est une espèce de similarité, sous le rapport de l'espace et du temps, car c'est une rencontre dans un même temps et dans un même espace, qui aboutit toujours à une certaine fusion des mouvemens les plus opposés dans une forme commune de mouvement. Subjectivement, la contiguïté devient toujours, pour la conscience, une certaine similarité. Le seul fait de s'apercevoir que des choses disparates coïncident, comme une vive lumière, un son, une douleur, est déjà une conscience de similitude au sein même de la différence. Ce jugement suppose une réaction de la conscience par rapport aux sensations qui lui arrivent, et c'est cette réaction qui constitue la synthèse mentale. Cette synthèse, sans doute, ne peut avoir lieu qu'entre des termes déjà donnés par un pur automatisme, mais la conscience achève et perpétue la soudure déjà commencée par la simple coïncidence mécanique.

Il résulte de ce qui précède que l'association a divers stades. Au plus bas degré, le cerveau peut lier des impressions indépendamment de l'intelligence, sinon d'une sourde sensibilité. Nous pouvons ensuite nous souvenir et prendre conscience d'une coïncidence qui s'était marquée mécaniquement dans le cerveau sans avoir été alors *remarquée* par l'intelligence. Parfois aussi, les termes intermédiaires entre deux idées conscientes échappent eux-mêmes à la conscience. On sait que Hamilton comparait ce phénomène à la transmission du mouvement à travers une rangée de billes : la première se meut, les billes intermédiaires n'ont qu'un mouvement intestin, la dernière a un mouvement visible. Rappelons encore que, quand les vibrations cérébrales sont trop rapides ou trop uniformes,

elles échappent à la conscience, et nous comprendrons que certaines idées puissent surgir dans le temps en vertu d'un arrangement qui a eu lieu dans l'espace, entre des cellules que notre esprit ignore. C'est la sélection inconsciente. Ainsi, pendant le sommeil, s'organise dans le cerveau de l'enfant la leçon étudiée la veille. La loi de contiguïté est alors presque seule en action. Tant que cette loi prédomine, les choses ne s'associent que selon des réactions mécaniques; mais, dès que la conscience s'éveille, une nouvelle force d'organisation se manifeste. Le cerveau ne connaissait guère que la contiguïté, dont la similarité est une conséquence; l'intelligence ne connaît guère que la similitude, dont la contiguïté est pour elle une simple espèce et une ébauche. Des ressemblances les plus extérieures et les plus superficielles, comme celles qui tiennent à de simples coïncidences de temps ou de lieu, la pensée dégage peu à peu des ressemblances plus intimes et plus profondes : la conscience est donc une force organisatrice qui réagit sur les représentations et les ordonne selon une règle d'harmonie, comme un instrument façonné par un grand maître qui rejetterait de soi-même les discordances pour n'admettre que les accords.

En agissant ainsi, la conscience obéit à la loi universelle d'économie, qui veut que toute force s'exerce avec la moindre dépense possible : le rapprochement des semblables, en effet, permet à la conscience d'embrasser d'un même regard une foule d'objets et de produire le plus grand travail avec le moindre effort. Cette loi, à son tour, se rattache à la loi de conservation, qui joue le principal rôle dans la sélection des idées comme dans celle des espèces. Nous avons dit que les idées sont des espèces et que la lutte des idées est une lutte d'espèces; en voilà une preuve nouvelle : l'humanité porte dans sa tête les embranchemens, les ordres, les classes, les familles, les genres, des Cuvier, des Geoffroy Saint-Hilaire et des Jussieu. Nous avons dans notre cerveau le raccourci du règne minéral, du règne végétal, du règne animal; chaque idée individuelle n'est qu'un membre d'un groupe plus vaste dans lequel elle rentre : la concurrence des idées aboutit au triomphe de celles qui réalisent le mieux les conditions vitales de leur espèce par l'élimination de tous les accidens défavorables et par la sélection de tous les accidens favorables. Dans la tête de Franklin, le paratonnerre était préparé d'avance, et l'accident apparent, mais en réalité nécessaire, qui y fit se joindre les idées d'étincelle électrique et de foudre, introduisit dans le monde des idées une espèce nouvelle et viable.

Pour reconstruire un monde nouveau selon ses besoins, l'esprit est obligé préalablement, comme l'ont montré MM. Martineau et

James, de dissocier ce qui avait été associé par la simple habitude et par la fréquence des simples contiguïtés. Le savant ne doit-il pas d'abord séparer l'idée de combustion d'avec toutes ses associations habituelles, — dégagement de flamme et destruction de l'objet brûlé, etc., — pour pouvoir l'associer ensuite avec l'idée de cette respiration qui entretient la vie? Si donc la conscience n'est pas la force primitive d'association, c'est elle qui, en réagissant sur les associations arrivées du dehors, devient la force principale de dissociation et d'analyse. Selon M. Spencer, cette rupture des associations primitives et cette sélection des ressemblances cachées se ferait par la simple variation des circonstances extérieures, qui nous présentent les mêmes objets dans des groupes différens; mais il est clair qu'il faut aussi considérer l'influence de ce milieu intérieur qui est la conscience même, sous les trois formes de l'intelligence, de la sensibilité, de la volonté. Les idées de l'intelligence entrent comme facteurs dans cet ensemble de « circonstances » qui dissolvent les associations primitives et en composent de nouvelles. On en peut dire autant, comme nous allons le voir, de nos sentimens et de nos volitions.

D'abord, la loi même de similarité se confond avec la loi qui veut que l'être sensible tende à son plus grand plaisir, car la similarité, en permettant la plus grande activité avec le moindre effort, produit par cela même du plaisir : le seul fait qu'une nouvelle expérience coïncide avec une expérience ancienne engendre un sentiment agréable. L'enfant sourit au visage qu'il retrouve le même. Si les contrastes nous plaisent, c'est qu'ils ont lieu au sein de la ressemblance et la font ressortir : ils nous donnent à la fois la jouissance de l'ancien et celle du nouveau, distinctes et cependant unies. Enfin, c'est déjà jouir que se souvenir, car c'est contempler des semblables et doubler sans effort le présent avec le passé ; de là cette volupté secrète qui se retrouve jusque dans le souvenir de la douleur. L'émotion apparaît ainsi au fond de la mémoire, comme le ressort caché de l'association des idées et le principal moyen de la synthèse mentale.

Aussi les mêmes objets ne réveillent pas les mêmes souvenirs quand nous sommes gais ou quand nous sommes tristes. Il y a en nous une disposition générale de la sensibilité et comme un ton général de notre humeur qui repousse ce qui lui est contraire et attire ce qui lui est conforme. On pourrait appeler cette loi d'association « loi de sélection sensible, » puisqu'elle fait de notre sensibilité une force d'attraction et de répulsion. Les idées ne s'enchaînent pas seulement par des rapports tout mécaniques et logiques; elles s'enchaînent par un rapport d'adaptation à nos sentimens. Nous

regrettons que M. Ferri, dans son étude sur la psychologie de l'association, n'ait rien dit de cette loi essentielle, qui nous montre dans l'émotion le principe le plus efficace de l'association comme de la conservation des souvenirs. M. Ferri cite pourtant lui-même un exemple qui aurait pu le mettre sur la voie. Un jour, piqué par une mouche, il se rappela tout à coup un enfant que jadis, étant lui-même fort jeune, il avait vu couché sur son lit de mort Pourquoi cette vision subite? « D'abord, dit-il, j'étais couché sur mon lit au moment même de ce souvenir; première concordance; puis j'avais vu le visage de l'enfant piqué par les mouches; mais, que de fois j'ai éprouvé le même inconvénient sans avoir le même souvenir! Enfin je remarque que la vue du cadavre m'avait causé alors une profonde tristesse et que tout à l'heure aussi j'étais triste. » C'est donc la similarité d'émotion, c'est l'état de la sensibilité qui a été la puissance dominatrice et déterminante; ici encore les idées empruntent leur principale force aux sentimens qui les animent, et la conscience, au lieu de refléter passivement les impressions, réagit pour les accepter ou les repousser.

Ce pouvoir de réaction mentale, quand il est réfléchi, constitue la volonté, dont l'action sélective sur les idées se nomme l'attention. Demandons-nous d'abord en quoi consiste l'attention volontaire et consciente. Au point de vue physiologique, elle est une concentration d'efforts musculaires dans une direction déterminée. Si je veux faire attention à un objet que je regarde, écoute, palpe, flaire ou savoure, je produis des efforts musculaires dans la direction de mes divers sens : je tends les muscles de ma main pour mieux palper, ceux de mes yeux pour les accommoder à l'objet et à la lumière, etc. Ces mouvemens sont visibles. Même quand je fais attention à la simple représentation d'un objet absent, je commence les mêmes mouvemens. L'idée la plus pure, encore une fois, contient toujours quelque représentation sensible, est toujours accompagnée de quelque mouvement et de quelque effort : dans la méditation, cet effort se manifeste sur le visage même par la tension et l'immobilité des traits. L'attention est donc un phénomène « d'innervation motrice. » C'est pour cela qu'elle produit, comme l'expérience le prouve, un afflux sanguin correspondant à l'afflux nerveux et à la dépense des nerfs, que le sang doit réparer. De là combustion et chaleur à la tête, phénomènes d'électricité, etc.

On peut en déduire le véritable pouvoir de l'attention consciente sur la sélection des idées. La première loi, c'est que l'*attention diminue la force des représentations dont elle se détourne*. C'est ainsi, on le sait, que Pascal diminuait l'intensité de violentes douleurs en concentrant son attention sur un problème de géométrie.

— Cet effet s'explique par la loi de l'équilibre et de l'équivalence des forces. Si je concentre l'innervation sur un point, je la diminue par cela même sur d'autres points. Une petite douleur peut même en soulager une grande : on se mord la langue pour sentir moins une violence souffrance, on dépense du mouvement en gestes convulsifs pour retirer de l'innervation à un point du corps violemment atteint et pour diminuer ainsi la douleur. L'attention produit de même ce que les physiologistes appellent un effet suspensif et « inhibitoire » sur les centres affectés par la douleur, tout comme je puis, par ma volonté, produire pendant quelques instans un effet suspensif sur ma respiration.

Il résulte de la loi précédente qu'un excès d'attention consciente et de méditation volontaire peut parfois nuire au succès d'une opération ou d'une recherche, — comme la recherche d'un souvenir oublié, — mais en tant seulement que cette opération est automatique. Si un pianiste exercé veut faire attention à toutes les notes d'une gamme rapide, il contrarie, au lieu de les favoriser, le jeu automatique de ses mains et les associations inconscientes de ses mouvemens, car il leur enlève au profit de sa conscience une partie de l'innervation nécessaire. De même, quand nous cherchons un souvenir, si nous concentrons trop notre attention sur un point, nous empêchons le courant nerveux de se répandre dans les divers groupes de fibres cérébrales et d'associations aboutissant à l'objet cherché. Dès lors, pour peu que nous ne soyons pas dans la bonne voie, plus nous cherchons et moins nous trouvons. Au contraire, laissons l'esprit se détendre et le courant nerveux s'irradier : il arrive qu'après un certain temps l'association cherchée se produit spontanément; en s'étendant de courans en courans, l'espèce d'aimantation cérébrale a fini par « induire, » parmi les courans sympathiques, celui qui répond à l'idée cherchée. La *méditation* et l'*inspiration* spontanées ne sont donc pas en raison directe l'une de l'autre. L'inspiration spontanée est due à l'automatisme des associations d'idées, qui fonctionne dans le cerveau d'une manière souvent inconsciente pour nous. La méditation peut l'entraver quand elle lui dérobe une partie de l'innervation nécessaire. Mais, même dans ce cas, la conscience se manifeste comme une force qui intervient dans le cours des idées : alors même qu'elle le détourne, elle montre encore son pouvoir. Si elle est parfois un obstacle au lieu d'une aide, toujours elle agit, nulle part elle n'apparaît comme un « accompagnement » passif et inefficace.

La véritable utilité de la conscience, dans l'inspiration, c'est de poser le but et l'effet final à atteindre : les moyens se présentent ensuite d'eux-mêmes en vue de la fin. Ainsi procèdent l'orateur et

l'artiste inspirés. Nous nous proposons telle idée, a dit M. Ravaisson dans une de ses pages les plus éloquentes et les plus souvent citées : « des profondeurs de la mémoire sort aussitôt tout ce qui peut y servir des trésors qu'elle contient. Nous voulons tel mouvement, et, sous l'influence médiatrice de l'imagination, qui traduit pour ainsi dire dans le langage de la sensibilité les dictées de l'intelligence, du fond de notre être émergent des mouvemens élementaires dont le mouvement voulu est le terme et l'accomplissement. Ainsi arrivaient, à l'appel d'un chant, selon la fable antique, et s'arrangeaient, comme d'eux-mêmes, en murailles et en tours, de dociles matériaux (1). » M. de Hartmann dit semblablement que, la volonté ayant posé le but, « l'inconscient » intervient pour le réaliser; mais cet inconscient, selon nous, n'est autre que le travail cérébral et, au lieu de voir ici un exemple de finalité mystérieuse, une inspiration providentielle, une magie divine, nous y voyons une série de mouvemens enchaînés par les lois du choc et de l'équivalence des forces. Le *dieu* inspirateur des poètes et des artistes, c'est la marée montante des associations, où toutes les ondes nerveuses, sous l'attraction d'une force commune, se soulèvent et s'entraînent dans la masse frémissante du cerveau.

La conscience n'a pas pour cela le rôle passif que lui prêtent MM. Ribot et Maudsley : non-seulement c'est elle qui pose la fin et l'idée principale, mais c'est elle encore qui dirige le cours même des idées secondaires. Sans doute elle ne peut empêcher l'association de lui offrir telle et telle idée, mais elle peut rejeter ce que l'automatisme lui offre, jusqu'à ce qu'il lui offre ce qui convient à son projet. C'est ainsi que la conscience refait sur un plan nouveau ce qu'avait ébauché un mécanisme inconscient. Bien plus, outre sa puissance négative de refus, la conscience a aussi le pouvoir positif d'accroître par la réflexion la force des idées propres à son dessein; or, quand une idée, devenue ainsi prédominante, a multiplié sa propre force en se réfléchissant sur elle-même, elle devient un centre d'attraction irrésistible pour toutes les autres idées et produit ainsi parmi elles une sélection intelligente. Outre l'inspiration spontanée dont nous parlions tout à l'heure, il peut donc exister une inspiration réfléchie qui, au lieu de se faire dans l'obscurité de l'inconscience, s'accomplit au grand jour de la conscience. L'organisme même en ressent les effets : la réflexion, par le courant nerveux plus intense qu'elle produit dans une direction déterminée, rend les nerfs plus sensibles à des impressions faibles, de sorte que l'ouïe, la vue, le

(1) *La Philosophie en France au XIXe siècle.*

tact, l'odorat, le goût, gagnent en finesse et distinguent des différences qui, sans cela, n'auraient pas été distinctes : c'est là une loi de l'attention bien connue. N'a-t-on pas cent fois remarqué qu'en dégustant un vin on en reconnaît l'arome et le cru? qu'en flairant une odeur composée de rose, de jasmin et de violette, on en peut discerner les principaux élémens? Les nerfs sont comme des cordes de violon qui vibrent mieux et plus rapidement quand elles sont tendues. Et cette loi en entraîne une autre. L'attention consciente, en réalisant ainsi une partie des conditions nécessaires à la perception, rend la perception plus prompte en même temps que plus facile. La vitesse de la perception est augmentée. C'est ce que prouvent les expériences « psychophysiques » qui montrent que, si je suis attentif, la durée nécessaire à la perception devient de plus en plus voisine de zéro. C'est que la perception à laquelle on fait *attention* est *attendue*, donc *pressentie*, donc déjà partiellement *sentie* et *commencée;* la conséquence est une plus grande rapidité dans l'achèvement. Quelquefois même l'attente suffit à produire la sensation attendue, qui devient ainsi hallucinatoire; c'est ce qu'ont bien montré MM. James Sully et Richet. Faites croire à des personnes qu'il y a dans un jeu de cartes une carte magnétisée qui leur donnera des sensations électriques, la plupart croiront sentir des frissons, des secousses dans la main, des éblouissemens dans la vue. En un mot, faire attention à une représentation, c'est l'accroître et l'achever en soi-même, comme si notre main passait à l'encre un dessin vaguement crayonné. Le souvenir cherché est un souvenir dont on a trouvé le commencement; le problème posé est un problème dont la solution se prépare. De là cette puissance des idées directrices, des idées-forces, trop méconnue par ceux qui font de la conscience une lueur inerte et extérieure aux choses qu'elle éclaire. Les grandes idées qui dirigent les penseurs sont des soleils qui agissent par leur lumière même et non pas seulement, comme les autres, par une gravitation en apparence indépendante de leur lumière.

Non-seulement la conscience, sous sa forme réfléchie, a ainsi le pouvoir de *réagir* sur la conservation et sur l'association mécanique des idées, mais encore elle est absolument nécessaire à cette troisième fonction qui est la vraie caractéristique de la mémoire mentale, la reconnaissance des souvenirs. L'automatisme que nous avons décrit explique simplement la renaissance des idées semblables et non leur reconnaissance comme semblables. Cette reconnaissance sera l'objet de notre prochaine étude. Dès à présent, nous pouvons conclure que, dans ses deux premières fonctions, la mémoire est indivisiblement physique et mentale, physique pour le

spectateur du dehors, mentale pour le spectateur du dedans. En premier lieu, si les idées ou images survivent dans la lutte et se *conservent,* c'est qu'elles enveloppent à des degrés divers des sentimens tendant à se satisfaire par tels mouvemens; les idées sont des forces parce qu'elles recouvrent des appétits plus ou moins vagues ou précis. En second lieu, si les idées se *renouvellent*, c'est le plus souvent en vertu de la même force, en vertu du lien qui unit tels mouvemens à tels sentimens, et qui a établi comme conséquences dans le cerveau tels arcs réflexes, telles voies de communication toutes prêtes à recevoir les courans nerveux. La contiguïté de ces courans produit dans la conscience la similarité des impressions, et cette similarité réagit pour adapter tout le reste à sa loi. Sur ces deux premiers points, nous regrettons que M. Ribot, comme M. Maudsley, s'en soit tenu trop exclusivement au côté physique et qu'il n'ait pas étudié l'action spontanée de la sensibilité ou de l'appétit, puis l'action réfléchie de la conscience sur la conservation des souvenirs et sur leur reproduction. Dans la conservation des idées, la conscience n'est pas un enregistrement passif, ni une reproduction des choses toute machinale. En outre, après avoir été à l'origine un simple témoin de la lutte des idées, la conscience finit par être la grande force de sélection parmi elles et tend à devenir de plus en plus dominante dans l'humanité : purement imitatrice au début, elle devient créatrice. La conscience n'est donc ni si haut ni si bas que la placent ses admirateurs ou ses détracteurs : elle n'est pas une puissance séparée et indépendante du mécanisme naturel, mais elle n'est pas non plus un simple effet accidentel et superficiel de ce mécanisme. Si elle s'élève trop, « je l'abaisse; » si elle s'abaisse, « je la relève. »

ALFRED FOUILLÉE.

LE

PAYS DES TURCOMANS

I.

L'année dernière, lors de mon séjour à Kizil-Arvat, la nouvelle province russe, connue sous le nom de territoire Transcaspien, était administrée par un gouverneur militaire résidant à Askabad et dépendant du gouverneur-général du Caucase; elle se divisait en trois districts: celui de Manghichlak, habité par les Kirghiz Adaïs et par environ 400 *kibitkas* (tentes) de Turcomans Tekkés; celui de l'Atrek, limité à l'ouest par la mer Caspienne et au sud par la Perse, habité par des tribus turcomanes yomoudes et goklanes: et celui d'Askabad, s'étendant de Kizil-Arvat à Baba-Dourma, comprenant l'oasis de l'Akhal-Tekké, habité par environ 100,000 Tekkés, la tribu turcomane la plus sauvage.

L'oasis de l'Akhal, bordée au sud-ouest par les monts du Kopet-Dagh, est un des pays les plus riches de l'Asie centrale: c'est une bande de terre fertile d'environ 240 verstes de longueur et d'une largeur inégale, dépendant de la quantité d'eau que fournissent les ariks (canaux) et les ruisseaux qui descendent des flancs abrupts du Kopet-Dagh. Il n'existe pas de véritables rivières, les grandes vallées étant toutes longitudinales, elles déversent leurs eaux dans la mer Caspienne par l'Atrek et le Gourghen. Partout où l'eau fait défaut, l'oasis est interrompue par des sables ou des régions rocailleuses; les villages se groupent le long des ariks parfois en grandes agglo-

mérations ; toute la contrée porte les vestiges d'une ancienne civilisation : on y voit même les ruines de plusieurs grandes villes, mais sur l'origine desquelles les indigènes n'ont aucune notion.

C'est en 1869 que les Russes se fixèrent pour la première fois sur le rivage oriental de la mer Caspienne. Le général Stoliétof y fonda la station militaire de Krasnovodsk sur l'emplacement d'un village de pêcheurs cosaques. En 1871, les Russes s'emparèrent de Tchikichliar, à l'embouchure de l'Atrek, mais cet établissement fut abandonné, peu après son occupation, à cause de son voisinage aride et insalubre. La rade de Tchikichliar n'offrait du reste qu'un mauvais mouillage ; le général Lazaref en fit cependant son point de départ, en 1878, lorsqu'il fut chargé d'une expédition contre les Tekkés, qui exerçaient leurs brigandages jusque sous les murs de Krasnovodsk. Méconnaissant le nombre et le courage des ennemis solidement retranchés derrière les murs de Ghéok-Tépé, les Russes furent battus. Il fallait, pour conserver au nom russe son prestige, s'emparer à tout prix de Ghéok-Tépé. Cette importante mission fut confiée au général Skobélef. Quoique les péripéties de cette lutte soient connues, nous en donnerons quelques détails tirés des lettres d'un compatriote, officier dans l'armée russe.

Skobélef, prévoyant les difficultés d'une marche dans le désert, divisa son armée en deux colonnes devant partir, l'une de Tchikichliar, l'autre de la baie de Michaïlovsk, pour se réunir à Bami, fort tekké, à l'entrée de l'Akhal ; et, bien que le chemin de fer de la baie de Michaïlovsk à Kizil-Arvat n'ait été entièrement livré à la circulation qu'en septembre 1881, le général en utilisa quelques tronçons pour transporter son matériel et une partie de ses troupes. Le 10 juin, l'avant-garde, commandée par Skobélef, s'empara de Bami ; l'ayant fortifié et approvisionné, le général, avec 400 hommes et 16 canons, poussa, en juillet, une reconnaissance jusque sous les murs de Ghéok-Tépé, mais ce ne fut que dans les derniers jours de décembre 1880 qu'il put investir cette place avec 58 bouches à feu et 8,000 hommes.

Ghéok-Tépé formait un grand carré de 8 verstes de tour, dont les murs en terre glaise, hauts de 7 mètres et d'une épaisseur considérable, étaient entourés d'un fossé en partie plein d'eau. Trois forts avancés, occupés par d'excellens tireurs, en défendaient les approches, pendant qu'au nord-est un monticule, en forme de cavalier, et armé d'un gros obusier, dominait toute la place. Dans l'intérieur de cette forteresse, commandée par le fameux Tokma-Serdar, les Tekkés avaient dressé près de 9,000 tentes pour abriter la population de l'oasis, qui s'y était réfugiée, de sorte qu'au moment de l'attaque, Ghéok-Tépé renfermait bien 30,000 à 40,000 per-

sonnes; la forteresse était en outre défendue par un corps de 7,000 cavaliers.

Dès l'abord, Skobélef comprit la difficulté de s'emparer de la position par un coup de main et résolut d'en faire le siége. Les Russes ayant capturé deux Tekkés, il permit à ces prisonniers de rentrer dans la forteresse avec la mission d'engager la garnison à se rendre, ou, en cas de refus, à faire sortir les vieillards, les femmes et les enfans. La réponse ne tarda guère; Tokma-Serdar renvoya dans un sac les têtes des deux émissaires, accompagnées d'un billet plein d'injures.

Un jour que Skobélef inspectait de près les fortifications des ennemis, il fut assailli par une grêle de balles; plusieurs soldats de son escorte furent blessés. Quelques officiers l'ayant engagé à ne pas exposer témérairement sa vie, le général, pour toute réponse, se fit apporter une chaise et du thé, s'assit à 300 mètres de l'ennemi et continua d'étudier attentivement la place en fumant et en dégustant son thé, pendant que les balles sifflaient autour de lui. Mais lorsque le gros obusier du cavalier se mit de la partie et qu'un projectile vint s'enfoncer dans le sol à quelques pas de sa chaise, Skobélef tira son bonnet aux artilleurs et regagna lentement son état-major.

Le bombardement commença bientôt, et les tranchées furent poussées avec vigueur, au milieu des sorties fréquentes des assiégés. En un clin d'œil, malgré un feu roulant de mousqueterie, les canons étaient envahis. Les Tekkés se précipitaient aveuglément sur l'infanterie, sautant par-dessus les cadavres; ils saisissaient d'une main les fusils des Russes, les sabraient de l'autre avec une telle fureur qu'à certains endroits le sol était couvert de têtes, d'épaules, de bras, de mains et de jambes. Rien de plus terrible que ces combats corps à corps, dans lesquels on n'entendait plus que le ferraillement des armes blanches, des juremens étouffés, la voix des officiers, de sourds gémissemens, des cris déchirans, puis des *allah* et des *hourrah*. Parlant de ce siège mémorable, Skobélef raconte le fait suivant : « Les Tekkés, dans leurs attaques nocturnes, s'élançaient sur les parapets de mes tranchées et là, dominant mes tirailleurs placés dans les fossés, ils les sabraient d'en haut sans qu'il me fût possible de les protéger, lorsqu'un soir, faisant ma ronde aux avant-postes, j'entendis un soldat dire à son camarade : — Le général a tort de nous placer la nuit dans les fossés, car les Tekkés sautent sur les parapets et nous assomment sans que nous puissions nous défendre. S'il nous plaçait à dix pas en arrière, les Tekkés seraient obligés de descendre dans les tranchées, où nous pourrions les exterminer sans danger. — Ce fut une révélation pour

moi, et, le lendemain matin, des centaines d'ennemis gisaient au fond des fossés. » Le soldat en question reçut la croix de Saint-George.

Les tranchées étant suffisamment avancées, l'assaut fut fixé au 12 janvier. Le 12, au matin, le canon commença son œuvre de destruction. Les murs s'écroulaient dans les fossés pendant que les défenseurs bouchaient les brèches avec des sacs pleins de terre pour rouler quelques instans après déchirés au pied des remparts; quand les brèches furent assez larges pour permettre l'assaut, l'artillerie transforma l'intérieur de la forteresse en enfer. Qu'on se figure cette immense place couverte de soldats, serrés en masses compactes près des créneaux et des brèches, ainsi que 7,000 femmes et enfans réfugiés dans leurs kibitkas en feutre et dans des niches creusées dans les murs, exposés au tir rapide de tant de bouches à feu, vomissant à chaque minute des centaines d'obus qui éclataient au milieu de cette foule, et l'on aura une légère idée de ce qui s'y passait. Soudain on entendit une détonation formidable, la terre trembla, une colonne noire s'éleva au ciel; c'était une mine qui venait de détruire une partie des fortifications et de ses défenseurs. Les Russes se jetèrent dans les brèches, une lutte terrible à l'arme blanche s'ensuivit, et les Tekkés, cette fois, abandonnèrent la position, poursuivis par les cosaques, qui les sabraient sans pitié. Le soir, dans l'intérieur de la citadelle, on ramassa 6,000 cadavres; 1,500 femmes et enfans blessés, les seuls survivans, affolés de terreur, erraient dans ces ruines.

La prise de cette place eut un tel retentissement dans l'Akhal que toute résistance cessa aussitôt, et la tribu turcomane la plus sauvage, la plus indomptée, offrit sa soumission aux vainqueurs. Les chefs des villages, et jusqu'à Tokma-Serdar, le défenseur de Ghéok-Tépé, vinrent jurer fidélité au quartier-général.

Le nouveau district de l'Akhal, dont le chef-lieu est Askabad, compte près de 60,000 kibitkas, habitées par des Tekkés (chèvres, dénomination qui leur vient probablement de l'agilité avec laquelle ils escaladent à cheval les flancs escarpés des montagnes qui bordent leur oasis au sud). Les Tekkés forment également la majeure partie de la population de l'oasis de Merv. Suivant Grodékof, ils habitaient jadis la presqu'île de Manghichlak, d'où ils furent chassés en 1718 par des Kalmouks, — Vambéry dit par les Kaïzaks. Fuyant au sud, ils délogèrent les Yomoudes de Kizil-Arvat, ils s'emparèrent de l'Akhal après en avoir expulsé les Kourdes et les Aliélis, et se déclarèrent tributaires du khan de Khiva, auquel ils payaient une contribution d'un chameau par village et fournissaient des otages, tout en reconnaissant la suprématie de la Perse sous Nadir-Chah, ce qui

ne les empêchait nullement de faire de fréquentes incursions à main armée dans les pays de leurs deux suzerains. En 1855, les Tekkés battirent l'armée de Mohammed Emin, khan de Khiva, qui fut tué dans une rencontre près de Saraks; depuis cette époque, ils se déclarèrent indépendans, guerroyant sans cesse contre Khiva, Boukhara et la Perse.

Les Tekkés se divisent en deux grandes familles (Ottamich, Tokhtamich), qui se subdivisent en quatre tribus (Bek, Vakil; Bakhchi-Dach-Ayak, Tchitchmas), lesquelles à leur tour se ramifient à l'infini. Ils sont musulmans sunnites, et, comme tous les Turcomans, suivant leur richesse, passent de la vie nomade à la vie sédentaire. Au centre des champs qu'ils cultivent s'élèvent leurs forteresses, vastes murs en terre glaise flanqués parfois de tours, où une seule porte donne accès. Ces forteresses, appelées *Kala*, ne sont généralement habitées qu'aux époques des semailles et des récoltes; le reste du temps, l'aoul suit ses troupeaux dans les pâturages, et ce n'est que quand un ennemi est signalé qu'ils dressent leurs kibitkas dans les enceintes fortifiées, dont ils barricadent l'entrée.

Jusqu'à leur soumission à la Russie, les Tekkés ne reconnaissaient aucune autorité et leur administration était des plus simples. Une assemblée d'*ichanes* et de notables des différens aouls traitaient les affaires intéressant toute la tribu, comme, par exemple, la levée en masse. Cette assemblée nommait aussi les khans, dont l'un résidait à Merv et l'autre à Askabad dans l'Akhal. La cérémonie de l'investiture était on ne peut plus républicaine; le doyen de l'assemblée disait tout simplement à l'élu : « Tu seras khan, » et lorsque ce fonctionnaire cessait de plaire à ses turbulens électeurs, ceux-ci le déposaient en lui disant : « Tu ne seras plus khan. »

La dignité de khan n'était, du reste, guère enviée; on ne rendait à ce chef aucun honneur, et son influence était presque nulle; le khan représentait le pouvoir exécutif et disposait de 40 *djiguites* pour exécuter ses ordres; c'était réellement le premier serviteur de sa tribu; il n'avait pas même le droit de prélever les impôts. Le titre de khan était encore octroyé exceptionnellement, comme distinction honorifique, à ceux qui avaient fait preuve d'une grande bravoure dans les guerres.

Le khan le plus célèbre de l'Akhal fut Nour-Verdi, de la tribu des Vakils; il battit les Khivans en 1855, les Persans en 1861 et les Russes devant Ghéok-Tépé en 1869. Ayant anéanti les Saryks à la tête de 2,000 Tekkés, cet acte de bravoure lui valut d'épouser Gouldjamal, la plus belle et la plus intelligente fille de Merv. Les biens qu'il acquit par ce mariage lui permirent de résider tantôt dans l'Akhal, tantôt sur les bords du Mourgab. Intrépide, juste et hospitalier, ce

prince jouit d'une grande influence jusqu'en 1880. Il mourut à l'âge de cinquante ans; son fils Makhtoum-Kouli-Khan lui succéda, mais il n'avait pas les éminentes qualités de son père.

Comme chez tous les Turcomans, nous retrouvons parmi les Tekkés les *tchomrys*, sédentaires et les *tcharvas*, nomades; les troupeaux forment l'unique richesse de ces derniers; ils élèvent de grands et robustes chameaux, une excellente race de moutons, mais ce sont surtout leurs chevaux qui ont acquis la plus grande réputation même en dehors des frontières de l'Asie centrale. Déjà du temps d'Alexandre le Grand, les chevaux de la Sogdiane étaient célèbres. Marco Polo, parlant des excellens chevaux de l'Asie centrale, que la légende faisait descendre de Bucéphale, dit qu'ils avaient les sabots si durs qu'on ne les ferrait pas. Si le cheval tekké descend directement de cette race, son sang a été fréquemment renouvelé ; ainsi Timour, voulant l'améliorer, distribua 5,000 jumens arabes aux Turcomans, et dans notre siècle Nasr-Eddin leur en donna 600. Néanmoins, le cheval tekké actuel n'offre pas les signes caractéristiques de la race arabe; il ressemble plutôt au pur sang anglais : grand, sec, à membres grêles, au poitrail étroit, il a le cou long et mince, le garrot extrêmement relevé, la tête souvent lourde, l'arrière-main comparativement peu développée. Il manque à ce cheval le signe distinctif de l'arabe : l'attache de la queue haute. Le cheval tekké a la croupe souvent tombante et, par suite, un vilain port de queue, la tête busquée, ou au moins droite, presque toujours lourde et disproportionnée; l'œil en revanche est remarquablement grand.

Les Tekkés n'ont pas de haras, le cheval est élevé dans l'aoul, et les jumens seules suivent aux pâturages les troupeaux des *tcharvas*; on les monte peu, elles ne servent à transporter le cavalier qu'à de petites distances. Élevé au milieu des habitations, l'étalon, doux pour le cavalier, est d'une intelligence rare.

Un proverbe turcoman dit : « Pour faire un cheval du poulain, le propriétaire se fait chien (se sacrifie). » Mais ce n'est là qu'un dicton de paresseux, car l'étrille et la brosse sont inconnues; le pansage se réduit à sa plus simple expression. Armé de son couteau, le Turcoman gratte le cheval, toujours dans le sens du poil, et se contente ensuite de le lisser soit avec la manche de son *khalat* (1) ou avec un morceau de feutre. Le poulain reste couvert nuit et jour de pièces de feutre dont le nombre augmente avec son âge. Deux ou trois feutres en forme de chabraque couvrent le garrot des che-

(1) Long vêtement en forme de robe de chambre, sans poches, à manches longues et étroites sur le poignet, porté par tous les habitans de l'Asie centrale.

vaux adultes, généralement sillonné de blessures, et ne se soulèvent qu'avec les plus grandes précautions; le Tekké prétend que l'air et le soleil surtout sont nuisibles à cette partie si délicate de l'épine dorsale.

C'est sur ces feutres que repose la selle en bois et en corne, ressemblant au bois de l'ancienne selle hongroise, privée de panneaux, et dont le pommeau, en fer de lance, est très allongé. La première couverture, d'un tissu multicolore de soie et coton, couvrant le cheval de la naissance du cou à la croupe, se passe par-dessus la selle et se croise sur le poitrail, puis un second feutre plus grand recouvre le cheval depuis les oreilles jusqu'à la naissance de la queue; enfin une troisième couverture, généralement blanche et richement brodée, complète l'accoutrement du coursier. Cinq ouvertures sont ménagées dans tous les feutres pour laisser passer le pommeau de la selle, les étrivières et la dernière sangle, qui fait entièrement le tour de cette vaste enveloppe qui ne quittera le cheval qu'aux jours des grandes courses ; le reste du temps, été comme hiver, nuit et jour, le coursier du désert restera couvert de ses chauds vêtemens. C'est, disent les Tekkés, pour que la graisse de nos montures fonde; et, de fait, elles n'ont que des muscles. L'épiderme et le poil, par suite de cet excès de couvertures, sont d'une finesse comme on ne les voit chez aucun autre cheval; le poil luisant produit des robes invraisemblables, des alezans couleur bronze et vieil or, d'un effet surprenant au soleil.

L'entraînement du cheval est parfaitement entendu par les Tekkés ; tout en développant son action, ils arrivent à réduire sa nourriture et surtout l'eau à un minimum incroyable ; la luzerne séchée se remplace par de la paille hachée, et notre avoine par de la farine d'orge mélangée de graisse de mouton. Les Turcomans font usage de peu de remèdes dans les maladies des chevaux ; les saignées, la diète et les traitemens empiriques jouent un grand rôle; j'ai néanmoins appris chez eux plusieurs procédés de traitement qui m'ont rendu de bons services. Ainsi j'ai guéri les boiteries d'épaule en appliquant un feutre préalablement bouilli dans de l'eau saturée de sel; quant aux blessures de garrot, si fréquentes en voyage, grâce au traitement tekké, elles ne m'ont jamais mis un cheval hors de service. Après avoir lavé la blessure avec de l'eau tiède, je faisais appliquer pendant la nuit une pâte de crottins de cheval délayés dans de l'eau chaude ; le lendemain, après un lavage consciencieux, toujours à l'eau tiède, un morceau de feutre carbonisé, posé sur la blessure, la cicatrisait dans les vingt-quatre heures.

Lorsque le cheval est dessellé, les couvertures sont maintenues par une sangle faisant quatre fois le tour du corps ; le premier tour

à la place où se sangle chez nous le cheval, le second se croise sous le ventre à la hauteur des reins; ainsi vêtu, le cheval, attaché à une longue corde ou à une chaîne, reste entravé à proximité de la kibitka. Par suite du frottement continuel des couvertures sur le cou, la crinière ne se développe que faiblement, ou pas du tout, et là où elle se montre, on la coupe avec des ciseaux; le Tekké ne laisse au cheval que le toupet du front; la queue est longue, mais peu fournie. Le Turcoman ne connaît pas le mors, la bride qu'il emploie est mince; il ne se sert ni d'éperons ni de cravache, inutiles à cause des couvertures du cheval; le fouet minuscule qu'il porte n'est qu'un joujou. Il est rare de voir le Tekké châtier son cheval, et si cela lui arrive, il relèvera les feutres qui en couvrent la croupe, ce qui donne lieu à une opération fort compliquée, pendant laquelle sa colère a le temps de se calmer.

Le Tekké monte les rênes flottantes, laissant toute liberté à son cheval, qui par nature a un beau port de tête, et qui choisit lui-même avec un instinct remarquable son chemin à travers les défilés escarpés des montagnes. Juché très haut sur la selle, les couvertures obligent le cavalier à tenir les jambes très écartées et droites, l'étrier chaussé; au galop, le cavalier est debout sur ses étriers, le corps penché en avant. Le cheval tekké n'a que deux allures, le galop et un pas qui tourne à l'amble ou au pas tierce; c'est avec cette allure que le Turcoman fait ses grandes traites de huit jours, à raison de 200 verstes en moyenne par jour, restant en selle vingt heures sur les vingt-quatre. J'ai été frappé de retrouver dans l'Akhal les mêmes superstitions à l'égard des chevaux que chez les Cosaques de l'Oural; ainsi, un cheval ayant un pied blanc aux extrémités opposées porte malheur au propriétaire; le cheval buvant dans son blanc est le signe que la femme du cavalier lui est infidèle.

Peut-être n'est-ce pas tant la race du cheval turcoman qui en fait la supériorité que le travail qu'on en exige. L'*alamane* (razzia à main armée) a créé les chevaux tekkés et développé leurs qualités merveilleuses; quand les *alamanes* deviendront impossibles et que les Tekkés ne dresseront plus leurs chevaux pour ces longues expéditions, ils tomberont au-dessous de ceux des Yemralis, qui offrent un type plus parfait à nos yeux. Si le Turcoman est capable d'affection, il la garde pour son cheval, avec qui il partagera sa dernière poignée d'orge comme sa dernière goutte d'eau. N'étant jamais battu, cet animal est d'un caractère remarquablement doux avec les hommes, quoique féroce avec ses semblables : quand un étalon parvient à se détacher, il s'engage des combats parfois terribles et des plus dangereux pour ceux qui s'approchent : il est inutile de s'in-

terposer si le propriétaire n'est pas présent ; celui-ci, en revanche, avec son simple : *Dour! dour!* (tranquille) parvient souvent à apaiser son coursier, tandis qu'un étranger y risquerait ses os. Mais l'amour du Tekké pour son cheval n'est pas si désintéressé, car le cheval, c'est son gagne-pain, la source de sa richesse. Si le Tekké est sale, vêtu de haillons sordides, s'il ne déploie même pas de luxe dans ses armes, son cheval et sa femme donnent l'idée de son aisance; les harnais et les brides sont plaqués d'argent, tout comme sa femme est couverte de bijoux précieux, fruits des alamanes.

Le proverbe turcoman dit : « On clouerait plus facilement chaque grain de sable du désert que de fixer le Turcmène, » et : « Le Turcmène à cheval ne connaît pas son père. » Sauvage, indomptable, puissamment aidé par son rapide coursier, il est devenu, grâce à la lâcheté de ses voisins, le brigand redouté qui, pendant de longues années, portait la terreur sur son passage. L'alamane était le but de son existence, le seul moyen d'acquérir la réputation et la fortune; l'*alamanetchik*, qui ailleurs s'appellerait voleur de grand chemin, loin d'être méprisé, était chanté par les poètes comme un preux chevalier. Cette chasse à l'homme, dirigée contre une tribu ennemie, procurait au vainqueur des bestiaux et des prisonniers produisant une rançon considérable. De leurs incursions en pays d'infidèles, comme la Perse, les alamanetchiks ramenaient des troupeaux de *kizilbach* (terme de mépris donné aux Persans) qui alimentaient les marchés d'esclaves de l'Asie centrale.

Le nombre des cavaliers prenant part à une alamane variait de 3 à 1,000, et quelquefois davantage. Si le Turcoman, dans son aoul, n'admet pas de maître; dans l'alamane, il se donnait un chef auquel il obéissait aveuglément. La connaissance des chemins, des puits, le don du commandement, joints au courage personnel, étaient nécessaires pour devenir *serdar* (chef d'expédition); le courage personnel, seul, donnait le titre de *batter* ou *batyr* (preux, chevalier). Dans l'Akhal, qui a produit les plus fameux serdars des dernières guerres, il y en avait dont la spécialité consistait à diriger les alamanes dans les états de l'émir de Boukhara ; d'autres, connaissant les ressources et les puits du grand désert, menaient leurs bandes contre les Turcomans de Khiva ; enfin les plus nombreux dirigeaient leurs expéditions au sud-ouest, sur les provinces de Boudjnourd, de Kélat et de Déréghez. Le métier d'alamanetchik exigeait un bon cheval, des armes, du courage et le mépris de la mort. Si les chaleurs imposaient en général une trêve aux alamanes des Turcomans, les Tekkés exerçaient leur métier durant toute l'année; pour eux, il n'y avait pas de saison morte.

Les nouvelles marchent vite dans l'Akhal ; aussi, dès que le bruit

se répandait qu'un des grands serdars organisait une expédition, on voyait les alamanetchiks accourir de tous côtés pour se mettre sous ses ordres. Le serdar fixait le lieu et la date du rendez-vous général, mais ne confiait à personne le but de l'expédition. Au jour du départ, les cavaliers montés sur leurs étalons, fraîchement entraînés, menant souvent un cheval de rechange en laisse, se réunissaient autour de leur chef. Du moment que l'alamane se mettait en marche, le serdar devenait maître absolu de ses hommes, exerçant sur eux le droit de vie et de mort. Si l'expédition se dirigeait en Perse, cette troupe silencieuse escaladait de nuit les contreforts du Kopet-Dagh et s'engouffrait dans les précipices des montagnes par des chemins impossibles, pour s'arrêter le jour dans des cachettes connues du serdar seul. L'alamane avait-elle pour but une localité de la plaine fertile du Khorassan, arrivé sur le versant méridional des montagnes, la troupe s'arrêtait, les provisions de graisse de mouton et d'orge, ainsi que les chevaux de main, étaient laissés dans un abri inaccessible, sous la surveillance de quelques cavaliers. La journée se passait à préparer l'attaque, et vers la brume, les combattans quittant leur retraite, fondaient sur un fort kourde ou sur un village de la plaine, tâchant de s'introduire dans l'intérieur du bourg au moment de la rentrée des troupeaux. Cette manœuvre réussissait-elle, un horrible carnage s'ensuivait. Le pillage terminé, ces brigands poussaient devant eux la population valide et regagnaient les montagnes.

Une autre tactique employée surtout contre les forteresses kourdes, consistait à employer des échelles d'assaut, au moyen desquelles ils s'introduisaient dans les murs pendant que les habitans se livraient au sommeil. Chilva-Tchechmé fut pris de cette façon. Sur une population de 480 personnes, 40 seulement purent échapper, tout le reste fut massacré, ou emmené dans l'esclavage. L'un des survivans de ce malheureux bourg me reconta à Chilva-Tchechmé même cette scène effrayante. Les Tekkés tuaient pour le plaisir de tuer; les manches retroussées, armés du *ptchak*, couteau long et effilé, ils « travaillaient, » suivant son expression, pour assouvir leur soif de sang. Il n'entrait pas dans leur tactique de faire des sièges : l'alamane ne procédait que par surprises nocturnes ; s'ils rencontraient de la résistance, les plus braves se battaient pendant que les autres pillaient et emmenaient les prisonniers.

Les Tekkés inspiraient partout une terreur si grande que leurs attaques étaient presque toujours couronnées de succès. Une fois dans la place, il était rare que la population affolée eût assez de courage pour chasser les agresseurs, si petit que fût leur nombre. Les détails de ces sacs, que je me suis fait raconter sur place par

les Kourdes, dépassent toute imagination. Les assaillans trouvaient-ils la place gardée et défendue, ils se retiraient généralement pour s'attaquer à une proie plus facile. Se risquaient-ils dans la plaine, c'était pour fondre sur les caravanes en poussant de grands cris. Avant la prise de Ghéok-Tépé, la grande route de Méched à Téhéran était tellement infestée par les Tekkés que les caravanes partaient de Chakroud à époques fixes, escortées d'infanterie, de cavalerie et même d'artillerie. La crainte des Turcomans était si grande que pas un cultivateur ne sortait pour travailler ses terres sans être armé. Ils avaient bâti sur leurs champs des tours rondes à entrée extrêmement petite, où ils se réfugiaient à la vue seule d'un cavalier turcoman, ayant bien soin d'en boucher l'orifice avec des pierres amoncelées dans l'intérieur.

Lorsque les Kourdes des forteresses se rassemblaient parfois en grand nombre pour délivrer les prisonniers et les troupeaux, ils attendaient les ravisseurs dans les gorges de leurs montagnes et leur livraient des combats acharnés, dans lesquels les Tekkés se faisaient exterminer jusqu'au dernier. Ces champs de bataille sont marqués par de nombreuses pyramides élevées en commémoration des morts; j'en ai vu plus d'un de ces cimetières dans les défilés de l'Ala-Dagh!

La population iranienne de la plaine offrait un champ d'activité plus facile aux brigands. On raconte qu'un Persan bien armé, attaqué par un brigand, l'avait vaincu : « Que fais-tu, s'écria l'adversaire terrassé, ne sais-tu pas que je suis Tekké? » A ces mots, le Persan fut pris d'une telle frayeur qu'il se laissa garrotter et emmener prisonnier par le Tekké que tout à l'heure il tenait en son pouvoir. Grodékof rapporte que, lors de la grande famine qui ravagea la Perse en 1871, la population iranienne des environs de Sarakhs était arrivée à un tel degré de lâcheté que les plus pauvres Tekkés, armés seulement d'un gourdin et montés sur un âne, chassaient devant eux les habitans des villages pour les vendre sur le marché de Merv. Si la marche à travers les montagnes avant l'attaque se faisait de nuit et silencieusement, le retour heureux, comme de raison, dépendait de la vitesse des chevaux. Les enfans et les femmes jeunes et jolies étaient attachés en croupe, et, avec cette double charge, le cheval devait faire parfois sans arrêt des centaines de verstes qui le séparaient de l'aoul de son maître. Les hommes vigoureux, le carcan au cou, dont la chaîne longue et lourde était attachée au pommeau de la selle, animés par le fouet de l'alamanetchik, couraient jusqu'à l'épuisement de leurs forces. Si la retraite était précipitée et si le prisonnier ne pouvait pas avancer assez vite, un coup de sabre mettait un terme à ses souffrances.

Le sentiment de pitié paraît manquer entièrement au Turcoman : l'esclave n'est, à ses yeux, qu'une marchandise; sa barbarie et sa cruauté ne connaissent pas de bornes. Des esclaves transportés de Sarakhs à Merv disent avoir parcouru ce chemin sans nourriture; c'est tout au plus si une gorgée d'eau leur était donnée lorsqu'ils tombaient d'inanition. Le retour des alamanetchiks, annoncé à l'avance par une estafette, donnait lieu à des réjouissances; tous les habitans de l'aoul venaient au-devant d'eux pour admirer plus tôt ces guerriers courageux et leur riche butin.

M. Vambéry rapporte (il y a vingt ans de cela), qu'au retour d'une alamane, un jeune Turcoman ayant raconté ses exploits aux habitans de l'aoul, tous le suivirent pour voir ses prisonniers; Vambéry en fit de même et voici ce qu'il vit : « Au milieu d'une tente se trouvaient étendus deux Persans, pâles, couverts de sang et de poussière dont on enferrait les membres; les fers de l'un étant trop étroits, le Turcoman y faisait entrer ses chevilles de force sans s'inquiéter de ses cris déchirans. Dans un coin, deux enfans tremblans étaient assis à terre, regardant tristement le Persan torturé, car c'était leur père; ils avaient bien envie de pleurer, mais les regards terribles du brigand les en empêchaient. Une jeune fille de quinze à seize ans, les cheveux en désordre, les vêtemens déchirés et couverts de sang était accroupie dans un autre coin et sanglotait. Quelques Turcomanes, poussées par la curiosité, lui demandèrent si elle était blessée : « Je ne suis pas blessée, répondit-elle en pleurant; ce sang est celui de ma bonne mère. » Elle raconta ensuite comment elle avait été mise en croupe sur le coursier de son ravisseur pendant que sa mère devait suivre à pied, attachée à l'étrier. Après une course d'une heure, sa mère, épuisée, s'affaissa sur le sol; le Turcoman essaya d'abord de ranimer ses forces à coups de fouet; n'y réussissant pas et ne voulant pas rester en arrière, il tira son sabre et lui abattit la tête; le sang, jaillissant, avait éclaboussé la jeune fille, le cheval et le cavalier. » Et, pendant que ceci se passait dans la tente, les parens du brigand étaient occupés au dehors à examiner le butin; les matrones palpaient avidement les ustensiles de ménage, les enfans sautaient autour de ces dépouilles, dont ils s'affublaient en riant.

Si, jusqu'à la conquête de Khiva, l'alamane et la vente des esclaves produisaient la richesse dans les aouls, l'année 1873 mit fin à cet état de choses; ne pouvant plus vendre leurs prisonniers, les Tekkés se contentaient de les maltraiter pour obtenir une forte rançon. Depuis l'occupation de l'Akhal par la Russie, la population paisible et laborieuse du Khorassan est débarrassée de ce fléau. La prospérité renaîtra dans ces belles contrées, et quand les Saryks et

les Salors seront définitivement soumis au tsar, la mission de la Russie sera terminée. De l'Afghanistan jusqu'aux limites de la Sibérie, l'ordre et la tranquillité régneront, après des siècles de luttes, et l'Asie centrale redeviendra, sous l'égide d'un gouvernement fort, ce qu'elle fut jadis, un des pays les plus privilégiés du globe.

II.

Le 17 janvier, je quittais avec satisfaction le triste séjour de Kizil-Arvat, où cependant j'avais trouvé une vraie providence dans la personne du général Meyer, qui m'avait en particulier pourvu d'un serdar officiel chargé de m'escorter à travers l'oasis de l'Akhal. Un mot d'abord sur ce guide, Bachi-Serdar. C'était un des plus redoutés chefs d'expédition des Tekkés; c'est lui qui, en 1874, dirigeait l'alamane sur Kélat, où il fit plus de deux cents prisonniers. Ses anciens cavaliers disaient de lui : « Son *ptchak* a percé plus de poitrines que son maître n'a de poils dans sa barbe. » Bachi-Serdar n'était pas causeur; comme je lui reprochais un jour de ne jamais parler de ses exploits, il me répondit : « L'homme qui tue n'en parle pas; la langue et le couteau effilés ne se trouvent guère chez le même homme. » Je le vois encore devant moi, dirigeant à travers les sables ma petite colonne, monté sur un énorme étalon tekké, dont la robe dorée, d'une couleur que je n'ai vue que dans l'Akhal, disparaissait presque sous trois couvertures de feutre. Il est âgé de cinquante-trois ans, et les traits durs de son visage, sillonné de balafres, portent l'empreinte du type mongol très prononcé; il est plutôt maigre, et toute son allure dénote une grande force physique; je l'ai rarement vu sortir de son impassibilité, il ne crie ni ne se fâche jamais. Chose curieuse : parmi ces brigands, tout au contraire du reste des Orientaux, les jurons ne sont pas de mise; l'épithète grossière que le musulman applique à la mère ou à la fille de celui qu'il veut injurier n'est pas connue dans leur langue. « Lâche! » est la plus grave insulte entre Tekkés.

C'est par étapes de 50 à 60 verstes que nous avons parcouru l'Akhal, mettant ainsi cinq jours, sans compter les arrêts, pour arriver à Askabad. Nous demandions chaque soir l'hospitalité dans une forteresse ou un aoul tekké et nous étions reçus toujours courtoisement par les Turcomans, qui comptent comme un honneur la visite du serdar. L'hospitalité est sacrée aux Turcomans; elle est gratuite et obligatoire entre eux, mais ils ne l'exercent qu'à contre-cœur; en revanche, ils sont toujours empressés pour l'étranger qui paie largement. Aussi mettait-on tout en œuvre pour circonvenir mon serdar, et, si j'avais écouté ses conseils, je me serais arrêté dans

chaque kibitka de l'Akhal, et mon voyage aurait duré une éternité. Ayant envoyé mes gros bagages en avant, je ne marchais qu'avec mes chevaux de selle et mes gens, dont le nombre était très réduit depuis mon entrée en Turcomanie. Cependant j'avais douze chevaux et dix cavaliers pour lesquels chaque soir il fallait trouver la nourriture. Le Tekké, depuis la conquête, est très pauvre; les provisions même étant hors de prix, avec un train semblable on ne peut honnêtement accepter une hospitalité gratuite de ces pauvres nomades. Si les étapes à travers le pays des Tekkés m'ont coûté gros, elles me laissent de bien intéressans souvenirs des longues soirées passées sous la *yourte*, rendez-vous des hommes influens qui venaient en *tomacha* (spectacle ou réjouissance publique) entendre le *Frenghi* parler de son pays lointain. Les femmes préparaient le *pilau* (riz et mouton rôti); mes domestiques offraient le thé, et souvent les causeries se prolongeaient tard dans la nuit.

Rarement, pendant ces assemblées du soir, les femmes mariées, ou en état de l'être, se hasardaient dans la société des hommes; elles se tiennent à l'écart, se couvrant le bas du visage de leur *bouroundjouk* (mantille de soie) en signe de respect; les jeunes filles et les vieilles matrones seules ne se voilent point. Cependant le matin, quand j'étais seule, elles se glissaient furtivement dans la tente, curieuses comme de vraies filles d'Ève; elles venaient assister à la toilette de l'étranger, le questionnant sur le contenu de son nécessaire, qui les intéressait au plus haut point.

Le costume de la femme tekkée, tout en étant très simple, est propre à faire valoir ses charmes : il consiste en une longue chemise flottante, en soie rouge ou bleue, qui n'est retenue par aucune ceinture. La chemise, autour du cou et jusqu'au bas de la taille, est surchargée de monnaies et de plaques d'argent, formant une espèce de cuirasse, auxquelles sont mêlées de petites clochettes en argent qui tintent à chaque pas. Ces monnaies, ces plaques, ces clochettes, comme aussi les bracelets dont les femmes tekkées sont couvertes, dénotent non-seulement la richesse du mari, mais aussi son courage, car ces bijoux, quoique travaillés par les artistes indigènes d'après le goût turcoman, proviennent des expéditions de l'époux, dont la femme porte les trophées. Sur la tête, les femmes mariées portent un petit bonnet rond, brodé, d'où s'échappe leur abondante chevelure. La jeune fille porte les cheveux tressés et découverts.

La femme tekkée est belle, grande et svelte; elle est la seule femme de l'Asie centrale qui sache marcher. Rien de plus gracieux qu'une fille de cette race allant quérir l'eau dans quelque puits et portant sur l'épaule la grande amphore; mainte fois je me suis arrêté pour jouir de ce spectacle, qui me faisait oublier les affreux masques de Khiva et de Boukhara. Il me restait encore quelques

bracelets, des colliers et des bibelots que je distribuais à mes jolies visiteuses; en échange, elles venaient m'apporter des ouvrages de leurs mains. Car la femme tekkée est une artiste; nos belles dames d'Europe seraient bien surprises si elles voyaient ce qu'une pauvre sauvage sait faire de ses doigts; j'ai des broderies des *bouroundjouks* qui sont de vraies merveilles. Les tapis qu'elles confectionnent sont les plus beaux et les plus durables de tous. Ils sont d'ailleurs hors de prix, puisque, dans l'Akhal même, on paie une petite descente de lit, si elle est belle, à raison de 40 roubles, soit 100 francs. J'ai vu de grands ouvrages de ce genre estimés de 8,000 à 10,000 francs. Et cette même femme, au besoin, devient une héroïne; lors de la prise de Ghéok-Tépé par les Russes, les femmes combattaient à côté des hommes; une branche de leurs longs ciseaux, fixée au bout d'un bâton, formait la lance dont plus d'un soldat russe porte encore la marque aujourd'hui.

Quoique la polygamie soit très en vogue en Turcomanie, les femmes gardent une certaine autorité; il n'est pas rare d'en voir qui exercent une influence sur les affaires communes. Ainsi à Merv, récemment, la veuve de Nour-Verdi-Khan jouissait d'une grande réputation, et les Tekkés disaient : « C'est elle qui règne à Merv. » Ici aussi, l'amour fait des victimes : à mon passage à Boudjnourd, une belle éplorée est venue me supplier de lui venir en aide. Elle venait de quitter l'Akhal avec un homme qu'elle aimait, ayant abandonné son mari. L'agent russe à Boudjnourd, sur la plainte du mari, avait fait arrêter l'amant, qui se trouvait déjà sous clé. Par malheur, le coupable, non content d'enlever la femme, avait pris au mari une demi-douzaine de chameaux, et, pour ce fait, on le réclamait à Askabad comme simple voleur. La justice étant saisie, je dus, bien à regret, déclarer à la solliciteuse que mon intervention n'aurait abouti à rien. Elle ne versa pas une larme, mais m'assura froidement qu'on la couperait plutôt en morceaux que de la faire retourner chez son mari. Détail curieux : sur sa propre demande, l'homme qu'elle avait suivi et qui, de son côté, avait laissé deux femmes légitimes dans l'Akhal, leur avait envoyé les moyens de le rejoindre : elle ne voulait pas que la réputation de son amant fût ternie par le fait qu'il aurait abandonné ses femmes sans moyens d'existence.

La femme est achetée au père par le fiancé; le *kalim* (prix d'achat) consistait jadis en un certain nombre d'esclaves fixé d'avance; si, au jour convenu, l'acquéreur n'avait pu réunir la somme exigée, le mariage ne durait que quelques jours, et le père reprenait sa fille jusqu'à ce que la dette fût entièrement soldée. Avant la conquête russe, le prix d'une femme variait entre 1,200 et 2,000 fr.; mais depuis le massacre de Ghéok-Tépé le nombre des femmes est

de beaucoup supérieur à celui des hommes, et le prix en a notablement diminué. Les femmes tekkées n'épousent que des Tekkés; au contraire, si les alamanetchiks ramenaient de belles Iraniennes, il leur arrivait de les garder sous leurs tentes, soit comme esclaves, soit comme épouses. La femme tekkée est laborieuse; en dehors des travaux domestiques, c'est elle qui tisse et confectionne les vêtemens. La femme qui se marie apporte en dot un certain nombre de feutres qu'elle a fabriqués dans ses loisirs, parmi lesquels doit figurer une couverture très fine pour le cheval de son époux. Un de leurs proverbes dit : « Plus le feutre pour le coursier est fin, plus l'amour pour le cavalier est grand. » Le divorce se pratique sans grandes formalités et sans jugement, mais l'infidélité de la femme donne au mari le droit de la tuer. Voici un autre dicton turcoman qui a force de loi : « La honte est pire que la mort. »

Les femmes tekkées, n'étant ni enfermées dans un harem, ni entièrement voilées, jouissent presque des mêmes droits que les hommes, avec lesquels elles s'entretiennent aussi librement que chez nous. Les aventures romanesques, les drames même ne manquent pas dans l'Akhal, témoin le fait suivant. Koul-Batter-Serdar avait une fille dont la beauté était célèbre dans l'oasis entière. Svelte, gracieuse, la nature l'avait douée d'une chevelure superbe et d'un regard si doux, que plus d'un jeune Tekké, plus d'un barbon même en avait été cruellement blessé. Tous ces adorateurs perdaient leur peine, la belle aimait depuis longtemps. Un rival de l'homme préféré médita leur perte. Il se porta à la rencontre de Koul-Batter, qui revenait d'un alamane, pour lui insinuer que sa fille, pendant son absence, avait été déshonorée. La fille du serdar reçut son père à l'entrée de sa demeure. Koul-Batter, persuadé de sa honte, eut à peine mis pied à terre qu'il tira son poignard et le plongea dans le sein de son enfant. Les aksakals ayant réussi à prouver l'innocence de la victime, l'instigateur du crime dut comparaître devant l'assemblée des anciens, qui le condamna à mort pour calomnie. L'exécution eut lieu séance tenante : chacun des assistans perça l'infâme de son couteau.

Les récits des aventures chevaleresques forment la base de la conversation des Turcomans, comme le tabac et le thé, celle de leurs dépenses; s'ils sont très bavards entre eux, ils sont circonspects vis-à-vis de l'étranger, qui a beaucoup de peine à obtenir des renseignemens sur leurs mœurs. A l'exception des mollahs, les Tekkés sont illettrés, mais très rusés dans la réplique et, quoique le mensonge leur répugne, ils savent donner des réponses si ambiguës qu'on fait bien de se méfier. C'est vraiment au Turcoman que « la parole a été donnée pour cacher ses pensées. » Cependant ces enfans du désert possèdent une belle qualité qui a même frappé les

Russes : il ne s'est jamais trouvé d'espion parmi eux. Le traître est mis à mort par sa tribu sans aucune forme de procès, sa famille chassée et ses biens détruits, car la trahison est considérée ici comme le plus grand crime.

De Kizil-Arvat à Kodch, la route est d'une monotonie désespérante ; à Artchman, nous campons au bord d'un ruisseau dont l'eau a un goût sulfureux très prononcé ; on me montre le tombeau d'un saint guérissant les maladies cutanées. Les monceaux de loques déposées en *ex-voto* par les fidèles autour de ce lieu attestent la vertu bienfaisante du saint ou plutôt de la source sulfureuse. A mesure que nous avançons, les montagnes à notre droite, auxquelles les Russes ont donné le nom de Kopet-Dagh, deviennent plus escarpées ; à notre gauche, nous avons la plaine immense, les sables sans fin ; les forteresses se présentent plus voisines les unes des autres. Nous traversons des plaines ouvertes, dans lesquelles, aux yourtes, ont succédé des logemens construits en briques ou en terre durcie au soleil ; ce sont, comme Ghéok-Tépé, des aouls dont les habitans restaient sur place toute l'année pour cultiver les grands jardins clos de murailles et garantir la contrée contre les attaques des Kourdes des montagnes, qui parfois arrivaient en grand nombre piller dans l'Akhal. L'intérieur de ces lieux fortifiés, s'ils sont habités, est occupé, soit par des kibitkas en feutre, en tout semblables aux yourtes des Kirghiz, sauf que le toit est moins conique, soit par les habitations des tchomrys, huttes en terre carrées ou rondes, recouvertes de feutre ou de paille : on y voit aussi des kibitkas dont les parois sont en roseaux.

Rien de plus gai que l'intérieur d'une forteresse tekkée. Nous sommes aux premiers jours de janvier, et les champs commencent à verdir ; au milieu de la journée, le soleil est chaud, et je m'établis de préférence, quand je fais une halte, sur des tapis qu'on étale devant les yourtes ; celles-ci, bien alignées, forment des rues. Attachés à des piquets, les chevaux, recouverts de leurs épaisses couvertures, regardent de leurs grands yeux intelligens tout ce qui les entoure ; les lévriers turcomans, dans leurs poses gracieuses, se chauffent au soleil, et, devant les yourtes, les jeunes filles et les femmes travaillent à leur ouvrage de tapisserie. Pour satisfaire leur curiosité native, elles trouvent toujours moyen de se rapprocher de notre groupe ; les prétextes abondent : c'est un agneau qui s'est écarté et qu'il faut chercher, c'est un enfant à prendre dans les bras, etc. ; elles savent s'asseoir avec une grâce charmante, et chacun de leurs mouvemens est empreint d'une noblesse innée. Et dire que cette foule si calme et polie, qui écoute avec tant de déférence et d'attention mes récits, est formée par ces terribles massacreurs dont l'apparition subite glaçait d'horreur tout ce qu'ils ap-

prochaient! « Qu'auriez-vous fait de moi, demandais-je un jour à Bachi-Serdar, si j'étais venu au milieu de vous il y a quatre ans? — Tu aurais été une bonne prise, me répondit-il fort tranquillement, car on aurait beaucoup payé pour ta rançon. » J'emporte comme précieux souvenir de ce pays la chaîne et le carcan dont se servait Bachi-Serdar dans ses expéditions. « Prends-les, m'a-t-il dit; les beaux temps sont passés, Bachi-Serdar n'est plus un guerrier; s'il doit faire usage de ses armes, ce sera au service du tsar, qui nous a défendu de faire des prisonniers. » Je note ici que le Turcoman a accepté entièrement la domination russe. Il dit à ce propos : « Nous avons combattu le khan de Khiva, l'émir de Boukhara, le shah de Perse; nous sommes sortis victorieux de tous les combats; encore aujourd'hui, quoique bien réduits, nous enlèverions Téhéran si on nous laissait faire. Quant au Russe, il a pris trois ans avec ses canons pour nous soumettre; nous ne pouvons oublier qu'il a tué nos pères et nos plus braves guerriers; mais nous le servirons honnêtement, car nous le respectons comme un vainqueur brave et loyal. L'Anglais, pendant douze ans, nous a poussés à la lutte et nous a tout promis; il n'a rien tenu; celui-là, nous le détestons. » Mais le grand nombre des femmes et l'inaction des hommes ont produit un mauvais effet sur la population mâle; les vieillards voient avec tristesse les fâcheux effets de l'eau-de-vie et de l'opium, qui, inconnus avant la conquête, commencent déjà à faire des victimes. « Si nos vainqueurs ne sont pas plus sévères à cet égard, d'ici à quelques années les Turcomans auront oublié leur ancienne honnêteté, me dit Bachi-Serdar; jadis il n'y avait pas de voleurs parmi nous; si cela continue de la sorte, Tekké et voleur sera la même chose. »

Les Turcomans sont des joueurs d'échecs hors ligne : si vous voyez quelque part un rassemblement d'hommes, vous pouvez être sûr qu'il s'agit d'une partie d'échecs. Accroupis par terre, l'échiquier devant eux, deux champions sont aux prises; les spectateurs s'associent à la partie en pariant un ou deux *krans* (monnaie persane valant un franc); pour l'un ou l'autre joueur, les enjeux s'élèvent parfois à des sommes respectables, car il y a des parties auxquelles on vient assister de très loin, suivant la force des joueurs. A chaque beau coup, tout l'auditoire applaudit; les cris et l'allégresse sont à leur comble quand un coup décisif est joué. C'est au jeu seul que j'ai vu le Tekké démentir cet imperturbable sang-froid qui fait de lui une exception, même en Asie.

Entre Ghéok-Tépé et Askabad, l'oasis atteint sa plus grande largeur; c'est une suite ininterrompue de villages fortifiés, au milieu des champs, protégés par des tours rondes, qui servent de refuge aux cultivateurs en cas d'alerte. Le reste de l'année, les tentes sui-

vant les troupeaux dans leurs pâturages, soit autour des puits dans le désert, soit dans les montagnes, il ne vient plus dans ces forts que quelques hommes qui se relèvent à tour de rôle pour entretenir les *ariks* et pourvoir à la distribution des eaux sur les champs. Les Tekkés ne travaillent guère. Jadis les esclaves qu'ils enlevaient en Perse cultivaient leurs terrains. Ils doivent à ces esclaves les plantations d'arbres fruitiers et surtout de vigne qu'on voit en grande quantité dans les environs d'Askabad. Aujourd'hui c'est à leurs femmes qu'incombe cette besogne.

Dans l'Akhal comme dans le Miankal (l'oasis du Zeravchan), l'eau fait la richesse du cultivateur; nous y retrouvons également les *arikaksakals* (inspecteurs des canaux), connus ici sous le nom de *mirab*. Ils surveillent la distribution de l'eau et nomment les travailleurs. Les Tekkés seuls, dans cette oasis, possèdent l'eau, qu'ils vendent ou louent parfois pour une partie de la récolte. La longue chaîne de montagnes arides qui longe l'Akhal au sud présente cette particularité qu'il n'y existe pas de ruisseaux dans les vallées, la formation des couches et la porosité des roches laissant filtrer intérieurement les eaux jusqu'au bas de ces montagnes. C'est en creusant à leur pied des puits, souvent d'une profondeur de 25 mètres et distans les uns des autres de trente à cinquante pas, qu'on rencontre des sources qui, rassemblées dans des canaux souterrains en maçonnerie, hauts de 2 mètres, aboutissent dans la plaine à une certaine distance où elles alimentent les ariks.

Dans la soirée de notre cinquième journée de marche depuis Kizil-Arvat, nous voyons se dessiner dans la plaine, devant nous, la colonie russe d'Askabad; avec son petit fort, son église et ses maisons blanches à la russe, c'est propre et gai. Sortie de terre en trois années, cette ville improvisée prend déjà un aspect coquet. Une double lignée de boutiques forme une large rue où s'étalent les produits de l'Occident, parmi lesquels les liqueurs et l'eau-de-vie tiennent la première place; quant aux marchands, ce sont des Arméniens arrivés comme cantiniers à la suite de l'armée; ils ont gagné gros, lors de la conquête, quand les soldats russes troquaient des poignées de bijoux tekkés, ou d'admirables tapis, contre une bouteille de *vodka*. Mais si le temps n'est plus où le simple troupier maniait l'argent au *poud*, ils se rattrapent sur les malheureux que la nécessité pousse sous leurs fourches caudines. Un artiste capillaire, appelé pour me débarrasser d'une chevelure exorbitante poussée dans le désert et qui me donnait l'apparence d'un sauvage, me demanda 5 roubles pour cette opération; faisant l'office de tailleur en même temps, il me fit, pour réparations très urgentes à ma toilette, une note dont le montant eût en Europe payé le plus beau costume de Pool.

Mon interprète, qui m'avait précédé d'une journée pour préparer les logis, avait déniché pour moi une maisonnette avec une grande cour pour les chevaux et mon escorte. Je trouvai mon lit de camp dressé avec de beaux draps bien blancs, et le poêle que je porte parmi mes bagages allumé; aussi, quand, sorti du hammam et dûment débarrassé de la terrible vermine qui est un des fléaux des voyages en Asie centrale, je m'assis devant une bonne soupe aux choux, je me sentis fort satisfait, je le fus plus encore quand, à cette soupe réconfortante, succéda un plat qui vaguement me rappelait ma patrie; c'était une aimable surprise de la femme de mon propriétaire, brave Allemande des colonies du Volga, qui, sachant que je venais de bien loin, avait espéré retrouver un compatriote; elle vint, toute rouge et toute confuse, de derrière ses fourneaux, me présenter sa petite famille, tous vrais *kalbasniks* (charcutiers, sobriquet que le Russe applique aux Allemands). Cette nuit-là, j'ai dormi comme un roi; j'avais 4,000 kilomètres à longues étapes derrière moi et j'étais décidé à faire en ce lieu un temps d'arrêt pour réparer mes forces.

III.

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je m'acheminai le lendemain vers la demeure du gouverneur de la Transcaspie; je me demandais comment je serais accueilli par cet homme tout-puissant pour lequel je n'avais guère de recommandations officielles et que je savais ne pas être au mieux avec mon protecteur, le général Tchernaïef. Un mot de lui et j'aurais pu être forcé de rebrousser chemin, car on ne passe pas si facilement la frontière, qui, à ma connaissance, de ce côté du moins, n'a été abordée par aucun touriste. Mais j'eus le bonheur de trouver dans la personne du général Komarof un grand savant, archéologue et entomologiste distingué et en même temps un vrai gentilhomme russe, hospitalier et bien disposé pour l'étranger arrivé de si loin. Le général gouverneur de la Transcaspie m'a fait par sa bonté oublier les impressions fâcheuses de Kizil-Arvat. J'ai passé mes meilleures heures à Askabad, dans sa maison, où une charmante famille tout européenne rassemble autour d'elle tout ce que la ville contient de gens du monde. Les collections archéologiques du général, commencées au Caucase, contiennent de véritables trésors, et je dois à sa générosité une collection numismatique et des produits de fouilles que je compte parmi les plus précieux objets rapportés de mes voyages.

Quoiqu'il fût extrêmement occupé et préoccupé, — car pendant mon séjour à Askabad, il se jouait une partie fort sérieuse : l'an-

nexion pacifique de Merv, — il trouva néanmoins le temps de me montrer ses trésors et de faire avec moi de la photographie. J'ai assisté aux premiers succès obtenus par la pointe en avant du détachement qui a passé la frontière de Baba-Dourma et déterminé l'envoi de la grande députation de Merv à Askabad; mais il m'a été donné de jouir d'un coup d'œil bien autrement intéressant. Je dînais tranquillement ce jour-là chez le chef de l'escadron indigène, le lieutenant Lopatinski; nous venions de vider quelques bouteilles d'excellent vin de Kakhétie, venant du Caucase, quand son ordonnance, un Tcherkesse, vint lui annoncer l'arrivée de 40 cavaliers indigènes de son escadron, ramenant les *koul* (esclaves) de Merv. Un curieux spectacle nous attendait : devant la demeure du lieutenant était rangé le peloton arrivé de l'oasis, choisi parmi les plus hardis cavaliers : ces hommes, montés sur leurs chevaux, faisaient plaisir à voir dans le costume pittoresque du pays, armés en guerre et couverts de la poussière de la longue route qu'ils venaient de parcourir. Dix-sept d'entre eux portaient en croupe des êtres humains, hâves et décharnés, au regard effaré; il y avait des enfans et des femmes dans le nombre. Nous avions devant nous les derniers esclaves persans, enlevés par une alamane de Merv, dans l'automne de 1883, sur les frontières du Khorassan persan et restitués au gouvernement russe sur la demande du général Komarof.

C'était assurément un étrange contraste que ces Tekkés, tous anciens alamanetchiks, aujourd'hui enrégimentés au service du tsar, allant à Merv enlever des esclaves pour les amener à Askabad, afin que le gouvernement russe les remît en liberté. Les malheureux ne se rendaient guère compte de ce qui se passait pour eux, capturés jadis par des Turcomans et enlevés par d'autres Turcomans, d'autant qu'entre Merv et Askabad les cavaliers auxiliaires les avaient traités comme ils avaient l'habitude de traiter les *Kizilbach*. J'avais devant les yeux l'image d'un retour d'alamane : c'est ainsi que revenaient dans leurs foyers d'une expédition productive en Perse ces mêmes cavaliers; leurs prisonniers ne pouvaient guère être plus misérables, plus terrifiés que les pauvres créatures que nous avions devant les yeux. Cette restitution était due à la mission de Makhtoum-Kouli-Khan, Tekké rallié à la Russie, fils de cette femme si influente à Merv dont j'ai parlé plus haut et qui, avec le capitaine Alikhanof, avait exigé, au nom du général Komarof, la restitution des esclaves : la demande avait été d'ailleurs appuyée efficacement par le petit corps du colonel Mouratof, stationné en ce moment à Karybent.

Le rapport fait par le commandant du peloton des cavaliers auxiliaires arrivés de Merv, un vieux Tekké de la tribu des Vakil, à grande barbe grise, le lieutenant fit mettre pied à terre aux esclaves :

une grande foule avait eu le temps de se rassembler autour de notre groupe, et ce n'est que quand on apporta de la nourriture et des vêtemens à ces malheureux qu'ils commencèrent à comprendre que leurs misères touchaient à leur fin. J'avais parmi mes bagages du linge et des vêtemens chauds que je remis à un des prisonniers; celui-ci, chemin faisant, me montra son cou, qui n'était plus qu'une plaie, vestige terrible du carcan de fer qu'il avait porté si longtemps. Ces gens-là ne savent pas remercier; mais je fus assez récompensé en voyant une pauvre fille de sept à huit ans se rouler dans un vieux plaid et dévorer les restes de notre repas. Dès ce moment, intelligens comme le sont les Persans, ils furent convaincus que pour eux tout avait changé; le lendemain, je les trouvais déjà dispersés çà et là, racontant leurs tribulations passées et entourés de curieux qui, avant de s'éloigner, ne manquaient pas de leur laisser quelques petits cadeaux.

L'oasis de Merv, à cheval sur le Mourgab, se trouve au sud-est du désert turcoman à 130 verstes à l'orient de Sarakhs, à 250 verstes de Hérat, à 400 verstes de Khiva et à 180 verstes de Tchardjoui; le Mourgab, qui en alimente les vingt-quatre canaux, grâce à un barrage soigneusement entretenu, est un fleuve qui prend sa source dans les monts du Paropamise, au nord de Hérat, et va se perdre dans les sables au-delà de Merv. Cette oasis compterait, selon Piétrousévitch, 48,000 kibitkas, soit 240,000 habitans, mais quelques autres, trouvant ce chiffre trop élevé, n'en admettent que 125,000; selon ces derniers, l'eau du Mourgab ne pourrait en alimenter un plus grand nombre. L'oasis s'étend jusqu'à 40 verstes au nord du chef-lieu, mais à 10 verstes on trouve déjà des collines de sables mouvans; Grodékof en estime la superficie à 3,600 verstes carrées. Le climat est malsain. Les marais du Mourgab engendrent des fièvres pernicieuses, il y pleut rarement; la température, très élevée en été (36 degrés à l'ombre), descend en hiver à 7 degrés au-dessous de zéro; la neige n'est pas rare au mois de janvier; en revanche, pendant l'été, les insectes de toute sorte rendent le séjour de Merv insupportable aux Européens.

A mesure qu'on pénètre dans l'intérieur de l'oasis, les aouls deviennent plus nombreux et les kibitkas font place par-ci, par-là, à des masures en terre glaise. La terre est bien cultivée, les canaux sont très nombreux, et les chemins, ou plutôt les sentiers qui relient les villages entre eux, traversent des champs de pastèques, de melons, d'orge et de riz. D'après la dernière statistique, on compte dans l'oasis 7,800 chameaux, 160,000 moutons, 11,500 chevaux, 25,000 ânes et 46,000 bêtes à cornes; le gibier est abondant.

Kaouchout-Khan-Kala, forteresse entourée d'une muraille de 4 verstes de tour, dans l'intérieur de laquelle se trouvent quelques

centaines de chétives masures ainsi qu'un mauvais bazar, est le chef-lieu de l'oasis. Voilà cette Merv qu'on s'est représentée comme une cité merveilleuse et riche. Merv n'est pas une ville; ce n'est, en réalité, qu'une simple dénomination géographique donnée à une certaine portion de terre cultivée. Les Tekkés, les maîtres de l'oasis avant l'occupation russe, vivaient de brigandage; maintenant ils se livrent à l'agriculture. Le bazar n'offre plus la même animation que jadis, où les courtiers boukhariotes et khivains, suivis d'une nombreuse escorte, venaient faire leurs provisions de bétail humain et échanger divers objets manufacturés. En somme, les Merviens sont pauvres et peu industrieux, excepté les femmes, qui excellent dans la confection des tapis et des étoffes de soie. Le manque d'une monnaie particulière à Merv, avant l'occupation russe, est une preuve évidente de son peu d'importance commerciale; on y trouvait le *kran* persan (1 franc), le *tenghé* de Boukhara, et, depuis peu, on y trouve les billets de banque russe; du reste, chacun y battait monnaie selon ses besoins.

Le célèbre voyageur P. Lessar raconte qu'il reçut un jour la visite d'un maître monnayeur. C'était un homme aimable et d'humeur joviale; il tenait à la main un grand sac contenant tout son outillage, ainsi que des morceaux de métal et des pièces de monnaies achevées. « Nous n'avons point de padichah, dit-il, ce qui nous permet de fabriquer notre argent nous-mêmes; chacun a le droit d'en faire, seulement il faut connaître son métier, — et, sous ce rapport, le fabricant n'avait pas son pareil. » Le maître monnayeur lui montra ses coins et ses spécimens de fabrication; il frappait des monnaies russes, khivaines, boukhariotes et persanes, de peu de valeur. Les nouveaux krans persans étant très difficiles à imiter, l'artiste en fabriquait peu. Il composait l'alliage de ses pièces d'un tiers d'argent, de deux tiers de cuivre, et jouissait d'une grande considération parmi les Merviens comme expert en métaux précieux. On s'adressait à lui pour les évaluations et surtout pour le triage des fausses pièces en cas de paiemens considérables.

L'ancienne Merv, appelée aussi Mérou, Maour ou Mareh, cette rivale de Balkh qui fut jadis si florissante qu'on l'appelait la reine du monde, se trouvait à quarante verstes plus à l'orient dans une plaine sillonnée d'anciens canaux et couverte de ruines remarquables, appelées aujourd'hui Kobar-Kala par les indigènes, qui prétendent que cette ville fut bâtie par Iskander ou Alexandre le Grand. Non loin de cet amas de décombres, on voit les ruines de la résidence du sultan Sandjer, avec des restes de tours et de tombeaux; c'est au sud-ouest de cette localité que se trouve l'emplacement de Baïram-Ali-Khan, la dernière ville de l'oasis détruite vers la fin du siècle passé. Le voyageur Regel raconte, d'après une légende

en crédit auprès des Turcomans, que l'ancienne Merv ou Maoureb ne serait autre chose que l'Askabad actuel. Mais il serait oiseux de s'arrêter ici aux légendes que les Turcomans débitent sur les ruines de l'Asie centrale, par la simple raison qu'ils habitent ces contrées depuis trop peu de temps et que l'ancienne population a disparu. Deux noms seuls sont arrivés à leur connaissance : Alexandre et Gengis-Khan, représentant à leurs yeux toute l'antiquité, et qu'ils regardent par conséquent comme les créateurs des villes et des grands travaux dont les ruines grandioses étonnent aujourd'hui leurs regards.

Ce qui est certain, c'est que Merv était une des plus anciennes villes du monde, puisqu'elle est mentionnée dans le Zend-Avesta. Plus tard elle tomba au pouvoir des Perses et fut englobée dans une des satrapies de l'empire d'Alexandre. Du ve au viiie siècle, Merv fut en grande partie chrétienne; les nestoriens persécutés dans l'Orient qui s'y réfugièrent firent tant de prosélytes parmi les Parsis que cette ville fut érigée en archevêché; quand, deux siècles plus tard, les Arabes s'emparèrent de la cité du Mourgab, c'était un centre intellectuel très important possédant des hôpitaux et de nombreuses bibliothèques, qui devint la capitale du Khorassan et atteignit l'apogée de sa grandeur au xie siècle sous la domination des Turcs. Gengis-Khan épargna cette ville, mais son fils Touli-Khan la détruisit et y fit massacrer 70,000 personnes; 400 artisans, les plus habiles de la ville, furent épargnés et emmenés à la suite du vainqueur. Après la chute des Timourides en 1505, Merv fut occupée par les Usbegs, pour passer cinq ans après au pouvoir des Persans. En 1790, elle tomba entre les mains des Saryks: les Persans, sous Chah-Mourad, ne pouvant soumettre ces derniers par les armes, détruisirent en 1795, en amont de l'oasis, la grande digue du lac artificiel alimenté par le Mourgab, d'où sortaient tous les canaux du pays, et l'ancienne « reine du monde » qui s'était toujours relevée de ses cendres, privée d'eau, ne présenta bientôt plus qu'un informe amas de ruines envahi par les sables du désert. Les malheureux Merviens transportèrent leurs pénates 40 verstes plus à l'ouest sur le nouveau cours du fleuve, pour tomber vingt ans après au pouvoir des Khivains, dont ils restèrent tributaires jusqu'en 1835; en 1856, les Saryks furent à leur tour refoulés dans les montagnes du sud par les Tekkés, qui transformèrent l'oasis en un véritable repaire de brigands; aussi, après la chute de Ghéok-Tépé, l'élément pacifique de Merv appela-t-il les Russes de tous ses vœux.

L'arrivée d'Alikhanof en 1882, jadis officier dans l'armée russe, donna en peu de temps une nouvelle tournure à la question de Merv. Ce Caucasien, fils d'un officier de la milice du Daghestan, intelligent et ambitieux, travailla avec succès à faire dominer le parti russe et sut gagner à sa cause Gouldjamal, la veuve de Nour-

Verdi-Khan, qui le seconda puissamment dans ses vues. La marche en avant du détachement Mouratof, en décembre 1883, étant considérée par les Merviens comme une démonstration offensive, ils eurent peur : conseillés par Alikhanof, ils libérèrent tous leurs esclaves et envoyèrent à Askabad une députation composée de vingt-quatre délégués représentant les grands ariks de l'oasis, ayant à leur tête Youssouf-Khan, Maïli-Khan, Sary-Batir-Khan et Beg-Mourad-Khan, chefs des quatre tribus des Tekkés-Merviens, qui prêtèrent serment de fidélité à sa majesté l'empereur de Russie entre les mains du général Komarof le 31 janvier 1884.

Le 3 mars, les troupes russes arrivèrent devant Kaouchout-Khan-Kala, chef-lieu de l'oasis, où les mécontens, excités à la révolte par l'Afghan Siak-Pouch, tentèrent une résistance promptement étouffée, et le 30 avril, le prince Dondoukof-Korsakof, gouverneur du Caucase, y fut reçu avec enthousiasme par les indigènes. Il apportait de la part du tsar de riches présens à Gouldjamal, dont l'attitude avait grandement contribué à l'occupation pacifique de l'oasis. Le 26 mai, le prince put envoyer à Saint-Pétersbourg un rapport certifiant la tranquillité complète des Merviens, ainsi que la fin des brigandages dans cet ancien repaire de malfaiteurs. Peu après, la tribu turcomane des Saryks, forte d'environ 13,000 kibitkas, occupant un peu plus plus au sud, sur le Mourgab, l'oasis de Yol-Otan, imita l'exemple des Tekkés de Merv. La soumission de l'Atek, s'étendant de Ghiaours à Sarakhs, et formant le prolongement de l'Akhal, suivit de près. Là aussi, les terres productives alternent avec des sables ou des espaces rocailleux d'une grande étendue. La partie la plus peuplée de l'oasis se trouve entre Lutfabad, habité par des Iraniens, et Kaakhka, bourg de 600 maisons. Depuis la soumission des Tekkés, et avant l'occupation russe, les ilkhaniskourdes, gouverneurs des provinces limitrophes de Déréghez et de Kélat, prélevaient des impôts sur les aouls de l'Atek, dont la fertilité dépend des cours d'eau qui prennent leurs sources dans ces deux provinces. Sarakhs, situé à 280 verstes d'Askabad, est un fortin persan sur la rive gauche du Hériroud; à quatre verstes de là, sur la rive opposée, se trouve l'ancien Sarakhs, actuellement occupé par les Russes. Ce point stratégique important, au carrefour de plusieurs routes, était jadis une grande ville; aujourd'hui, ce n'est qu'un village turcoman en ruines bâti sur une hauteur.

L'amnistie générale que Skobélef accorda aux défenseurs de Ghéok-Tépé, même à ceux qui s'étaient réfugiés à Merv, ainsi que l'impression produite par le couronnement de Moscou sur les délégués turcomans, furent en grande partie la cause pour laquelle ces peuplades se soumirent volontairement au tsar blanc, si terrible dans les batailles, mais si généreux après la victoire.

Au nord de Sarakhs, jusqu'à Merv, le pays est couvert de ruines qui prouvent que cette contrée fut jadis fertile et habitée; on attribue son abandon présent aux incursions des Merviens. De Sarakhs, deux routes principales mènent à Koussan au nord de Hérat, l'une sur la rive droite, l'autre sur la rive gauche du Hériroud; celle de la rive gauche, suivie par le détachement du général Lumsden, est carrossable jusqu'à Poul-i-Khatoun, mais elle est dominée par la rive droite, considérablement plus élevée. Suivant les correspondances anglaises, la vallée entre Sarakhs et Koussan, à l'exception du fortin persan de Naurus-Abad, n'offre aucun vestige d'habitation humaine; tout a été saccagé par les Turcomans. Au-dessus de Poul-i-Khatoun, la route sur la rive gauche cesse d'être carrossable, tandis que le chemin découvert par Lessar sur la rive droite traverse une contrée ouverte. Le plateau à l'est de la rivière n'est accessible sur une grande distance qu'aux passages de Germab et de Zoul-Fagar, ravins tortueux s'ouvrant sur le Hériroud, suivis jadis par les Turcomans de Merv pour ravager le Khorassan; le premier de ces passages se trouve à 8 kilomètres, le second à 53 kilomètres en amont de Poul-i-Khatoun. Le territoire, peu connu jusqu'à présent, compris entre le Hériroud et le Mourgab, vu depuis les hauteurs du Paropamise, présenterait, au dire de M. Lessar et des Anglais, l'aspect d'une mer houleuse solidifiée.

Au nord de Hérat, deux ramifications se détachent du Paropamise, se dirigeant, l'une au nord-ouest, l'autre à l'ouest; cette dernière n'est qu'une suite de collines couvertes de chardons et d'assa-fœtida. Le Paropamise n'est donc pas une chaîne de hautes montagnes, mais une simple ramification du Kouh-i-Baba, qui s'abaisse en terrasses jusqu'au désert turcoman. Le versant septentrional du Paropamise donne naissance au Mourgab et à ses nombreux affluens, dont le Kouchk est le plus considérable; le pays arrosé par ces rivières porte le nom de *Badghis* (Venteux). Le fond des vallées est cultivé partout où il y a de l'eau; les montagnes, au contraire, sont entièrement déboisées, mais riches en gibier. Les villages ruinés, ainsi que les restes d'aqueducs, attestent que cette contrée fut autrefois très peuplée.

Habité par des Tatares, le Badghis fut ravagé par Chah-Abbas; Nadir-Chah y transplanta les Djemchidis et les Char-Aïmaks, qui, dans notre siècle, eurent beaucoup à souffrir des alamanes merviennes. Le Kouchk coule entre deux chaînes de collines déboisées, parsemées de villages et de huttes en terre glaise. Cette vallée est habitée par environ quatre mille familles de Djemchidis, peuple paisible, élevant une excellente race de chevaux; ils sont nomades, vivent en été sous la tente et habitent en hiver leurs huttes de terre glaise, autour desquelles ils cultivent quelques champs. Le Mour-

gab traverse une vallée fertile dont la principale localité, Bala-Mourgab, est une importante position stratégique commandant la route de Maïméné. L'émir Abdourrahman transporta dernièrement plusieurs centaines de familles Djemchidis et Hazaras pour repeupler ce bourg. En aval du fleuve se trouve le fort de Meroutchak, où la vallée s'élargit considérablement; on y voit encore les restes d'un pont en pierre. A 60 kilomètres au nord de Bala-Mourgab, se dresse sur une hauteur le bourg fortifié de Pendjdé, considéré par les Anglais comme l'une des clés de Hérat. L'oasis de Pendjdé est habitée par des Turcomans Saryks.

IV.

Depuis que le conflit anglo-russe préoccupe le monde, la presse européenne va chercher ses renseignemens dans les journaux d'outre-Manche; la voix des journaux russes, si elle se fait entendre, ne parvient guère à détruire l'opinion généralement accréditée d'une politique slave fourbe et astucieuse dans les affaires de l'Asie centrale. On a souvent contesté, même dans le parlement, l'utilité des expéditions qui ont peu à peu mené les Anglais jusqu'aux limites de l'Afghanistan ; il en est de même de la marche en avant des Russes dans l'Asie centrale jusqu'au pied de l'Hindoukouch, et pourtant la nécessité pour les deux pays d'arriver à une frontière naturelle est aussi bien reconnue par l'Angleterre que par la Russie.

Grâce au langage belliqueux de la presse anglaise, le rôle civilisateur des Russes dans l'Asie centrale n'a guère été relevé; si l'on admet leur heureuse influence au Turkestan, sous le rapport de la sûreté des routes, on omet de dire que l'industrie, l'agriculture et le commerce ont pris un nouvel essor depuis l'accroissement de la classe des propriétaires, peu nombreuse avant l'occupation russe. Les impôts ont été fixés et singulièrement allégés. Quant à l'organisation de l'Asie centrale, elle a offert plus de difficultés que celle de l'Inde. S'il y a des mécontens au Turkestan, il y en a certes aussi dans l'Hindoustan; si le gouvernement russe n'y fait pas toutes les réformes désirables, il ne faut pas oublier que c'est un pays dont les impôts ne couvrent pas même les frais d'administration et qu'il se passera de longues années avant qu'il produise de quoi subvenir aux dépenses de l'armée. Il est certain, du reste, que les Russes sont mieux vus en Asie que les Anglais, et quant à l'influence de ces derniers sur l'Afghanistan, la campagne de 1880 a prouvé jusqu'où va, pour eux, la sympathie des sujets de l'émir, tandis que les ambassadeurs russes ont toujours été bien accueillis par la population.

Aujourd'hui que l'Afghanistan seul sépare les possessions britanniques des possessions russes, il est naturel que les deux gouvernemens mettent tout en œuvre pour y faire dominer leur influence ; l'Angleterre y régnera par l'or, la Russie par le sabre ; les Afghans sont trop Orientaux pour ne pas savoir ménager le chou anglais et la chèvre russe. La petite comédie qui s'est jouée à Rawul-Pindi n'a guère changé le fond de la question et n'a pu rendre les Anglais plus sympathiques aux Afghans. Abdourrahman, qui connaît par expérience les douceurs de l'exil, le moment venu, saura trouver le chemin d'Askabad, où il sera reçu avec moins de splendeur et où on traitera avec lui, si on trouve opportun de voir encore en lui le souverain de l'Afghanistan. Pour le moment il a obtenu de nouveaux subsides, mais en Angleterre même, il semble qu'on ne se fasse plus d'illusions sur cet allié, peu fait pour inspirer de la confiance même au plus crédule.

Le conflit qui a surgi, peut-être très à propos pour le cabinet de Saint-James, semble entrer dans une phase plus pacifique, depuis que le prestige et l'honneur des deux nations sont mis hors de cause et qu'on en est revenu à la question purement pratique de la délimitation des frontières. L'incident du Kouchk et la défaite des Afghans par le général Komarof étaient prévus par ceux qui connaissent l'Asie centrale. Le motif de cette escarmouche doit être cherché dans la présence sur territoire afghan du général Lumsden avec sa grande escorte militaire. Admettant même que ni lui, ni ses officiers n'aient poussé les Afghans à l'offensive, sa seule présence devait avoir cette conséquence, si peu en rapport avec la politique et les idées de l'émir. La conduite du général Komarof dans cette cette occasion ne saurait être assez appréciée, étant en complète opposition avec les tendances belliqueuses que la presse anglaise impute aux généraux russes semi-asiatiques, puisqu'il n'a pas profité de ce succès pour se porter en avant et occuper Hérat, dont la route lui était ouverte.

On peut constater une ligne de conduite ferme et arrêtée dans la politique russe, dictée par la nécessité de donner enfin une frontière méridionale à ses possessions dans l'Asie centrale. Il n'est pas à prévoir que la Russie subisse l'humiliation de retirer ses avant-postes qui occupent, à l'heure qu'il est, Poul-i-Khisti sur le Mourgab, et les défilés de Zoul-Fagar sur le Heriroud. L'opinion publique, l'intérêt de la tranquillité au Turkestan et le prestige à conserver vis-à-vis des indigènes s'y opposent. Les conventions avec l'Angleterre au sujet des frontières ont produit un fâcheux effet surtout sur l'armée, qui accuse la diplomatie de ses défaites. Un grave sujet de mécontentement se trouva notamment dans la délimitation de

la frontière persane, qui donnait à la Perse le pays des Yomoudes, tandis qu'au dire de ces derniers jamais Persan jusqu'alors n'était venu chez eux, si ce n'est la corde au cou.

La manière dont l'influence anglaise s'exerce dans l'Asie centrale est peu faite pour lui créer des sympathies au Turkestan; elle se fait sentir occultement, mais d'une façon très conforme aux habitudes des indigènes; le grand levier est l'argent, qui, toujours à point, est venu soutenir les mauvaises causes et engager les mécontens à la résistance. Durant mes voyages, j'en ai pu faire l'expérience. Une fois la certitude acquise que je n'étais pas Russe, je devais être nécessairement un émissaire anglais. A la cour de Boukhara, si prudente, plusieurs entrevues me furent ménagées, qui me prouvèrent qu'on me donnait l'occasion de faire des ouvertures. A Khiva, le khan, moins habile que son voisin, parut très étonné que je n'eusse d'autre mandat que celui de boire son thé et de visiter sa capitale. Rêvait-il que mes *yakhtanes* (valises) étaient pleines de souverains anglais? Je ne saurais le dire, mais je constatai que les dernières audiences furent moins enthousiastes que les premières. L'insuccès de l'émissaire Siak-Pouch à Merv, toute la conduite d'Abdourrahman, ainsi que le dédain professé par les Turcomans à l'égard de l'Angleterre, prouvent que, si l'or britannique trouve toujours des débouchés dans l'Asie centrale, son influence, en revanche, y a sensiblement décliné. La retraite du général Lumsden et de son escorte à Tirpoul, non loin des frontières persanes, après l'incident du Kouchk, en est du reste la meilleure preuve.

Une rencontre à main armée entre l'Angleterre et la Russie en Asie centrale est invraisemblable; pourquoi la Russie l'appellerait-elle, puisqu'elle obtiendra pacifiquement tout ce qu'elle désire? N'oublions pas qu'aujourd'hui la Russie représente en Asie le pouvoir ascendant qui n'a qu'à se laisser mener par les événemens pour arriver à ses fins. Et c'est précisément ce qui inspire aux Anglais cette jalousie des Russes, qu'ils s'attendent à voir déboucher dans la vallée de l'Indus.

Toucher aux Indes, c'est pire que toucher à l'honneur national des Anglais, c'est toucher à leur bourse, et, depuis qu'on a bien voulu faire de Hérat la clé du coffre-fort, la soumission de quelques bourgades de brigands, à plus de 800 kilomètres des Indes, a produit une levée de boucliers dans l'empire britannique. L'idée que Hérat est la clef des Indes est un non-sens, car, à la distance où cette ville se trouve des possessions anglaises, c'est comme si l'on faisait de Varsovie la clé de la France. D'où vient cette erreur? Simplement des cartes dont on dispose en général, exécutées sur une trop petite échelle.

Hérat est certainement une place importante, car cette ville de 15,000 habitans peut alimenter 30,000 hommes, tandis que l'armée de la Transcaspie ne s'approvisionne que difficilement, soit au Khorassan, soit par les transports qui lui arrivent par la mer Caspienne et le chemin de fer de Kizil-Arvat. Lorsqu'il s'agira de Hérat, il est à prévoir que la Russie, pour trancher cette question brûlante et calmer les Anglais, le donnera à la Perse. Quant à relier cette ville à la mer Caspienne par une voie ferrée, personne n'y songe; ce serait ouvrir l'Asie centrale aux produits de l'industrie britannique, qui feraient une concurrence désastreuse aux fabricans russes.

Si, jusque dans ces derniers temps, les Russes manquaient de base dans l'Asie centrale, il en est autrement depuis qu'une frontière naturelle se montre en perspective, leur assurant une forte défensive; au sud, les Turcomans soumis et la communication entre Sarakhs et la mer Caspienne établie par un chemin de fer. La Russie, qui, jusqu'à présent par principe, n'a employé que des troupes européennes, grâce à ce chemin de fer, peut jeter en peu de temps et sans difficulté une grande armée au cœur de l'Asie, et la mer Caspienne possède assez de bateaux pour transporter rapidement les troupes du Caucase jusqu'au chemin de fer transcaspien. Si l'Angleterre dispose de 200,000 hommes aux Indes, jusqu'à quel point pourrait-elle s'y fier dans le cas d'une guerre sur les frontières de l'Afghanistan? Pourrait-elle seulement en détacher 30,000 combattans sans éclaircir ses garnisons? Et, fût-il possible de jeter 50,000 Hindous sur Hérat, quelle confiance pourrait-elle avoir dans ces mercenaires? En cas d'insuccès, se rend-on bien compte, en Angleterre, des suites d'un désastre, puisque de l'Himalaya à l'embouchure de l'Indus il n'y a guère de forteresses pour défendre les passages des montagnes; ou s'imagine-t-on que les quelques fortins, à demi ruinés, des indigènes et les blockhaus servant d'abri aux gardes-frontières arrêteraient une armée d'invasion accrue par des auxiliaires bien autrement sérieux que ceux dont l'Angleterre dispose aux Indes? On connaît parfaitement en Russie le puissant appui que les contingens indigènes pourraient offrir. Le petit corps d'élite des Turcomans, commandé par le lieutenant Lopatinski, a prouvé qu'en très peu de temps il était possible de créer une excellente cavalerie avec ces nomades. Quant aux Kirghiz, leur attachement et leur fidélité ont été prouvés dans la campagne de Khiva. Montrez aux pauvres habitans de l'Asie centrale le chemin que leurs ancêtres ont pris pour entrer dans le Pendjab, et Turcomans de Khiva, du Gourghen, Kirghiz et Afghans afflueront en si grand nombre au quartier général, qu'on ne saura qu'en faire. Ce sera une gigantesque alamane, un retour des invasions mon-

goles, et par expérience, je puis dire qu'on en parle beaucoup plus sous la tente de feutre du nomade que dans les salons officiels des colonies russes au Turkestan.

Par l'annexion de Merv et la délimitation de sa frontière méridionale, la Russie n'a voulu que soumettre les dernières tribus pillardes des Turcomans, car, tant qu'elles ne seront pas sous sa domination, l'ordre et la tranquillité ne régneront jamais dans la Transcaspie. Dans sa politique asiatique, la Russie, comme tous les pays de l'Europe, cherche de nouveaux débouchés aux produits de son industrie nationale. Pour cela, avec ses immenses possessions dans l'ancien monde, la Russie n'a pas besoin de colonies au-delà des mers; mais, pour en tirer quelque profit, il est indispensable d'y établir la sécurité en soumettant les brigands turcomans, et d'avancer ses frontières jusqu'aux confins d'états civilisés capables de faire respecter l'ordre chez eux, pour que les caravanes puissent circuler librement. Ce but atteint, il lui faudra créer des routes pour relier ces lointaines provinces entres elles et avec les grands centres commerciaux de l'empire : la voie de l'Oust-ourt ouverte, l'Oxus et le Sir sillonnés par une flottille, Tachkent, dans l'avenir, peut être relié au chemin de fer sibérien, et Sarakhs à la ligne transcaspienne, c'est l'Asie centrale entrant dans une nouvelle ère de relations avec la Chine, par Kachgar, et avec la Perse, par la riche province du Khorassan, qui, depuis la soumission des Turcomans, redeviendra un pays producteur, grâce à la fertilité de son sol et à l'activité de ses habitans.

Depuis que la Russie s'est séparée de l'Europe par ses tarifs douaniers et qu'elle s'est imposé des sacrifices énormes pour développer son industrie nationale, l'Asie devient pour elle d'une importance capitale, puisque c'est l'unique débouché où elle soit à l'abri de la concurrence directe des autres pays. La création d'une foire périodique au mois de mai à Bakou, comme celle de Nijni-Novgorod, où les marchands de l'Asie centrale et du nord de la Perse, amenés par le chemin de fer transcaspien et les vapeurs de la Caspienne, viendront échanger leurs marchandises contre les produits de l'Occident, couronnera dignement l'œuvre civilisatrice de la Russie dans ces contrées. Mais pour que ce projet se réalise, les tribus nomades de l'Asie centrale, jusqu'au Paropamise et jusqu'à l'Hindoukouch, devront reconnaître la suzeraineté de la Russie et non celle de l'Afghanistan, puisque l'expérience a démontré que ce dernier pays n'est pas en état de maintenir l'ordre et la sécurité sur ses frontières.

H. MOSER.

ÉTUDES

POLITIQUES ET RELIGIEUSES

LES MÉCOMPTES DU LIBÉRALISME.

Nous avons montré récemment les déceptions des catholiques libéraux, des nobles esprits qui avaient rêvé de concilier l'église et la société moderne. Est-ce, nous demandions-nous en terminant, la seule école parée de ce beau nom de libérale qui ait éprouvé de semblables revers (1)? Les libéraux, sans épithète ni restriction, les libéraux de principes, maîtres de leurs doctrines et de leur actes, ont-ils été beaucoup plus heureux? N'ont-ils pas, eux aussi, eu leurs désappointemens et leurs déconvenues? Si les uns ont assisté à la banqueroute de leurs espérances, les autres n'ont-ils pas fait plusieurs fois faillite, et malgré leur vaillante obstination à relever leur fortune, leur crédit n'en reste-t-il pas pour longtemps atteint? Bien plus, la société moderne, dont le libéralisme était la plus haute expression, cette société, si confiante en sa force, n'a-t-elle pas elle-même eu ses déboires, ses découragemens et ses désenchantemens? Certes, à mesurer la hauteur des espérances et l'ampleur des ambitions de la première moitié du siècle, peu d'époques ont connu autant de mécomptes et reçu des faits de pareils démentis.

Le XIX[e] siècle a été, au point de vue politique, le siècle des décep-

(1) Voyez la *Revue* du 1[er] septembre et du 15 décembre 1884.

tions, et la France, si prompte à tous les élans, a trop souvent semblé le pays des chutes et des reculs. « Notre temps, disait déjà M. Guizot vers 1860, a été et est encore un temps d'espérances immenses et d'immenses mécomptes. Depuis 1789, voilà déjà trois générations qui passent, se promettant à elles-mêmes et promettant aux sociétés humaines en général une somme de liberté, de prospérité, de facilités et de bonheur dans la vie, infiniment supérieure à ce qu'en ont jamais possédé les hommes (1). » C'était comme un monde nouveau que le libéralisme prétendait conquérir, ou mieux, il se flattait de rajeunir la face du vieux monde et d'y faire régner à jamais, sous le sceptre de la liberté, la justice, l'abondance et la paix. Plein de foi dans la puissance et la raison de l'homme, il attendait tout des constitutions, des chartes, des lois écrites. Il répétait ingénument aux maîtres passagers du siècle, aux rois, aux assemblées, aux législateurs, ce que le marquis de Posa de Schiller ne craint pas de dire à Philippe II :

Ein Federzug von dieser Hand und neu
Erschaffen wird die Erde... (2).

Le monde, hélas! ne se laisse pas si vite remodeler à neuf. Ni les lois, ni les constitutions n'ont la vertu souveraine que notre ignorance leur a longtemps prêtée. Le législateur n'est pas un créateur. L'homme n'est ni si bon, ni si sage, ni si docile aux réformes que nos pères et nous l'avons rêvé depuis la révolution. Il serait assurément injuste de nier tous les progrès accomplis, d'oublier les conquêtes de l'esprit de liberté et d'humanité. Mais, pareils à un voyageur en marche vers les sommets des Alpes, plus nous avons fait de chemin et plus nous avons senti l'éloignement du but, plus nous sommes portés à nous plaindre de l'inanité de nos efforts. Sur ces routes nouvelles de la liberté, où nous nous sommes jetés à tant de reprises avec une si présomptueuse confiance, chaque génération à son tour est tombée de lassitude ou de découragement. Chose peut-être plus triste encore, toutes les fois qu'à travers nos chutes nous avons atteint une des hauteurs que nous apercevions de loin, nous avons eu beau regarder autour de nous, nous n'avons pas découvert les régions enchantées, l'eldorado politique et humanitaire où nous rêvions de nous reposer. L'éden de paix et de justice

(1) Guizot, *l'Église et la Société chrétiennes en 1861*, p. 199.

(2) « Un trait de plume de cette main et la terre est créée à nouveau. » (Schiller, *Don Carlos*.)

que nous avions cru entrevoir recule devant nous; la foi dans cette terre vainement promise faiblit dans nos âmes, et avec elle vacille et diminue la foi dans la liberté qui nous y devait conduire. D'où viennent ces mécomptes que nos pères semblent nous avoir légués en même temps que leurs espérances? Quelle en est la nature et quelle en est la portée? Faut-il y voir la condamnation du libéralisme? Tel est le vaste et douloureux problème que nous osons aborder ici et que nous voulons essayer de sonder sans pessimisme comme sans illusion.

I.

Et d'abord qu'entendons-nous par libéralisme, car, peu de mots, il faut l'avouer, ont plus souvent varié de sens suivant les pays ou les époques? Notre intention n'est nullement de faire la genèse ou l'histoire ni même la philosophie du libéralisme. Nous ne comptons ni exposer des théories, ni citer des textes ou des noms, ni encore moins suivre les évolutions d'un parti en France ou au dehors. Nous ne voulons parler ici d'aucune école, d'aucun groupe en particulier, mais bien du libéralisme en général, du libéralisme moderne au sens le plus étendu du mot, du libéralisme français et continental surtout.

Quel en est le caractère essentiel, le trait distinctif? C'est avant tout, nous semble-t-il, la prétention de résoudre toutes les questions d'une manière rationnelle, à l'aide de principes abstraits, conformément à la logique et aux aspirations de la nature humaine, aspirations revêtues du nom de droits du citoyen, ou de droits du peuple. Tel est resté, à travers toutes nos révolutions et sous les formes politiques les plus diverses, le but plus ou moins avoué et plus ou moins conscient de tous les grands apôtres du libéralisme, de Benjamin Constant, par exemple, à M. Laboulaye ou à M. Jules Simon. Tel est à notre sens le caractère fondamental du libéralisme moderne, du libéralisme français notamment : issu de la révolution, il en a gardé la marque. Comme la révolution, bien qu'avec plus de mesure, il est au fond demeuré rationnel, spéculatif, idéaliste, optimiste même; c'est ce qui a fait sa force d'expansion dans le monde.

A l'état, vivant sur la tradition et la coutume, le libéralisme moderne a prétendu, lui aussi, substituer peu à peu un état fondé sur la raison et la nature. Aux privilèges historiques, aux prérogatives acquises ou héréditaires, aux droits particuliers et personnels du prince, des classes, des communautés, des localités, il a fait succéder les droits généraux, les droits naturels des gouvernés, considérés tantôt

individuellement comme citoyens, tantôt collectivement comme nation.

Toutes les questions qui peuvent diviser les peuples, qui les divisent en fait, depuis des siècles, le libéralisme s'est flatté de les trancher conformément à la raison et au droit abstrait, et cela à l'aide de deux idées simples, de deux notions dont il croyait retrouver partout le sentiment ou le besoin : la liberté et l'égalité. Cette double base, ainsi prise au fond du cœur humain, lui semblait assez large et assez solide pour rebâtir dessus tout le monde politique, et l'état et la société. Durant des siècles, l'Europe avait essayé de suffire à tout, de tout trancher avec le double principe d'autorité et de hiérarchie sociale. L'histoire avait dix fois montré l'inanité d'une pareille prétention. Le libéralisme moderne a cru découvrir une solution définitive et infaillible, dans les deux principes opposés, dans les deux idées de liberté et d'égalité, appliquées simultanément ou progressivement à tout le vaste domaine de la politique, au gouvernement, à la religion, au travail, à l'industrie, aux relations internationales, aux rapports sociaux. Liberté à tous et sur toute matière, la liberté de chacun n'ayant d'autre limite que celle d'autrui ; égalité, non pas absolue et matérielle, mais égalité morale, égalité de droits, égalité devant la loi et l'état ; *æqua libertas*, comme disaient les anciens : telle est la formule qui devait assurer au monde moderne l'ordre, la paix et la prospérité en vain longtemps cherchés dans des principes différens.

Cette solution était-elle rationnelle ? Assurément. Était-elle conforme aux aspirations de la nature humaine ? Oui encore. A ce double titre, elle constituait, nos pères s'en pouvaient vanter, un progrès manifeste sur le passé. Et pourtant ne sommes-nous pas contraints de confesser que, dans la pratique, elle ne s'est pas toujours montrée plus efficace que les vieilles solutions autoritaires, que les hiérarchies surannées, ou les grossiers procédés empiriques de la force ?

D'où vient cette apparente contradiction ? Avant même d'analyser les mécomptes du libéralisme, de chercher en quoi ses espérances ont été déçues, nous sentons aujourd'hui qu'il portait en lui-même, sinon un principe d'erreur, du moins une cause d'illusion et d'insuccès ; qu'il devait se heurter, dans l'application de ses doctrines, à bien des retards et des échecs. L'essence du libéralisme moderne c'est d'être rationnel avant tout, et la première cause de ses déconvenues, c'est précisément la difficulté, pour ne pas dire parfois l'impossibilité, de plier le monde concret, le monde complexe et mobile de la politique, aux déductions absolues de la raison abstraite ou du droit spéculatif. Le libéralisme a beau avoir eu plus ou moins dans ses mains le mécanisme gouvernemental et la machine législative,

si puissans que semblent de pareils instrumens, ils ne suffisent point à changer l'homme et la société. Ce n'est pas assez d'édicter des lois pour modifier les mœurs. Une des erreurs du libéralisme et des modernes en général, c'est leur trop grande confiance dans l'efficacité de la loi, dans la législation écrite, dont ils ont mainte fois abusé, y croyant posséder le remède à tous les maux de l'humanité, à l'ignorance et au vice notamment. Quand le principe nouveau serait entré dans la loi et dans les habitudes des gouvernans, ce qui est plus malaisé que de l'insérer dans les constitutions; quand il serait déjà incontesté et accepté de tous, quand il eût toujours été appliqué avec bonne foi et persévérance, ce que les passions et les intérêts ne sauraient guère permettre, cette première difficulté expliquerait bien des désappointemens; mais elle n'est ni la seule, ni peut-être la principale.

Il en est une autre plus grave que nous allons retrouver dans toutes les branches de la politique, c'est l'avènement de la démocratie, avènement qui sera le trait le plus saillant de l'histoire du XIX[e] siècle et auquel le libéralisme a lui-même largement contribué. La démocratie était la seule souveraine dont le libéralisme pût préparer le règne. Il ne s'est pas toujours aperçu qu'il travaillait pour elle. Après lui avoir frayé les voies du trône, il s'en est parfois repenti, il a refusé de la reconnaître, il a essayé de lui disputer l'empire sans autre succès que de se rendre suspect. Quelque défiance qu'elle lui inspire, la démocratie est sortie du sein du libéralisme, c'est le fruit de ses entrailles, et il n'en pouvait naître autre chose. Il aurait beau la renier, c'est l'enfant de sa chair et de son sang, mais un enfant qui, tout en gardant l'empreinte de ses traits, ne lui ressemble guère. Fille indisciplinée, passionnée, remuante, impatiente de toute règle, présomptueuse et arrogante, elle est loin d'écouter docilement les froides leçons de son père; elle ne se fait pas scrupule d'être rebelle à ses maximes; elle est portée, en grandissant, à ne voir en lui qu'un mentor gênant. Le libéralisme a découvert peu à peu que, tout en se réclamant à l'occasion du nom de liberté, la démocratie était d'instinct autoritaire, et que, ne pouvant toujours mettre son tempérament d'accord avec le principe de liberté, elle préférait plier ce dernier à son tempérament. Une fois émancipée et investie de la souveraineté, la démocratie s'est presque partout montrée prompte à faire bon marché des solutions libérales, chaque fois qu'elle en croyait apercevoir de plus conformes à ses appétits ou à ses ambitions. Rien de plus simple. Les intérêts ou les penchans, qui avaient d'abord espéré tout gagner à la ruine du principe d'autorité, se sont plus ou moins insurgés contre le principe de liberté, dès qu'ils ne se sont plus flattés d'y trouver leur profit.

Ce n'est pas qu'en grandissant la démocratie ait repoussé les prin-

cipes théoriques et les solutions rationnelles dont son enfance avait été nourrie. Loin de là; en digne fille du libéralisme, en digne héritière de la révolution, la démocratie est, conformément au génie paternel, demeurée, à travers tous ses emportemens, éprise des maximes abstraites et absolues du rationalisme politique. Avec le manque de mesure de la jeunesse, elle a même, à cet égard, renchéri sur le libéralisme; mais, des deux idées fondamentales sur lesquelles reposait ce dernier, elle a tendu à faire prévaloir l'une aux dépens de l'autre. Toute la théorie du libéralisme moderne se résumait dans les deux mots de liberté et d'égalité : la démocratie s'est fait gloire de la conserver; mais, sans bien s'en rendre compte, elle a renversé l'ordre des deux termes de la formule et s'est attachée de préférence au second. La notion de liberté est pour elle passée au deuxième rang, ou, ce qui revient au même, elle l'a entendue d'une tout autre manière, dans un sens grossièrement positif, réaliste, matériel, dans un sens plus économique que politique, comme l'affranchissement du joug de la pauvreté et du travail. Il s'est trouvé que, dans les masses, le besoin de liberté, qui répond aux plus nobles instincts de l'esprit, était moins fort que le goût d'égalité qui flatte les moins nobles. Il s'est trouvé que ces deux idées, qui de loin paraissaient connexes, que ces deux sœurs jumelles, qui semblaient se devoir prêter un mutuel appui, ne faisaient pas toujours bon ménage et que, lorsqu'il fallait faire un choix entre elles, le peuple ne se portait pas du côté de la liberté. Il s'est trouvé, en un mot, que, dans le programme du libéralisme moderne, comme dans la révolution française, il y avait une sorte d'antinomie qu'ont fait apparaître les bouleversemens du siècle, si bien que le nom même de libéralisme, conservé par les partis comme une devise ou une enseigne, a souvent pris dans la langue courante un sens équivoque : la notion de liberté s'étant affaiblie ou défigurée, libéral n'a pas toujours signifié ami de la liberté.

Par rapport au libéralisme, la démocratie peut être envisagée comme une force perturbatrice. Elle a été pour lui une cause de perversion, un principe de déformation; elle l'a détourné ou fait dévier de sa route; elle en a simultanément outré et mutilé les doctrines; elle en a altéré et dénaturé les résultats. Or, plus les états se sont engagés dans les voies du libéralisme et plus la démocratie a pris chez eux d'ascendant, plus par là même les maximes du libéralisme théorique sont exposées à être corrompues et défigurées. Le libéralisme aboutissait en quelque sorte à s'user ou à s'affaiblir par ses victoires, à se fausser, à s'altérer lui-même en grandissant, sous l'action dissolvante des forces populaires, qu'il mettait fatalement en jeu. Cette évolution, cette espèce de déformation ou de péjoration a d'autant plus d'importance que le déve-

loppement de l'Europe et de la civilisation moderne dans le sens démocratique semble désormais une loi de l'histoire, et que, en dehors même du libéralisme, tout y pousse simultanément, et les progrès de l'industrie, et la facilité des communications, et la diffusion des connaissances. La démocratie a mérité d'être comparée aux agens géologiques qui, en la bouleversant, ont renouvelé la face du globe terrestre; elle en a la puissance, la continuité, l'universalité. Tous les peuples civilisés sont en train de se transformer dans le même sens; mais naturellement cela ne se fait pas sans oscillations ni secousses. Notre planète est définitivement entrée dans l'âge démocratique; c'est pour l'humanité comme un nouveau climat moral auquel les peuples se doivent faire, et ce qui ne pourra s'y acclimater est condamné à disparaître, tout comme ont péri les plus anciens contemporains de l'homme dans notre hémisphère : le mammouth, le mastodonte et les grands animaux de l'époque géologique antérieure à l'âge actuel.

Que l'on examine les différens problèmes soulevés dans les états civilisés, on verra que la plupart des agitations, des incertitudes, des souffrances des peuples modernes proviennent du laborieux enfantement de la démocratie. Partout, à travers le chaos apparent de la politique quotidienne, se retrouvent les mêmes luttes, les mêmes efforts, les mêmes tâtonnemens, et presque partout, avec l'ascendant croissant de la démocratie, se montrent les déviations, les altérations, et, par suite, les déconvenues qu'elle impose au libéralisme.

Les questions politiques agitées chez les peuples modernes peuvent, nous semble-t-il, se ramener à quatre chefs principaux, se classer sous quatre rubriques générales, embrassant tout le champ si complexe de la politique contemporaine. Ce sont d'abord les questions politiques proprement dites, qui touchent à l'organisation de l'état et des pouvoirs publics. Ce sont ensuite les questions nationales, ou, ce qui revient au même, internationales, concernant les rapports des différens états ou des différens peuples entre eux. Ce sont enfin les questions religieuses, puis les questions économiques et sociales, dont les unes touchent à la conscience et à la vie spirituelle de l'homme, les autres à son bien-être et à sa vie matérielle. Ces quatre séries de questions sont posées presque partout à la fois; elles constituent le fond, la trame variée de la politique, mais elles ne se présentent pas chez tous les peuples sous le même aspect ou dans le même ordre, et ce sont ces différences de forme ou de rang qui font la diversité de la politique des divers états.

Considérons successivement ces quatre classes de questions et

nous verrons qu'à chacun de ces domaines si différens le libéralisme a prétendu appliquer les mêmes maximes, les mêmes solutions rationnelles, résumées dans les deux termes de liberté et d'égalité. Nous verrons que presque partout ces principes ont donné des résultats incomplets et souvent tout autres que ceux promis par la théorie. Nous verrons que, dans toutes ces sphères si diverses, le libéralisme s'est heurté aux mêmes écueils, aux mêmes résistances des choses et des hommes, aux mêmes prétentions et exigences de la démocratie. Dans le gouvernement intérieur des états, dans les relations des peuples entre eux, dans les luttes confessionnelles, jusque dans les rapports sociaux et le vaste domaine économique, nous aurons à constater une évolution analogue, les mêmes espérances, la même foi dans la notion du droit et dans la liberté, puis les mêmes déceptions, les mêmes doutes, le même désenchantement, les mêmes découragemens et souvent les mêmes révoltes, les mêmes volte-face.

II.

Dans l'ordre politique, la prétention du libéralisme était de transporter l'axe du gouvernement des anciens pouvoirs traditionnels à la nation représentée par ses élus. Au vieux principe de la souveraineté personnelle d'un chef héréditaire il tendait à substituer, sinon toujours en droit, du moins en fait, la souveraineté nationale, pratiquée à l'aide d'une sorte de sélection. Si l'on différait sur la manière d'entendre et d'appliquer le nouveau principe, sur la forme à donner aux institutions nouvelles, république ou monarchie, sur le mode de recrutement des élus du peuple et l'extension du droit de suffrage, on était d'accord sur la supériorité, ou mieux sur l'excellence du régime représentatif. Vers 1830, par exemple, ce dogme essentiel du libéralisme comptait, dans toute l'Europe cultivée, bien peu d'incrédules. Ce régime représentatif, on ne le croyait pas seulement préférable à tout autre, on était porté à lui prêter, sinon toutes les perfections, du moins des vertus incompatibles avec les passions humaines.

On se flattait d'avoir ainsi un gouvernement plus national et à la fois plus compétent, un gouvernement réunissant toutes les capacités politiques du pays et ne servant d'autres intérêts que les intérêts du pays. Tandis qu'un prince, isolé sur son trône, semblait hors d'état de découvrir, sur la vaste surface du territoire, les hommes les plus aptes à la vie publique, il semblait que la nation, directement consultée, dût sans peine les mettre d'elle-même

en lumière. Tandis qu'un monarque, imbu de préjugés dynastiques, ou cédant à des influences de cour, paraissait exposé à faire prévaloir une politique de famille ou de caste, un pouvoir issu des entrailles de la nation semblait ne devoir s'inspirer, au dedans comme au dehors, que du bien public. L'événement a, sur ces deux points, démenti les promesses du libéralisme, et ce ne sont pas les seuls sur lesquels la théorie ait été trouvée en défaut. Le gouvernement représentatif a, par le jeu même de ses ressorts, si bien trompé les calculs de ses premiers fauteurs, que le libéralisme a fini par lui demander tout autre chose que ce qu'il en attendait à l'origine : il s'est parfois résigné à regarder comme un bien ce qu'il eût de prime-abord condamné comme un mal. Ainsi en est-il notamment du gouvernement des partis.

A quoi, là où il a le champ libre, aboutit le régime représentatif, le gouvernement fondé sur la volonté nationale? Au règne des majorités, ce qui revient à dire au règne des partis, — et que de vices de toute sorte implique ce seul mot : « gouvernement de parti! » Tel est pourtant, en monarchie comme en république, le terme fatal de l'évolution constitutionnelle arrivée à son plein développement. Sur ce point essentiel, le régime représentatif a donné de tout autres fruits que ceux qu'on se croyait en droit d'en attendre. Il semblait de loin qu'en remettant le pouvoir aux délégués de la nation, on aurait un gouvernement plus dégagé de vues particulières, plus libre de l'esprit de coterie, plus ménager de la fortune publique ou n'en disposant qu'au profit de tous, un gouvernement, en un mot, uniquement préoccupé de l'intérêt général. Naïve erreur dont l'expérience a partout fait justice! Le gouvernement de tous, ou mieux le gouvernement au bénéfice de tous, est une chimère dont le régime représentatif éloigne plutôt qu'il n'en rapproche. La nation, être impersonnel et multiple, n'a pas une volonté ; elle en a d'ordinaire plusieurs en contradiction entre elles sur le même objet. La nation ne pense point, n'agit point, ne vote point en bloc ; elle est partagée en opinions diverses, en factions opposées qui ont chacune leurs tendances, leurs passions, leurs préjugés, leurs intérêts distincts. Dès qu'il est libre, un pays se trouve coupé en partis, sorte d'armées civiles sans cesse en campagne, qui, toutes, ont le même objectif, la conquête du pouvoir : victorieuses, elles s'y enferment et s'y retranchent comme dans une forteresse, en barrant les avenues et en murant les portes ; vaincues, elles ne reculent devant aucune violence ou aucun stratagème pour en reprendre possession. De loin, le régime représentatif apparaissait comme une ère de paix et de concorde ; de près, il aboutit plutôt à un état de guerre permanent ; et plus ouverte est l'arène politique, plus nom-

breux sont les combattans qui s'y pressent, et plus acharnées et tumultueuses sont leurs batailles, plus vaste est le champ de leurs opérations, qui, avec l'extension de la franchise électorale, finissent par embrasser tout le territoire, de la capitale aux plus obscurs villages.

Ces luttes perpétuelles, tous les peuples libres ont dû s'y résigner. Ils ont dû, en monarchie non moins qu'en république, s'habituer au gouvernement des partis, gouvernement partial s'il en fut, mais le seul qui pût sortir du régime représentatif. Déçus de ce côté, les philosophes politiques ont tiré de leurs mécomptes mêmes une nouvelle théorie. Ils se sont avisés que ce gouvernement de partis, lequel les eût effrayés *a priori*, était le plus favorable au progrès de même qu'à la liberté des peuples. Ils ont montré les partis obligés de rivaliser d'habileté et de talent, contraints, pour ne pas se discréditer au profit de leurs adversaires, d'éviter les fautes et les abus, se contrôlant et se contenant réciproquement. On a savamment exposé la double fonction du parti au pouvoir et de l'opposition qui, dans un état bien équilibré, se complètent en se faisant contrepoids. Et cette théorie a une grande part de vérité. Avec tous ses défauts, le gouvernement des partis porte en lui-même le remède à beaucoup de ses maux. Heureux les peuples qui possèdent deux grands partis compacts, également légaux, en état de se succéder régulièrement au pouvoir! mais ce bonheur n'est pas donné à tous. Tantôt les partis sont trop forts, trop dominans; tantôt trop fractionnés, trop indisciplinés, trop peu homogènes. Parfois ils n'ont pas de terrain commun, pas de base constitutionnelle sur laquelle ils puissent se rencontrer; ils représentent des factions plutôt que des opinions légales. C'est là, sous une forme ou une autre, une des difficultés dont souffrent beaucoup d'états, l'un des obstacles à la marche régulière du gouvernement parlementaire et, par suite, un des motifs du discrédit où il tend à tomber. Cette difficulté est d'autant plus sérieuse qu'elle menace de s'aggraver avec les progrès de la démocratie et la participation d'un plus grand nombre d'électeurs aux luttes politiques. Dans une démocratie, en effet, les courans d'opinions sont plus puissans, plus soudains, plus violens, ils ont une impétuosité torrentueuse à laquelle souvent rien ne résiste. C'est alors surtout qu'au nom de la liberté et des droits du peuple, une moitié de la nation est exposée à être foulée par l'autre, c'est alors que le gouvernement des partis se montre le plus inique.

Si par sa constitution même le gouvernement représentatif engendre le plus souvent un gouvernement partial et parfois un gouvernement oppressif, a-t-il au moins réussi à mettre le pouvoir aux

mains des plus instruits et des plus probes, des plus intelligens et des plus dignes par l'esprit et le caractère? De ce côté encore, le libéralisme a éprouvé de fréquentes déconvenues; et ses mécomptes n'ont fait que grandir à mesure qu'est passée de la théorie dans la pratique l'une de ses maximes favorites, l'égal accès de tous à toutes les fonctions. Plus s'est élargi le cercle où se recrutaient les hommes politiques et les fonctionnaires de toute sorte, plus leur niveau intellectuel semble avoir baissé. Cette détérioration du personnel gouvernemental a été plus fréquente et plus frappante encore au point de vue moral. Au lieu d'aller toujours en se purifiant, la politique a de nouveau tendu à se corrompre, à s'avilir, à souiller les mains qui y prennent part et les hommes qui en vivent. Les luttes en sont devenues trop âpres et trop grossières pour ne point répugner par leurs violences ou leurs artifices aux natures les plus élevées ou les plus droites. Loin de s'y sentir de plus en plus attirée, l'élite de la nation, chez plus d'un peuple déjà, tend manifestement à s'en écarter. La politique devient peu à peu un métier sur lequel se rejettent les hommes qui n'ont pas de quoi réussir dans les autres, ou les aventuriers qui veulent faire une fortune rapide. C'est une industrie où, pour prospérer, il faut moins d'intelligence ou de connaissances que d'intrigue et d'audace. Aussi de toutes les carrières est-ce déjà, en certains états, l'une des plus décriées. Pour la plupart de ceux qui s'y livrent, la politique n'est que l'art de faire ses affaires aux dépens du public. Un écrivain non moins clairvoyant que spirituel remarquait récemment que les partis étaient des sociétés d'exploitation auxquelles la nation était obligée d'abandonner la gestion de l'état (1). Cela est vrai, et plus loin s'étend la sphère de la vie politique, plus bas se recrute le personnel des partis, et plus leur exploitation se montre éhontée.

Avec l'extension du suffrage et l'envahissement de la scène politique par la démocratie, l'Europe est menacée de voir se renouveler la plupart des abus que le libéralisme se flattait d'avoir supprimés à jamais. On risque de voir renaître, sous le manteau de la démocratie et le couvert de la liberté, les pires défauts de l'ancien régime, la favoritisme, le népotisme, la vénalité, l'agiotage, la mendicité officielle, le pillage de la fortune publique, le trafic des places et des faveurs, en un mot, tout l'écœurant cortège des monarchies absolues. La grande différence, c'est qu'au lieu de nourrir les aristocraties d'antichambre et les gens de cour, les abus repaissent des appétits plébéiens et engraissent les courtisans du peuple.

(1) M. de Molinari, *l'Évolution politique et la Révolution*, 1884.

Le peuple, investi théoriquement de la souveraineté, a, en effet, tout comme le monarque de droit divin, ses courtisans, ses favoris, ses parasites de toute sorte. Ces flatteurs du nouveau souverain sont d'autant plus outrés dans leurs adulations et impudens dans leurs mensonges, que plus naïf et plus grossièrement crédule, plus ignorant et plus facile à duper est le maître du jour. Ils se montrent d'autant plus exigeans, d'autant plus cupides et rapaces qu'ils se trouvent plus nombreux et plus besogneux, que plus impérieux et voraces sont leurs appétits, que plus prodigue et insouciante est la main dont ils mendient les grâces. Parmi tous les rois fainéans et les princes de triste mémoire dont l'histoire est remplie, il serait difficile d'en trouver de moins clairvoyans et, en même temps, de plus infatués, de plus capricieux et de plus entêtés tour à tour que ces souverains à millions de têtes auxquels la civilisation démocratique tend de plus en plus à remettre le pouvoir. Incapables de gouverner par eux-mêmes, ils ressemblent à ces princes de quinze ans officiellement proclamés majeurs. Incompétens pour toutes les affaires, sachant rarement distinguer leurs vrais serviteurs, ils sont exposés à devenir la proie des charlatans beaux parleurs. C'est ainsi que, chez les peuples en apparence les plus éclairés, le suffrage, universel ou censitaire, aboutit parfois au scandale de choix navrans ou ridicules, c'est ainsi qu'une capitale comme Paris met au monde un conseil municipal comme le sien, où l'on ne rencontre peut-être pas un des noms qui font honneur à la France. Après de pareils exemples, il y aurait de l'ironie à dire qu'élection est synonyme de sélection.

Certes, le régime représentatif, même avec le suffrage universel, est loin d'être partout aussi dévoyé. De pareilles défaillances se rencontrent surtout dans les grandes villes où s'amasse, comme dans un abcès, ce qu'il y a de moins sain dans le sang du pays. Contre de semblables aberrations on se flatte de se prémunir avec l'instruction. Une partie des erreurs ou des maux qu'on est tenté d'attribuer à la démocratie provient sans conteste de ce que les droits politiques ont été plus vite étendus que la capacité de les exercer. Par suite, l'instruction nationale est le premier besoin des peuples modernes, de ceux surtout qui vivent sous le régime du suffrage universel; mais, sur ce point encore, à combien de mécomptes le libéralisme ne s'est-il pas déjà heurté! Mainte fois déçu par les classes supérieures ou moyennes, comment peut-il se flatter de réussir en une ou deux générations avec les masses? L'éducation des princes a de tout temps fait le désespoir des politiques et des philosophes. Or, quel souverain plus difficile à instruire que le peuple, plus malaisé à dresser à l'art de régner? Il n'a pour cela ni aptitude, ni temps, ni

maîtres. L'éducation politique est essentiellement différente de l'enseignement que peut donner l'école, lequel risque parfois d'aggraver, au lieu de le corriger, l'un des principaux défauts du populaire, la présomption. L'éducation politique est bien plutôt le fruit des mœurs, des traditions, de l'expérience, que d'études tronquées et de vagues leçons de pédagogues, en cela non moins ignorans que leurs élèves. Tant que cette éducation, qui ne s'acquiert que par les épreuves, ne sera pas faite, ce qu'on peut encore espérer de mieux pour les démocraties modernes, c'est le règne de la médiocrité.

Si, nous sommes heureux de le reconnaître, le libéralisme a, çà et là, réussi à éviter les plus durs de ces mécomptes, s'il a eu plus d'une fois l'honneur de procurer aux peuples un gouvernement probe et éclairé, l'invasion continue de la démocratie lui rend partout cette tâche de moins en moins aisée. Alors même, il est vrai, qu'il serait contraint de s'avouer hors d'état de justifier sa devise : « Le pouvoir aux plus dignes, » le libéralisme n'aurait pas pour cela perdu tous ses avantages. Il serait encore en droit de revendiquer un mérite qui n'est pas mince : la limitation avec la division des pouvoirs. Tel est peut-être son principal titre, mais cet avantage, est-il réellement parvenu à se l'assurer et n'est-il pas depuis longtemps en train de le perdre?

La théorie de la séparation des pouvoirs a longtemps possédé la faveur des libéraux. Ils comprenaient que, si la puissance publique était tout entière aux mains d'un seul corps, fût-il électif, la liberté n'aurait guère plus de garantie que sous le gouvernement d'un seul. Aussi, tout en s'efforçant de placer l'axe du pouvoir dans les assemblées électives, cherchaient-ils à le partager entre des chambres diversement recrutées et prétendaient-ils réserver au pouvoir exécutif une sphère d'action distincte. Beaucoup même se fondaient sur ce motif pour maintenir au-dessus des délégués du pays et en face du parlement une autorité héréditaire. Cette séparation des pouvoirs semblait même aux théoriciens le caractère propre du gouvernement constitutionnel. L'événement devait montrer combien, en réalité, le régime représentatif s'y prêtait peu. Partout où il s'est librement développé, le gouvernement constitutionnel s'est transformé en gouvernement parlementaire, et ce dernier, au lieu d'équilibrer et de balancer les pouvoirs entre eux, a rétabli l'unité, avec l'omnipotence de la puissance publique, au profit des élus directs de la nation. On est ainsi retombé dans le vice ou le péril qu'on croyait avoir évité : la confusion ou la subordination des pouvoirs. L'on s'est aperçu qu'on n'avait fait qu'en déplacer le moteur. Loin de se contenter de légiférer et de contrôler l'adminis-

tration, les assemblées électives ont étendu la main sur tous les rouages du gouvernement. Là même où l'autorité royale semble offrir un contrepoids aux assemblées délibérantes, la couronne, dans son impartialité théorique, est le plus souvent contrainte de s'effacer pour laisser le champ libre aux majorités. En tout pays parvenu à l'apogée du régime représentatif, le parlement, la chambre des députés notamment, tend à s'ériger en convention omnipotente réglant souverainement toutes les affaires de l'état. A cette absorption parlementaire, que l'incompétence technique des chambres rend doublement nuisible, il n'y a guère d'obstacle que là où le chef de l'état est l'élu direct du peuple, et alors l'unification du pouvoir risque de se faire au profit de l'exécutif; au lieu d'une convention, on est menacé d'un César.

Cette concentration des pouvoirs aux mains d'une assemblée ou d'un homme, à laquelle aboutit involontairement le régime représentatif, l'avènement de la démocratie vient la rendre plus facile et plus redoutable. Moins étroit est le cercle des franchises électorales, moins restreint le nombre des citoyens admis à choisir les délégués du peuple, et plus les représentans de la nation, s'autorisant de leur origine, tendent à se confondre avec elle, à s'approprier sa souveraineté, à tout se croire permis au nom de ce peuple, qu'ils prétendent incarner. Érigeant à leur profit les volontés supposées de la nation en loi absolue et en vérité infaillible, ils ne tolèrent aucune résistance aux caprices passagers de majorités omnipotentes. Sous l'aveugle impulsion de la démagogie radicale, on peut voir ainsi le régime représentatif dégénérer pratiquement en absolutisme impersonnel d'autant plus impérieux qu'il s'exerce au nom de la nation entière, d'autant plus dangereux et difficile à secouer qu'il conserve les formes extérieures des institutions libres et que, sous ce déguisement, il peut faire illusion aux yeux grossiers, se couvrir devant le peuple du masque du bien public et des intérêts mêmes de la liberté. « Quand une fois, dit Bossuet, on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seulement le nom. » Trop souvent, en effet, l'apparence lui en suffit. Elle se vante de la posséder quand elle n'en garde que l'ombre. Elle ne la comprend même pas toujours. Elle identifie la liberté avec le pouvoir, et s'imaginant être libre dès qu'elle peut tout, elle traite en ennemis de la liberté les hommes assez osés pour braver sa puissance.

Contre ce despotisme du nouveau souverain collectif, contre cette menaçante absorption des pouvoirs publics, les pays les mieux prémunis sont naturellement les états à constitution fédérative ou à forte vie locale. Ceux-là puisent dans les institutions ou dans les

mœurs de quoi résister au joug niveleur des maîtres changeans que se donne la faveur populaire. J'oserai donc dire que, sous le gouvernement représentatif, tout comme dans les monarchies d'ancien régime, avec la démocratie non moins que dans les sociétés hiérarchiques, la première condition de la liberté, ou mieux l'unique garantie quelque peu efficace des institutions libres, c'est encore la décentralisation et le renforcement de la vie locale. Or, cette vie locale, là même où elle a le plus de racines dans les traditions, la démocratie et son complaisant auxiliaire, le pseudo-libéralisme bureaucratique, semblent travailler d'instinct à l'affaiblir, à l'énerver, à l'étouffer, comme si leur idéal, aussi bien que celui de nos anciens rois, était de tout abattre et de tout uniformiser pour être mieux à même de tout régenter.

Il est vrai que, dans la démocratie contemporaine, on peut à cet égard distinguer deux courans en sens contraire, deux forces opposées qui en s'équilibrant semblent devoir assurer la liberté. En face ou au-dessous de la force centralisatrice et unitaire, de la force centripète, si l'on peut ainsi parler, qui pousse à l'exagération des droits de l'état et du pouvoir central, se manifeste chez la démocratie, dans ses couches inférieures notamment, une force centrifuge, parfois non moins énergique, qui réagit contre le pouvoir central et pousse à l'affaiblissement de l'autorité publique, non pas d'ordinaire au profit de l'individu et des droits individuels, — la démocratie agit par masses et ne se soucie que des masses, — mais au profit de groupes sociaux, naturels ou conventionnels, au profit des villes, des communes, des cantons, des corps de métiers, des associations ouvrières qui tendent à s'ériger en autant de petits états et d'états souverains, réclamant vis-à-vis de leurs membres, c'est-à-dire vis-à-vis de l'individu, les mêmes droits que l'état, et souvent même les droits qu'ils dénient à l'état. C'est là un phénomène qui se produit presque partout où prévaut l'extrême démocratie. Les grandes communes et les agglomérations ouvrières, dans leurs appels à l'autonomie, cherchent inconsciemment à renouveler la cité antique, comme si une ville indépendante, avec une ceinture de banlieue ou de faubourgs, était le cadre naturel d'une démocratie souveraine ! Et cela se comprend; une fois arrivée à son dernier terme, la démocratie trouve le régime représentatif insuffisant et tend à s'en affranchir. Non contente d'avoir dans ses représentans des commis dociles, elle est portée à revenir peu à peu au gouvernement direct du peuple par le peuple, et les petites agglomérations à territoire restreint se prêtent bien plus facilement à un pareil régime que nos grands états unitaires. C'est ainsi qu'en plusieurs des états les plus anciennement et les plus fortement constitués, on voit la démocratie ultraradicale incliner au sectionne-

ment de la patrie en unités autonomes, en molécules sociales plus ou moins indépendantes du pouvoir central. Après s'être proclamée une et indivisible, la souveraineté du peuple, se retournant contre l'unité et reniant son ancien *credo*, menace de se déchirer de ses propres mains, de se mettre elle-même en pièces.

Mais, qu'on ne l'oublie point, ce penchant au fractionnement de la puissance publique et au morcellement de l'état, ce néo-fédéralisme démocratique, la liberté et les droits individuels, dont le respect est la mesure de toute vraie liberté, n'ont, contrairement à de spécieuses illusions, rien à en espérer. Comme la cité antique, la nouvelle commune autonome a une tendance marquée à confondre tous les pouvoirs et à se les arroger tous. Elle s'ingénierait à tout courber sous l'autorité publique, et dans les murs d'une ville, dans l'étroit périmètre d'une commune ou d'un canton, un pareil joug serait d'autant plus tyrannique que plus mince serait le territoire et plus voisin le souverain. A regarder aux réalités et non aux apparences, ce que l'extrême démocratie revendique sous le nom de franchises communales, ce n'est, le plus souvent que la faculté d'établir à son profit une autorité absolue dans les localités qu'elle se flatte de dominer.

Les deux forces opposées en lutte dans la démocratie, la tendance centraliste et la tendance autonomiste, sont donc loin d'être aussi divergentes qu'elles semblent l'être au premier abord. Elles diffèrent moins par le but que par les voies et moyens. Toutes deux en somme tendent presque également à l'accroissement de la puissance publique, à la restriction des droits individuels, par suite à la diminution des libertés effectives. Despotisme de l'état unitaire ou fédéral, nation ou commune, tel est l'écueil sur lequel l'un et l'autre de ces courans en apparence contraires poussent sous nos yeux les peuples modernes. La liberté est en danger d'un côté comme de l'autre. Les deux penchans qui se disputent en son nom la démocratie ne peuvent la servir qu'en se combattant et se faisant contrepoids.

Triste contradiction des choses humaines ! A quoi menace d'aboutir la démocratie, une fois parvenue à l'extrémité de son développement logique ? A la tyrannie au nom des droits de l'état et des intérêts généraux ; à l'anarchie au nom des droits de la commune, au nom des intérêts locaux ou des intérêts de classes. Après un siècle d'orgueilleuses promesses et de périlleuses expériences, le libéralisme se retrouve en face de l'antinomie apparue dès la révolution et si fortement signalée par l'impitoyable logique de M. Taine. Despotisme et anarchie se succédant tour à tour ou parfois coexistant simultanément, despotisme sans autorité dirigeante, et anarchie sans liberté, tel serait, si l'extrême démocratie était

abandonnée à ses instincts, le terme suprême de l'évolution politique du monde moderne.

Heureusement pour nos sociétés qu'aucune force, si puissante qu'elle semble, n'agit seule, comme dans le vide, et n'a le champ entièrement libre. Heureusement qu'en dépit des philosophes, l'histoire n'est pas un théorème qui se déroule conformément aux lois de la logique, l'humanité ayant toujours la ressource de l'inconséquence. Laissons donc ces perspectives trop sombres ; ne prétendons pas déterminer de loin la courbe inconnue des révolutions de la démocratie moderne. Aussi bien les élémens nous en feraient défaut. Contentons-nous de voir quel aspect ont pris les données de ce vieux problème politique, dont la solution semblait autrefois si facile. — Un fait frappant, c'est que l'irruption de la démocratie a ébranlé la plupart des conquêtes du libéralisme, jusqu'aux droits et aux axiomes qui paraissaient le mieux acquis. Combien de questions, que nos pères de 1830 eussent crues à jamais tranchées, sont de nouveau retombées, en théorie ou en pratique, au rang d'obscurs problèmes ! Dans l'état à base élargie du suffrage universel, tout se trouve remis en question, et la forme, et le fond, et la matière, et le moule du gouvernement ; non-seulement la monarchie ou la république, choses après tout d'importance secondaire, mais le parlementarisme, mais le régime représentatif, mais les droits, les fonctions et l'existence même de l'état.

Le libéralisme se flattait de posséder un type de gouvernement capable de se prêter au développement indéfini des institutions libres, et ce type, le parlementarisme, faussé par l'inique prépotence des partis, déconsidéré auprès des gens paisibles par ses agitations trop souvent stériles, suspect à la démocratie pour ses lenteurs et ses complications, semble à bien des esprits de tendances diverses, vieilli et usé avant d'avoir eu le temps de s'adapter au continent. Le nouvel édifice politique, élevé aux applaudissemens de nos pères sur la base des principes rationnels, est à peine construit, qu'avant d'être achevé, il est sourdement miné par les forces sur lesquelles il repose. Le scepticisme se fait jour chez les plus confians jadis. Dans leur désarroi, plusieurs en viennent à regretter l'ancienne société hiérarchique dont ils avaient célébré la chute et se montrent disposés à prêter la main à sa reconstruction. De tous côtés, les penseurs se demandent avec inquiétude sous quel refuge abriter les destinées de la société nouvelle, sur quel plan rebâtir pour elle une demeure qui dure. On a conscience d'être dans une période de transition, de transformation dont on n'ose prévoir le terme. On sent vaguement que les peuples contemporains n'ont pas encore trouvé leur assiette ni l'état moderne sa forme définitive ; et les hommes qui ont voué leur foi à la liberté se demandent avec anxiété ce que

deviendront dans la refonte des institutions au creuset démocratique, l'état, la nation, la religion, la société, car tout cela est en cause à la fois.

III.

Après la patrie et l'état, le monde et l'humanité; après la politique intérieure, la politique étrangère et les relations des peuples entre eux. Suivons-y un instant le libéralisme ou, si l'on aime mieux, l'esprit moderne : il s'y montre avec les mêmes caractères, les mêmes ambitions, les mêmes présomptueuses espérances, et, finalement, les mêmes déceptions. Ici encore, à travers toute la diversité des états et des peuples, apparaît l'unité morale de l'Europe et avec elle l'ascendant croissant de la démocratie. Ici encore nous rencontrons des notions idéales à l'aide desquelles le libéralisme s'était flatté de résoudre d'une manière rationnelle les problèmes jusque-là livrés à la force et tranchés par l'épée. Ici encore le monde moderne a éprouvé la difficulté d'assujettir aux idées abstraites et au droit spéculatif le mobile domaine de la réalité. Ici encore l'application des nouveaux principes s'est heurtée aux intérêts qu'elle prétendait concilier et aux passions qu'elle espérait pacifier. De la mise en pratique des maximes nouvelles sont sorties de nouvelles luttes, de nouvelles questions qui en ont entravé l'application, de nouvelles convoitises qui en ont dénaturé et altéré l'esprit. Ici encore l'extrême démocratie a fini par renier les principes qu'elle avait acclamés et par abjurer les dogmes proclamés en son nom.

L'ambition du libéralisme, en ses heures de virile jeunesse, ne se confinait pas à l'arène étroite de la politique intérieure, elle débordait hardiment au-delà des frontières, sur le vaste champ de la politique internationale, qu'il prétendait également renouveler. Il se flattait de changer de fond en comble la base des relations des états; il ne désespérait pas de leur donner pour règle les mêmes principes de droit, les mêmes notions d'égalité et de liberté qu'il s'était promis de faire régner au dedans de chaque nation. Les vieilles et toujours renaissantes querelles de peuple à peuple, si longtemps et si vainement abandonnées à l'arbitraire jugement des armes dont chaque génération appelle à son tour, il s'était flatté de les soumettre à la raison, au droit, à la liberté, dont la sentence serait spontanément acceptée de tous. En sa généreuse présomption, il avait entrepris de purifier le champ ensanglanté des rivalités nationales. Le XIXe siècle avait refait à sa façon le vieux rêve des philosophes couronnés et des politiques humanitaires, le rêve de la paix universelle; mais il l'avait fait d'une manière nouvelle qui

semblait devoir lui permettre, sinon d'atteindre l'antique chimère, du moins de s'en rapprocher.

Aux recettes enfantines ou surannées des philanthropes du passé le libéralisme était fier de substituer une méthode rationnelle, inspirée d'un principe qui lui paraissait résoudre toutes les difficultés en conciliant tous les droits, le principe de nationalité. Rarement idée abstraite a été aussi puissante dans le monde concret, rarement notion théorique a autant remué le sol de l'Europe. On peut dire qu'elle a opéré des prodiges, rendu la parole aux muets, le mouvement aux paralytiques, la vie aux morts. Depuis les traités de Vienne fondés sur l'ancien droit dynastique, depuis la résurrection de la Grèce au son de la lyre des poètes, elle a transformé la face de l'Europe, enfanté la Belgique, ressuscité l'Italie, unifié l'Allemagne ; elle a rajeuni la Hongrie et infusé à l'Autriche un sang nouveau ; elle a ranimé l'Irlande expirante ; elle a, sur la Vistule, dressé le spectre de la Pologne, et, en Orient, elle a fait sortir de leur sépulcre des peuples ensevelis depuis des siècles. Ce concept politique a créé et détruit des états, dissolvant les uns, recomposant les autres à la manière des agens chimiques qui décomposent les corps en en formant de nouveaux.

S'il a opéré de pareilles révolutions, c'est que le principe de nationalité n'était pas une pure théorie de cabinet, que derrière lui il y avait une force vivante et vivace, jusque-là plus ou moins inconsciente, à laquelle les idées en vogue dans le monde politique devaient donner au XIXe siècle un élan sans précédens.

Qu'est-ce, au fond, que ce principe de nationalité, salué avec tant de confiance par les générations libérales, et, depuis, si souvent renié par ceux qui le proclamaient naguère? C'est, en réalité, un enfant de la révolution et du libéralisme, qui, au vieux droit dynastique, ont prétendu partout substituer le droit des peuples et, aux gouvernemens fondés sur la légitimité et l'hérédité, les gouvernemens fondés sur la volonté nationale. C'est l'application aux rapports des états et aux nations, considérés comme des individualités vivantes, des principes préconisés dans les relations des citoyens entre eux ; l'application des deux idées de liberté et d'égalité à tous les peuples regardés comme ayant un égal droit à l'existence, un égal droit à l'indépendance.

Pourquoi les peuples, ou mieux pourquoi les états se font-ils la guerre? Pour étendre leurs frontières, pour s'enlever des provinces, pour s'assujettir les uns les autres. Comment les détourner de ces luttes séculaires et couper court à ces ambitions réciproques? En mettant fin aux empiétemens de peuple à peuple ; en cessant de considérer les territoires comme une propriété dynastique et une

matière à trafic ; en faisant partout coïncider les états avec les peuples et calquant les frontières des uns sur l'étendue des autres ; en proclamant pour chaque nation la faculté de se régir à sa guise ; en reconnaissant aux petits comme aux grands le droit à l'autonomie et à l'intégrité nationale. De l'égale liberté des nations devait, semblait-il, sortir la fraternité des peuples.

Quelle est la valeur pratique de ce principe nouveau ou de cette récente formule? Question compliquée et délicate que nous n'avons pas à trancher ici. Il nous suffira de remarquer qu'en proclamant le droit national, l'on avait omis de le définir. On avait oublié de s'entendre sur ce qu'est une nation, sur les caractères et les élémens constitutifs de la nationalité. De là une première raison des déceptions apportées au monde par un principe qui lui apparaissait comme essentiellement libérateur, essentiellement pacificateur (1).

La nationalité, suivant les intérêts des divers peuples ou des divers gouvernemens, a été comprise d'une manière diverse : les uns la faisant consister dans la race, les autres dans la communauté des traditions, ceux-ci dans la langue, ceux-là dans les frontières dites naturelles, en sorte qu'oubliant le droit des peuples et le véritable point de départ du nouveau principe, négligeant le libre consentement des intéressés qui en faisait la valeur morale, on en a concurremment appelé, pour décider du sort des populations et des limites des états, à l'ethnographie, à la philologie, à l'histoire, à la géographie. Entre les différens facteurs qui peuvent contribuer à former une nation, chacun a choisi le plus favorable à ses ambitions. L'on a vu des peuples rivaux réclamer simultanément les mêmes contrées au nom du même principe, chacun invoquant, pour soutenir ses droits nationaux, une science suspecte, et au besoin une érudition non moins pédante et non moins complaisante que celle des anciens généalogistes chargés de procurer des titres aux convoitises des princes. Ainsi entendu, ainsi faussé, le droit de nationalité, fondé arbitrairement sur la langue, la géographie ou l'histoire, sans se préoccuper de la conscience nationale, s'est pour ainsi dire retourné contre lui-même. Le principe d'où l'on attendait la réconciliation des peuples est devenu un nouveau ferment de guerre et un nouvel agent d'oppression. Il a ramené hypocritement l'Europe au vieux droit de conquête, en colorant les entreprises du vainqueur de prétextes comparables aux anciennes prétentions dynastiques, appuyées sur de confuses généalogies ou des chartes obscures. On l'a vu, dans le Slesvig du nord comme dans l'Alsace-Lorraine, four-

(1) Voyez, *un Empereur, un Roi, un Pape; Napoléon III et la Politique du second empire*, ch. II.

nir aux héritiers de Frédéric II des titres en réalité analogues à ceux que l'ancien droit avait fournis à la Prusse sur la Silésie. La grande différence, c'est qu'au lieu d'invoquer les titres des princes, on invoque les droits des peuples. Au lieu de guerres dynastiques on a des guerres nationales, plus rares il est vrai, mais plus acharnées et plus opiniâtres. L'ère de la paix universelle et du désarmement général n'est pas encore ouverte. Aux vieilles milices monarchiques ont seulement succédé les énormes armées nationales avec tout leur ruineux appareil.

En dehors même de la manière dont il a été dénaturé par les convoitises des gouvernemens ou des peuples, le principe de nationalité ne pouvait donner tout ce qu'il promettait en théorie. Il eût été maître de refaire à son gré la carte des états de l'Europe, qu'il n'eût souvent pu offrir de solution rationnelle. Dans la presqu'île des Balkans, dans l'Autriche-Hongrie, dans les vastes *oukraines* russes, il ne saurait suffire, pour former des peuples, d'abandonner les élémens nationaux à une sorte de cristallisation naturelle. Dans tous ces pays où les différentes nationalités restent mêlées ou superposées les unes aux autres, il est fréquemment impossible d'isoler les divers matériaux ethniques, ou ce qui revient au même, impossible de les grouper d'après leurs affinités nationales.

Les mécomptes apportés à certains peuples par le principe de nationalité, les violences ou les convoitises dont il a été la cause ou le prétexte, l'ont fait contester des deux bords opposés. Rejeté par les partisans de l'ancien droit dynastique et par les politiques, avant tout préoccupés de l'équilibre, il s'est vu renier par l'extrême démocratie qui y avait applaudi à l'origine, et qui, sur ce point encore, en est venue à brûler ce qu'elle avait adoré. Elle a fini par aboutir à la négation de la nation comme à la négation de l'état. Au principe national, qu'elle accuse d'isoler les peuples les uns des autres, la démocratie révolutionnaire a prétendu substituer l'internationalisme, qui prétend les pacifier en les confondant, et le communalisme ou le cantonalisme, qui, sous prétexte de progrès, ramèneraient les sociétés occidentales à l'émiettement antérieur à la constitution des états modernes.

IV.

Une des choses qui étonneraient le plus aujourd'hui les hommes du XVIIIe siècle et de la révolution, c'est l'importance reprise de notre temps par les questions religieuses. On les rencontre dans presque tous les états, non-seulement dans les pays musulmans, chez

lesquels la religion tient lieu de nationalité ou se confond avec elle, mais dans la plupart des pays chrétiens, particulièrement dans ceux qui comptent une nombreuse population catholique. En beaucoup d'états, en Allemagne, en Italie, en Belgique, en Suisse, en France même, elles demeurent au premier rang. Le seul fait que de pareilles questions persistent à encombrer l'arène de la politique est un échec pour le libéralisme, qui s'était flatté de les en éliminer. Aucune tâche, en effet, ne lui avait paru plus urgente ni plus aisée.

Les querelles religieuses ont beau avoir longtemps déchiré l'humanité; elles ont beau avoir engendré des guerres civiles et des guerres internationales, les questions de religion semblaient de celles que l'esprit moderne pouvait, sans trop de présomption, se promettre de résoudre politiquement à l'aide de ses maximes favorites, à l'aide des deux idées de liberté et d'égalité. Le rôle de pacificateur, vainement attribué dans les relations de peuple à peuple au principe de nationalité, un principe au fond analogue, le principe de tolérance, semblait appelé à le jouer entre les différens cultes. Pour amener les diverses religions et confessions à vivre en paix côte à côte, ne devait-il pas suffire de les admettre toutes à une égale liberté? Telle était la théorie, et il faut reconnaître que, si elle n'a point partout réussi, c'est qu'elle est loin d'avoir été partout sincèrement pratiquée. Si, à cet égard, les espérances du libéralisme n'ont pas encore été réalisées sur le continent comme en Angleterre ou en Amérique, les deux pays les plus épris de controverses religieuses, c'est en grande partie que, sur le continent, le libéralisme s'est souvent montré infidèle à son propre principe, ou, ce qui revient au même, qu'il l'a outré en passant de la neutralité entre tous les cultes à l'aversion pour certains d'entre eux ou pour la religion même.

Les luttes religieuses du passé ayant été provoquées par l'intolérance des sectes ou par l'ingérence de l'état dans leurs disputes, on était en droit de croire que, pour enlever à ces querelles tout caractère politique, il n'y avait qu'à en désintéresser l'état, qu'à dénouer les liens qui unissaient le pouvoir civil aux diverses églises, qu'à faire cesser l'ancienne solidarité du temporel et du spirituel en proclamant l'état incompétent en matière religieuse. C'est ce qu'ont fait successivement, avec plus ou moins de décision, la plupart des états contemporains. En aucun domaine, le courant des idées modernes ne s'est manifesté avec plus de force et d'unité. S'il reste encore des religions d'état, elles n'ont plus les mêmes privilèges qu'autrefois. Les églises ont perdu leur ancien monopole; aucun clergé, en dehors de la Russie et de l'Espagne, ne demeure à l'abri de la concurrence; aucun ne peut compter sur l'appui du bras séculier. Des Pyrénées aux Carpathes, il y a une tendance généra'e à la

sécularisation ou, comme l'on dit chez nous, à la laïcisation de l'état et de la société.

Par malheur, si, en théorie, il est facile à l'état de se désintéresser des affaires religieuses, les faits ont prouvé que cela ne l'était pas autant dans la pratique. L'état laïque, l'état neutre ou, comme disent ses adversaires, l'état athée, provoque d'abord l'opposition de tous ceux qui prétendent que la religion doit continuer à inspirer les gouvernemens. Mais, contrairement à toutes les prévisions, ce n'est pas là le seul obstacle à l'accomplissement des rêves de pacification religieuse. Heureux les pays où le nouveau dogme de l'incompétence de l'état en matière de foi ne rencontre pas d'autres résistances que le zèle des croyans et les prétentions des divers clergés! En maintes contrées, il a fallu compter avec une intolérance d'un nouvelle sorte, avec le fanatisme inattendu des incrédules, qui, sous le couvert de la libre pensée, poursuivent la destruction de toute religion. A ceux-là l'incompétence et la neutralité de l'état ne suffisent point. L'autorité publique, dont les religions ont si longtemps usé à leur profit, ils l'exploiteraient volontiers à leur tour contre les doctrines religieuses; s'ils n'osent le faire ouvertement, ils le tentent par des voies détournées, employant les influences gouvernementales à la ruine ou à l'affaiblissement des cultes qu'ils ont en aversion, retournant hypocritement le mot de liberté contre la première de toutes les libertés : celle de la conscience.

L'état, ainsi poussé en sens contraire par les partisans et les adversaires de la religion, éprouve une difficulté croissante à demeurer enfermé dans ce désintéressement théorique, dans cette sereine neutralité du haut de laquelle il devait planer au-dessus de toutes les querelles théologiques. A la séparation, presque partout effectuée, de la vie religieuse et de la vie civile, on prétend en vain substituer l'entière séparation de l'église et de l'état. La séparation ne supprimerait pas tout contact, elle ne trancherait pas toutes les difficultés. Alors même qu'entre l'état et les différens cultes il n'y aurait plus de rapports officiels, l'état ne saurait ignorer la religion, ignorer la constitution et le fonctionnement des divers églises, le recrutement de leur clergé, les assemblées des fidèles, la police de leurs temples, l'origine, l'emploi, la transmission de leurs biens, — autant de matières délicates sur lesquelles il ne peut toujours s'interdire d'édicter des lois ou des règlemens. Aussi, pour ceux qui la réclament avec le plus d'insistance, la séparation absolue de l'état et des églises n'est qu'un moyen détourné d'enlever à ces dernières toute existence légale, de les priver de leurs organes essentiels, de les frustrer de leurs ressources matérielles, de leur rendre, en un mot, la vie impossible.

La sécularisation ou mieux la laïcisation, telle que la comprennent ou la pratiquent certains partis, ne tend à rien moins qu'à étouffer sourdement la religion en l'enfermant dans un cercle de plus en plus étroit, en lui interdisant tout mouvement, en lui retranchant les alimens qui la sustentent, en bouchant toutes les ouvertures par où elle peut respirer. Laïcisation finit par devenir synonyme de déchristianisation. Aux anciennes religions d'état menace de succéder l'irréligion d'état. Sans aller jusqu'à de pareilles extrémités et tout en les réprouvant avec une sincère indignation, le libéralisme, emporté par l'ardeur de la lutte contre les résistances du passé, en vient parfois, pour briser ces résistances, à s'en prendre à leur principe, aux clergés, aux églises, à l'esprit religieux même, au risque d'aller à l'encontre de ses maximes les plus chères. On en arrive à se montrer intolérant au nom de la tolérance. On voit des libéraux mettre de côté la liberté pour la mieux sauver, et ce qu'on s'est permis aux heures de péril, dans l'inévitable entraînement de la bataille, on le maintient ensuite dans un intérêt de parti et de domination.

Ces inconséquences du libéralisme sont d'autant plus fréquentes et d'autant plus graves, qu'il cède en ce point aux excitations de la démocratie. C'est là, en effet, une des sphères où la démocratie européenne agit sur les libertés modernes comme une force perturbatrice, où elle tend à mettre la puissance publique au service de ses instincts ou de ses passions. Se trouvant en guerre plus ou moins ouverte avec l'église et la religion, elle est peu disposée à laisser l'état se confiner vis-à-vis de l'église dans la neutralité ; aussi l'église et le christianisme sont-ils, en réalité, plus attaqués comme adversaires de la démocratie que comme ennemis de la liberté. Le fait mérite d'être noté d'autant que profondes et durables sont les causes de ce conflit. Il ne tient pas uniquement à l'espèce de duel engagé entre le néo-ultramontanisme et la révolution qui, dans leurs outrances en sens contraire, sont comme la contre-partie l'un de l'autre, tant, avec leurs thèses également excessives et absolues, ils se correspondent et se reproduisent presque dans leurs divergences, chacun offrant en quelque sorte l'image renversée de l'autre et tous deux semblant se réfléchir en se déformant. Entre la démocratie et le christianisme, il y a une mutuelle défiance, une antipathie réciproque fondée sur des aspirations inverses, sur une manière opposée de concevoir la vie humaine. Non-seulement l'église et la religion ont aux yeux des démocraties le tort de personnifier le principe d'autorité, mais en enseignant aux peuples que le but de leur existence n'est pas sur cette terre, le christianisme a pour l'extrême démocratie le défaut de leur apprendre à supporter les souffrances et les iniquités de ce monde, et par là même

de les détourner des novateurs qui leur promettent la félicité ici-bas avec le règne terrestre de l'égalité et de la justice. Aux yeux de la démocratie radicale, la religion est une rivale dont elle ne veut pas tolérer la concurrence. L'extrême démocratie aboutit ainsi à la ruine de la religion aussi bien qu'à la destruction de l'état et de la nation. La révolution ne prétend à rien moins qu'à remplacer les vieux cultes et à en tenir lieu. A plus d'un égard, c'est bien une guerre de religion, une guerre de doctrines qu'elle fait au christianisme, et cette guerre au christianisme, elle la poursuit avec les procédés tour à tour violens et hypocrites de toutes les luttes de ce genre.

Grâce à l'un des contre-courans si fréquens dans le monde moral, les attaques de la démocratie ont, en plus d'un pays, rendu à la religion et à l'église la sympathie ou le respect des esprits, des classes, des pouvoirs qu'effraient les prétentions et les envahissemens de la démocratie. Considérée par les uns comme un joug détesté, par les autres comme un frein nécessaire, la religion, loin de disparaître des luttes de partis, y a pris une place de plus en plus large. Assaillie comme une barrière et défendue comme un rempart, elle est devenue, en plusieurs états, la position maîtresse et comme la clé des champs de bataille politiques. Cela est si vrai qu'en maintes contrées, chez tous les peuples catholiques notamment, on tend à classer les partis moins d'après leurs sentimens politiques que d'après leur attitude vis-à-vis de l'église. L'on fait de ce qu'on appelle le cléricalisme la pierre de touche des opinions.

Cette propension, si contraire à l'esprit et aux espérances du vrai libéralisme, s'expliquerait mal si la sphère des intérêts religieux n'était beaucoup plus vaste qu'elle ne le semble au premier abord. Les préoccupations religieuses, on l'a vu maintes fois dans les dernières années, compliquent et passionnent bien des questions diverses. C'est dans le champ de l'enseignement surtout que les partis politiques sont exposés à des conflits avec les églises; c'est sur ce terrain glissant que l'état est le plus souvent poussé à entrer en lutte avec elles au nom de la raison, de la science ou de l'intérêt national. Oubliant son incompétence en matière de doctrines, il se laisse parfois entraîner à faire contre les idées religieuses ce qu'il a longtemps pratiqué à leur profit; il se laisse investir du rôle et des fonctions de la religion; il a ses dogmes philosophiques ou scientifiques qu'il fait prêcher au peuple, et jusqu'à ses catéchismes qu'enseigne une sorte de sacerdoce laïque; il tend à s'arroger le droit qu'il dénie à l'église, le droit de façonner les générations à sa ressemblance et de couler les âmes dans un moule de son choix, en sorte que, si les prétentions de certains

croyans nous ramèneraient au moyen âge, celles de certains démocrates nous feraient reculer jusqu'à l'antiquité, jusqu'à cette espèce de communisme moral où l'enfant, regardé comme chose publique, était la propriété de la cité. Quelle déconvenue pour les libéraux, qui avaient proclamé le principe de l'incompétence de l'état et qui en attendaient la pacification religieuse! L'idée de liberté, obscurcie par les passions d'un fanatisme à rebours et les instincts autoritaires de la démocratie, semblait rayée du programme du libéralisme, qui, de déviation en déviation, finissait par aboutir à l'opposé de son point de départ, à la négation de son propre principe.

V.

Du domaine religieux au domaine économique, il y a, semble-t-il, tout l'intervalle du ciel à la terre, et cependant, entre ces deux ordres de questions si dissemblables, se manifeste, au point de vue politique, un singulier parallélisme. Les solutions préconisées pour les unes, le libéralisme a prétendu les appliquer également aux autres. Là aussi, à l'inverse des anciens erremens, il avait cru tout résoudre en proclamant l'incompétence de l'état, en s'en remettant pour les besoins matériels des peuples, comme pour leurs besoins moraux, à l'initiative privée. Là aussi il s'était vanté de suffire à tout avec un principe, et toujours le même principe, résumé dans les deux mots de liberté et d'égalité. Tel était le vœu des économistes, qui ne faisaient, en réalité, qu'appliquer à la sphère des intérêts les maximes et les solutions du libéralisme. Tel était le sens de la fameuse devise : « Laissez faire, laissez passer, » à l'aide de laquelle les initiateurs de la science s'étaient promis de féconder toutes les régions de cet immense domaine économique, tant agrandi de nos jours par l'industrie et le commerce. Liberté du travail, liberté de la propriété, liberté des échanges entre les peuples aussi bien qu'entre les individus, suppression des privilèges et des monopoles, renversement des barrières de classes, égalité devant la loi, égalité devant l'impôt : c'est avec ces formules, toujours inspirées d'une seule et même idée, que le libéralisme économique s'était fait fort de trancher toutes les questions sociales.

Ici encore on sait que de déceptions devaient éprouver les apôtres des doctrines libérales; mais, ici encore, beaucoup des mécomptes qu'on leur reproche viennent moins de l'application de leurs principes que des hésitations et des contradictions avec lesquelles ces principes ont été mis en pratique. La grande erreur là comme dans les questions religieuses, ou les questions nationales, c'est de n'avoir

pas assez compté avec les préjugés ou les passions, c'est de s'être imaginé que les hommes étaient assez éclairés ou assez conséquens pour obéir docilement aux conseils de la science et de la raison. Les intérêts nationaux, les intérêts de classes, les intérêts industriels, les uns et les autres toujours égoïstes et souvent aveugles, devaient tour à tour s'insurger contre les doctrines de liberté. Dans ce domaine encore, la démocratie devait bientôt trouver insuffisantes ses premières conquêtes, se laisser séduire par les fallacieuses promesses de nouveaux prophètes, traiter en imposteurs et en ennemis les hommes de science et de liberté qui s'étaient présentés à elle en émancipateurs. Non moins que les anciennes oligarchies, aristocratiques ou bourgeoises, elle a, elle aussi, ses passions, ses illusions, ses ambitions, et c'est à leur service qu'elle est tentée de mettre son pouvoir. Après avoir acclamé la liberté du travail et l'égalité civile, elle devait finir par les prendre en dégoût, par se persuader que pour elle ce n'était qu'un leurre, par réclamer à son profit des exemptions, des privilèges, des faveurs. Mécontente du jeu inflexible des lois naturelles, elle devait invoquer l'intervention de l'état comme d'une sorte de providence terrestre, et, à son tour, implorer de cette vieille idole des grâces et des miracles, lui demander de refaire la société au gré de ses rêves ou de ses appétits, et, comme elle est plus jeune, plus ignorante, plus inexpérimentée, apporter dans ses revendications plus de naïveté et d'emportement.

De même qu'elle tend à en changer la forme, la démocratie tend à modifier le rôle de l'état, à en élargir les attributions. Cette extension des fonctions de l'état a beau se couvrir parfois du nom usurpé de liberté, elle est en opposition manifeste avec l'esprit et les doctrines du libéralisme. Tandis que ce dernier prétendait restreindre au *minimum*, et, parfois, jusqu'à l'excès, l'ingérence de l'état, les nouvelles tendances démocratiques sont portées à l'étendre démesurément. Le libéralisme cherchait à agrandir le champ où les citoyens se pouvaient mouvoir librement, la démocratie travaille à le rétrécir. Plus soucieuse des intérêts de la communauté que des droits de l'individu, elle menace de sacrifier l'individu et la famille à la collectivité, état ou commune, elle ne se fait pas scrupule de recourir à la contrainte, d'imposer l'obligation légale là où le libéralisme se faisait honneur de s'en remettre à l'initiative privée. C'est ce qu'un penseur anglais dénonçait récemment comme la servitude prochaine : *the coming slavery* (1).

(1) Herbert Spencer; articles de la *Contemporary Review* (1884), traduits en français sous le titre : *l'Individu contre l'état.*

L'état, de son côté, devait, dans les questions économiques plus encore que dans les questions religieuses, s'apercevoir qu'il ne lui est pas toujours facile de se désintéresser de ce qui ne semble pas rentrer directement dans sa sphère d'action. Ce désintéressement devait lui devenir d'autant moins aisé que, sous le règne de la bourgeoisie et plus encore avec l'avènement de la démocratie, les questions économiques allaient prendre une importance croissante, importance qui est elle-même un signe des progrès de la démocratie, soucieuse avant tout des intérêts matériels, et cela plus que jamais aujourd'hui que l'irréligion ou le grossier positivisme des masses les laisse insensibles à tout intérêt spirituel. L'état, du reste, sauf peut-être dans les pays anglo-saxons (et là même il cède de plus en plus à la pression de la démocratie), l'état n'a jamais été grand partisan des maximes du laisser-faire et du laisser-passer, qui semblent restreindre sa puissance en même temps que sa sphère d'action. Aussi l'avons-nous vu, dans les dernières années, incliner en maint pays à se servir des nouveaux penchans démocratiques pour agrandir son pouvoir avec son domaine. Ainsi s'explique comment le socialisme révolutionnaire de l'extrême démocratie a rencontré chez ses adversaires naturels un auxiliaire et un émule dans ce qu'on a nommé le socialisme d'état. Et ce qu'ont fait les gouvernemens, obéissant à l'instinct envahissant du pouvoir, les partis fondés sur les traditions politiques ou religieuses inclinent à le tenter à leur profit, se leurrant de l'espoir de faire servir les aspirations ouvrières à la restauration des influences traditionnelles et de l'ancien ordre social. Chaque groupe, chaque parti politique ou religieux a ainsi son plan de refonte de la société. En face des différentes formes du socialisme démagogique, du communisme, du mutualisme, du collectivisme, surgissent le socialisme conservateur, le socialisme de la chaire, le socialisme protestant, le socialisme catholique, tous ligués contre le dogme de la liberté et de la libre concurrence. Le libéralisme politique et économique se croyait si sûr d'une entière victoire qu'il avait déjà entonné les funérailles du socialisme, et voilà que, dans les pays les plus éclairés, ce mort importun ressuscite sous des noms et des aspects nouveaux.

VI.

Ainsi, de quelque côté qu'il se tourne, le libéralisme est en butte à des mécomptes répétés. Dans aucun domaine, il ne l'a définitivement emporté. Nulle part il n'a échappé aux palinodies et aux revers. N'est-ce pas là, pour les doctrines libérales, une condamna-

tion d'autant plus grave qu'elle est pour ainsi dire portée par le temps et sanctionnée par les faits? On pourrait le croire si le libéralisme avait été seul à passer par les déboires et les échecs ; mais M. Guizot le remarquait il y a déjà un quart de siècle (1), si le libéralisme a eu ses mécomptes, l'absolutisme et les doctrines autoritaires ont eu les leurs, et plus fréquens et plus graves encore, non-seulement en France, mais en Italie, mais en Espagne, mais en Autriche-Hongrie, mais en Russie, d'un bout à l'autre de l'Europe. C'est pourquoi les adversaires du libéralisme nous semblent mal venus à s'armer contre lui de ses déceptions ; il serait trop facile de leur répondre par leurs propres déconvenues. Tout au plus pourrait-on conclure de ces expériences alternatives et de ces mécomptes mutuels que l'événement a démontré, aux conservateurs comme aux libéraux, la vanité de leurs prétentions extrêmes, qu'aucune école ne possède de recette infaillible, que ni la liberté ni l'autorité n'ont de formule pour résoudre tous les problèmes de la société moderne.

La vérité, pour en revenir à notre point de départ, c'est qu'en politique il n'y a pas d'ordinaire de solution définitive; c'est que les doctrines absolues ne peuvent s'appliquer dans toute leur intégrité au monde mobile des faits. La vérité, c'est que, pour opérer un changement durable dans les mœurs et dans l'esprit public, il faut plus de temps, plus d'efforts, plus de luttes que ne l'imaginaient nos pères; c'est que la fondation d'un gouvernement libre est une œuvre singulièrement plus longue et plus compliquée qu'ils ne l'avaient rêvé. La vérité enfin, c'est que le libéralisme, non moins que l'ancien dogmatisme autoritaire, a eu lui aussi des prétentions démesurées ; c'est qu'il a eu trop de foi dans les formes et les formules, qu'il a montré trop de dédain pour les droits historiques et les institutions traditionnelles, qu'il a trop cru à la facilité d'édifier un gouvernement sur des notions abstraites, oubliant la fragilité des constructions élevées sur de pareilles bases ; c'est, en un mot, ainsi que nous le disions en commençant, qu'il a trop présumé de l'homme et de la raison et peut-être aussi de la liberté, qui en somme n'est qu'un moyen et non un but, car, si elle favorise le développement intellectuel et matériel des sociétés, elle ne saurait suppléer aux doctrines morales, les seules dont une civilisation se nourrisse et vive.

La faute ou mieux l'erreur du libéralisme, c'est en résumé, de s'être montré trop spéculatif, trop dogmatique, trop optimiste.

(1) *L'Église et la Société chrétiennes en 1861.*

Cette noble erreur, qui tenait à l'époque où il est né, aux parens dont il est sorti, il l'a durement expiée; l'événement l'en a d'habitude assez corrigé. Pour avoir dans sa jeunesse donné sur un écueil, le siècle vieillissant serait mal inspiré de s'aller jeter sur l'écueil opposé. Après avoir eu trop de foi dans la force des idées et dans l'ascendant de la raison, il serait triste de se laisser choir par découragement dans le scepticisme, dans le pessimisme, dans l'empirisme, où trop de libéraux désabusés sont enclins à se précipiter. Tout n'a pas été illusion dans les espérances du libéralisme ni désappointement dans sa carrière; sur plus d'un point, il a fait des conquêtes que l'avenir ne fera que consolider. Beaucoup de ses revers viennent de ce qu'il n'a pas assez tenu compte de la démocratie, des appétits, des prétentions, des ignorances, des susceptibilités, des jalousies de cette vaniteuse parvenue; tantôt la regardant avec trop de complaisance ou de naïf abandon, comme s'il en dût toujours rester le maître et le tuteur; tantôt lui témoignant une malveillance imprudente, la rebutant par des hauteurs blessantes et une mauvaise humeur dédaigneuse, au risque de s'en faire une ennemie. L'avènement de la démocratie, tel est le fait capital qui a dérangé les calculs du libéralisme, et ce fait qu'il a été trop lent à reconnaître, il lui faut désormais s'y résigner et s'y accommoder sous peine de nouvelles déceptions et de nouveaux échecs. Les libéraux qui ne le sentent point se condamnent à l'impuissance, car, quels qu'en soient les dangers ou les fautes, rien sur le sol français ne saurait longtemps prévaloir contre la démocratie.

Le grand problème des temps nouveaux, c'est en Europe, non moins qu'en Amérique, la conciliation de ces deux termes, démocratie et liberté. Hors de là il ne saurait y avoir qu'agitations et révolutions successives. Telle sera la tâche du siècle prochain, car le nôtre, à son déclin, est déjà trop vieux pour se flatter de l'accomplir. C'est là manifestement une œuvre de longue haleine, au-dessus des forces d'une seule génération. Elle a beau paraître malaisée, en désespérer, ce serait désespérer de la civilisation. Le triomphe même de la démocratie rend le libéralisme plus nécessaire, car, si elle n'était pas conquise à la liberté, comme autrefois les barbares l'ont été au christianisme, la démocratie nous vaudrait le despotisme le plus ignorant et le plus brutal qu'ait jamais vu le monde.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

POÉSIE

PERSÉE ET ANDROMÈDE

I.

ANDROMÈDE AU MONSTRE.

Elle fut exposée au monstre.
Apollodore.

Le cavalier Persée.
Hésiode.

La Vierge inanimée, hélas! encor vivante,
Liée, échevelée, au roc des noirs îlots,
Se lamente en tordant avec de vains sanglots
Sa chair royale où court un frisson d'épouvante.

L'océan monstrueux que la tempête évente,
Jette à ses pieds glacés l'âcre bave des flots
Et partout elle voit, à travers ses cils clos,
Bâiller la gueule glauque, innombrable et mouvante.

Tel qu'un éclat de foudre en un ciel sans éclair
Tout à coup retentit un hennissement clair;
Ses yeux s'ouvrent. L'horreur les emplit et l'extase;

Car elle a vu, d'un vol vertigineux et sûr,
Se cabrant sous le poids du fils de Zeus, Pégase
Allonger sur la mer sa grande ombre d'azur.

II.

PERSÉE ET ANDROMÈDE.

Et Persée s'envola...
HÉSIODE.

Au milieu de l'écume arrêtant son essor,
Le Cavalier vainqueur du monstre et de Méduse,
Ruisselant d'une bave horrible où le sang fuse,
Emporte entre ses bras la vierge aux cheveux d'or.

Sur l'étalon divin, frère de Chrysaor,
Qui piaffe dans la mer et hennit et refuse,
Il a posé l'amante éperdue et confuse
Qui lui rit et l'étreint et qui sanglote encor.

Il l'embrasse. La houle enveloppe leur groupe.
Elle, d'un faible effort, ramène sur la croupe
Ses beaux pieds qu'en fuyant baise un flot vagabond

Mais Pégase irrité par le fouet de la lame,
A l'appel du Héros s'enlevant d'un seul bond,
Bat le ciel ébloui de ses ailes de flamme.

III.

LE RAVISSEMENT D'ANDROMÈDE.

Athènè le plaça parmi les astres.
ARATUS.

Elle fut, dit-on, mise au nombre des étoiles.
HYGIN.

D'un vol silencieux, le grand cheval ailé
Soufflant de ses naseaux des jets d'ardente brume,
Les emporte dans un frémissement de plume,
A travers la nuit bleue et l'éther étoilé.

Ils vont. L'Afrique plonge au gouffre flagellé,
Puis le désert, l'Asie et le Liban qui fume,
Et voici qu'apparaît, toute blanche d'écume,
La mer mystérieuse où vint sombrer Hellé.

Et le vent gonfle ainsi que deux immenses voiles
Les ailes qui, volant d'étoiles en étoiles,
Aux amans enivrés font un tiède berceau;

Tandis que, l'œil au ciel et s'étreignant dans l'ombre,
Ils voient, étincelant du Bélier au Verseau,
Leurs constellations poindre dans l'azur sombre.

JOSÉ-MARIA DE HEREDIA.

REVUE MUSICALE

Théâtre de la Monnaie de Bruxelles : *les Maîtres-Chanteurs*, comédie musicale en 3 actes et 4 tableaux, poème et musique de Richard Wagner, version française de M. Victor Wilder.

On se demande depuis deux mois entre musiciens : — Avez-vous été à Bruxelles ? comme entre mahométans : — As-tu été à La Mecque ? Il n'y aura pas cette année, paraît-il, de grand jubilé à Bayreuth ; il faut se contenter des petits pèlerinages d'occasion. Le voyage de Bruxelles est agréable ; la ville est hospitalière et le théâtre bon. Les Belges sont fiers de leur Opéra et peuvent l'être. N'est-ce pas d'eux, en ce moment, que nous vient ou nous revient notre musique ? Ils ont entendu avant nous *Hérodiade* et *Sigurd*. Comme nous n'entendrons probablement pas après eux *les Maîtres-Chanteurs*, nous avons voulu les écouter chez eux. Nous l'avons fait avec curiosité, avec bonne volonté. Nous assistions pour la première fois à la représentation d'une œuvre complète de Wagner.

Les Maîtres-Chanteurs ne sont pas un opéra, mais un opéra-comique, ou plutôt une « comédie musicale, » d'après leur titre officiel. Comme Corneille, comme Shakspeare, Wagner a voulu, dit-on, se détendre et s'égayer au moins une fois. Là, comme partout ailleurs, il a été son propre librettiste. L'indissoluble liaison de la parole et de la musique est un des grands points, peut-être la loi capitale du système wagnérien. Nulle collaboration ne pouvait l'assurer ; il fallait l'identité du poète et du musicien. Wagner l'a réalisée. Pour ne pas séparer ce que le dieu a uni, la critique, dans l'examen de l'œuvre entière, doit faire la part égale à la musique et à la poésie.

Un chevalier allemand, Walther de Stolzing, aime une jeune Nurembergeoise, Éva, fille de Pogner. La belle ne sera donnée par son père qu'au vainqueur du concours musical et poétique qui va s'ouvrir. Walther se met aussitôt sur les rangs. Il entre en lutte avec un vieillard ridicule, musicien, et, comme lui, épris d'Éva. Il échoue d'abord, mais grâce à la protection, aux conseils du cordonnier Hans Sachs, le véritable héros de la pièce, il finit par triompher. Il est proclamé maître-chanteur et mari de Mlle Pogner devant tout le petit commerce de Nuremberg, aux acclamations des boulangers, des fourreurs, des ferblantiers, des étameurs, des épiciers, des tailleurs, des savonniers, des chaussetiers et des chaudronniers.

Voilà la pièce telle que nous l'avons comprise à la représentation : *les Maîtres-Chanteurs*, ou *le Bon savetier*. Nous ne sommes plus dans la mythologie de *Parsifal* ou de la *Tétralogie*, dans la légende héroïque du *Tannhaüser* ou de *Lohengrin*. La chevalerie fait place à la cordonnerie. Maîtres-chanteurs ou maîtres-bottiers? Nous nous y sommes mépris nous-mêmes, au moins dans le détail. Nous avions vu là plus de savetiers qu'il n'y en a en réalité. Tous les personnages principaux ne sont pas du métier : Pogner est orfèvre et Beckmesser greffier.

Le premier acte est le plus terrible. Peut-être ne s'achèverait-il pas sur une scène française; avant la fin, la salle serait désertée ou le public affolé. En écoutant cet acte, en le voyant, on sent dans sa plénitude l'ennui wagnérien, l'inexorable ennui, comme disait Bossuet. Les premières mesures pourtant sont intéressantes. Quand le rideau se lève sur l'église Sainte-Catherine, les fidèles sont assemblés et prient. Il y a là un choral sonore et franc. Éva est à son banc et Walther la contemple amoureusement. L'orchestre et l'orgue se répondent; les violoncelles gémissent et se passionnent, tandis que le plain-chant continue. C'est beau, mais c'est court. Éva se lève et le jeune homme l'aborde. Quelle première rencontre! Une suite de phrases étranglées, de mots notés au hasard, comme un dialogue de hoquets! Ah! la rencontre de Faust et de Marguerite, de Juliette et de Roméo!

Bientôt accourt une bande de gamins menée par un grand garçon qui joue avec une boulette de papier attachée au bout d'une ficelle. Voilà qui est allemand, *echtdeutsch*. C'est David, l'apprenti de Sachs, un sous-bottier, un sous-maître chanteur, amoureux de Madeleine, la nourrice d'Éva. Encore *echtdeutsch*, le goût des nourrices! Les gamins disposent la sacristie pour la réunion préparatoire au concours. Ils apportent les bancs, le fauteuil du président, celui des candidats à la maîtrise, et une sorte de guérite bizarre, d'appareil à douches circulaires, fermé de rideaux où doit se cacher le marqueur. Le marqueur est chargé de relever sans pitié dans le chant des concurrens les fautes contre les règles de la prosodie et de la musique, les manque-

mens aux vieilles lois de la *tabulature : leges tabulaturæ*. Ces lois, il faut, pour passer maître, que Walther les observe, et l'aimable David les lui explique ainsi :

D'abord, suivant quels modes
Faut-il chanter ses vers ?
Autant d'espèces d'odes,
Autant de tons divers :
Le bref, le long, le traînard, la tortue,
La plume d'or, l'écritoire d'argent ;
L'azuré, l'écarlate et le vert de laitue,
L'aubépin parfumé, le plumage changeant,
Le tendre, le badin et les roses fleuries,
Le ton galant et le mode amoureux,
Le romarin, la reine des prairies,
Les arcs-en-ciel, le rossignol joyeux,
Le mode anglais, la tige de cannelle,
Les pommes d'or, la fleur de citronelle,
La grenouille, le veau, le gai chardonneret,
L'ivrogne qui chancelle,
L'alouette des blés, le chien d'arrêt,
Les plaintes de la tourterelle,
La peau de l'ours, le pélican fidèle,
Enfin, le cordonnier modèle.

Voilà l'esprit allemand, la gaîté germanique ! Voilà ce qui devait nous plaire. Voilà l'œuvre wagnérienne dont nous étions, en France, le moins éloignés, le moins indignes. Nous l'aimerions, disait-on, comme une fantaisie charmante, comme un sourire, et le sourire d'un homme tel que Wagner est sans prix. Il raille, paraît-il, il raille finement la routine de l'école et le pédantisme classique. Mais le pédant, c'est lui-même : c'est lui qui nous écrase et nous assomme avec le pavé de l'ours.

Wagner homme de théâtre ! Wagner réformateur dramatique ! Mais ce premier acte entier est la négation du théâtre. Ils le sentent, les pauvres enfans qui jouent à saute-mouton dans le fond de la sacristie. Ils n'écoutent pas un mot, pas une note de cette effroyable causerie, et le public voudrait bien en faire autant. Mais voici les maîtres, les maîtres dits *chanteurs*. Toujours l'ironie, et l'ironie allemande ! Ils prennent place sur les bancs et la conversation de tout à l'heure se généralise : même sujet et même ton. Deux partis se forment : l'un favorable, l'autre hostile à Walther, et l'on regrette amèrement le premier finale de *l'Africaine*, la délibération du concile. Je vous épargne les détails : la lecture des *leges tabulaturæ*, les ébats de Beckmesser derrière ses rideaux, la discussion générale, et finalement l'échec du candidat. Signalons seulement l'air que chante Walther : *Voici ce qu'avril*

dit aux bois. Il ne vaut peut-être pas un autre chant analogue, celui de la *Walkure*, mais il a de l'expression et de la chaleur; il respire la jeunesse et les ardeurs printanières. Tout le reste est un abominable chaos.

Au second acte, nous sommes dans une rue de Nuremberg, entre la maison de Pogner et l'échoppe de Sachs. Il y a là encore une heure de musique pénible. Trois interminables dialogues : le premier entre Pogner et sa fille, le second entre Sachs et Éva, le troisième entre Éva et Walther; nous ne saurions les distinguer. Éva craint que son cher Walther n'échoue au concours définitif comme à l'épreuve préparatoire. Le bon savetier la rassure; mais elle croit plus prudent de se faire enlever. Heureusement, Sachs l'arrête, et les deux amoureux s'assoient sagement sous un tilleul. Bientôt, on sonne le couvre-feu, complainte lamentable dont la dernière note voudrait être comique et n'est que fausse. Ce couvre-feu, comme celui des *Huguenots*, auquel il ressemble seulement sous ce rapport, est le signal d'un tapage nocturne. Beckmesser arrive pour chanter sous les fenêtres d'Éva. Ici, nous désarmons, et de grand cœur : cette sérénade est charmante, et le finale qui la suit traité de main de maître. David, l'apprenti, croyant que le greffier en veut à la nourrice, accourt avec un bâton et rosse le vieux. Les cris de Beckmesser attirent toute la rue aux fenêtres. Étudians, bourgeois descendent sur la place et la mêlée devient générale. Le malheureux passe et repasse toujours fustigé, toujours hurlant. La sérénade aussi passe et repasse à travers l'orchestre, toujours vive et toujours moqueuse. Voilà un finale excellent, plein d'entrain et de variété, sans longueur ni lourdeur, voilà du théâtre et de la musique. Comme disait Ingres de Delacroix : « Quand on peut faire si bien, pourquoi faire si mal? » Pourquoi? Mais hélas, par principe, par système; on le dirait du moins. Le beau, dans *les Maîtres-Chanteurs*, est l'exception; il confirme la règle, qui est le laid.

Au début du troisième acte, on retrouve le laid, et presque le ridicule. Le jour de la Saint-Crépin, — pardon, de la Saint-Jean, — l'apprenti vient souhaiter la fête à son patron avec un bouquet et un saucisson. Cependant, à des dialogues monotones succède une superbe romance du ténor : *L'aube pleurait ses perles dans les roses*, un second rayon de printemps dans cette froide partition. La phrase est vibrante, elle a de l'essor, et tout à l'heure le jeune homme devra sa victoire définitive à ce chant vraiment inspiré, Malheureusement, après cet éclat de passion, quelles puérilités encore! La candeur allemande est parfois trop naïve et trop bourgeoise. Éva, toujours amoureuse, toujours inquiète, ne se plaît qu'auprès de Sachs, son confident. Elle vient le trouver dans sa boutique, avant d'assister au concours, et comme il l'accueille avec un compliment sur sa parure :

Maître, pas tant de flatterie
Et point de compliment banal;
Ma robe est peut-être jolie,
Mais mes souliers me vont très mal.

SACHS.

Méchans souliers!.. Eh! chère belle,
Il eût fallu les essayer.

ÉVA, *avec intention.*

Maître, j'ai cru qu'à votre zèle
Sans crainte on pouvait se fier.

SACHS, *feignant de ne pas comprendre.*

Qu'y manque-t-il? Voyons, il faut
Que je découvre le défaut.

ÉVA.

Quand je m'arrête, ce n'est rien;
Faut-il marcher, ça va moins bien.

SACHS.

Allons, mignonne, sur ce banc,
Mets ton joli peton d'enfant.
(Elle met son pied sur l'escabeau.)
Te serrent-ils?

ÉVA, *hésitant.*

Ils sont trop larges.

SACHS.

Bon! Tu me fais, je crois, des charges!
Ils vont très bien.

ÉVA, *même jeu.*

Ils sont étroits!
Je sens qu'ils m'écrasent les doigts.

SACHS, *tâtant à gauche.*

Ici?

ÉVA, *montrant la droite.*

Non là!

SACHS.

Sous l'empeigne, peut-être?

ÉVA.

Près du talon.

SACHS, *avec surprise.*

Que me dis-tu?

ÉVA, *impatientée.*

Mais, maître,

Vous devez bien sentir
Ce qui me fait souffrir.

SACHS.

Mais comment sont-ils à la fois
Et trop larges et trop étroits?

On le voit; nous ne sommes plus dans la légende; c'est la nature qui parle ainsi. Ces personnages sont vivans; ils sentent, surtout ils souffrent comme nous. Qui n'a connu la torture d'Éva? Comme on comprend le cri de soulagement qui lui échappe lorsqu'elle a ôté son soulier! Walther paraît à ce moment. En voyant le cordonnier aux genoux, non, aux pieds de sa bien-aimée, le bon Walther comprend tout de suite. Aucun soupçon ne l'effleure : la posture de Sachs n'a rien que de professionnel. Ébloui par ce pied déchaussé, le chevalier s'exalte. Il reprend sa romance; Éva l'écoute en extase. Mais le bon Sachs a forcé la bottine. Éva la remet sans peine, et quand le pauvre artisan, tout ému, lui demande :

Dis-moi, mon cher trésor,
Si tu souffres encor?

elle éclate en sanglots et se laisse tomber dans les bras de son cordonnier.

Allégorie charmante, direz-vous; prétexte ingénieux d'Éva pour parler de son amour; de Sachs, pour ménager une entrevue aux deux amans. Mais le prétexte est mal choisi; l'idée manque de grâce, au moins de grâce française. Nous ne pouvons admettre qu'on fasse ainsi du sentiment à propos... de bottes. Heureusement cette parodie de *Cendrillon* s'achève par une page qui serait belle partout, et qui semble magnifique ici : un quintette vraiment musical, vocal même, un peu traité dans la meilleure manière italienne. L'idée est large et l'ensemble est d'une superbe envergure. On accueille ce quintette avec joie, presque avec transport. Hélas! après cet éclair passager, la nuit se fait plus obscure, et ne se dissipe pas. La dernière scène, le concours définitif, est un de ces ensembles plus bruyans que puissans dont Wagner abuse; une suite de chœurs et de marches. Orchestre sur le théâtre, défilé, rien n'y manque, hormis le génie. Ce finale, au bout de cette œuvre fatigante, porte le dernier coup.

Une pièce plus qu'insipide, une musique souvent plus qu'ennuyeuse, qui parfois intéresse par sa valeur technique et son procédé merveilleux, mais qui n'émeut presque jamais par sa beauté pure; telle a été sur nous l'impression générale des *Maîtres-chanteurs*.

Vous n'avez compris, nous dira-t-on, ni la pièce, ni la musique; vous l'avouez vous-même, certains détails vous avaient échappé. C'est vrai; mais depuis la représentation nous avons acheté le livret, nous avons médité les brochures qui doivent servir de « guide *à travers* la partition. » Les œuvres de cette difficulté ne se livrent pas tout de suite, ni toutes seules : il leur faut un commentaire, une glose. Nous avons tout subi : notices, pièces explicatives et justificatives. Mais il y a des choses qui ne s'expliquent ni ne se justifient. Nos études ultérieures n'ont fait que confirmer notre premier sentiment. Nous savons maintenant les raisons de notre opinion.

Nous n'avions saisi de l'œuvre que le dehors et la forme concrète; l'essence, l'âme nous avait échappé. Il s'agit bien des amours de Walther et d'Éva ! Wagner n'est pas homme à se contenter d'un anthropomorphisme aussi grossier. Traiter des passions humaines ! Faire des personnages humains, fût-ce des bottiers ! Mettre en musique autre chose que l'idée pure ! Il lui faut l'abstraction, le symbole, la philosophie. Sachez qu'il a trouvé le germe de sa comédie musicale dans un opuscule du XVIIe siècle intitulé : *De sacri Romani imperii libera civitate Noribergensi Commentatio. Accedit de Germaniæ phonascorum* (*Meistersinger*) *origine, præstantia, utilitate et institutis, sermone vernaculo Liber. Altdorfii Noricorum, typis impensisque Jodoci Wilhelmi Kohlesii* (1697). Apparemment personne en Allemagne n'ignore ce petit livre : il doit être plein de sujets d'opéras comiques.

Ainsi *les Maîtres-Chanteurs* ne sont pas seulement la pièce assez pauvre que nous avions cru comprendre, et que nous avons racontée, une médiocre apologie de la cordonnerie, l'exégèse de la chaussure. Il paraît qu'ils symbolisent le triomphe de l'inspiration sur la formule, du génie sur la routine. Ils visent à l'allégorie, même à l'autobiographie. Il se pourrait que Walther représentât Wagner lui-même, le génie longtemps méconnu, mais enfin triomphant. La défaite de l'obscurantisme, voilà le sujet de l'opéra : à peu près celui d'*Excelsior*, le ballet italien, mais plus dissimulé.

Une fois engagé dans cette voie, on ne s'arrête plus, et les admirateurs de Wagner expliquent à fond l'œuvre du maître : « *Les Maîtres-Chanteurs*, disent-ils, sont, de toutes les conceptions de Wagner, sinon la plus grandiose par ses proportions, la plus universellement humaine par sa simplicité, la plus profonde par son symbolisme, du moins la plus large, la plus compréhensive par la variété des sentimens et des passions, certainement la plus féconde par la portée de son influence directe... Par *les Maîtres-Chanteurs*, Wagner a sur son siècle une prise immédiate : dans cette galerie de portraits si individuels, dans cet assemblage de caractères si contrastés, si vivans, les artistes de la génération nouvelle, qui se sentent l'étoffe de poètes-musiciens, trou-

veront le modèle le moins tyrannique pour leur originalité propre, la formule la plus vaste, la plus souple qui puisse convenir à leurs aspirations personnelles et se prêter aux expériences les plus diverses. J'en suis persuadé, continue M. Camille Benoît (1), en France surtout, l'heure est venue de regarder Wagner en face, d'envisager avec une résolution virile les problèmes qu'il a posés... et résolus. »

Oh! oh! oh! celui-là ne s'attend point du tout!

Les problèmes que Wagner a posés et résolus! Mais l'on ne parlerait pas autrement de Newton et de l'attraction universelle! Voilà donc le ton auquel il faut se hausser pour célébrer ce réformateur, ce Messie! Soit; envisageons Wagner en face. Vous avez raison: il faut pour cela une résolution virile. Aussi bien, il y a longtemps que cet engouement nous fatigue et que cette idolâtrie nous irrite.

Wagner et ses adeptes ne discutent guère avec leurs contradicteurs; ils les méprisent. Nulle école n'est plus intolérante, plus dédaigneuse de qui l'attaque ou ne la défend qu'à demi. Wagner est un maître au sens le plus rigoureux du mot. Ses disciples, qui sont ses esclaves, menacent de devenir nos tyrans. Vivant, il en imposait; mort, on nous l'impose; mais qu'il soit permis au moins de protester contre ce despotisme posthume (2).

Il ne s'agit pas seulement d'une œuvre, mais d'une idée. Avec Wagner, il faut élargir la discussion. Cet homme est tout d'une pièce, comme ses ouvrages. En lui tout se tient et l'on peut, à propos des *Maîtres-Chanteurs*, s'expliquer sur l'ensemble du système. Cette partition, au goût de ses dévots, est une des meilleures du maître. Personne ne la récuse comme œuvre de jeunesse ou de décadence. Elle est le fruit du génie wagnérien dans plus sa glorieuse maturité.

Du génie! Eh oui, Wagner en a eu. Nous le disons bien vite et bien haut, pour n'être accusé ni d'aveuglement ni de parti-pris. Comme le cavalier du chemin de Damas, il a parfois été terrassé par des clartés victorieuses; il a entendu le cri de la beauté éternelle: Pourquoi me persécutes-tu? Parfois, en dépit des combinaisons, des complications, l'idée générale a jailli, spontanée, irrésistible. Elle a tout brisé, le système, la théorie; et le dieu, longtemps outragé, s'est fait glorieuse justice. Wagner a su être l'égal des plus grands, même par l'inspira-

(1) *Les Motifs typiques des Maîtres-Chanteurs de Nüremberg*, étude pour servir de guide à travers la partition.

(2) L'Allemagne elle-même a protesté parfois. Nous signalons aux wagnériens intransigeans l'article d'un maître de la critique allemande: M. Hanslick. Ils y trouveront bien des réserves, et plus que des réserves parfois. Ils y verront notamment que l'œuvre appartient à la classe des « intéressantes monstruosités musicales. »

tion. Certaines pages du *Tannhäuser*, de *Lohengrin*, sont peut-être immortelles. Si nous les signalions, sans doute les wagnériens véritables riraient de notre admiration pour celles-là comme de notre indignation contre les autres. *Tannhäuser*, *Lohengrin*, du moins ce que nous en aimons, ce n'est pas encore, ou ce n'est plus du vrai Wagner. Le vrai Wagner serait-il, comme le vrai choléra, celui dont on meurt? L'ouverture du *Tannhäuser*, le chœur des pèlerins, le septuor du premier acte, la marche, tout cela pourrait être de Meyerbeer. Les moyens matériels sont plus puissans, l'orchestre est plus nombreux et plus divisé, mais il n'y a là ni réforme ni révolution. De même dans *Lohengrin*, si directement inspiré de l'*Euryanthe* de Weber, le premier acte, l'interrogatoire d'Elsa, l'arrivée du chevalier au cygne, les préludes d'orchestre, la marche nuptiale, le début du grand duo d'amour, toutes ces beautés-là, qui sont de premier ordre, ne sont pas exclusivement wagnériennes. Elles s'ajoutent aux beautés connues et aimées, elles ne les contredisent pas.

Depuis *Tannhaüser* et *Lohengrin*, Wagner a marché. Il a poussé à l'extrême, à l'absurde, les idées dont il s'est entêté. Il a un système, cela dit tout; un système comme les philosophes. On est wagnérien comme on est hégélien ou spinoziste; pas épicurien, par exemple! car cette école est austère, ennemie de la joie et de la grâce. La vérité, voilà, paraît-il, le fond du système. Wagner l'a, dit-on, versée à flots sur la musique dramatique, qui vieillissait dans la routine et la convention.

Mais d'abord l'art doit exprimer la beauté plus que la vérité. Les deux objets ne sont pas identiques. Le vrai peut être laid et le beau n'être pas vrai. Les chefs-d'œuvre sont-ils autre chose parfois que de sublimes mensonges? L'art vit de la fiction autant que de la nature. Si vous proscrivez la fiction, il faut supprimer l'art tout entier. La tragédie: fiction, car dans la nature on ne parle pas en vers; l'opéra: fiction, car dans la nature on ne chante pas, sauf les oiseaux, qui chantent sans paroles. Les marbres de Phidias, les vierges de Raphaël, fictions! Fictions que ces beautés surhumaines, surnaturelles. Wagner, au fond, le sentait et, sous prétexte de détruire, il n'a que changé.

Qu'y a-t-il donc de vrai chez lui? Ses poèmes? *La Légende du Saint-Graal* ou les *Règles de la tabulature?* Il nous parle de vérité; mais ses livrets sont des énigmes ou des niaiseries, ses héros des pantins. Et son héroïne, l'Éva des *Maîtres-Chanteurs?* Je ne crois pas qu'il existe pour une femme un rôle plus ingrat, plus dépourvu de grâce et de tendresse que celui de cette poupée de Nuremberg.

Au moins, disent les wagnériens, on ne niera pas chez Wagner la vérité de l'expression musicale. L'unité de la parole et de la musique va chez lui jusqu'à l'identité. Cette musique se passerait de mots; sans

leur secours, elle exprimerait avec la même précision les plus délicates nuances des idées ou des sentimens. Hélas! à la représentation des *Maîtres-Chanteurs*, nous avions pour nous, j'allais dire contre nous, paroles, musique, décor, pantomime et, vous le savez, nous n'avons pas tout compris. Nous pouvons, dites-vous, tout mettre en musique. Mais il y a des choses qui ne se mettent pas en musique : la grammaire, la table des logarithmes ou les *leges tabulaturæ*.

Enfin, est-ce la vérité que cet autre élément du système wagnérien, la subordination des voix aux instrumens? Faut-il placer, comme disait Grétry, la statue dans l'orchestre et le piédestal sur la scène? Faites plus alors : baissez le rideau. Aussi bien vos pièces insipides et vos chants discordans nuisent parfois à l'intérêt de votre accompagnement. Baissez le rideau, fermez le théâtre, ne faites plus que de la musique symphonique. La musique dramatique n'est pas votre affaire, et vous, qui prétendez la renouveler, vous finiriez par la détruire.

Non, votre art n'est pas plus vrai que le nôtre, mais il est plus laid. Cette musique des *Maîtres-Chanteurs* n'est pas seulement ennuyeuse, elle est laide. Elle manque à toutes les lois du beau tel que nous le comprenons. Une comparaison donnerait peut-être aux gens qui ne sont pas musiciens l'idée d'une partition de Wagner. Qu'ils s'imaginent un livre de trois cents pages. Le livre se divise en trois chapitres, et c'est la seule division. Ni paragraphes, ni ponctuation; pas un alinéa, pas un point ni une virgule.

Les wagnériens ont raison : on ne peut juger que par l'ensemble une œuvre de leur maître, mais on peut la juger différemment. Des fragmens de Wagner sont parfois sublimes, un opéra tout entier est accablant. Wagner a remplacé les duos, les trios, les ensembles clairs et définis par une déclamation qui semble notée à l'aventure, par une mélopée insaisissable. Il a détruit plus que la formule : la forme elle-même. Deux choses capitales manquent à cette musique : le rythme et la tonalité. L'un et l'autre changent parfois à chaque mesure. De là pour l'oreille et pour l'esprit une inquiétude constante. Il faut de l'inattendu, mais pas à ce point. Presque toujours avec Wagner l'idée tourne court et la phrase aussi. La pensée est hachée et le style haletant. Une heure durant, la mélodie se brise, les cadences se dérobent; rien ne se développe, rien ne conclut. Comme il est vrai que cette musique ne commence pas, qu'elle ne finit pas non plus, mais qu'elle dure! Elle dure longtemps, hélas! Elle est impitoyable; elle vous tient et vous tenaille. On ne peut fuir l'orchestre déchaîné, les violons dont l'archet mord les cordes, les pesantes gaîtés du basson, les voix tourmentées, torturées, la complication et l'enchevêtrement de cette polyphonie terrible. L'ennui fait place à la fatigue, à la pénible sensation que donne la laideur; puis vient l'agacement, presque l'exaspération.

Mais il faut être patient avec cette musique, parce qu'elle est éternelle : *patiens quia æterna.*

Patient, nous le sommes; pas assez, dit-on. Cette musique-là, c'est comme l'équitation. Quand on est tombé de cheval, on remonte et l'on finit par se tenir : affaire d'habitude. On peut s'habituer à tout, mais on ne doit pas s'habituer à certaines choses. Le laid est de ces choses-là, — comme le mal.

Entendre une fois *les Maîtres-Chanteurs* ne suffit pas pour les connaître à fond, mais cela nous suffit pour ne plus vouloir les entendre. Il n'y a pas là pour nous de secrets à pénétrer, pas de beautés mystérieuses qu'on entrevoit avant de les comprendre. Les ronces et les halliers défendent les abords du palais; mais ne nous déchirons point inutilement à leurs épines : le palais est vide et l'on n'y trouverait pas la Belle au bois dormant.

A s'obstiner avec *les Maîtres-Chanteurs*, on ne gagnerait rien. En eux, les belles choses, comme les autres, frappent tout de suite. Pourquoi, si l'œuvre est homogène, pourquoi ne s'impose-t-elle pas dans son ensemble, tout aimable ou tout odieuse? Pourquoi n'applaudissons-nous pas toujours, comme vous? Pourquoi, vous-mêmes, applaudir toujours, tantôt avec nous, tantôt contre nous? Entre le Wagner que nous admirons et celui que nous ne pouvons souffrir, entre l'homme de génie et l'homme de système, il y a plus que de la différence, il y a opposition. Sans comparer Wagner à lui-même, qu'on le compare à des maîtres que nul ne conteste, même ses plus farouches sectaires. Laissons Meyerbeer; laissons Mozart, qui les ferait sourire; Rossini, qui les ferait rire; prenons Gluck. Bien osé qui récuserait celui-là! Si la beauté musicale et dramatique est dans *Orphée* et dans *Iphigénie*, elle n'est pas dans *les Maîtres-Chanteurs*, ou elle n'y est que rarement. On ne peut admirer sans contradiction des œuvres aussi diverses. Mais, selon les wagnériens, la beauté suprême n'est peut-être, comme Dieu selon Hegel, que la conciliation des contradictoires. Non-seulement ils concilient Wagner et Gluck; mais, pour eux, l'un procède de l'autre. Wagner tient de Gluck la justesse du sentiment dramatique, la vérité de l'expression. Il a approprié aux temps modernes l'art sublime du vieux maître; il a été le musicien antique des « pensers nouveaux. »

Ici la discussion devient presque impossible, tant les deux opinions sont éloignées. Il y a entre Wagner et Gluck un abîme, mais rien ne saurait démontrer qu'il existe, car on ne tombe pas matériellement dans ces abîmes-là. Gluck aime à développer comme un cortège antique de grandes et nobles lignes, Wagner les brise; Gluck est simple, Wagner, compliqué; Gluck est lumineux, Wagner obscur. Rappelez-vous d'augustes mélodies : la plainte d'Orphée ou les adieux d'Iphi-

génie, l'ampleur de ces périodes, la majesté de cette déclamation. Rien de pareil dans Wagner, dans son récitatif inégal et boiteux, dans ses motifs à peine indiqués, jamais achevés.

Quel bruit encore à propos de ces motifs! Comme si Wagner avait inventé la personnification musicale de ses héros! La persistance d'une idée, son développement, son retour ingénieux ou saisissant, les mille nuances par lesquelles elle peut passer, tout cela était connu. Ici comme toujours, Wagner a exagéré, insisté pesamment. A la fin de chacun de ses opéras se dresse le catalogue raisonné des *Leitmotive* avec leur justification philosophique. Et quels motifs! Non pas des phrases suivies, clairement saisissables, mais le plus souvent des tronçons, des lambeaux de mélodies qui passent inaperçus, imperceptibles. Il y a, paraît-il, quatorze de ces motifs dans *les Maîtres-Chanteurs*. Tout finit par être motif : le plus pauvre embryon musical, trois ou quatre notes assemblées au hasard. Le motif de *la Saint-Jean* n'en a que cinq; il est tout petit, mais, pour qui sait l'entendre, il vaut le fameux *quoi qu'on die*. — Ce n'est pas tout; il y a plusieurs catégories de motifs. Ainsi le motif d'amour de Walther doit se diviser en trois sous-motifs gradués : 1° motif de l'amour naissant; 2° motif de l'ardeur impatiente; 3° motif de la passion déclarée. De même, le motif de Sachs poète et musicien, n'est pas le motif de Sachs cordonnier : motif artistique et motif professionnel. Enfin, tout est perdu si l'on ne sépare soigneusement les motifs des développemens. « Les motifs expriment l'essence, la nature spéciale des êtres et des choses; ils sont d'ordre contemplatif, *statique*. Les développemens expriment les modifications, les altérations, les transformations morales ou physiques; ils sont d'ordre actif, *dynamique*. » Voilà qui dépasse tout! Nous ne pouvons plus suivre. « Lorsque les élèves ne comprennent plus le professeur, a dit Voltaire, et que le professeur ne se comprend plus lui-même, alors c'est de la métaphysique, » — ou de la musique, si la musique est ce que vous dites.

C'est de celle-là pourtant que M. Schuré écrivait naguère : « Cette musique agit sur l'âme sans que la réflexion s'en mêle, pourvu que l'on s'abandonne à l'impression. » Pourquoi faut-il que notre impression soit différente? Nous ne demanderions pas mieux que d'être charmés, émus, transportés comme vous par vos rêves dans les forêts de hêtres séculaires « où le soleil printanier jette ses traînées lumineuses, et qu'agite seulement un léger murmure de la brise. » Tout cela, c'est de la poésie allemande. Nous aussi, nous l'avons sentie, cette poésie. Nous avons entendu l'harmonie de vos grands arbres, respiré le parfum de vos tilleuls et des violettes de vos prairies. Mais ce n'est pas sous le poids des *Maîtres-Chanteurs*, c'est sur les ailes du *Freischütz*, ce

chef-d'œuvre du vrai musicien de la poésie allemande, de Weber, que vous ne sauriez ni faire oublier ni faire revivre. — Hélas!

Meurs, Weber, meurs couché sur ta harpe muette!

Cette Allemagne qu'il avait montrée aussi claire que les yeux de ses jeunes filles, aussi forte que les bras de ses chasseurs, qu'est-elle devenue? Elle a perdu sa grâce et sa simplicité. De savante, elle s'est faite pédante. Elle se plaît dans le labeur et la peine; elle n'aime plus que ce qu'elle ne comprend pas. Il faut, dit-on, pour apprécier Wagner, l'entendre dans son pays : dans un théâtre allemand, chanté par des Allemands, devant un public allemand. Faut-il aller jusqu'au bout? Faut-il se faire Teuton jusqu'aux moelles?

Il y a parfois entre les peuples des dissidences naturelles de goût et presque des antipathies de tempérament esthétique; mais la gloire des grands hommes est de les réconcilier dans l'admiration unanime des chefs-d'œuvre universels. *La Descente de Croix*, de la cathédrale d'Anvers, *la Madone* de Saint-Sixte, l'*Orphée* de Gluck, le *Freischütz* de Weber ne sont ni flamands, ni italiens, ni allemands; ils sont humains, ou peut-être divins. Mais, à côté du génie universel, gardons et respectons notre génie particulier. Que l'amour ou l'amour-propre national de nos voisins ne les égare pas. Surtout ne nous égarons pas après eux. A les suivre dans leurs ténèbres, nous perdrions nos qualités sans gagner les leurs. Nous avons subi l'invasion matérielle; ne livrons pas ce que la violence et la conquête ne peuvent nous ravir : notre domaine intellectuel et artistique, une part de l'âme et du génie de la France.

C. BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mai.

Avant que la lune rousse ait épuisé ses rigueurs, nos chambres françaises ont repris l'autre jour leur travail sans éclat et sans bruit, tout à fait sans cérémonie. Elles avaient quitté, il y a un peu plus d'un mois, le Luxembourg et le Palais-Bourbon, encore tout émues de l'alerte des affaires du Tonkin et d'une crise ministérielle, sans regarder derrière elles, impatientes de partir, comme pour se donner à elles-mêmes le temps de la réflexion et laisser à un nouveau cabinet le temps de se reconnaître, de s'établir au pouvoir; elles sont revenues par les dernières giboulées, avec une provision d'impressions qui ne sont peut-être pas plus riantes que la saison.

Elles ont retrouvé le nouveau ministère, ni plus fort, ni plus faible, ni mieux fixé, ni moins embarrassé, à peu près tel qu'il était le jour où il est né, à la veille des vacances parlementaires; elles ont retrouvé aussi les lois, les propositions, les projets, tout ce qu'elles avaient laissé en suspens. Elles sont entrées sans ardeur, sans un empressement bien sensible, dans cette seconde phase d'une session qui, pour la chambre des députés, est la dernière étape de la législature. Que vont-elles faire maintenant de ces quelques mois qui leur restent? Comment va se passer cette fin de session qui est aussi la fin de l'une des deux chambres? Ce n'est point assurément qu'il n'y ait de quoi occuper des assemblées et un ministère qui sauraient employer à demi leur activité. Même en écartant tout ce qui est inutile ou dangereux, comme la prétendue réforme militaire, en sachant se borner à ce qui est le plus pressant, à ce qui ne peut être ajourné, il reste encore évidemment un programme assez complet. Les questions sérieuses, intéressantes ne manquent pas. Il y a cette loi des récidivistes qui, depuis deux ans, va du Palais-Bourbon au Luxembourg, du Luxem-

bourg au Palais-Bourbon, dont tout le monde avoue la nécessité pour sauvegarder la sécurité publique et qu'on ne peut réussir à rédiger en termes à peu près acceptables, sur laquelle on arrive péniblement à se mettre d'accord. Il y a la loi du scrutin de liste, qui a été votée par la chambre des députés, que le sénat, à son tour, se prépare à discuter, qu'il corrigera sans doute en partie et sur laquelle il faudra bien s'entendre. A part la loi générale de recrutement qui n'est qu'une œuvre incohérente de secte et qui a fort heureusement bien des chances de rester pour cette année dans les archives, il y a l'organisation de l'armée coloniale qui répond à un intérêt beaucoup plus immédiat et plus pratique, dont nos dernières entreprises ont fait une sorte de mesure d'urgence. Il y aussi une loi sur les sociétés de secours mutuels, une loi sur les incompatibilités parlementaires; il y a surtout le budget, qui est la première nécessité, si on ne veut pas laisser à une chambre nouvelle l'obligation ingrate de commencer sa carrière par les inévitables douzièmes provisoires. Et puis, il y a l'imprévu, les incidens, les surprises, les interpellations, tout ce qui peut être la tentation ou le piège des assemblées; mais quelles que soient les discussions qui vont remplir cette courte session, qu'on étende ou qu'on resserre le programme, il est assez visible que tout est désormais subordonné à une considération unique et exclusive, que tout ce qui se fera sera fait pour les élections et dans l'intérêt des élections.

On expédiera toutes les lois qu'on voudra, on ne les considérera guère pour elles-mêmes en définitive; on les votera ou on les repoussera en songeant à cette épreuve sur laquelle tous les regards commencent à se fixer, qu'on sait prochaine sans en connaître encore l'heure précise. C'est ce qui domine tout, et à mesure qu'on approchera du terme, la préoccupation sera d'autant plus vive que les circonstances ne laissent pas d'être de toute façon assez sérieuses. En dépit des optimismes plus ou moins intéressés, plus ou moins sincères, on sent vaguement que dans ces élections qui se préparent il y aura de l'inconnu et peut-être quelque chose de décisif, qu'il y a dans tous les cas une crise à traverser. D'un côté, ce scrutin de liste qu'on a tenu à voter, que le sénat sanctionnera sans nul doute, change évidemment les conditions électorales, crée une situation toute nouvelle, et peut réserver de singulières surprises en se prêtant à des combinaisons d'influences inattendues, à toutes les évolutions d'opinion; d'un autre côté, il est certain que députés, partis, gouvernement, républicains de toutes nuances qui ont régné depuis quelques années et qui ne vont plus être que des candidats, iront aux élections avec la lourde responsabilité des mécomptes, des épreuves, des malaises qu'ils ont infligés au pays par leur politique. Ce sera au pays à se prononcer souverainement, à juger les députés sur ce qu'ils ont fait, à se servir au besoin de l'instrument nouveau qu'on remet en ses mains.

Que cette chambre, qui s'est réunie l'autre jour avec le sentiment de sa fin prochaine, continue donc le travail qu'elle vient de reprendre et qu'elle aille, fatiguée, distraite, préoccupée, jusqu'au bout de ses œuvres, la question commence à changer de face ou à se déplacer; elle sera désormais à peine au Palais-Bourbon. A côté de cette session dernière d'une assemblée qui n'a plus que quelques mois à vivre, il y a ce qu'on pourrait appeler la session extérieure, qui va se dérouler dans le pays : formation de comités, préparation des candidatures, discussion des programmes, négociations entre les partis, combinaisons des listes. Ce n'est pas précisément encore l'agitation, la mêlée bruyante et violente, c'est le prélude de l'action électorale qui se dessine. Déjà, dans tous les camps, on commence à s'organiser et à préparer ses armes. Conservateurs, républicains modérés, opportunistes, radicaux prennent leurs positions. Dans quelques départemens, notamment à Versailles et à Caen, dans quelques autres villes, des comités se sont formés; il y a eu des réunions, des discours et des manifestes. On n'en est encore, sans doute, qu'à ces préliminaires de la prochaine bataille. Tels qu'ils sont cependant, ces simples préliminaires ont un avantage : ils sont un premier indice; ils révèlent les craintes, les espérances, les tactiques des partis, comme aussi ils laissent entrevoir les difficultés qu'il y aura vraisemblablement, dans tous les camps, à s'entendre sur un système de conduite, à choisir et à préciser le vrai terrain de combat. Dans quelle mesure et dans quels termes, par exemple, s'opérera cette « concentration des forces républicaines » que le nouveau ministère a inscrite dans son programme? Comment se réalisera cette union que les tacticiens du parti considèrent comme une condition de succès, en dehors de laquelle ils ne voient que périls pour le régime?

Rien n'est certainement plus facile que de prêcher la paix aux groupes discordans, de démontrer aux républicains de toutes les nuances l'avantage de se rapprocher, de se confondre sur les mêmes listes en oubliant leurs divisions et en simplifiant leurs programmes, en ne prenant d'autre mot d'ordre que le nom de la république. Il s'agit toujours de savoir de quelle république on parle, si c'est la république telle qu'on l'a faite depuis quelques années, si on entend demander au pays de ratifier et d'encourager par un vote nouveau la politique républicaine qu'on a suivie dans ces derniers temps et qui a si bien réussi. C'est là justement la question délicate et embarrassante pour les maîtres d'aujourd'hui qui veulent rester les maîtres de demain. C'est, au fond, la vraie question que M. Ribot a exposée il y a quelques jours dans une réunion d'une petite ville du Pas-de-Calais, à Saint-Pol. M. Ribot est un des hommes sérieux et écoutés de la chambre; il a de l'autorité par sa parole; il est resté le représentant des idées sages dans une majorité qui ne sait guère ce que c'est que la sagesse des idées. Il a aujourd'hui le mérite d'avoir fait un des premiers son programme, le

programme de la république modérée, dans son discours de Saint-Pol. La question électorale, telle qu'elle va se débattre entre les partis, en est-elle beaucoup plus claire et surtout plus avancée? C'est ce qu'on peut encore se demander, tout en souhaitant le succès à un si généreux effort.

Assurément ce discours de Saint-Pol est d'un orateur expérimenté et habile, qui sait ce qu'il dit et ce qu'il veut dire; il est plein d'intentions honnêtes et de jugemens sensés. Il retrace avec autant de mesure que de justesse les fautes, les violences, les imprévoyances de la politique républicaine, pendant ces dernières années. Le discours de Saint-Pol est une critique avisée de ce passé d'hier et un sage programme pour l'avenir. Il n'y a qu'un malheur, M. Ribot, comme bien des hommes d'un groupe dont il est un des orateurs, semble toujours craindre de se brouiller avec la république, d'être traité en simple réactionnaire, en monarchiste déguisé, et pour sauver son orthodoxie, il se croit tenu à faire des concessions, des déclarations un peu banales. Rien de mieux, certes, que de croire à la république, puisque la république existe, et de s'efforcer de l'améliorer; mais c'est une singulière illusion, on l'avouera, d'attribuer à la république des titres et des privilèges que les autres gouvernemens n'ont pas eus, de la proclamer, dès ce moment, définitive et durable, de la représenter comme « le terme logique de ce travail qui s'est fait depuis un siècle dans les esprits... » Mon Dieu! tous les régimes depuis un siècle ont eu la même ambition; ils ont tous cru qu'ils seraient définitifs, éternels, qu'ils étaient nécessaires, et ils avaient plus ou moins des raisons de le croire. La première république, pour assurer son éternité, a supprimé tout ce qui rappelait le passé, tout ce qui lui résistait, et elle n'est pas moins morte à la fois « dans le sang et dans l'imbécillité! » L'empire s'est donné comme le couronnement définitif de la révolution pacifiée, organisée, décorée de gloire, — et il a péri. La restauration elle-même a pu penser qu'elle venait mettre fin à toutes les épreuves, en donnant à la société moderne, désormais constituée et garantie, la force des traditions renouées. La monarchie de juillet est venue, et cette fois pour sûr on avait la grande transaction attendue, la véritable alliance des traditions conservatrices et des idées modernes. La monarchie populaire, consentie, c'était le dernier mot de l'histoire, d'éminens philosophes-historiens l'ont dit et l'ont prouvé. — Et puis on a recommencé à tourner dans le même cercle de vaines tentatives et de prétentions chimériques. La vérité est que tous les régimes ont été jusqu'ici, à tour de rôle, le dernier mot de l'histoire, le « terme logique du travail du siècle; » ils ont tous cru pouvoir fixer à leur profit la marche des choses, jusqu'à ce que la réalité soit venue prouver qu'il n'y a pas de gouvernement qui puisse se flatter d'être une nécessité permanente et invariable. La république n'a pas de privilèges

particuliers, elle est comme tous les autres gouvernemens. Elle peut vivre si elle suffit aux intérêts du pays; elle ne sera sûrement pas sauvée par le fétichisme d'une majorité ou de ceux qui parlent en son nom, elle n'échappera pas à la loi commune, si les républicains continuent à la compromettre, à la déconsidérer par leurs fautes et par leurs excès. M. Ribot est un esprit trop éclairé pour s'abuser lui-même, et si, pour faire plaisir aux républicains, il représente la république comme le seul régime nécessaire et définitif, c'est sans doute afin de se mettre plus à l'aise et de se donner le droit de mieux montrer comment elle peut périr en dépit de son éternité.

Il y a un autre point sur lequel M. Ribot, probablement par prudence, se croit obligé à quelques concessions aux préjugés et aux passions de parti. Le brillant orateur de Saint-Pol ne veut pas être soupçonné d'avoir des connivences avec les oppositions conservatrices. Il consacre une bonne partie de son discours à traiter assez durement ces malheureux conservateurs, ces réactionnaires qui se coalisent « pour détruire et non pour fonder, » qui se préparent à livrer un nouvel assaut à la république. Il a même quelques paternelles sévérités pour cette masse de conservateurs plus calmes, moins irréconciliables, qui ont paru un moment vouloir se rattacher à la république et qui depuis quelque temps se refroidissent, hésitent, « tournent même parfois leurs regards indécis vers les monarchies qu'on leur représente comme le remède suprême à tous les maux. » M. Ribot ne se dissimule pas que cette opposition conservatrice croissante est un danger pour la république, qu'elle est surtout une cause de faiblesse pour les républicains modérés qui auraient eu grand besoin d'un tel appui. C'est évident, et ici encore il faut rester dans la vérité. Oui, certainement, les conservateurs qui, sans être irréconciliables, rentrent par degrés dans l'opposition, auraient pu être une force précieuse pour la république, et des politiques prévoyans auraient dû mettre leur habileté à s'assurer leur appui.

Il y a eu un moment où ces conservateurs sérieux, désintéressés, qui forment la masse la plus solide de la nation, ne demandaient pas mieux que de se rallier, de se prêter à l'établissement d'un régime équitable et sensé, garantissant les grands intérêts publics, l'ordre et la paix dans le pays; ils se sont offerts, ils ont même quelquefois donné leurs votes. Ils se sont refroidis depuis, c'est bien certain, et, en s'éloignant, ils emportent tout ce qu'ils auraient pu assurer de force et de stabilité à un régime nouveau; mais s'il en est ainsi, à qui donc la faute? Est-ce que les conservateurs eux-mêmes ont pris l'initiative de cette rupture, de cette scission par une fantaisie d'hostilité renaissante? Est-ce qu'ils ont obéi à quelque mot d'ordre de guerre venu on ne sait d'où, aux propagandes monarchistes? C'est, en vérité, la politique républicaine elle-même qui a mis tout son zèle à les décourager et à les irriter; elle

n'a cessé depuis quelques années de les troubler, de les froisser dans leurs sentimens, dans leurs croyances, dans leurs intérêts, dans leurs besoins de sécurité, avec tout ce système de persécutions, de guerres religieuses, de gaspillages financiers, d'expéditions lointaines. On a tout fait pour les aliéner et les repousser dans l'opposition ; on a préféré à leur concours l'appui des radicaux, et on est arrivé à créer cette situation assez étrange où des hommes qui prétendent fonder des institutions, un gouvernement, ont réussi à mettre contre eux tous les élémens vigoureux et solides, les forces conservatrices du pays.

Voilà la vérité telle qu'elle apparaît ! M. Ribot, avec sa raison sérieuse, ne peut pas s'y méprendre ; il sait bien d'où est venue cette évolution d'opinion qui l'inquiète, ce qui pousse les conservateurs dans l'opposition ; il signale lui-même les fautes de la politique républicaine qui ont eu ce dangereux résultat, et quel moyen a-t-il de remédier à un mal dont il ne méconnaît pas la gravité ? Franchement, on ne voit pas bien quelle position il veut prendre entre l'opposition qu'il combat, en reconnaissant ses griefs, et la majorité qu'il suit, tout en jugeant sévèrement ses actes. Il blâme les conservateurs de se détacher de la république ; il les presse plus que jamais de se rallier, de prêter leur force aux modérés républicains, et il ne s'aperçoit pas qu'il offre à ces malheureux conservateurs de courir une aventure assez équivoque, de se livrer sans garanties, puisque les modérés républicains ont été mêlés à tout ce qui s'est fait depuis quelques années et qu'ils n'ont pu rien empêcher : ils n'ont été que les spectateurs impuissans d'une représentation parlementaire où on leur a demandé quelquefois leurs votes, sans s'inquiéter de leurs conseils.

Eh bien ! à parler franchement, il faut être modéré, il ne faut pas être dupe, et depuis quelques années, les modérés républicains ont joué fort honorablement, mais inutilement le rôle de dupes. Tant qu'on a cru avoir besoin d'eux pour établir la république, pour l'accréditer dans le pays, pour rassurer les opinions et les intérêts conservateurs, on les a ménagés, on les a même flattés ; on leur a laissé la place d'honneur dans les premiers ministères républicains, et on ne s'est pas trop hâté de franchir la limite de la politique de modération qu'ils représentaient. Dès qu'on a cru pouvoir se passer d'eux, on les a sans façon mis à la retraite ; on a paru les considérer comme des hommes de talent qui avaient fait tout ce qu'on leur demandait et qui ne répondaient plus aux circonstances. Les républicains ont voulu régner seuls, sans partage avec leurs idées, avec leurs passions, avec leurs préjugés, avec leurs fanatismes, et c'est ainsi que le pouvoir est allé en quelques années de M. Dufaure à M. Brisson et à M. Allain-Targé, en passant par M. Waddington, par M. Jules Ferry, par M. Gambetta lui-même. C'est la vraie domination de l'opportunisme accompagné et mêlé de radicalisme ; c'est ce règne reconnaissable à ces traits carac-

téristiques : politique des vexations et des persécutions religieuses, politique des représailles de parti contre la magistrature, politique des entreprises ruineuses et des prodigalités financières, politique des concessions complaisantes à l'esprit de faction et de désorganisation. M. Ribot veut bien assurer que la république a donné l'ordre matériel à la France : cela prouve que depuis longtemps le pays est plus sage que ceux qui le gouvernent, — et un peu aussi peut-être que les agitateurs n'ont pas besoin de mettre le désordre dans les rues puisqu'ils ont au moins en partie ce qu'ils demandent. L'illusion des modérés, dans cette phase nouvelle et accentuée de la république, a été de croire qu'ils comptaient encore parce qu'ils étaient dans le parlement, dans les commissions, parce qu'ils faisaient quelquefois de savans rapports et souvent d'éloquens discours; en réalité ils n'étaient rien, ils se sont trouvés fondus dans une majorité où ils ont moins d'influence décisive que les radicaux.

A quoi leur a-t-il servi d'avoir été les vrais fondateurs de la république, d'avoir préparé l'opinion à accepter le régime nouveau? Ils ont été bientôt dépassés, ils sont depuis longtemps à peine écoutés; ils sont même assez souvent l'objet des équivoques railleries des radicaux et des opportunistes, qui les traitent comme des revenans d'un autre monde, ou qui feignent de ne les accepter que comme des alliés peu gênans dont on aura toujours raison. Ils n'ont pas fait le mal assurément, ils l'ont désapprouvé, ils en ont gémi plus d'une fois; ils n'ont pas pu le détourner, et ne pouvant l'empêcher, ils l'ont subi au risque de se voir enveloppés, sans le vouloir, dans de compromettantes solidarités. Ils ont eu une faiblesse, une obsession qui les a souvent arrêtés au moment d'un scrutin : ils ont craint de paraître se séparer de la majorité et faire cause commune avec l'opposition. Voter avec les monarchistes, c'était s'exposer à être accusés de défection! De sorte que les modérés se trouvent plus que jamais aujourd'hui dans la plus singulière des positions, entre les conservateurs dont ils partagent souvent les idées, les sentimens, mais avec lesquels ils se croient obligés d'être en guerre, et les républicains de la majorité dont ils blâment les excès, les violences, mais dont ils ne peuvent se résoudre à se séparer. Voilà ce que nous appelons jouer un rôle de dupes et se réduire à une véritable impuissance! C'est là évidemment une situation fausse où un parti sérieux ne peut pas se laisser enfermer. Par elle-même la politique des modérés de l'ancien centre gauche a sans nul doute sa valeur; elle a ses traditions, sa raison d'être, et elle est probablement la seule qui puisse relever le crédit de la république en réparant les fautes les plus criantes des républicains. Elle répond aux opinions, aux sentimens moyens d'un pays qui craint toujours instinctivement les extrêmes; mais elle ne peut retrouver, dans tous les cas, son autorité et son efficacité qu'à une condition : c'est que les modérés se décident à être

eux-mêmes, à se dégager de toutes les équivoques et des complicités onéreuses, à n'avoir pas toujours l'air de craindre de se rencontrer avec les conservateurs, quand ils pensent comme eux, et de se séparer d'une majorité dont ils désavouent les passions et les excès. Ils n'auront plus, dira-t-on, aucun moyen d'exercer leur influence modératrice sur cette majorité, d'essayer de l'éclairer, de la ramener ou de la retenir; ils ne seront plus qu'une petite minorité perdue dans le parlement. Peu importe; ils ne seront qu'un petit nombre, mais ils sortiront de cette incohérence, ils soutiendront leur cause sans s'égarer dans de vaines tactiques. Ils porteront devant le pays le drapeau du libéralisme modéré sans avoir à compter perpétuellement avec de compromettans alliés, et d'ailleurs ils ne peuvent plus se faire illusion. Cette influence modératrice, qu'ils se flattent encore d'avoir, quel moyen ont-ils de l'exercer, lorsque jusqu'ici ils n'ont pu réussir à la faire prévaloir?

Les conseils que distribue M. Ribot ont certainement un grand prix et pourraient être fort utiles s'ils étaient écoutés. — Il faut « se dégager de toute préoccupation de parti et se placer au point de vue supérieur des intérêts de la France... » Il faut « créer un gouvernement national qui fasse l'apaisement, qui soit le gouvernement de la France et non le gouvernement d'un parti... Il faut fermer au plus vite cette question religieuse si imprudemment laissée ouverte... Il faut mettre résolument de côté tout ce qui est en quelque sorte le fatras de la politique révolutionnaire,.. tout ce qui divise et tout ce qui irrite, tout ce qui fausse la politique et la jette dans les chemins violens... » Rien certes de plus juste et de mieux pensé. Il n'y a qu'un malheur, c'est que les républicains que M. Ribot se propose de rallier à son programme, qu'il a besoin de convertir, ne semblent guère pour le moment s'inspirer de ces sages conseils. Tandis que le brillant orateur de Saint-Pol parle en homme prudent et prévoyant, les républicains du parlement poursuivent plus que jamais leur œuvre de secte. Déjà, dans le dernier budget, ils avaient diminué sans réflexion et sans mesure, pour satisfaire leurs passions, les crédits de quelques-uns des plus importans services des cultes; ils avaient notamment presque supprimé la dotation de cette église d'Afrique, qui remplit un rôle national autant que religieux, pour laquelle M. le cardinal de Lavigerie est obligé de s'adresser à la générosité publique. Les voilà aujourd'hui reprenant avec une ardeur nouvelle cette intelligente guerre aux cultes, aux influences religieuses; ils ont recommencé à chercher dans le nouveau budget comment ils pourraient diminuer encore les crédits des services ecclésiastiques, et un moment, à ce qu'il paraît, dans la commission du budget, il n'aurait été question de rien moins que d'examiner, d'accord avec le ministère, des mesures destinées à préparer l'abolition définitive du concordat, la séparation de l'état et de l'église. Voilà

certainement ce qui peut bien s'appeler travailler à maintenir et à protéger la paix publique, « fermer cette question religieuse si imprudemment laissée ouverte ! »

On éprouve le besoin d'enflammer les passions, d'ajouter au trouble des consciences, de déchaîner une guerre sans fin, et comme, dans cette étrange campagne ouverte depuis longtemps par l'esprit de secte, il faut que le comique se mêle à la violence, le conseil municipal de Paris se met naturellement de la partie et entre en scène. Il s'est trouvé un conseiller municipal fort inconnu qui, dans un prétentieux et facétieux rapport, s'est appliqué à démontrer comme quoi « la laïcisation de nos rues, qui est une œuvre déjà largement commencée, doit être achevée. » C'est, à ce qu'il paraît, l'œuvre municipale la plus urgente, avec les emprunts destinés à poursuivre la transformation de Paris. Il faut donc « laïciser » nos rues, nos boulevards, nos avenues, et l'intrépide réformateur laïcise! il va à travers la ville, effaçant au coin des rues « les noms des saints et saintes qui sont encore trop nombreux. » Il y a quelques-uns de ces noms, Saint-Severin, Saint-Eustache, Saint-Sulpice, etc., qui sont réservés ou épargnés parce qu'ils sont naturellement destinés à disparaître « lorsque les édifices religieux recevront une destination nouvelle par suite de la séparation des églises et de l'état et de la suppression du concordat, qui remettront la commune de Paris en possession de ses biens. » Il y a aussi des noms qui résistent à la laïcisation; il y en a avec lesquels on se croit tenu à de la diplomatie. On fait ce qu'on peut. On ne veut pas déposséder tout à fait saint Vincent de Paul de sa rue: on lui ôte son titre de saint, on lui laisse sa rue, sous prétexte qu'il appartenait à l'humanité avant d'appartenir à un ordre religieux. Avec la sœur Rosalie, cette héroïne de la charité qui a donné son nom à une rue, on procède par un détour: on la dépouille de son nom de religion, on lui rend son nom de famille, Marie Rendu. Les noms de M. Deguerry, de M. Darboy, doivent disparaître parce que ce sont des « noms de combat, » — heureux euphémisme pour désigner les victimes d'un effroyable meurtre! Mais là où le réformateur municipal est tout à fait comique sans le vouloir, c'est lorsqu'il se trouve en présence de noms de villes comme Saint-Pétersbourg ou de noms comme ceux de Saint-Simon, de Sainte-Beuve. Pourquoi donc ne les laïcise-t-on pas? On a une variété d'explications pour tous les cas. Qu'est-ce qui sauve de l'hécatombe de la laïcisation la place Sainte-Opportune? C'est le dernier mot du grotesque: c'est parce qu'on tient compte à la sainte de « l'influence de son nom sur la politique française pendant de longues années. » Voilà la politique opportuniste placée sous l'invocation d'une sainte! Et dire pourtant qu'une ville comme Paris, qui résume tout ce qu'un grand pays a de lumières, de supériorités, de puissances intellectuelles, financières, industrielles, est ainsi repré-

sentée! Dire que, dans une assemblée quelconque, fût-ce un conseil municipal, il peut se trouver des hommes qui livreraient la France à la risée du monde, si l'étranger lui-même pouvait prendre au sérieux ces imaginations grotesques, si on ne savait pas qu'il y a une autre France que celle de l'Hôtel de Ville de Paris!

Il faut revenir aux choses sérieuses, et au premier rang des affaires sérieuses qui intéressent le monde est certainement ce différend anglo-russe, qui depuis quelques semaines a mis à une si dangereuse épreuve les relations de deux grands empires et peut-être aussi la paix universelle. Un moment la question a paru si aggravée, si envenimée qu'on a pu se croire à la veille d'une rupture définitive, d'une guerre dont on ne prévoyait ni les proportions ni les conséquences. L'incident même qui avait été le prétexte ou l'occasion du différend, ce combat de Penjdeh livré par les Russes aux Afghans, disparaissait presque; ce qu'il y avait de redoutable, c'était l'excitation qui régnait dans les deux pays, cette sorte de passion aveugle qui semblait mettre fatalement aux prises deux grandes nations, et le langage irrité, menaçant tenu par le chef du cabinet anglais, par M. Gladstone, dans la chambre des communes, n'avait pas peu contribué à laisser croire à un choc presque inévitable. De toutes parts on se préparait, on se mettait sous les armes comme s'il n'y avait qu'un dernier mot à dire pour ouvrir la guerre. Aux colères bruyantes de l'Angleterre la Russie opposait une attitude froide et résolue. Les négociations devenaient évidemment difficiles entre deux gouvernemens engagés par toutes leurs susceptibilités militaires, par leur orgueil comme par leurs intérêts. Tout semblait se disposer pour un conflit qu'un incident imprévu pouvait précipiter, lorsque, fort heureusement, par une volte-face subite, par un dernier mouvement de sagesse et de conciliation, tout s'est apaisé! On s'est expliqué de plus près sans doute; on est revenu à des procédés moins violens, moins acerbes de diplomatie, et cette redoutable affaire est rentrée dans une voie au bout de laquelle il y a, sinon la paix assurée et définitive, du moins quelque arrangement possible, un antagonisme momentanément atténué, une guerre terrible ajournée.

Que s'est-il donc passé? Comment s'expliquer cet heureux et soudain apaisement? La Russie n'a certainement rien fait pour envenimer la querelle, pour précipiter un conflit auquel, à vrai dire, elle semble depuis longtemps toute préparée; elle est restée silencieuse et réservée, prête à accueillir toutes les propositions acceptables jusqu'au dernier moment. Les Anglais, de leur côté, après avoir exhalé leurs colères et leurs ressentimens, n'ont pas tardé probablement à réfléchir. L'Angleterre a certes le sentiment énergique des intérêts qu'elle a toujours à défendre en Asie pour la sauvegarde de son empire des Indes, et, en grande puissance qu'elle est, elle n'entend pas livrer ces intérêts; mais, ce qui est très possible, ce qui est même vraisem-

blable et apparent, c'est que le cabinet de Londres, revenu d'une première émotion, a dû voir qu'il était allé un peu vite au lendemain du combat de Penjdeh, qu'il s'était trop hâté de prendre feu, de confondre la question de la frontière de l'Afghanistan, qui est toujours la principale, et la question de l'incident militaire survenu si malencontreusement. Il s'est aperçu qu'il faisait fausse route en mettant assez brutalement en cause la bonne foi du cabinet de Saint-Pétersbourg dans l'interprétation des engagemens du 17 mars et en demandant presque impérieusement au gouvernement russe ce que celui-ci ne pouvait pas lui accorder, une enquête sur la conduite de ses généraux devant Penjdeh. La question était évidemment mal engagée, c'est ce qui avait tout aggravé. Le gouvernement anglais l'a vu et, plutôt que de s'engager par emportement, par obstination dans une guerre redoutable, il n'a point hésité à s'arrêter, à revenir à demi sur ses pas. Il est même allé un peu vite dans son retour, il s'est abstenu d'insister sur ce qui avait éveillé les susceptibilités russes, et, dès que l'affaire d'honneur était écartée, tout devenait facile. On s'est mis aussitôt à négocier sur cette éternelle délimitation, qui est même déjà réglée, — à peu près à la satisfaction de la Russie, — et on s'est entendu pour charger un arbitre, qui n'est pas encore designé, qui ne le sera peut-être jamais, de prononcer non sur la question de la conduite des généraux du tsar, mais sur l'interprétation des engagemens du 17 mars. La paix, sans être absolument assurée, est donc redevenue à peu près vraisemblable, et, au fond, l'Angleterre est satisfaite de n'avoir pas à subir une telle guerre; mais si la question extérieure est presque résolue, M. Gladstone va sûrement avoir à répondre, dans son parlement, à de redoutables attaques, et pour ses précipitations du premier moment, et pour les concessions qu'il fait aujourd'hui, au risque de compromettre la situation de l'Angleterre en Asie.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

L'acceptation par la Russie de la proposition d'arbitrage a sauvé les marchés financiers d'un véritable désastre. Pendant toute la dernière

semaine du mois, la guerre avait paru inévitable. On avait vu les fonds d'état fléchir à mesure que s'évanouissaient les chances d'un arrangement pacifique. Les Consolidés étaient tombés à 95, les Fonds russes à 84, le Hongrois à 76, le 3 pour 100 français à 77, le Turc à 15, l'Unifiée à 295, la Banque ottomane à 500, le Suez au-dessous de 1,900, le Crédit foncier à 1,300. Mais la modération du gouvernement russe permit au cabinet Gladstone de trouver le moyen de faire accepter au parlement anglais les concessions reconnues nécessaires pour le maintien de la paix. Personne, dès lors, ne voulut plus croire à la possibilité de cette guerre qui, la veille, paraissait ne plus pouvoir être évitée. Le découvert considérable qui s'était formé à Londres et à Berlin sur les Consolidés et les Fonds russes prit peur et racheta précipitamment. Notre place suivit l'impulsion et la liquidation put s'effectuer en pleine reprise. Comme tout le marché était engagé à la baisse, et que les acheteurs avaient été impitoyablement liquidés à la fin de mars et au milieu d'avril, il y avait fort peu de positions à reporter; les capitaux sont donc restés en grande partie inoccupés, et les prix des reports se sont tenus bien au-dessous du niveau normal. Dans de nombreux cas, le report même a complètement disparu, et les engagemens ont été prorogés au pair ou avec un déport plus ou moins important. C'est ainsi que le déport s'est élevé jusqu'à 0 fr. 15 et 20 sur nos fonds publics.

Le découvert, débordé de toutes parts, a continué ses rachats pendant deux ou trois jours, et le mouvement de hausse s'est étendu à toutes les places. Le 3 pour 100 français s'est élevé à 79.50, le 4 1/2 à 108.40, l'Italien à 94, le Suez à 2,000, le Crédit foncier à 1,330, l'Unifiée à 325, la Banque ottomane à 530, le Hongrois à 79, le Russe à 92, les Consolidés à 98.

Telle était la situation quarante-huit heures après la liquidation. Les traces du violent orage d'avril étaient effacées, au moins sur la cote; les règlemens se faisaient avec une ponctualité remarquable. Il est vrai que les trois dernières liquidations coûtaient aux intermédiaires à Paris seulement peut-être 20 ou 25 millions; il est vrai qu'un krach en miniature ébranlait la place de Gênes et que la spéculation en général sortait de cette lutte complètement brisée, épuisée, et surtout discréditée. En fait, le marché avait repris son équilibre, et de même que les relations cordiales entre Londres et Saint-Pétersbourg avaient remplacé les animosités de la veille, de même sur les cotes les cours de paix avaient succédé brusquement aux cours de guerre.

Un grand calme a suivi cette restauration du marché. On n'avait pas repris pleinement confiance; on redoutait encore l'imprévu, observant les événemens avec une réserve circonspecte. Cependant le revirement pacifique a pris chaque jour un caractère plus positif. En dépit de rumeurs alarmantes se rattachant soit à l'attitude de l'Allemagne,

soit à des mouvemens militaires dans l'Asie centrale, il est devenu manifeste que la Russie et l'Angleterre étaient également animées du désir de régler rapidement la question afghane. Les négociations pour la délimitation de la frontière ont été reprises sur-le-champ et menées à bonne fin. M. Gladstone annonçait, il y a deux jours, que le *foreign-office* attendait l'adhésion de la Russie au tracé qui venait d'être établi à Londres même entre lord Granville et M. de Staal.

Tandis que la spéculation se recueillait, laissant la place livrée à ses propres forces, on a vu le marché du comptant prendre une animation des plus satisfaisantes; déjà, pendant la crise, des sommes considérables avaient été employées en achats d'inscriptions de rentes ou d'actions momentanément précipitées à des cours de panique; ces achats se sont continués après la reprise, et sur les fonds publics les cours du comptant n'ont cessé d'être plus élevés que ceux du terme. Ce fait attestait l'abondance extrême de l'argent, démontrée bientôt, en outre, par l'abaissement du taux officiel de l'escompte à la Banque d'Angleterre, puis à la Banque impériale d'Allemagne, par la réduction du taux d'intérêt pour nos bons du trésor à moins d'un an d'échéance, enfin par de nombreux escomptes effectués sur les rentes françaises et les actions du Crédit foncier.

L'affermissement des espérances pacifiques, la prompte terminaison de l'affaire du *Bosphore égyptien*, les excellentes nouvelles reçues de l'extrême Orient touchant l'évacuation du Tonkin par les troupes chinoises et l'ouverture des négociations à Tien-Tsin pour le traité de paix définitif ont eu pour résultat, dans les derniers jours de la quinzaine, de déterminer une nouvelle étape dans la voie de la reprise. Les Consolidés ont atteint 99 3/8, le Russe 94 1/2, le Hongrois 80.50, l'Italien 95, le 3 pour 100 80.20, le 4 1/2 109 francs. Ce mouvement a été enrayé le second jour par quelques bruits relatifs à l'imminence d'un désaccord entre les délégués anglais et les représentans des autres puissances dans la commission internationale chargée de régler les questions se rattachant au principe de la neutralité du canal de Suez. Les délégués anglais prétendent que les délibérations de la commission ne peuvent dépasser les limites tracées par la circulaire de lord Granville datant des premiers mois de 1883; les autres délégués acceptent bien que cette circulaire serve de base aux travaux de la commission, mais non qu'elle en limite la sphère. La difficulté devant laquelle la commission se trouve actuellement arrêtée a trait aux conditions dans lesquelles doit s'exercer la surveillance de la neutralité du canal. M. Gladstone aurait, si l'on en croit une dépêche, affirmé que les délégués anglais ne donneraient leur assentiment à aucune clause dépassant les termes de la circulaire Granville. Il est vrai que M. de Freycinet, appelé à parler de cette difficulté devant la commis-

sion de la chambre qui s'occupe de la convention égyptienne, a exprimé la conviction qu'un accord s'établirait certainement entre les délégués anglais et leurs collègues de la commission de Suez. Il n'y a donc de ce côté aucun incident sérieux à redouter.

Les actions de nos grandes lignes de chemins de fer sont restées fort calmes au milieu de l'agitation générale du marché. Le Nord et l'Orléans ont été un moment ramenés à 1,600 et 1,300, mais, à la première éclaircie, les cours de 1,630 et 1,325 ont été reconquis. Les transactions sont peu animées sur ces titres, que le public tend à considérer comme des obligations à revenu minimum garanti. Les recettes continuent à se ressentir de la stagnation persistante des affaires et à présenter chaque semaine des moins-values sur les chiffres de l'année précédente. Il n'en est pas de même pour quelques-uns des chemins étrangers, auxquels l'exercice 1884 a jusqu'ici apporté des augmentations d'une certaine importance. Sont dans ce cas les Autrichiens avec 515,000 francs d'excédent, le Saragosse avec 267,000, le Nord de l'Espagne avec 314,000, les Andalous avec 417,000. Il est vrai que, pour ces quatre compagnies, le réseau kilométrique s'est plus ou moins accru d'une année à l'autre, ce qui implique une augmentation correspondante des frais d'exploitation.

La Banque de Paris et le Crédit foncier se sont relevés en même temps que les fonds publics; la Banque d'escompte, que des réalisations forcées avaient précipitée au-dessous de 400, a repris de 60 francs. Les autres titres de banques ont été soustraits en partie à l'agitation générale, et se retrouvent, sans changement notable, aux environs de leurs anciens cours. La Banque ottomane s'est peu attardée à 500 fr. Les rachats du découvert à Londres et ici l'ont rétablie à 540.

Avec l'Italien, que les déclarations de M. Mancini sur les limites que le gouvernement entend imposer à sa politique coloniale ont aidé à reprendre le cours de 95, s'est aussi relevée l'Extérieure, qui reste à 59 francs, après 57.75. Un coupon de 9.50 a été détaché sur l'Unifiée, qui s'est solidement établie au-dessus de 320 francs.

L'Action Suez, soutenue par de brillantes recettes, a franchi de nouveau le cours rond de 2,000. Parmi les valeurs spéciales du marché en banque, la plus animée a été l'action de Rio-Tinto, cotée 245 après 195. L'assemblée de cette société a fixé à 20 francs le dividende pour 1884.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

né
és
de

ort
Or-
e-
es
n-
re-
es
de
es
es
ri-
le
rai
ou
on

me
a-
cs.
on
de
fr.

ue
re-
e à
ée,

ou-
en
05.
84.